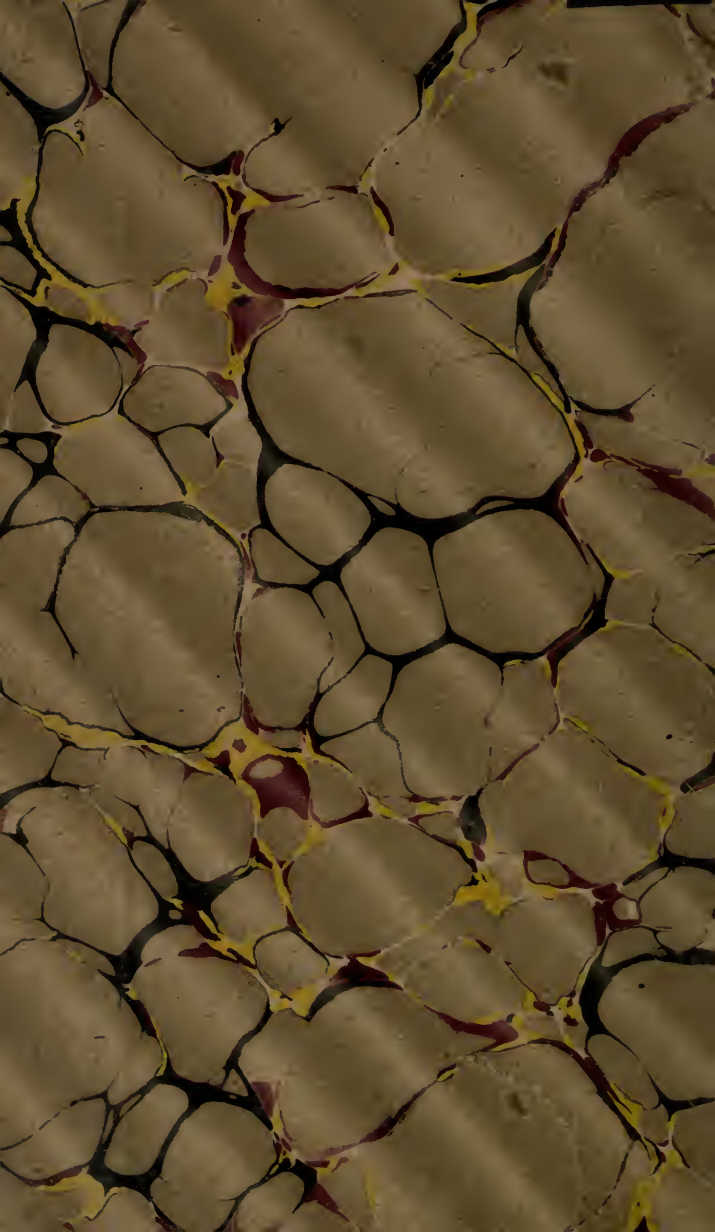


JEAN ERRARD

DE BAR-LE-DUC

« PREMIER INGENIEVR DV TRES CHRESTIEN ROY DE FRANCE
ET DE NAVARRE HENRY IV »

SA VIE, SES ŒUVRES, SA FORTIFICATION

(LETTRES INÉDITES DE HENRI IV ET DE SULLY)

PAR

MARCEL LALLEMEND

et

ALFRED BOINETTE

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES



PARIS

ERNEST THORIN, Libraire
rue de Médicis, 7

J.-B. DUMOULIN, Libraire
quai des Augustins, 37

BAR-LE-DUC

COMTE-JACQUET
Imprimeur-Editeur

ALFRED BOINETTE
rue des Fossés, 1

1884



JEAN ERRARD

OUVRAGES DE M. ALFRED BOINETTE

Portugal et Brésil, Histoire, Géographie, Commerce, Agriculture. — Un volume in-8° *(Epuisé)*.

Ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au Bien, la Société des Agriculteurs de France, la Société française de Statistique universelle, à l'Exposition pédagogique de Troyes et à l'Exposition scolaire et géographique de Chaumont (5 médailles d'or) ; Mention à l'Académie française (Concours Montyon) 1883.

Les Cépages du Nord-Est de la France, brochure in-8° *(Epuisée)*.

EN PRÉPARATION :

La Vigne et le Vin en France.

JEAN ERRARD

DE BAR-LE-DUC

« PREMIER INGENIEVR DV TRES CHRESTIEN ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE HENRY IV »

SA VIE, SES ŒUVRES, SA FORTIFICATION

(LETTRES INÉDITES DE HENRI IV ET DE SULLY)

PAR

MARCEL LALLEMEND

et

ALFRED BOINETTE

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES



PARIS

ERNEST THORIN, Libraire
rue de Médicis, 7

J.-B. DUMOULIN, Libraire
quai des Augustins, 37

BAR-LE-DUC

COMTE-JACQUET
Imprimeur-Editeur

ALFRED BOINETTE
rue des Fossés, 1

1884


LIBRARY
SEP 1 1966
UNIVERSITY OF TORONTO

AVERTISSEMENT

Nam multos veterum, velut inglorios et ignobiles, oblivio obruit. TACITE.

Proudhon a dit quelque part que les hommes célèbres peuvent se ranger en deux classes : l'une est composée de ceux qui, croyant absolument nécessaire d'entretenir de leur personne le public, n'omettent rien de ce qui les regarde, racontent avec complaisance les moindres incidents de leurs journées ou de leurs nuits et attribuent aux plus futiles de leurs gestes ou à la moindre de leurs paroles une importance démesurée. Dans l'autre classe, mis à part les écrivains qui, dans leurs *Mémoires*, ont pour but de faire une étude de psychologie et de rechercher ce que de nos jours on appelle ambitieusement le « document humain », Proudhon plaçait les auteurs qui mènent le bon combat, font abstraction d'eux-mêmes, et laissent à la postérité le soin de juger leur œuvre. Il trouvait chez les premiers quelque chose de mou et

d'efféminé ; chez les seconds, disait-il, tout est nerf, vigueur, action.

C'est à coup sûr parmi ces derniers (si la division que nous venons de résumer n'est pas un de ces paradoxes familiers à Proudhon) qu'Errard de Bar-le-Duc doit être placé. Esprit vigoureux, cœur austère, il ne quêta pas les applaudissements ; avec une bonhomie bien passée de mode, il fit son devoir simplement : il dissimula presque son génie et ses talents. On dirait qu'il s'est refusé à nous fournir les moyens de l'admirer. Hors deux ou trois passages dans ses livres, il n'a rien laissé qui pût nous fixer ni sur sa famille, ni sur sa vie, ni sur ses travaux, et sans les soins pieux de longues générations, le Barrois ne pourrait rendre la due justice à l'un des hommes dont il doit être le plus fier.

A mesure que Henri IV lui accorde des privilèges sans exemple, à mesure qu'il l'accable de témoignages d'estime et d'amitié, Errard semble se faire plus petit : il s'éloigne de la cour, cherche l'obscurité qui le fuit, « et monté sur le faîte, il aspire à descendre ». Devenu illustre (*e di sua fama tutto il mondo empia*), passé « la plus grande autorité de son siècle en fait de fortifications », il voit se disputer ses plans de citadelles par tous les Etats de l'Europe ; il n'en conçoit aucune vanité,

et quand il écrit son beau *Traité*, ne croyez pas qu'il soit mû par une vaine gloriole, ni par le désir qu' « autrui sache qu'il sait », comme dit Perse [1]. Loin de se flatter « d'avoir atteint la perfection en un art dont la vie de deux hommes ne suffiroit pas pour trouver le bout, outre que journellement on apporte nouveautés à la guerre des sièges », avec une modestie charmante, il « laisse aux plus sçavants le soin d'amplifier son ouvrage et de lui donner la lime qui lui est requise » et engage le lecteur à « corriger plustost qu'à blasmer [2] ». Le commandement du Roy, accompagné de sa royale libéralité et le désir d'être utile à sa patrie, en formant des ingénieurs qui fussent capables de défendre la frontière [3], ont seuls contraint Errard à écrire son *Traité de fortification* et à le livrer à « l'avide imprimeur ».

Tel est l'homme dont nous nous sommes proposé d'écrire la vie, *pro ut viribus, vel incondita ac rudi voce* [4]. Nous ne nous dissimulons pas d'ailleurs la difficulté de la tentative.

Errard fut l'un des rénovateurs des sciences exactes, il fut mêlé à toutes les guerres de 1588 à 1610, de son habileté dépendirent à certains mo-

[1] Aulus Persius. *Sat. I.* — [2] *La Fortification démonstrée et réduicte en art.* — [3] *La Fortific. dém.*, etc., *Préface à la noblesse.* — [4] Tacite, *Agric. vita.*

ments la couronne de Henri IV et l'indépendance de notre pays ; il coopéra à l'organisation du génie et à la réorganisation de l'artillerie, il importa un système de fortification qui forme encore la base de la fortification moderne, il en donna les règles, il le mit en pratique et pendant vingt ans travailla à la grandeur de la France. Chose étrange : il est tombé dans l'oubli.

La célébrité qu'il s'était acquise par ses traités et ses discussions de géométrie, ne lui a pas survécu, tant il est vrai que, suivant la fine observation de M. Noël[1], « les mathématiciens ne recherchent pas l'érudition de leur science ».

Son œuvre d'ingénieur est apprécié à rebours, et les écrivains militaires n'ont souvent accordé aux théories du précurseur de Vauban qu'une attention distraite. A peine connaissons-nous quelques-unes des places fortes dont il « crênela » notre frontière et quelques-uns des sièges qu'il conduisit.

Il est presqu'inconnu à ses contemporains ; tous attribuent à d'autres ou s'attribuent à eux-mêmes le mérite de ses travaux. Sa gloire s'est absorbée dans la gloire de Sully.

Les biographes qui ont suivi, n'ont fait que se

[1] *Mémoires pour servir à l'Histoire de Lorraine.*

transmettre leurs incertitudes et leurs contradictions et nous n'aurions pu que les reproduire si, avec une bienveillance et une générosité sans égales, la famille de Benoist, qui compte parmi ses aïeux le premier ingénieur de Henri IV, n'avait daigné mettre à notre disposition les documents et les lettres qu'on trouvera publiés ici pour la première fois.

En outre, autorisés par la parole de l'Evangile, nous n'avons pas craint de frapper à toutes les portes ; elles se sont ouvertes et chacun, « fouillant en la gibescière de sa mémouëre » a tenu à nous rendre la tâche plus facile. Aux documents originaux sont venues s'ajouter un grand nombre de notes communiquées par M. Bégin, de la Bibliothèque nationale, par M. Favier, bibliothécaire de Nancy, par M. Frizon, bibliothécaire à Verdun, par M. Humbert, ancien contrôleur à Bar, par M. de l'Isle, le bibliophile si connu de Jeand'heurs, par M. Godfroid, chef de division à la préfecture de la Meuse, par M. Servais, le consciencieux auteur des *Annales du Barrois*, par M. Meaume, dont la courtoisie et la science sont rares autant que les collections, par M. Georges Vallée, enfin par M. Maxe-Werly, qui a consenti à nous faire profiter de sa connaissance des choses et des hommes de la Lorraine.

Malgré tout, nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet. Nous nous excuserons en disant avec La Noue (*Mémoires*) : « Quand quelque faict est descript à la vérité et avec des circonstances, encores qu'il ne soit parvenu qu'à mi-chemin, si peut-on en tirer fruit », et avec l'Arioste (*Orl. fur.*, XI) :

> *Credo che.......... cose*
> *Facesse degne di tenerne conto :*
> *Ma fur sin a quel tempo si nascose*
> *Che non è colpa mia s'or non le canto :*
> *Perchè* Averardo *a far l'opre virtuose*
> *Più che a narrarle poi, sempre era pronto.*

et nous nous féliciterions si, pour ainsi dire, nous avions déblayé le terrain sur lequel d'autres, « plus sçavants » que nous, pourront édifier un monument vraiment digne cette fois de l'homme dont la vie fut toute abnégation, vertu et patriotisme.

Marcel LALLEMEND. Alfred BOINETTE.

10 Octobre 1883.

JEAN ERRARD

Clarorum virorum facta moresque tradere.
TACITE.

I

Ancienneté de la famille Errard en Lorraine. Son origine danoise. Jean Errard, secrétaire de René et prévôt de Clermont. Sa « nobiliation ». Division de la famille en deux branches. Les Fleury des Errards ; les Errard. Maximin Errard. Naissance de Jean Errard, l'ingénieur. Sa jeunesse. Brillante école d'ingénieurs en Lorraine. Premiers travaux de J. Errard. Son premier livre.

La famille des Errard est ancienne en Lorraine. D'une charte de René, roi de Sicile, duc d'Anjou et de Bar, charte datée « de Tours le 18 janvier 1436 et collationnée le 28 août 1655 par Didier Touret et François Nicolas, notaires garde-notes au tabellionage de Bar, à la demande de Gaspard Errard, chevalier, baron de Montreuil, etc., etc., représenté par Louis Errard, seigneur de Fleury en Argonne », de cette charte, disons-nous, il appert que cette famille eut pour ancêtre « Pierson Erard lequel descendait de Erard qui, chef et conducteur des Danois, avait amené en 985 un secours à Richard duc de Normandie pour repousser une invasion de Lothaire, roi de France[1]. »

[1] *Charte* du 18 janvier 1436. — La Chesnaye Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse.*

« Pierson Erard, fils de Jacques Erard et de Anne Le Forestier, après avoir porté les armes en Lorraine, s'y maria l'an 1408 avec Claudon du Ham, de la maison des Arcis. Il eut deux fils : Didier et Thomas. Le second épousa Louise de Cintrey et en eut : Jean qui, en 1488, reçut de Charles VIII le commandement de la noblesse du duché d'Alençon et du Comté du Perche. Il épousa le 8 novembre 1463 Robine Belard et en eut Lucas, Louis et Guillaume. Ce dernier eut de N..... Duplessis qu'il épousa en 1498, Jean, seigneur de Cizai[1]. »

« Didier resta en Lorraine et forma la branche qui y

[1] La Chesnaye Desbois, *Dict. de la Noblesse.*

On trouve dans les dictionnaires biographiques que le nom d'Erard ou d'Errard (Averard, Everard, Evrard) fut porté vers le milieu du XIIIe siècle, par un poëte qui laissa plusieurs *canzones* d'amour, par un autre poëte qui fut chambrier de Philippe-le-Bel, par un théologien qui se distingua au concile de Bâle et fit partie du Tribunal qui condamna Jeanne d'Arc, et par un médecin mêlé activement aux négociations qui eurent pour but le divorce de Marguerite et de Henri IV. Il fut nommé plus tard médecin de Marie de Médicis. (V. *Lettres missives de Henri IV.*)

Mory d'Elvanges, dans ses anciennes *Chroniques lorraines,* mentionne encore un Michel Errard, auteur de mémoires inédits et valet de chambre de Thibaut Ier. Michel Errard, né en 1718, — date inadmissible, Thibaut Ier ayant régné de 1213 à 1220 V. *Recueil de documents sur l'Histoire de Lorraine.* Nancy, 1860 — serait venu en Lorraine à la suite de la duchesse Agnès de Bar, femme de Ferry II et serait passé au service du fils aîné de cette princesse. (Digot, *Histoire de Lorraine*, t. II.) Un de ses descendants, selon une note marginale écrite par le Président Le Reboucher sur le manuscrit des *Mémoires,* fut anobli sans finance le 2 mai 1584 (*Annoblis tant du duché de Lorraine que de celui de Bar par le duc René.* Liége, 1753) par le duc Charles III « et se nommait Olivier Errard dont un fils mourut archer aux gardes de Henri en 1612. » Ses armes étaient d'azur bardé d'or à deux croix en haut, et une en bas recroissetée et pointée d'argent.

est établie. » Son fils Jean Errard naquit en 1440[1]. Bachelier ès-lois, depuis 1462 jusqu'au mois d'octobre 1500, il remplit les fonctions de Prévôt à Clermont-en-Argonne. En 1480, il fut probablement confirmé dans ses fonctions de Procureur général du Barrois. Il fut anobli non pas en 1468, ni en 1500, mais en 1470.

Cette « nobilation[2] » existe dans les Archives de Benoist, en original sur parchemin avec sceau et en copie.

Moreri, dans son *Dictionnaire* (t. III), cite encore un Jean Errard, avocat et conseiller de Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont, marié à Anne Maujen, dont il eut une fille, Marie-Thérèse Errard, née à deux lieues de Remiremont en 1652 ; Marie-Thérèse devint supérieure de Notre-Dame du Refuge de Nancy.

Nous ne savons si ces personnages se rattachent de près ou de loin aux Errard et aux Fleury des Errards. Il est d'ailleurs évident qu'Errard Quilly, écuyer (*Liste des seneschaux de la Mothe*. Archives de la Meuse) 1527 à 1533 — comme Errard de l'Isle, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert du Barrois, seigneur de Brainville et Hacourt (Bellot-Herment, *Histoire de la ville de Bar-le-Duc*), Erard Deville, lieutenant général au gouvernement du duché de Lorraine au XIIIe siècle (Durival, *Description de la Lorraine*), Erard, sieur de Chastenoy ou Erard du Chastelet (Lepage, *Recueil de Documents sur l'Histoire de Lorraine*. Inventaire général de six coffres transportez de la Mothe à Nancy l'an 1634) et Errard de la Marck, évêque de Liège, n'appartiennent pas à la famille de l'ingénieur. Errard est ici l'*agnomen* ou le *cognomen* et non pas le nom patronymique.

[1] *Archives de Benoist*. Un manuscrit de 1581, cité par M. de Bacourt dans sa *Vie du Bienheureux Pierre de Luxembourg*, mentionne un Jehan Errard parmi ceux qui, en 1580, reconnurent le tableau prétendu miraculeux et connu sous le nom de Vierge des Vertus. Toutefois, dans ce passage, cet Errard est dit noble de Ligny.

[2] J. Errard n'est cité, ni dans le *Catalogue des gentilshommes de Lorraine et du duché de Bar*, par Roque et Barthélemy (Paris, 1863), ni dans les *Annoblis tant du duché de Lorraine que de celui de Bar*, par le duc René (Liège, 1753).

Titre de noblesse de J. Errard, secrétaire de René [1].

René, par la grâce de Dieu Roy de Jérusalem, de Sicille, d'Arragon, de l'Isle de Sicille, de Valence, Maillorgue (Majorque), Sardaigne et Corsigue (Corse), duc d'Anjou, de Bar, et autres, Comte de Barcelonne, de Provence, de Forcalquier et plusieurs autres. A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut : Comme à la hautesse et dignitez des Roys et princes et loys il appartient d'exaucer et eslever à honneurs et prééminances ceux qui font bonnes œuvres et honnestes faicts ont mérité et [2]..... et qui en continuant le mérittent et.... chascun jour, afin que la libéralité et excellence des princes soit manisfettée à toutes gens à qui ceux qui par les princes sont eslevez et exaucez par nom de Noblesse se dorénavant efforcent de persévérer de bien en mieux en l'advenir.......... soient exemples aux autres de les en suivre, pour parvenir a telle dignité et louanges, SCAVOIR FAISONS que nous, ayant égard et considération aux bons et agréables services que nous a fait par le passé

1 Sur la copie, dressée en 1585, le titre est précédé du préambule suivant :

A tous ceux qui ces presentes Lettres veront ou oiront, Jacques de la Vallée escuyer, préuost de Clermont, garde du scel du tabellionage de la préuosté du dit Clermont, Salut : Scavoir faisons, que par Jacques Riffaul et Jean Martin nottaires au dit tabellionnage, Establys de par l'Altesse de nostre Souverain Seigneur Monseigneur le Duc de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldres et Autres, Ont esté tenus et diligemant à nous présentez les certaines lettres d'annoblissement octroyez à *feu maitre Jean Errard bachelier ez loix* par feu d'heureuse mémoire René par la grâce de Dieu Roy de Jérusalem, de Sicille, d'Arragon et autres. Le septiesme jour d'aoust l'an *mil quatre cens soixante dix :* desquelles la teneur suit :

2 Les mots remplacés par des points sont illisibles.

nostre ami et féal secrétaire *M[r] Jean Errard bachelier ez loix*, tant au dit estat de secrétaire qu'autrement et que nous espérons qu'il fera de bien en mieux pour l'advenir, considérant aussy sa bonne et honneste vie et ...... dont il a esté et uzé dans son jeune aage, les soins, prudence et vaillance estant en sa personne, et que de tout son pouvoir il a fait et encore s'efforce faire œuvres et faits vertueux et dignes de recommandations, mesmement que de sa succession [1] a lui escheüe de plusieurs ses parens et amis et des acquests et conquests par luy faits au moyen des honnestes et recommandables gestes et œuvres dont il s'est entretenu par le passé, il a des biens et richesses compétament pour maintenir bon et suffisant estat; voulans des chosses des susdites récompensation luy estre par nous faite, comme digne a icelle ...... à ce que le nom de sa bonne vie e renommée ne ...... esteint en temps advenir; et pour donner example aux autres de s'appliquer à estudier en œuvres et faicts nobles. *Iceluy M[r] Jean Errard* pour ces causes, à ce nous mouvans avons aujourdhuy annobly et fait noble, et par la teneur de la présente, les annoblissons et de grace spécialle Nobles faisons et voulons que doresnavant luy et ses enfans descendans de son corps en loïal mariage et leur postérité et lignée à tout jamais puissent et jouissent des privilèges, prérogatives et prééminences que ussent et jouissent et ont accoustumez jouir et usser tous autres

[1] Une de ces successions serait-elle celle qui est donnée à un certain Jean Errard qui est dit: de Rembercourt? «..... un gagnage sitné à Saint-André, provenant de Messire Saintin, chanoine de Saint-Didier en Avignon et donné à Jean Errard de Rembercourt-aux-Pots à charge de fonder une chapelle dans l'église du lieu.» *Archives de la Chambre des comptes de Bar* (B. 1257, Archives de la Meuse).

nobles ; aussy quils puissent prendre et recevoir Ordre de Chevalerie, avoir, tenir et posséder et louer fief noble, citez, villes, chasteaux et forteresses et autres seigneureries quelconques, comme sils estoient néez et extraicts d'ancienneté de noble lignage et en signe de Noblesse, pour icelle décorer, luy avons donnez les armes telles qu'elles sont peintes en la marge de cette présente, qui sont à *un escu party en bande d'azur et de gueülle et sur le tout une bande d'or.*

Sy donnons en mandement par ces mesmes présentes à nos séneschaux, mareschaux et baillifs, aux gens de nos Comptes, à Bar, à nos prévosts, chastelains et autres, nos justiciers, officiers, vassaux, hommes et subjects, et à chacun d'eux, sy comme à luy appartiendra, prions et requérons tous autres que le dit Maître Jean Errard lequel pour cette présente Nobiliation a... comparé avec nous à la somme de vingt florins de Rhin que nous avons fait convertir et employer en nos menüs plaisirs et affaires, et l'en avons acquitté et quittons et sa postérité et lignée née de son corps en léal mariage, ils fassent souffrent et laissent jouir et usser plainement, paisiblement de nostre présente grâce et annoblissement, sans jamais faire ne tenir allancontre en aucune manière ; et tout ainsy le voulons estre fait nonobstant quelconques lois, coutumiers et usages de pays, ordonnances, restrictions, mandements et d'effacer à ce contraire toutes susdites. Nous entendons que ledit Maître Jean Errard, sa dite postérité et lignée vivant doresnavant autrement que noblement et qu'ils fissent et exerçassent ou s'entremissent de faits et œuvres roturiers et non nobles, que en ce cas cette présente nobiliation leur soit nulle et de nulle valeur. En tesmoing

de ce, nous avons fait mettre nostre seel à ces présentes : donné à Boüenne, le septiesme jour d'aoust l'an mil quatre cens soixante dix. Signé : René.

Et sur le reply : Leguay.

Et scellé d'un grand seel de cire verte pendant en lacs de soyes blancs et violets, auxquels seel sont empraínctes les armoiries dudit seigneur Roy : Et sy sont paintes à la marge des présentes lettres les armoiries desquelles sont dépeintes à la teneur des dittes lettres, à sçauoir : un escu party en bande dazur et de gueüle et sur le tout une bande d'or [1].

J. Errard posséda la seigneurie de Fleury qui passa à ses descendants, ainsi qu'il est prouvé par l'extrait suivant du *Journal de la Chambre des Comptes de Bar*. « Ce 13 fevrier 1623, le sieur Moleur, lieutenant particulier de la prévôté de Bar, m'a assuré qu'à l'église de Clermont y a une tombe de Jean Errard, seigneur de Fleury, prévôt de Clermont, qui s'étoit fait anoblir l'an 1500 et étoit du Conseil du duc de Bar. Ses armes sont sur la tombe : une bande au travers de l'écusson et sur le heaume y a une tour de petites clochettes [2], comme y a

[1] Après ces mots sur la copie, on lit :
En tesmoin de laquelle veriffication Nous gardes susdits au raport et relations des d. Iurez....., Nous auons scellez ces présentes du scel dudit tabellionnage, sauf tous droicts. Ce fut fait et passé au dit Clermont le vingt neufeismes Iour de mars mil cinq cens quatre vingt cinq : Signé Riffauls et I. Martin nottaires, avec paraphe. Et au bas est un tiré de parchemin où estoit le scel où il y paroist encore un peu de cire verte.

[2] Ce tour de petites clochettes autour d'un écu nous rappellent les sonnettes d'airain pendues au bouclier de Tydée et qui « tintaient la peur. »

τοὶαῦτ' ἄϋτῶν, τρεῖς κατασκίους λόφους
σείει, κράνους χαίτωμ'· ὑπ' ἀσπίδος δὲ τῷ
χαλκήλατοι κλάζουσι κώδωνες φόβον

ΕΠΤΑ ΕΠΙ ΘΗΒΑΣ.

aux églises pour quand on lève Dieu ; il était fort riche du bien qu'il avoit acquesté et tout le bien de ceux qui sont descendus de lui aux environs dudit Clermont vient de lui... Il a fondé une messe qui se dit à six heures du matin audit Clermont [1].» Après le secrétaire de René, sa famille, probablement à la suite d'un second mariage, se divise en deux branches. La première, pour se distinguer de la branche consanguine, ajouta au nom d'Errard le nom de la seigneurie de Fleury et changea ses armes. « Les seigneurs de Fleury des Errards ont changé les dites armes ; les font chargées de trois griffes tenans un chevron, qui sont les armes de. .... et crois qu'elles sont fausses [2] ». « La famille a pris ensuite le nom des Errards et a changé ses armes en azur à trois griffes de lyon d'or tenant chacune un baton noueux de sinople, 1 et 2 : elle est éteinte dans le Barrois et dans le Clermontois [3] .»

Le premier représentant de cette branche est George Errard, *aliàs* des Errards [4]. Licencié ès lois, George fut reçu à la Chambre des Comptes le 12 juin 1515 [5]. Il conserva la lieutenance générale du bailliage de Bar jusqu'en 1541 [6]. Il épousa une fille de Maxe de Génicourt [7], lequel avait été reçu conseiller à la Chambre des Comptes le 3 novembre 1493 [8].

1 Marlorat, in-4° t. q., manuscrit 82. (Archives de la Meuse.) — 2 Marlorat, *Ibid.* — 3 *Manuscrit* du chevalier de Villiers. — 4 La Chesnaye Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse.* — Longeau, *Liste des Présidents et conseillers de la Chambre des Comptes de Bar.* — 5 Longeau, *Op. cit.* sous le n° 41. — 6 Longeau, *Op. cit.* sous le n° 48. — 7 Longeau, *Op. cit.* sous le n° 41. — 8 Dans les Archives de la Meuse, on trouve mentionné Maître Aubry Errard, licencié ès lois, qui assista les 28, 29, 30 septembre et 1er, 2, 3 octobre 1506 à la réunion des Etats du baillage de Bar, tenus pour la rédaction des Coutumes. Il était alors âgé de

Son fils George Errard, deuxième du prénom, fut, selon La Chesnaye-Desbois, seigneur de Fleury et gouverneur de la ville-haute de Bar. « Ses services et ceux de ses ancêtres avec ses armoiries sont rapportés sur sa tombe dans la chapelle de Saint-Sébastien de l'église de Bar. L'épitaphe a été collationnée le 28 juillet 1656 par Feillemy, notaire au dit tabellionage de Bar. »

La Chesnaye-Desbois revenant sur cette origine que Longeau disait ne pas connaître « encore que cette famille eût été toujours réputée ancienne et reconnue telle depuis plus de deux siècles [1] », consacre encore à George Errard l'article suivant : « George Errard, homme d'illustre naissance et de l'ancienne et illustre famille des Errard, chevalier de l'ordre, qui passa en Normandie avec une armée dont il était le chef pour donner secours à Richard qui en était alors Duc, contre Lothaire, roy de France qui envahissait cette provinee, est sorti du côté de son père des maisons de Génicourt et de Chezeaux, et du côté de sa mère (à cause du mariage d'Adrienne de Rozières), des maisons de Rozay, de Revigny et autres maisons considérables. » « Ce même George Errard, heureux imitateur des victoires de son prédécesseur Erard, chef des Danois, etc., etc., étant avancé en âge, il retourna en sa patrie, où à cause de sa vertu singulière et son insigne probité, il fut fait gouverneur de Bar-le-

37 ans, *vel circà* (Procès-verbal in-4° en tête des anciennes Coutumes). Appelé, le 25 mars 1508, à l'emploi de Procureur général du baillage de Bar (Longeau, sous le n° 60, le dit reçu le 31 août 1532), il se démit de ces fonctions en 1536, pour prendre celle de lieutenant général du même baillage (*Archives de la Chambre des comptes de Bar*. B 1257, Archives de la Meuse). On croit, dit Longeau, que sa famille n'était pas la même que celle de George Errard. On ne trouve pas qu'il ait laissé de postérité. — [1] Longeau, *Liste des Présidents, etc.*

Duc sous Charles III d'heureuse mémoire et Henri présentement régnant, etc., etc., et mourut le 1er mai 1611 [1]. »

La seconde branche conserva les armes du secrétaire de René. Elle commence à Maximin ou Maximilien Errard, qui fut notaire au tabellionage de Bar [2].

De son mariage avec Claudon Collet, J. Errard eut

1 Suivant Longeau et le manuscrit de Villiers, cette branche serait éteinte de bonne heure : cependant, en 1655, nous voyons deux membres faire collationner la charte signée par René le 18 janvier 1436 (La Chesnaye Desbois). — 2 L'acte généalogique paraphé le 29 juillet 1693 et celui qui fut dressé, croit-on, par Louis-François Errard vers 1782, actes qui font partie des archives de Benoist, ne mentionnent pas la première branche.

La coexistence de ces deux familles nous paraît très-probable.

1° La date de l'anoblissement de J. Errard donnée ordinairement — 1468 — se rapproche de la date véritable, 1470. La première copie du brevet d'anoblissement est de 1585 et l'original resté entre les mains des Errard a été inconnu à Longeau, à Marlorat et à La Chesnaye Desbois, qui ont dû s'en tenir à la tradition.

2° Le nom de l'anobli de 1470 est le même que celui de l'anobli de 1468 ou de 1500. Les armes de George Errard sont rapportées dans la chapelle de Saint-Sébastien de l'église de Bar. Or, dans les archives de Benoist se trouvent « des titres relatifs à la chapelle de Saint Sébastien érigée dans l'église de Saint-Pierre à Bar-le-Duc et à la nomination de laquelle on prétend que les Errard ont des droits (*Généalogie des collateurs de la chapelle*).

3° J. Errard dirigea vers les offices de robe et de judicature Maximin aussi bien que George.

4° C'est à Clermont, où J. Errard avait été prévôt, que se fit en 1585 la vérification du brevet d'anoblissement de 1470.

5° Enfin les armes de l'anobli de 1468 ou de 1500 : un escu tranché de gueulle en chef d'azur en pointe à bande d'or sur le tout, ressemblent tellement à celles de l'anobli de 1470 : un escu party en bande d'azur et de gueulle et sur le tout une bande d'or, qu'on peut croire à une erreur de Marlorat ou de Longeau.

Il est d'ailleurs naturel que ceux qui ont dressé l'arbre généalogique de J. Errard ne se soient pas préoccupés d'une famille qui ne portait plus ni ses armes ni son nom et dont la filiation n'avait aucun rapport avec celle de l'ingénieur. Toutefois, *sub judice lis est.*

cinq enfants[1] : Marthe, Françoise, Diane, Hector et Jean. C'est ce dernier qui devint le fameux ingénieur, et par conséquent de lui seul que nous avons à nous occuper dans la première partie de cet ouvrage[2].

Ni les registres paroissiaux de Bar (ils ne commencent qu'en 1622), ni les archives de la Meuse ne nous fournissent la date de la naissance de Jean Errard.

Dom Calmet n'en fait pas mention dans sa *Bibliothèque lorraine*, où d'ailleurs, dit M. Servais, il n'a donné sur Errard qu'une notice très inexacte et très incomplète. Durival[3] imite le silence de Dom Calmet. Le *Dictionnaire* Larousse et l'*Encyclopédie catholique* (t. XI) font naître Errard à Bar-le-Duc vers le milieu du XVIe siècle. Chevrier[4] est plus précis : il indique le 8 janvier 1566. M. Noël[5] et M. Baillot suivent l'opinion de Chevrier. La *Notice du Musée de Bar* (1861) et ensuite le *Catalogue sommaire du Musée de Bar* (1880) donnent formellement 1549.

Aucune de ces dates n'est vraisemblable.

[1] *Archives de Benoist*. Arbre généalogique des Errard, paraphé le 29 juillet 1693. — [2] Nous ne nous arrêterons pas à discuter l'assertion des *Chroniques barroises*. D'après M. Baillot, Jean Errard serait le fils de Philippe Errard qui, en 1546, aurait été employé sous la direction d'un ingénieur italien à l'exécution des travaux commencés par ordre de François Ier, sur la hauteur de Pilleviteuil, pour couvrir Ligny du côté de la Lorraine. Ce Philippe Errard, après avoir participé à la fortification de la nouvelle ville de Vitry-le-François, après s'être enfermé dans Metz avec Ligier-Richier en 1552, se serait trouvé le 26 septembre 1559 à la cour de Charles III, lors du passage à Bar de Marie Stuart, de François II et de Catherine de Médicis (V. *Journal de la Meurthe et des Vosges*, 15 mars 1840). — [3] *Personnes distinguées*, t. II. — [4] *Mémoires des hommes illustres de Lorraine*, t. I ; *Histoire civile et militaire, politique et littéraire de Lorraine et de Bar*. — [5] *Mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine*.

Nous verrons qu'en 1584 Errard fit paraître un livre sur les *Instruments mathématiques mécaniques*, et qu'en 1588 il se distingua au siège de Jametz. Si on admet 1566, Errard n'eût-il pas été trop jeune pour publier un ouvrage qui dut exiger une certaine pratique des sciences exactes? Eût-il été choisi à vingt-deux ans pour diriger une défense qui témoigne, il est vrai, d'un courage et d'une énergie à toute épreuve, mais qui est le fait d'un homme déjà mûr et versé depuis longtemps dans la science de la fortification ? Par contre, si on adopte la date 1549, Errard aurait eu 35 ans en 1584 et 39 ans en 1588. Il eût fait bien tard ses débuts soit comme mathématicien, soit comme ingénieur.

La date véritable, 1554, est fournie par l'inscription *A. T. 46. anno D. 1600*, qui se trouve en bas d'un rare portrait gravé par Thomas de Leu et encarté dans certains exemplaires de la *Fortification.* C'est celle qui est donnée par M. Cosseron de Villenoisy et par Soliman Lieutaud dans sa *Liste alphabétique de personnages nés en Lorraine* : « Errard Jean, âgé de 46 ans en 1600, né à Bar-le-Duc ». Si donc, en 1600, Errard avait 46 ans, comme on peut le présumer de l'inscription relatée plus haut, il serait né en 1554 et il aurait eu 30 ans lorsqu'il écrivit son premier livre et 34 ans à l'époque de la guerre faite au duc de Bouillon par le duc de Lorraine.

La tradition qui fait naître Errard à Bar-le-Duc est confirmée par le titre des différents exemplaires de la *Fortification*, par les privilèges de cet ouvrage, par le portrait de Thomas de Leu, par le manuscrit de Pagès, enfin par le brevet de noblesse que Henri IV accorda à « son cher et bien-amé Jean Errard, natif de Bar-le-Duc,

ingénieur des fortifications des provinces de Picardie et Isle-de-France [1] ».

Nous ne connaissons rien sur son enfance. Errard,

> ..... *la sua gioventù con lunga vesta*
> *Spese in saper ciò ch' Ulpiano insegna* [2] ?

Est-il un transfuge de la basoche, et un beau jour se prit-il d'horreur pour le papier timbré et pour la science du droit ? « Il s'appliqua au génie dès l'enfance », dit Chevrier [3]. En tous cas, des éléments d'Euclide, qu'il traduisit en français, sur le texte grec, ou plutôt sur une traduction italienne, on peut tirer cette conclusion : Si parfois, dans sa *Géométrie*, il n'a pas la rigueur et la brièveté auxquelles l'algèbre et le progrès des hautes mathématiques nous ont habitués, la verve et la facilité avec lesquelles il manie la langue française, les citations dont il est coutumier et les allusions qu'il fait à l'antiquité, démontrent que ses études avaient été « fort avant poussées ».

Après quelques travaux qui lui méritèrent cette faveur, Errard entra au service de Charles III [4].

La cour de Lorraine possédait alors une brillante école d'ingénieurs. Parmi les contemporains d'Errard, après le barrisien de Pratz qui, après 1588, fortifia Vignot sur l'ordre du damoiseau de Commercy, on peut citer Niccolò da Furlì, qui devait plus tard prendre Jametz ; Giovanni da Ponte qui, après le siège, répara le château de Jametz ; Ottaviano da Chiesi et Montemarciano, en

[1] *Archives de Benoist*. Titre original sur parchemin. — [2] *Orl. fur.*, Cant. XLIII. — [3] *Mémoires des hommes illustres de la Lorraine*. — [4] Avertissement des *Instruments mathématiques mécaniques*.

1591 ; Orphée de Galian, l'Estabili, Marchal de Saint-Mihiel, Jean l'Hoste, Appier de Bar-le-Duc, et, selon M. Servais, Thiriot, qui construisit la digue de la Rochelle, sous les ordres de M. de Sourdis et de Richelieu.

On a peu de détails sur de Pratz. Da Furlì, da Ponte, da Chiesi et Montemarciano ne demeurèrent pas en Lorraine.

Orphée de Galéan ou de Galian (Orfeo de' Galiani) naquit en 1570. Son père était attaché au service de la maison de Lorraine. Orphée fut nommé à 26 ans (1596) premier ingénieur et conseiller d'Etat de Charles III.

C'était, au dire de la *Biographie des hommes marquans de l'ancienne Lorraine*, « le plus grand capitaine et le plus savant ingénieur de son temps ». — « Il s'est rendu célèbre, continue M. Michel, en Italie, en Flandre, en Allemagne et en Lorraine. Il fut le bras droit de Charles III. Il donna le plan et suivit l'exécution des fortifications de la ville vieille de Nancy, fort estimées de Vauban [1] et regardées comme les plus belles de l'Europe. Ces fortifications furent démolies après le traité de 1611, l'année même où de Galian, au service du pape Clément VIII, mourut au siège de Canise. »

Dans la surintendance des fortifications, de Galian semble avoir eu pour successeur Jean-Baptiste de l'Estabili (*dello Stabile* ou *degli Stabili*). L'Estabili donna le plan des fortifications de la ville neuve de Nancy, commencées en 1590. Bien qu'elles aient paru à M. Michel n'être qu'une imitation de celles de la ville vieille de Nancy, elles n'en auraient pas moins été regardées par Vauban comme un

[1] Il semble assez difficile que Vauban, né en 1633, ait pu « estimer » des fortifications démolies en 1611. M. Michel a sans doute confondu la ville vieille avec la ville neuve.

chef-d'œuvre [1]. L'Estabili avait sous sa direction « l'un des plus habiles ingénieurs de son temps », Nicolas Maréchal ou Marchal, né à Saint-Mihiel en 1564, celui qui conclut avec Charles III le marché de 1603 pour 1,400,000 écus [2].

C'est à cette première école que se forma Errard. On ignore quels furent les travaux qu'il exécuta à la Cour de Lorraine. S'il construisit quelques pièces de l'enceinte de Nancy, comme on l'a prétendu, ce ne fut qu'avant 1588. Après cette date, en effet, il passa au service des de La Marck, et après 1590 il est douteux que Henri IV l'eût autorisé à aller fortifier les villes d'une puissance ennemie et d'un duché qu'il voulait « rejoindre à la France ».

Ce qu'il avait appris donna à Errard le désir d'apprendre davantage et d'aller, comme il le dit avec une si heureuse énergie, « mendier ès pays estranges les sciences mathématiques et la fortification ». (Préface de la *Géometrie généralle.*) Il passa les Alpes. Nous n'en avons aucune preuve, mais sa façon d'écrire certains mots, comme

[1] Noel, *Notice sur Nicolas Marchal.* — [2] Un autre des ingénieurs de Lorraine est Jean L'Hoste, né à Nancy vers la fin de 1486, mort le 8 avril 1631. Savant professeur de droit et de mathématiques, il fut ingénieur, conseiller de guerre et intendant des fortifications sous Charles III. Chevrier nous apprend qu'il composa « *la pratique de la géométrie* contenant les moyens de mesurer et arpenter tous plans accessibles, etc, et l'*Epipolymétrie* ou art de mesurer toutes superficies.» De plus « il appliqua la géométrie à la construction de plusieurs machines utiles au commerce et aux fortifications. » Selon M. Michel, il succéda en 1618 à L'Estabili dans l'exécution des fortifications de la ville neuve de Nancy. Au contraire, M. V. de Saint-Mauris doute qu'il y ait travaillé. Enfin, M. Maxe-Werly, à la complaisante érudition duquel nous devons les notes qui précèdent, nous signale encore parmi ceux qui suivirent les traces d'Errard et qui furent employés aux fortifications de Nancy un un ingénieur barrois du nom d'Appier. Cet ingénieur fut le père de Jean Hanzelet ; nous aurons à reparler de ce dernier.

M. de Bullion ou M. de Buglion pour M. de Bouillon, l'emploi qu'il fait d'expressions purement italiennes comme « bastant à » pour « suffisant à », « de point en blanc » (*di punto in bianco*) au lieu de « but en blanc », etc., fournissent des présomptions fort raisonnables en faveur de notre opinion. En outre, comme on le verra plus loin, sa fortification, qu'elle s'applique aux ports de mer ou aux places de terre ferme, n'est que la fortification italienne : il est donc naturel de penser qu'Errard s'assimila en Italie les règles du tracé bastionné et qu'il en rapporta ses « instruments mathématiques mécaniques » après les avoir perfectionnés. Sa « mappemonde de nouvelle réduction » et son « art de navigation » nous feraient croire qu'il séjourna à Ferrare et à Venise, où l'on commençait à ouvrir de véritables cours publics sur la science nautique, la géographie, la fortification, les artifices et la fonte des canons, et où *quelli che facevano professione di fortificazione* [1] discutaient les règles de l'art militaire dans les Cercles et dans les Académies. Notre hypothèse est encore confirmée par la demande qu'en 1594, comme si elle avait voulu témoigner son admiration à son hôte d'autrefois, la Seigneurie de Venise lui fit d'un plan pour la construction de la forteresse de Palma[2].

A son retour, Errard, selon *l'advertissement des instruments mathématiques mécaniques,* reprit les travaux qui lui avaient mérité d'entrer à la cour de Lorraine [3].

En 1583, pour publier certains de ses ouvrages, il obtint une subvention relatée dans le « Compte du trésorier général de Lorraine pour l'année 1583 [4] ».

[1] Giac. de'Lanteri. — [2] *La Fortif. dém.*, etc. — [3] Beaupré, *Recherches sur l'imprimerie en Lorraine.* — [4] *Archives de la Meuse*, B, 1196., t. 361. — H. Lepage, *Inventaire sommaire*, etc.

« A Jean Errard, demeurant à Bar, la somme de deux cens francs, monnoie du pays, qu'il a pleu à son Altesse luy octroyer en don pour subvenir aux frais qu'il luy convient supporter à l'impression de certains livres qu'il prétend mectre en lumière : comme il appert par mandement donné à Bar le xij^e novembre mil cinq cens quatre vingtz trois. »

Soit que cette somme de deux cents francs eût été insuffisante pour couvrir les frais de gravure et d'impression du premier livre des *instruments*, soit qu'Errard, n'ayant pas vu faire à son ouvrage l'accueil favorable qu'il espérait, n'ait pas été « encouragé à poursuyvre les autres desseings encore demeurez imparfaicts », la seconde partie annoncée et *l'Art de la navigation* n'ont jamais vu le jour et sont probablement perdus à tout jamais. Errard ne publia que :

Le Premier livre des instruments mathématiques mécaniques, de J. Errard de Bar-le-Duc. A très-illustre prince Monseigneur le Duc de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldres, etc. Imprimé à Nancy par Jan Janson, imprimeur de son Altesse, MDLXXXIIII. Gr. in-4° de 44 feuillets [1].

Ce livre est devenu extrêmement rare. Nous n'avons pu nous en procurer un exemplaire. Nous sommes donc obligés de citer la description qui en a été donnée par M. Beaupré [2] :

« Les quatre premiers feuillets contiennent le titre ci-dessus, la dédicace au duc Charles III, un avis au lecteur, la déclaration des figures au nombre de 40. Les 39 suivants sont occupés par les planches, dont la première et

[1] Brunet, *Manuel du libraire*, 1861.— *Cf.* V. de Saint-Mauris, *Etudes sur la Lorraine*, T. I. Appendice. — [2] *Nouvelles recherches sur l'imprimerie en Lorraine* (1500-1700).

la deuxième réunies ; enfin un feuillet final porte probablement la suscription d'usage : Achevé d'imprimer à... le... par...

Dans l'avis au lecteur, Errard se donne comme l'inventeur des instruments et machines que son livre met en lumière.

« Toutefois, j'advoue, dit-il, que ce que je tiens pour mien a peu (pu) par cy-devant estre faict ou inventé, comme il est possible et se faict ordinairement que deux personnes se rencontrent en mesme invention ; mais puisqu'il sort premier de ma boutique, je me l'attribueray à bon droict jusques à ce qu'un aultre en descouvre l'emprunt. »

« Les planches avec légendes en capitales romaines sont gravées à l'eau-forte, sans signature ni monogramme ou marque quelconque, et bien que quelques-unes soient historiées, il faudrait beaucoup de bonne volonté pour y reconnaître l'œuvre d'un artiste. On peut croire qu'Errard les a gravées lui-même[1]. Le tirage en est généralement défectueux. Entre autres machines plus ou moins ingénieuses qu'elles représentent dans leur application, on remarque la 28e qui est, dit l'auteur, une « nouvelle façon de presse plus compendieuse et aisée pour les communes, tant pour imprimer livres que pour estamper toutes figures taillées en léton ou cuyvre ».

Il ne faut pas prendre ici le mot estamper dans le sens de faire une empreinte sur cuivre à l'aide d'une matrice simple ou double. Estamper signifie ce que nous appelons maintenant imprimer en taille douce.

[1] Il est fâcheux que M. Beaupré n'ait songé ni à résumer plus complètement un livre si curieux ni à comparer avec les planches de la *fortification* celles des *instruments mathématiques*.

« La 28e planche, continue M. Beaupré, représente une longue et massive table carrée sur le marbre de laquelle reposent, dans un châssis, des formes d'impression et des planches de gravures. A l'extrémité de cette table, au lieu de la presse verticale en usage alors et depuis, un double cylindre horizontal. Vers l'autre bout un ouvrier typographe, chargé de donner l'encre, tient de chaque main un tampon, tandis qu'un second ouvrier se tient prêt à abattre la frisquette sur le tympan. Ces deux châssis, au lieu de faire face à l'instrument de pression, sont sur le côté. Tout le travail s'exécute à bras .»

On voit, par cette description, qu'Errard adapta la presse en taille douce à la typographie. Il aurait donc entrevu les perfectionnements apportés à l'impression par l'emploi du cylindre. Cette invention n'est pas au-dessous de ses inventions de mires et de balances[1] ni du canon de casemate[2].

[1] *Géométrie généralle et praticque d'icelle.* — [2] *La Fortification démonstrée et réduicte en art.*

II

Les de La Marck. Rivalités de Sedan et de Nancy. Psaume, évêque de Verdun. Révocation des édits de pacification. Le duc de Guise. « Guerre à toute reste ». Trêve. Campagne de la Loire. La France sauvée par Henri III. Déroute des Allemands. Mort du duc de Bouillon. Charlotte de la Marck. Siége de Jametz. Arrivée d'Errard à Jametz. Ses fortifications. Echecs des Lorrains. Niccolò da Forlì. Assauts repoussés. Trève. Combats. Famine. Reddition de la ville. Défense du château. Capitulation.

Avant 1588, Errard quitta le service de Lorraine. Quel fut le motif de cet abandon ? Fut-il appelé pour remplacer à la cour de Sedan Sillery et Aurelio di Pasino ? Se vit-il préférer des rivaux, ou, comme on l'a prétendu, se jeta-t-il dans Jametz, poussé qu'il fut par une autre cause, dont il nous faut dire ?

> τὰ δ' ἄλλα σιγῶ· βοῦς ἐπὶ γλώσσῃ μέγας
> βέβηκεν·..................................
> ὡς ἑκὼν ἐγὼ
> μαθοῦσιν αὐδῶ, κοὐ μαθοῦσι λήθομαι [1].

La part brillante que, comme ingénieur militaire, il prit au siége de Jametz, la façon à la fois prudente et hardie dont il défendit l'enceinte qui lui était confiée, nous font un devoir de nous appesantir, même après M. Buvignier, sur cet épisode de l'histoire lorraine.

Les de La Marck, ducs de Bouillon et princes de Sedan et Raucourt, offrent une rare suite d'hommes énergiques et audacieux.

Issus des comtes d'Altona, ils avaient pris leur nom du comté de La Marck sur la Lippe, en Westphalie.

[1] ΑΓΑΜΕΜΝΩΝ.

En 1440, Evrard de la Marck acheta à son beau-frère, Louis de Braquemont, le fief de Sedan et commença à faire bâtir un château sur le rocher qui dominait le village de Sedan[1]. Son successeur, Jean de la Marck, continua à fortifier le repaire du futur Sanglier des Ardennes. Guillaume de la Marck batailla vingt-cinq ans contre Charles le Téméraire, contre Louis de Bourbon qu'il finit par tuer et contre Maximilien d'Autriche qui ne trouva pas de repos avant de l'avoir fait décapiter.

Son fils aîné, Robert Ier, s'allia à la France et reçut de Charles VIII la propriété absolue de la seigneurie de Sedan. « C'estoit, dit Brantôme, un très vaillant et hardi homme, qui avoit pris devise certes fort bizarre et estrange : Si Dieu ne me veult ayder, le diable ne sçauroit manquer, et me rappelle ces vers de Virgile :

Flectere si nequeo Superos, Acheronta movebo ».

Les de La Marck servaient la France « tant de leurs places fortes que de leurs personnes ». Il n'y avait pas jusqu'à l'évêque de Liège, Evrard de La Marck, qui, au moins sous Louis XII, « ne feust toujours armé auprès de la personne du roy, là où il faisoit très bien son devoir[2]. »

Robert II, neveu de Guillaume et successeur de Robert Ier, soutint la France contre Maximilien d'Autriche, combattit en Italie sous Charles VIII et Louis XII et osa même, en pleine Diète, défier Charles-Quint ; il devint pourtant son allié, mais il finit par l'abandonner : revirements fréquents alors.

[1] Pregnon, *Histoire de Sedan.* — [2] *Mémoires du jeune adventureux.*

Ses fils, Fleuranges et Jametz, servirent la France avec un dévouement que rien ne put lasser. Fleuranges, après avoir reçu quarante-six blessures à Ravennes, fit les campagnes de Picardie, suivit François Ier en Italie, fut « le garde du Roi » à Marignan, y eut deux chevaux tués sous lui, et sans Baillard et de Saulcis, « sans point de fautes, l'adventureux estoyt demeuré ». Après vingt batailles, il termina sa carrière par la belle défense de Péronne.

Robert IV resta l'allié de la France pendant toutes les guerres de Henri II, et sans avoir l'énergie et les talents militaires de ses prédécesseurs, n'en faisait pas cependant mauvaise contenance devant l'ennemi. Henri Robert, qui lui succéda, embrassa ostensiblement le calvinisme à partir de 1560 et fit de Sedan « la petite Genève ». Les protestants de Reims et de Mézières s'y réfugièrent ; Calvin y fit un court séjour et Duplessis-Mornay, le pape des huguenots, y fut appelé. Echappé à la Saint-Barthélemy, grâce à Charles IX, Henri Robert alla, quoique réformé, au siège de La Rochelle commencé par le duc d'Anjou, depuis Henri III. A son retour, il mourut, laissant la régence à Françoise de Bourbon.

Depuis longtemps la Lorraine voyait avec dépit les faveurs dont ses voisins étaient comblés par les rois de France ; elle craignait la turbulence des princes de Bouillon, leur hardiesse et l'accroissement de leur influence.

La rivalité entre Sedan et Nancy éclata enfin. Toutefois, les ducs de Lorraine n'osant rompre ouvertement, poussaient l'évêque de Verdun, Psaume. Celui-ci, fort de l'appui à lui promis par les Guise, commença les hostilités : mal lui en prit.

De la « maison[1] de Jametz[2] » qui, « d'une fort belle et forte ville de guerre est deveneüe une bourgade champestre[3] », sortaient sans cesse des « factions ». De Schlandre, vieux routier huguenot, les commandait ; heureux de servir son maître et de venger les « brûlantes » persécutions dirigées par Psaume[4] contre la Religion, il ravageait l'évêché, coupait les bois, enlevait les troupeaux, et, le coup était sensible, percevait les redevances épiscopales.

Le malheureux Psaume se plaignait de ces « picorées » au pape, au roi, à l'empereur, aux Guise et aux ducs de Lorraine. Personne ne pouvait, ou ne voulait prêter l'oreille à ses doléances.

En 1574, Robert de La Mark qui « avait si bon cœur pour conserver le bien de ses ancêtres » étant mort, Nicolas Psaume, à qui le Balafré avait promis « arrivant quelque chose d'employer et le verd et le sec », crut venu le moment de se faire justice. Il fit envahir la prévôté de Mangiennes : le procureur général et les nouveaux justiciers allaient prêter serment : de Schlandre, prévenu, sortit de Jametz et les enleva. Psaume recourut au roi. Il

[1] *Mémoires de Nevers*. Le duc de Nevers donne ici à *maison* un sens fréquent chez les anciens auteurs : château, donjon, petite place forte ; nous en verrons encore des exemples.

[2] *Gemmacium*, *Gemmacum* ; chez les Italiens : *Iamesse* ou *Giammai*, ce qui est la traduction de Jamais, ainsi qu'on écrivait quelquefois Jametz. — [3] Bussy Rabutin, *Guerres de Belg.*, VII. — [4] Psaume est un de ceux qui allèrent au concile de Trente sans argent et sans latin et qui en revinrent sans latin et sans argent, comme dit Brantôme. Rarement on vit montrer contre les protestants un acharnement aussi furieux et aussi âpre. Le musée de Bar possède de cet évêque un admirable portrait. Dans cette tête pâle, maigre, sinistre, aux lèvres fines et cruelles, aux yeux petits, éraillés et comme rougis par la fumée du bûcher, Psaume revit tout entier avec son ascétisme et sa dureté d'Inquisiteur.

en reçut l'ordre « de cesser ses empeschements et entreprinses [1] ».

En 1583, Guillaume-Robert de la Marck, arrivé à sa majorité, « prit en mains les rênes du gouvernement [2]». Elève de La Noue et de Duplessis-Mornay, il était acquis à la Réforme.

Au commencement de l'année 1585, « M. le Cardinal de Bourbon se retira en sa maison de Gaillon d'où il partit pour Péronne, Guise et Reims où MM. les duc et cardinal de Guise l'allèrent trouver, et de toutes parts gens de guerre et nombre de noblesse, de sorte qu'en peu de temps, les armes se prirent de tous côtés ». Quelques mois plus tard, Guillaume-Robert, pour répondre aux provocations de ses ennemis, « vint à passer près de Stenay avec une troupe de calvinistes et fut du côté de Verdun pour se saisir de Toul, regardé comme un point important [3] », mais en réalité pour s'emparer de Verdun. Et en effet, le 28 avril 1585, le duc de Guise écrivait : « Je revins hier de Verdun, lequel j'ay fort heureusement pris et si à propos que, quand j'y entray avec 40 ou 50 chevaux, 400 huguenots, ramassez de Sedan et Jametz estoient de là la rivière, mandez du gouverneur pour les mettre dedans [4]. » C'était un avertissement pour Guillaume-Robert. Le duc de Guise, qui dominait à Paris, pressait maintenant la principauté de Sedan par la Champagne et par la Lorraine.

Sur ces entrefaites, Henri III, contraint, révoqua les anciens édits de pacification. Au mois de juillet 1585, « ayant été ordonné à tous les sujets du roi d'avoir à

[1] Lettre de Henri III, 18 avril 1575. — [2] Buvignier, *Jametz et ses seigneurs*. — [3] *Histoire manuscrite de Stenay* (Bibliothèque de Bar-le-Duc). — [4] *Mémoires de Nevers*.

aller à la messe ou de sortir du royaume, dans six mois et en dernier lieu sous quinze jours[1] », Sedan et Jametz servirent de refuge aux réformés de Champagne, Picardie, Lorraine et Ile de France, ou, selon l'expression de Bussy-Rabutin, à tous les bannis et essorillés de France.

Jametz, qu'en 1520 Fleuranges[2] disait « une des plus belles places et des meilleures qu'on ne trouve pas », et qui avait supporté autrefois le siège du comte de Nassau, n'était en 1585, malgré les travaux de 1572, « encore bien close et fossoyée ». Guillaume-Robert se hâta de la mettre en état de défense et confirma dans son commandement Robert de Schlandre, fils de Jean de Schlandre. Il était temps. Le duc de Guise, après son échec sur Metz, « supplia le roy de lui permettre de faire la guerre aux terres du duc de Bouillon, mais Sa Majesté ne lui voulut octroyer ceste demande[3] ». Il espéra enfin, après la prise de Rocroy, avoir trouvé l'occasion qu'il cherchait depuis de longues années[4]. Le roi, qui voulait « ramener les choses plutôt à une douceur et tranquillité qu'à une aigreur », lui défendit de mouvoir la guerre contre le duc de Bouillon », « estans ceux de ceste maison de longtemps fidèles serviteurs de France[5] ».

« Cependant ceux de Jametz ne se pouvoient tenir en paix » et ne cessaient de venir ravager les terres de Charles de Vaudémont qui, en succédant à l'évêque Psaume, avait hérité de sa haine contre les protestants. Ils s'emparèrent d'un château des environs; Jean de Lenoncourt vint les y attaquer avec du canon, et après l'assaut,

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] *Mémoires du jeune Adventureux.* — [3] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [4] Palma Cayet, *Chron. nov.* — De Thou, *Hist. univ.* — [5] Bussy-Rabutin, *Guerres de Belg.*

fit pendre la garnison. Les courses des réformés servirent de prétexte au duc de Guise. Il se jeta sur Raucourt et Douzy qu'il saccagea, et « entreprit sur Jametz et Sedan ». C'est alors qu'il reçut ce que le *Journal de l'Estoile* appelle « sa grande cassade » et « y fit mal ses affaires [1] ». Le duc ayant voulut aller reconnaître deux forts près de Sedan, le prince de Bouillon ramassa quantité de noblesse, lui tomba sur les bras et l'obligea à une retraite précipitée. Le duc qui ne se sauva qu'avec peine, perdit son manteau dans cette affaire, ou, selon Mézeray, le fourreau de son épée [2].

En représailles, Robert de Schlandre reçut du duc de Bouillon l'ordre de « faire la guerre à toute reste » à ceux de Verdun. Pendant quatre mois, ce ne furent que « picorées », embuscades et surprises. Les voleries et injures des hérétiques de Jametz effrayèrent Charles de Vaudémont. Elles furent telles qu'elles obligèrent Verdun à avoir recours au roi, et que dans leurs plaintes de 1587, un des principaux griefs mis en avant par les chefs de la Ligue contre Henri III, sont « les sacrilèges et abominations exécrables » qu'il avait laissé commettre par « ceux de Jametz, au très-saint sacrement de l'autel, les embrasements des églises, les massacrements des prêtres, les courses et les pilleries des huguenots [3] ». Malgré les secours envoyés par Charles III de Lorraine, de Schlandre continua ses ravages ; avec un renfort venu de Sedan, il battit la cavalerie lorraine ; il éventa une conjuration qui devait livrer Jametz au duc de Guise, et malgré quelques échecs et l'affaiblissement de ses forces, ne

[1] *Satyre Menippée.* — [2] De Thou. — Mézerai. — *Satyre Menippée.* — *Mémoires de la Ligue.* — *Journal de l'Lestoile.* — Palma Cayet. — Buvignier. — [3] *Mémoires de Nevers.*

put être entamé [1]. Catherine de Médicis fit signer une trêve qui fut prolongée dans la suite [2].

Bien que cette succession de petits combats fût peu importante, selon la remarque de Palma Cayet [3], elle ne laissait d'être inquiétante pour Henri III : d'un côté, parce qu'elle immobilisait « par deçà » des forces qui eussent été nécessaires au-delà de la Loire; d'un autre côté, parce que de « grands remûments » se faisaient en Allemagne.

En effet, « pour combler le boisseau des misères de la France », la guerre allait changer de théâtre. Les adversaires se retrouvèrent face à face. Aussitôt la trêve conclue, le duc de Bouillon alla, suivi de 1200 à 1500 de ses partisans, se faire le conducteur d'une armée de 30.000 Allemands, auxquels se joignirent 5000 Français protestants, venus par la Savoie [4]. Cette armée était commandée par le baron d'Hône (d'Otnaw, de Dona, de Dône). « Elle s'avança du côté de la rivière de Loire, avec certaine assurance de la passer pour s'en aller en Poitou et en Saintonge, et s'y rafraîchir par le moyen de plusieurs villes, que les huguenots et le roi de Navarre tenaient audit pays, et recevoir commodité de vivres et d'argent [5] .»

Le moment était critique. Henri III par sa « prévoyance sauva la France du péril imminent où elle était pour lors [6] ». Ses armes ne furent pas d'abord heureuses. Joyeuse « son ancien mignon » [7], chargé de barrer le passage de la Loire au Roi de Navarre qui s'avançait

1 Palma Cayet. — De Thou. — Buvignier. — 2 Palma Cayet, *Chron. nov.* — 3 *Chron. nov.* Introd., — 4 *Mémoires de Nevers.* — 5 *Mémoires de Nevers.* — 6 *Mémoires de Cheverny.* — 7 Palma Cayet, *Chr. nov.*

au devant des Allemands, fut battu et tué à Coutras où d'Aubigné nous dit avoir eu l'honneur de marquer le champ de bataille [1].

Après cette victoire, Henri de Navarre voulut « marcher droit au corps de son armée estrangère » ; c'était l'avis de Sully. Condé, Soissons, Turenne, La Trémouille, Montgomery, La Rochefoucauld traversèrent ce dessein [2].

Au lieu de faire la guerre au duc de Lorraine comme le voulait le Prince de Sedan et comme s'y attendait Henri III, d'Hône s'enfonça en France pour faire sa jonction avec les huguenots. Le duc de Guise, malgré les ordres reçus, n'essaya pas de l'arrêter dans sa marche. Il se contenta de brûler les moulins et d'abattre les fours dans le Barrois et le Joinvillois, engagea quelques escarmouches où il n'eut pas toujours l'avantage, suivit l'ennemi sans jamais l'attaquer à fond, lui laissa prendre quinze lieues d'avance et à partir de Joigny, s'arrêta. Il comptait que les Allemands surprendraient l'armée royale et « qu'ils mettraient à bas Henri III par une défaite ». Son calcul fut trompé.

L'ancien vainqueur de Jarnac et de Montcontour, « sans espargner sa propre personne », se fortifia derrière la Loire, pouvut à la défense de la Charité, fit couper tous les gués, battit « les reîtres qui avaient gagné le fleuve avec peu de pertes et sans être beaucoup affaiblis comme chacun sçait » [3] leur prit du canon, « les força de couler le long de l'eau, et eschantillonna chaque jour de quelque lopin ce pesant corps disetteux de vivres, ressemblant à un grand vaisseau dans le sein des ondes courroucées [4] ».

Les Suisses ne s'attendaient pas à se voir « si bien

[1] *Mémoires d'Agr. d'Aubigné.* — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] *Mém. de Nevers.* — [4] Sully, *Œc. roy.*

étrillés[1] ». Désespérant de « voir la couleur de l'argent du roi de Navarre », « trouvant lourd le fer de Henri III, ils voulurent essayer de son or » et consentirent, grâce à Ludovic de Gonzague (duc de Nevers), à se séparer des confédérés.

Le coup était habile et valait plusieurs victoires. L'armée allemande se trouvait réduite de plus de moitié.

Alors le duc de Guise, à qui il semblait que ces succès du roi fissent perdre de son prestige, se décida à agir. Il n'avait pu « empescher les Allemands de se passer, il se donna la gloire de leur déroute[2] ». Il les suivit pas à pas, les harcela, leur « dressa belles entreprises et aussi subtiles qu'il se peut imaginer », les battit à Vimory, leur prit deux chameaux, les timbales de d'Hône, quelque bagage et les défit à Auneau[3].

Attaqués en flanc, barrés en tête, circuis par plusieurs armées, poursuivis par les paysans qui coupaient la gorge aux malades, aux blessés et aux traînards, après une lamentable retraite, les débris des Allemands passèrent en Suisse[4].

Par cette campagne dont « M. le duc de Guise se voulut attribuer la gloire », Henri III, « les gens d'honneur et d'esprit l'ont toujours recogneu »[5], venait de sauver la France.

Peu après, le duc de Bouillon qui « avait rendu la cornette blanche, rendit l'âme » (11 janvier 1588). Il mourut de fatigue et de chagrin. Il avait choisi pour légataire universelle Charlotte de la Marck sa sœur, à condition

1 *Mém. de Nevers.* — 2 *Satyre Menippée.* — 3 Palma Cayet, *Chron. nov.* — 4 *Mém. de Saulx-Tavannes.* — *Mém. de Nevers.* — *Mém. de Cheverny.* — Palma Cayet, *Chron. nov.*, Introd. — 5 Palma Cayet, *Chr. nov.*

qu'elle maintiendrait dans ses États le culte réformé. Au cas qu'elle mourût sans enfants, il lui substituait François de Bourbon, duc de Montpensier ou le prince de Dombes son fils; à leur défaut, Henri de Navarre et ses descendants. Charlotte n'ayant que treize ans, il lui avait donné pour tuteur et gouverneur de ses terres souveraines, François de la Noue [1], La Noue Bras de fer, le Bayard huguenot.

« Plusieurs pensoient que les princes de la Maison de Lorraine ne voudroient pas faire la guerre à cette pupille, mais il en advint au contraire [2]. »

Le duc de Lorraine, sollicité par le duc de Guise, n'eut pas plus tôt appris la nouvelle de la mort du duc de Bouillon qu'il se mit en état de commencer les hostilités. Henri III lui fit signifier qu'il prenait sous séquestre l'héritage de Charlotte de la Marck ; c'était lui défendre de rien tenter contre les Terres-Souveraines. Le duc de Lorraine ne tint pas compte de cette défense que le roi, aux prises avec mille difficultés et sous peine de paraître un fauteur des hérétiques, ne pouvait faire respecter. Il se prétendait en droit d'attaquer la principauté, parce que Jametz étant fief relevant de Nancy, le Prince de Sedan, son vassal, avait commis acte de félonie en ordonnant à de Schlandre de faire des courses sur le territoire de Verdun [3] et en conduisant l'armée allemande à travers la Lorraine.

« Au mois de janvier (le 16), la guerre (résolue dès 1586 en la Chambre) se commença [4] ». Une bande espagnole

[1] De Thou, *Hist. univ.* — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] *Manuscrit* Godfroid. — [4] Palma Cayet, *Chron. nov.* — *Cf.* De Thou, *Hist. univ.* Il semblerait, d'après le récit de De Thou, que Jametz fût déjà assiégé avant la mort du duc de Bouillon à Genève.

canonna Jametz pendant deux jours et fut remplacée par les troupes de Charles III.

Ces troupes étaient commandées par le baron d'Haussonville avec Jean de Lenoncourt, bailli de Saint-Mihiel, pour adjoint. Au rapport de Palma Cayet, elles comptaient trois mille hommes de pied et huit cents chevaux ; selon de Thou, trois mille lansquenets, deux mille hommes de troupes françaises, espagnoles et italiennes, et sept compagnies de cavalerie albanaise (estradiots). Elles furent cantonnées à Louppy, Remoiville et aux environs. Le 19 janvier, « par le moïen d'une bonne maison quarrée [1] », elles commencèrent par s'emparer « d'un moulin à vent bâti de pierres de taille et très fort, qui n'était pas éloigné de la place et qui incommoda beaucoup les protestants pendant tout ce siège [2] ».

De son côté, le duc de Guise fit investir Sedan et prendre position à son armée entre Sedan et Jametz : il empêchait ainsi toute diversion et fermait le passage aux secours.

Cependant « le baron d'Haussonville tenant Jametz assiégé, somme le sieur de Schlandre de rendre la place au duc de Lorraine et fait offre qu'il ne serait rien changé ni en la religion ni en la police : mais il eut pour réponse qu'il avoit affaire à des gens d'honneur qui ne sortiroient de ceste place avec des paroles [3] ». D'Haussonville voulut emporter la ville. Ses colonnes étaient trop peu fortes et il avait perdu un temps que de Schlandre avait su mettre à profit pour ses dispositions de combat. La triple attaque des Lorrains fut repoussée.

En attendant des renforts, d'Haussonville bloqua

1 *Histoire manuscrite de Stenay* (Bibliothèque de Bar-le-Duc). — 2 De Thou, *Hist. univ.* — 3 Palma Cayet, *Chron. nov.*

Jametz, mais sans faire creuser ni contrevallation ni circonvallation. L'investissement était si peu effectif que quelques compagnies de gens de pied, venues de Sedan sous le commandement du capitaine Balay [1], purent pénétrer à Jametz et augmenter ainsi le nombre, les ressources et l'espoir des assiégés. Ces compagnies amenaient avec elles un ingénieur fameux [2], Jean Errard, de Bar-le-Duc.

La fortification de la ville proprement dite n'était composée que de longues courtines en briques [3], sans flanquement, mais « fosselées ». Pourtant Robert de la Marck y avait commencé trois bastions [4] A l'une des extrémités était bâti le château de forme rectangulaire, défendu par un fossé et flanqué de tours. La basse-cour, au milieu de laquelle il était situé, figurait un quadrilatère irrégulier, ayant une tour à chaque angle. Sa plus grande largeur ne dépassait pas 180 mètres, l'espace compris entre le rempart de la basse-cour et la muraille du donjon n'était guère que de 10 mètres. Cette fortification pouvait tenir quand on prenait les villes « à coups de naveaux et d'arcs à jallets » comme dit Nevers ; elle ne pouvait guère résister à l'artillerie. Soit qu'Errard eût reçu pleins pouvoirs de Charlotte de la Marck, soit qu'il ait su prendre influence sur le gouverneur, dès son arrivée, sans « se soucier de la forme ronde, car il n'est pas toujours besoin d'observer exactement et à la rigueur toutes les règles.... principalement sur le point d'une guerre nouvelle [5] » ; il ordonna de raser jusqu'à la hauteur du rempart les tours qui devinrent des bastions ou des boulevarts. « Il fit murer toutes les

1 De Thou, *Hist. univ.* — 2 De Thou, *Op. cit.* — 3 Pierson et Loiseau, *Géographie de la Meuse.* — 4 De Thou, *Hist. univ.* — *La Fortification démonstrée*, etc.

portes, n'en conservant qu'une, celle qui donnait sur la ville. Cette porte était défendue par une espèce de demi-lune, placée à sa gauche, appelée boulevard de la Porte. A la droite de cette porte était le bastion de la Cloche ; à l'autre extrémité, sur la même face, était le boulevard du Robin. Du côté de Bréhéville, comme du côté de Marville, une simple courtine reliait ces ouvrages aux fortifications qui regardaient Damvillers. De ce côté, la courtine brisée par le milieu, se terminait à gauche par le boulevard du Brutz, à droite par le bastion de la Grille [1] ».

Pour l'heure, le château n'était pas menacé. Le « bourg » seul était attaqué par les Lorrains qui, placés entre Jametz et Sedan, formaient un demi-cercle dont la droite était à Louppy et la gauche du côté de Marville. Errard, pour flanquer les courtines de l'enceinte, fit achever les trois bastions commencés autrefois par Robert de la Marck (mais sans construire des retranchements extérieurs, comme l'affirme à tort M. Buvignier), « chascun d'eux avecq un artifice qui rendoit l'accès fort fascheux et difficile; et outre cela on y mit certaines barriques de camp dont l'invention estoit de feu messire Robert de la Marck avec espérance d'y accommoder plusieurs feus artificiels quand il en seroit de besoing. » Une tranchée fut creusée près du bastion de la Grille pour amener les eaux de la Loison au pied des remparts de la ville et dans les fossés du Château [2].

En cas de retraite « pour gaigner le temps, tirer en longueur et défendre le terrain pied à pied [3] », Errard

1 Buvignier, *Jametz et ses seigneurs*. — 2 Buvignier, *Jametz et ses seigneurs*. — *Histoire de Sedan*. — 3 *La Fortification démonstrée*, etc.

« fit tirer deux tranchées en dedans : la première qui renfermait près de dix arpents, proche du chasteau, et la seconde qui coupoit la ville en deux parties près la Halle [1] ». Ce fossé, dont les terres relevées couvraient les défenseurs de la place, devait présenter un nouvel obstacle aux assiégeants [2].

Grâce à ces mesures, Jametz, d'après la proportion établie par Errard dans son traité, entre les forces de l'assaillant et les forces de l'assailli, ne pouvait être emporté que par une dizaine de mille hommes. La garnison était peu nombreuse, mais elle était aguerrie et décidée à se défendre jusqu'au bout. Le souvenir du siège soutenu en 1520 contre le comte de Nassau et l'enthousiasme religieux la soutenaient.

Inde ruendi
In ferrum mens prona viris, animœ que capaces
Mortis [3].

Son infériorité numérique était compensée par la

[1] De Thou, *Hist. univ.* — [2] Buvignier, *Jametz et ses seigneurs*. Suivant la doctrine de Machiavel (*Dell' arte della guerra, VII*), les ingénieurs Italiens défendaient de faire une seconde enceinte dans une place assiégée, autrement qu'au fort de l'action. « Les doubles défenses, lorsqu'elles sont construites longtemps à l'avance et non sous le feu ennemi, sont plus nuisibles qu'utiles : elles font que l'assailli combat avec irrésolution et quitte sa première ligne de défense pour se retirer derrière la deuxième. » Sardi, en faveur de cette opinion, cite l'exemple de Jérusalem (*De bello Judaico*, 6-7) et de Carthage (*De bello Punico*, I). Il aurait pu citer Rome. Quand, en 1527, Renzo da Ceri, qui voulait fortifier l'enceinte extérieure, fut obligé par le pape Clément VII de construire un rempart au milieu du Vatican, il fut l'objet de la risée de ses officiers et des ennemis. (J. Buonaparte, *Il sacco di Roma*). Ce qu'il avait prévu arriva : à la vue des Espagnols, ses troupes s'enfuirent et allèrent se réfugier « dans les lieux sûrs et plus forts ». En cette affaire, Renzo perdit injustement une réputation qu'il avait acquise à force de courage et d'habileté et qu'il ne put regagner au service de la France par des prodiges d'audace et de sang-froid. (*Cf.* L. Guiceiardini, *Il sacco di Roma*). — [3] Lucain.

vigueur, l'activité et la vigilance du gouverneur, dont le rôle est si important que le sort d'une ville en dépend [1]. Robert de Schlandre était un homme d'un courage éprouvé : il excellait aux coups de main. Il avait pour lieutenant son frère Vuyde-Bourse. Errard avait la charge de l'artillerie et de la fortification ; et, « les fonctions d'ingénieur étant très périlleuses, il ne faut pas douter qu'il n'eût l'honneur, comme dit Mallet, d'être appelé dans le Conseil du gouverneur et de recevoir l'ordre de lui ou du lieutenant-général de jour ».

Au contraire, l'armée lorraine était formée de troupes de diverses nations [2] (Lorrains, Français, Espagnols, Italiens et Albanais), sans cesse en querelles et en « factions » entr'elles ; la plupart du temps elles songeaient moins à combattre qu'à piller le plat pays. Aussi bien « les mercenaires sont inutiles et dangereux. Qui fonde sur eux un Etat ne sera jamais solide ni tranquille ; car ils sont désunis, ambitieux et sans discipline, infidèles, vaillants contre les amis, lâches contre les ennemis. Ils n'ont ni crainte de Dieu ni foi aux hommes ; la ruine se diffère autant que se diffère l'assaut. Dans la paix, on est dépouillé par eux ; en guerre par les ennemis [3]. »

Il eût fallu à cette armée un chef énergique. Le commandement était mou, incertain, irrégulier et intermittent. D'Haussonville, brave soldat, eût brillamment poussé une charge ; il ne connaissait rien à la guerre des

1 Frédéric II, *Œuvres*. — 2 Pour avoir moins à craindre les révoltes, on cherchait alors à former une armée avec des troupes de nations différentes dont on excitait le point d'honneur surtout au moment de l'assaut. (V. Ant. Lupicini, *Discorsi militari.)* — 3 Machiavelli, *Il Principe*. — *Cf.* A. Boinette, *Histoire du Portugal*. — Xénophon soutient l'opinion contraire, mais outre que les temps étaient changés, il est dans la question un peu comme M. Josse de Molière.

sièges. Pourtant, il avait su choisir une bonne position en s'établissant, comme il a été dit, au moulin à vent, du côté de Rémoiville. Ce poste était la clef de la ville, d'autant plus qu'Errard, en abaissant les tours au niveau du rempart, avait augmenté d'autant le « commandement ».

Dans une circonstance semblable, Michel-Ange s'était bien gardé de raser la tour de San-Miniato. Après l'avoir fortement matelassée avec des balles de coton et de laine, il avait fait hisser de l'artillerie sur la plate-forme d'où il plongeait sur l'armée de Charles-Quint [1].

Vers la fin de janvier, de Schlandre [2] essaya d'attacher le pétard au moulin à vent. Il fut repoussé avec perte ; il ne réussit pas mieux à ruiner le poste par batterie [3].

Vuyde-Bourse [4] ou Errard [5], ou « le sieur Schlandre » [6], entreprit de débarrasser de cette incommodité les assiégés par une de ces « nouveautés incogneues », dont la *Fortification démonstrée* recommande l'emploi au bon ingénieur. Un soldat intelligent fut choisi dans la garnison. Le 6 mars, « qui estoyt le premier dimanche de Caresme », il sortit de la place. Il était « déguisé en homme de village. Il portoit une hotte accommodée avec un gentil artifice. Il y avoit dedans icelle un sac dans lequel il y avoit vingt-deux livres de poudre avec un rouet bandé et si bien attaché et retenu avec une petite corde qu'on ne pouvoit tirer le sac sans le débander [7].

[1] Ant. Lupicini, *Dell' architettura milit.* ; *Aurelio Gotti, vita di Michel Angelo.* — [2] Errard, selon l'*Histoire de Sedan*. — [3] De Thou, *Hist. universelle.* — [4] Escoffier. — [5] *Journal de Pierre Vuarin :* Choses notables advenues en Lorraine, etc. — [6] *Mem. de la Ligue.* — [7] La fougade de Brignoles préparée pour faire sauter le duc d'Epernon, en 1596, était faite aussi avec un sac de poudre et un rouet d'arquebuse. (V. Palma, Cayet, *Chr. nov.)*

Dessus le sac, il y avoit des fruits, des œufs, des harengs, et semblables vivres de caresme[1] ». Cet artifice réussit, dit le grave de Thou, sans se douter qu'il fait un calembour. Arrivé aux lignes ennemies, le faux paysan est appréhendé au corps par les assiégeants. Il est mené au moulin à vent où était établi un corps de garde. On lui saisit sa hotte. Le paysan se plaint de se voir « enlever tout son vaillant »; menacé, il détala promptement sans que les Lorrains eussent seulement pensé à l'interroger sur les forces, les vivres et les munitions des assiégés. Comme il avait été prévu, les soldats, en vidant la hotte, firent jouer le déclic du rouet. « Le feu prend, le coup part. » Une terrible explosion se produit.

L'effet en fut si violent qu'il fit sauter tous les planchers de la tour, jeta à bas Cola Barro qui était en sentinelle, et brûla ou mit en pièces tout ce qu'il y avait de soldats dans ce poste. « Il y en eut fort peu qui eschappèrent. Le feu mesme se prit en leurs flasques et arquebuses[2]. »

Les troupes qui avaient leurs quartiers à Louppy et à Armoiville (Remoiville) accoururent au bruit, « mais elles eurent beau frapper à la porte du moulin et dire le mot du guet, comme tous ceux qui le gardoient estoient morts (bien endormis, disent les *Mémoires de la Ligue*), personne ne leur répondit. Enfin la porte fut enfoncée et on vit avec étonnement l'effet surprenant que cet artifice avait produit[3]. »

Une semblable *bourle* (c'est le mot du temps) fut encore jouée aux assiégeants, le 18 mars, par Vuyde-Bourse. Un poste de l'armée lorraine établi entre Jametz et le moulin d'Armoiville[4], gênait les travailleurs dans la réparation

[1] *Mémoires de la Ligue.* — [2] De Thou, *Hist. univ.; Mémoires de la Ligue.* — [3] De Thou, *Hist. univ.* — [4] *Mém. de la Ligue.*

des brèches faites à l'enceinte. Vuyde-Bourse remarqua que, selon l'habitude de toute armée, à la tombée de la nuit le poste avancé se repliait sur le camp, pour ne revenir prendre position qu'à l'aube. Il résolut de se débarrasser des importuns. Par son ordre une souche de bois fut creusée, puis brûlée par les deux bouts de façon à lui donner l'apparence d'une bûche à demi consumée; dans la cavité furent introduites trois ou quatre grenades « sans qu'il y parût au dehors », et « si bien accommodées que la pièce par les bouts ne sembloit rien sinon à un tison qui auroit esté longtemps auprès du feu ». Cette machine infernale fut portée de nuit dans l'âtre de la maison. Le lendemain matin, le premier soin des Lorrains, après qu'ils eurent repris possession du poste, fut d'allumer un de ces feux particuliers aux corps de garde. Entre sept heures et huit heures, la souche de bois éclata et « les grenades crevèrent avec telle impétuosité qu'il y en eut plusieurs qui ne s'estoient jamais chauffés si chèrement [1] ».

Cependant le siège traînait en longueur. Depuis le mois de janvier jusqu'au mois d'avril les huguenots et les catholiques « en une infinité de sorties et approches s'entremonstrèrent leur valeur [2] ».

La Cour de Nancy où on sommait le roi d'établir l'Inquisition et où on prenait « des résolutions féroces [3] », réunit la noblesse à Pont-à-Mousson. Il fut décidé de continuer la guerre [4] et de hâter les opérations contre Jametz [5]. On adjoignit au baron d'Haussonville, pour la direction des travaux, un Italien nommé Niccolò da Forlì

[1] *Mém. de la Ligue.* — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] *Mémoires de Nevers.* — [4] Bégin, *Histoire de Lorraine.* — [5] *Mémoires de la Ligue.*

ou da Furlì[1]. On a peu de détails sur cet ingénieur. On sait pourtant qu'il était fort bien fait de sa personne et qu'il portait une belle barbe noire, *quam maxime curabat*. Architecte, fondeur, tireur, cavalier, homme de pied, condottier, il était en quelque sorte universel[2]. Il était très taciturne, d'un courage stupide, très rageur, *iracundior*. Il aimait, d'après César, à répéter qu'il faut, à l'exemple des médecins, employer contre les assiégés plutôt la faim que le fer[3]. « Entr'autres belles et nobles qualités, il détestait les Tudesques jusqu'à pâmer à leur souvenir. En guerre, jamais il ne leur faisait quartier, en paix il n'en rencontrait pas un qu'il ne lui donnât quelque coup de bâton à sa fantaisie, et souventes fois de son pistolet (poignard) leur balafrait les joues en signe de dérision et de fervente haine[4]. »

[1] Le comté d'Imola et de Forlì, dont les munitions, poudres et boulets étaient très-réputés, a fourni beaucoup de soldats d'aventure. (V. Légation de Machiavel à Caterina Sforza, 1499, etc.) — [2] *Cronica di Appiano Biaggi, 1694.* — [3] *Le Miroir de guerre, réfléchissant les exploits des capitaines italiens.* La Haye, 1620. — [4] *Cronica di Appiano Biaggi.* Niccolo da Furlì aurait d'ailleurs pu revendiquer les surnoms de *Scirricus* ou de *Cedo alteram*, donnés par les soldats à ce centurion *quia fracta vite in tergo militis, alteram clara voce ac rursùs aliam poscebat* (Tacite, *Ann.* I, XXIV.) Jamais, en effet, Niccolò ne quittait sa canne : il aimait à en caresser, dans la tranchée, les épaules des « guastadours » paresseux. On pourrait encore dire avec Tacite : *Antiquam, duram que militiam revocabat, et eo immitior quia toleraverat.*

Dans les armées romaines où la discipline (au moins sous la République), était d'une sévérité excessive, les coups et les châtiment corporels étaient un des privilèges du commandement. Les centurions, pour insigne de leur grade, portaient de véritables gourdins faits avec des ceps de vigne (Tacite, Pline l'ancien, Juvénal). Le grand Marius en sentit plus d'un se casser sur sa nuque :

Quum lentus pigra muniret castra dolabra.

Chez les Grecs, au contraire, il était interdit aux chefs de

En même temps, de Courcelles amena devant Jametz douze pièces de grosse artillerie. Ce parc était alors plus que suffisant, mais de même que les lanternes de Falaise n'avaient pas de chandelles, les canons n'avaient pas de servants. On sait qu'à cette époque un bombardier était le *rara avis*. On disait d'eux :

Rari quippe boni : numero vix sunt totidem, quot
Thebarum portæ vel divitis ostia Nili.

On voit au siège d'Amiens, Henri IV considérer comme un désastre le départ de cinq canonniers faute d'être payés, et dans la campagne de Savoie, réclamer à cor et à cri quatre ou cinq bons pointeurs et douze bons canon-

frapper leurs subordonnés. Xénophon, dans l'*Anabase*, raconte que le Lacédémonien Cléarque, qui châtiait par système (καὶ γνώμῃ δ' ἐκολόλαζεν) et qui avait toujours la lance d'une main et le bâton de l'autre, (*Anab.* II, 3, 6), faillit être lapidé par une partie de l'armée pour avoir porté la main sur un soldat grec. (*Anab.* I, 5.) On sait que Xénophon lui-même, quand les stratèges rendirent compte de leur conduite, fut accusé d'avoir donné des coups à ses hommes, ἕνεκεν ἀταξίας. (*Anab.*, V, 8.)

Ces mœurs militaires, pratiquées en Allemagne, en Russie, même en Angleterre et dans l'ancienne France, sont abandonnées chez nous depuis la Révolution. Elles semblaient très naturelles autrefois.

En 1582, Antonio Lupicini, qui conseil au chef d'une armée d'être toujours affable *(maneroso)*, lui recommande « d'employer le bâton et la corde contre les guastadours rétifs. » *(Arch. milit.*, supplément.)

Soixante ans après le siège de Jametz, Lelio Brancaccio affirmait qu'il n'y a aucun déshonneur pour le soldat à être frappé par le bâton du sergent-major, « parce que, dit-il (et la raison n'est pas fort concluante). le bâton est dans les mains du sergent-major comme la *ginetta* dans les mains du capitaine ou la hallebarde dans les mains du sergent. Le bâton est nécessaire au sergent-major comme marque de son grade et pour indiquer, montrer et assigner à leurs hommes leur poste et les distances à observer. » Ces coups de canne plaisaient peu aux soldats, qui souvent se vengeaient, bien qu'ils fussent pendus à la moindre rébellion ; car, « le soldat mérite la mort qui seulement aura voulu toucher au bâton duquel son capitaine l'aurait voulu châtier ». (*Mémoires de Castelnau de la Mauvissière*, IV, 2.)

niers[1]. Malgré une forte solde et des privilèges, on n'en trouvait guère.

D'une part, le métier n'était pas sans danger. Sous Louis XI, comme nous l'avons dit ailleurs, le fondeur d'un canon qui lançait cinq cents livres de balles fut tué à la seconde épreuve. En 1460 Jacques II eut le même sort par un « esclaffement » de bombarde. Aussi était-il recommandé à ceux qui servaient les pièces de se retirer de quinze pas. Dans un traité de canonnerie de 1561, au chapitre des « conditions, mœurs et sciences que doibt avoir ung chascun au dict art de canonnage », il était recommandé : « Premier d'honorer Dieu et de craindre de l'offenser, plus qu'aucun homme de guerre; car toutes les fois qui (*sic*) tire d'une bombarde, canon ou aultre baston de canonnerie.... la grand'force et vertu de la poudre font aulcunes foys rompre le baston duquel il est tiré... et supposé que le baston de canonnerie ne rompe, toutes fois est-il en danger d'estre brûlé de la pouldre, s'il n'est bien avisé et discret pour s'en sauver et garder. »

Ant. Lupicini raconte qu'à la première guerre de Sienne, Alessandro Vitelli amena grande quantité de canons pour battre Monticchiello. A la cinquième salve, six éclatèrent. (*Disc. milit.* à la suite de l'*Arch. milit.*)

Le danger était encore plus grand quand on « exécutait » les pierriers ou les mousquets *a braga*, se chargeant par la culasse. La fermeture était si peu juste qu'on était obligé de placer devant le *mascolo* une semelle de soulier[2]. Dans des expériences de « feux artificiés » faites au château Saint-Ange et à Venise, la bombe éclata

[1] Sully, *Œc. roy. Lettres missives de Henri IV.* — [2] Colombina, *Esame del bombardiere ;* Le baron de Sciaban.

dans la pièce. Plusieurs hommes furent tués du coup[1].

D'autre part, à ces dangers et à ceux de la contre-batterie s'ajoutait le manque d'instruction technique[2].

Les Lorrains durent donc recruter des canonniers et leur apprendre le maniement des pièces ; encore le service, déjà si long qu'une pièce ne tirait pas quatre-vingts coups par jour, ne fut-il jamais fait avec la sûreté et la rapidité nécessaires. « Or, faut noter, disait plus tard Errard, que mil coups tirez promptement avec dix canons, font plus de ruyne que quinze cens tirez avec cinq canons, et qu'un coup tiré à propos et selon l'art en vaut dix tirez à la volée. »

L'inhabileté des assiégeants laissait aux assiégés tout le temps de réparer leurs brèches et d'assaillis, leur permettait de devenir souvent assaillants. M. Buvignier a bien remarqué que c'est là, avec l'entêtement de d'Haussonville à ne pas vouloir écouter son ingénieur, une des causes qui prolongèrent le siège.

Da Forlì arriva à la fin de mars ; le 8 avril, ses canons étaient en batterie près du moulin à vent ; le 9, il ouvrit le feu à 100 mètres environ et commença les approches ; le 14, les tranchées débouchaient sur la contrescarpe ; l'artillerie approchée du rempart commença le « tir de ruyne ». Douze cents coups[3] furent tirés. Le 16, trois

[1] Lupicini, *Architettura militare* et *Discorsi militari sopra l'espugnazione di alcuni siti.* — [2] Ce défaut était général. On voit les différents Etats d'Italie et particulièrement Venise chercher à répandre partout les connaissances nécessaires au bombardier de terre et de mer. De là, les traités de L. Brancaccio, de G. Basta, de Fr. Valdès, de Paolo Gallucci, de G.-B. Colombina, d'Enea Cervellino, du baron de Sciaban, d'Alessandro Chincherni, de P. Sardi, etc. C'est pour répandre cette instruction qu'Errard devait écrire un traité d'artillerie. — [3] Deux cents seulement d'après De Thou. *Hist. univ.*

brèches furent ouvertes dans les trois bastions de la ville. Elles furent reconnues par da Forlì et par d'Haussonville [1] : ce dernier les jugea praticables. L'ingénieur, « sçachant en combien de sortes et artifices se peult raccoustrer et réparer une bresche et les moïens et ruses que l'ennemy peult inventer pour y attraper l'assaillant et se fortifier en dedans [2] », demanda à retarder l'assaut. Il voulait (ainsi que l'ordonne Sardi, Tr. 1, lib. III) battre les flancs et les retirades « en telle sorte que la bresche fut couronnée, sans que l'assiégé tirât un coup d'harquebuze ou menât un coup de pique ». Il demandait un jour. *Ingrata quæ tuta,* dit Tacite. D'Haussonville, *periculi quam moræ patientior*, pour faire dire la messe dans Jametz le jour de Pâques, repoussa la proposition de l'ingénieur.

Le samedi soir, *tra di e notte* [3], l'infanterie se mit en mouvement sur trois colonnes. Elle atteignit la crête du rempart ; elle fut rejetée dans le fossé. *Quod si repellatur prima congressio, statim clausis crescit audacia et jam non terrore sed viribus et arte confligitur* [4]. Elle remonta à l'assaut des brèches et à l'escalade des murs et de la tour du Chat ; obligée de reculer, elle fit un dernier effort. Déjà maîtresse du parapet, elle criait : « Ville gagnée, à sac, à sac ! » lorsque, « de la retirade du Hasard, garnie de diverses bonnes drogues pour festoyer » les assaillants, de Schlandre démasqua deux pièces chargées « de cartouches faictes de fer blanc où y avoit en chacune quarante ou cinquante balles d'arquebuzes à croc [5] » et

[1] Selon De Thou (*Hist. univ.*), elles furent mal reconnues. — [2] Bussy Rabutin, *Guerres de Belgique*. — [3] *Cronica di Appiano Biaggi*. — [4] *Vég.*, 4, 12. — [5] On voit que les boîtes à mitraille et les *shrapnels* n'étaient pas inconnus au XVIe siècle. Ces projectiles portaient les noms de *coëffes, scoffions*, *chapeaux*,

« de telle marchandise » plus que les Lorrains n'auraient voulu. Les ravages de cette mitraille tirée presqu'à bout portant furent terribles. De « belles rues » étaient ouvertes dans les colonnes d'assaut. D'Haussonville dut faire sonner la retraite [1].

Les Italiens avaient surtout souffert; parmi leurs blessés, ils comptaient Angelo Maria Crespi, Geronimo Bonzolato de Vicence et le florentin Michele Rambotti, un des batteurs d'estrade distingués de cette époque; parmi les morts, Ignazio Rinaldi, Giov. Leoni, et bien d'autres. Dès le début de l'action, da Forlì avait été gravement blessé d'un coup de pique, ce qui prouverait qu'après avoir désapprouvé l'assaut, il y prit part [2].

Il fallut que le lendemain d'Haussonville, pour enlever et enterrer ses morts [3], au lieu appelé depuis le cimetière des Lorrains, demandât une trêve de trois jours employée par de Schlandre à réparer ses murailles [4]. Les troupes lorraines étaient découragées, car « la constance des assiégés désespère souvent et effraye les assiégeants [5] ». De plus, leur effectif était diminué. D'Haussonville dut serrer de moins près la ville; le 18 avril, il reporta ses lignes en arrière et ramena son artillerie à Louppy. En attendant des renforts, il se maintint sur la défensive, envoyant seulement sa cavalerie escarmoucher autour de Jametz.

tonnelets, et se chargeaient de pierres, de ferrailles, de clous et de balles de plomb de trois à quatre onces. (V. pour les *scuffie,* les *lanterne,* les *tonnelletti,* etc., Sardi *(Traité d'artillerie, couronne impériale d'arch. milit., le chef canonnier)*, Colombina, le baron de Sciaban et les contemporains.

[1] De Thou, *Hist. univ.*, *Mémoires de la Ligue.* — Buvignier. — *Cron.* d'App. Biaggi. — [2] *Cron.* d'A. Biaggi; *Speculum belli.* — [3] Ils furent au nombre de deux cents (De Thou, *Hist. univ.*) — [4] *Mémoires de la Ligue.* — De Thou. — Palma Cayet. — Buvignier. — [5] N. Machiavelli, *Arte della guerra.*

Renforcé d'une centaine d'arquebusiers, appuyé de petites pièces de campagne, de Schlandre, tant pour faire provision de vivres que par hardiesse naturelle, sortit de la ville laissée à Vuyde-Bourse et à Errard, traversa les lignes Lorraines, « arriva dans la prairie de Stenay, enleva trois cents bêtes à corne [1] » et ramena sa prise à Jametz, sans être inquiété par la cavalerie albanaise. En même temps, il faisait demander du secours à La Noue et à Casimir, Prince Palatin.

Le 1er juillet, dix-sept cents lansquenets et la cavalerie de de Rosnes, qui venait de ravager les environs de Sedan, en tout trois mille hommes [2], vinrent se joindre à l'armée Lorraine.

« Peu de jours après (9 juillet), un pourparler fut accordé entre le sieur d'Haussonville et de Schlandre. « En ce pourparler d'Haussonville dit qu'un mariage ou une honneste récompense leur pourroit donner la paix. De Schlandre lui répondit que le dégât qu'on avoit fait ne se pouvoit récompenser et que la diversité de religion empêcheroit le mariage. Après plusieurs discours, il fut arresté entre eux que de Schlandre advertiroit M. de Montpensier et d'Haussonville le duc de Lorraine, affin d'adviser s'il se pourroit pacifier. En se disant adieu, le sieur d'Haussonville dit : Monsieur de Schlandre, il vaut mieux, comme dit le proverbe, laisser son enfant morveux que lui arracher le nez. Mais le sieur baron de Schlandre lui répondit : Monsieur, un bon joueur ne se retire jamais sur sa perte. Puis il adjousta : Quand le vin est tiré, il le faut boire [3] ». Cette réponse que l'on prête

[1] *Histoire manuscrite de Stenay* (Bibliothèque de Bar). — [2] De Thou, *Hist. univ.* Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] Palma Cayet, *Chron. nov.*

au grand Roi, prouve que de Schlandre considérait la ville comme perdue et qu'il voulait gagner du temps, jusqu'à ce que les protestants d'Allemagne lui eussent amené les secours promis.

Cependant Jametz semblait défier les efforts des Lorrains. Malgré ses blessures, da Forlì, appuyé sur sa fameuse canne, se traîna dans les tranchées et constata avec colère que presque tous ses pionniers s'étaient esquivés. D'Haussonville chercha une victoire dans la trahison. Il avait profité des conférences pour nouer des intelligences avec un officier de de Schlandre. Cet officier devait livrer une porte. « Les intelligences se trouvèrent doubles ». Les Lorrains, dans la nuit du 29, se présentèrent devant un des bastions de la ville, et descendirent dans le fossé. « Les assiégés, dit de Thou, se découvrirent trop tôt en lançant sur eux des feux d'artifices qu'ils tenoient tous prêts pour cette exécution ». Ils ne tuèrent que quarante hommes, parmi lesquels « le capitaine Gargas qui avait servi le duc de Guise dans l'entreprise qu'il avait faite sur Verdun trois ans auparavant ». En outre, d'Haussonville perdit dans cette affaire six mille écus d'or (et non quatre mille comme le dit M. Buvignier), premier acompte sur les vingt mille écus promis [1].

« Cet argent servit bien aux assiégés [2] ». En effet ceux-ci en manquaient et pour en tenir lieu, de Schlandre dut faire frapper une monnaie obsidionale en cuivre et en étain, avec promesse qu'à la fin de la guerre, cette monnaie serait échangée contre des pièces de meilleur aloi [3].

Le musée de Bar-le-Duc possède de ces jetons qui

[1] De Thou, *Hist. univ.* — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] *Manuscrit Godfroid.*

portent les armes des de la Marck, la couronne ducale et l'inscription : Jametz assiégée 1588[1].

La ville continuait à se ressentir des privations, du travail et des veilles. « Tout y étoit ruine, lamentation et désolation. » La terrible dyssenterie, le fléau des armées, la cacquesangue, comme on l'appelait alors (*cacasangue*), s'était déclarée dans la garnison épuisée.

L'armée assiégeante, augmentée par le renfort qu'elle avait reçu le 1er juillet, comptait neuf mille hommes, — lansquenets, infanterie lorraine, arquebusiers à cheval — les dragons modernes[2], compagnies d'Estradiots, sous les ordres de Ranesi, compagnies de piquiers italiens, troupes spéciales aux assauts, commandées par le napolitain Ferrante Cavalchino, Pietro Draginna et Manesi le *Boulongnois* (de Bologne), etc.

N'ayant pu réussir par ruse, d'Haussonville, déjà malade, donna pleins pouvoirs à da Forlì. Dès lors, celui-ci renonça à enserrer la ville par un faible cordon de troupes, fit bâtir neuf fortins qui, armés de canons, offraient à la fois plus de sécurité contre les attaques de Jametz et contre les attaques des Sedanais. Ils furent, dit M. Buvignier, reliés entre eux par des lignes de circonvallation à tranchées profondes. La suite ne tarda pas à prouver l'opportunité de cette mesure, car, dans cette

[1] Surtout à cette époque où les troupes étaient mercenaires, l'argent était nécessaire dans une ville investie. On verra plus loin le maréchal de Balagny imiter l'exemple de de Schlandre. (V. dans Guichardin le stratagème employé par Antoine de Lève pour faire parvenir un secours d'argent à Pavie assiégé par François Ier.) — [2] « On les nomma d'abord arquebusiers à cheval, mais on leur avait déjà donné le nom de dragons en 1585. Ces arquebusiers à cheval avaient succédé aux anciens argoulets dont on leur donnait encore quelquefois le nom. » *Satyre Ménippée*. — « Arquebusiers à cheval, que l'on nommait en ce temps-là dragons. » Palma Cayet, *Chron. nov.*

multitude de petits combats où les ennemis « s'entre-monstrèrent leur valeur », les assiégés, « par la sage conduite de leur gouverneur, ne laissèrent de faire encore des sorties et plusieurs fois rechassèrent les assiégeants dans leurs forts[1]. »

Les conférences qui avaient été entamées pour le mariage de Charlotte de la Marck avec François de Vaudémont, fils de Charles III, n'aboutirent pas. Le « bon repos » ne put être rendu « ès terres de Lorraine ». De Schlandre continua sa résistance. Il espérait toujours une diversion faite, soit par les protestants d'Allemagne, soit par le roi de Navarre : ce dernier comprenait bien de quelle utilité étaient pour lui les places de la duchesse de Bouillon ; il les proclamait « importantes pour toutes les églises », c'est-à-dire pour les Luthériens et les Calvinistes. Il « recouvroit argent et hommes pour le secours de Jametz[2] » et au prochain synode devait « exciter tous les députés et chacune province, selon sa proportion, à assister mademoiselle de Bouillon[3]. »

D'Haussonville se sentant de plus en plus malade, *validis auxiliis nudatus, ceterorum proditione suspecta, quod unum erat reliquum, rem in casum dare prœlioque experiri statuit.*

Après avoir échoué dans un nouveau coup de main, il fut rappelé en octobre ; il remit le commandement à Jean de Lenoncourt, grand sénéchal de Lorraine.

L'arrivée de M. de Lenoncourt (23 octobre 1588) fit pousser le siège avec vigueur, et le 28 décembre 1588, selon Palma Cayet, le 29 selon M. Buvignier, « après cinq mois de peste et de famine », de Schlandre, malgré

1 Palma Cayet, *Chron. nov.* — 2 *Lettres missives* de Henri IV. — 3 Duplessis-Mornay, *Mémoires.*

quelques succès, jugea impossible la partie, d'autant que « la cavalerie de Sedan qui pouvoit estre cent bons chevaulx fut défaite près d'Estenay » par les Estradiots Albanais [1]. Après avoir fait connaître sa situation au lieutenant-général, ne pouvant plus tenir à cause de la famine et des maladies, il consentit à une trêve de six semaines qui fut signée par le bailli de Saint-Mihiel [2], frère du Sénéchal.

La ville, mais la ville seule, se rendait [3]. Les troupes qui n'étaient pas nécessaires à la défense du château,

[1] Palma Cayet, *Chr. nov.* — [2] Palma Cayet, *Chr. nov.* — De Thou, *Hist. univ.*

Au siège de « la ville de Stenay, qui avoit esté prinse par le duc de Bouillon » et que le duc Charles III « remit sous son obéissance », « Jean de Lenoncourt, grand-maître de l'Hôtel de Son Altesse, bailly de Saint-Mihiel et capitaine de Briey, a esté tué d'un coup de canon tiré de la ville, qui lui auroit emporté la teste, sa dicte Altesse estant, lors du dict coup, tout près du dict de Lenoncourt ; on a depuis dict que son oroscope avoit esté trouvé véritable ; car, comme il s'estoit enquis à un devin comment et de quelle mort il devoit finir, il lui avoit répondu qu'il mourroit d'un grand mal de teste. Son fils, Louis de Lenoncourt, auroit esté fait bailly de Saint-Mihiel à sa place. » *Journal* de Pierre Vuarin, garde-notes à Etain, 1587-1666. *Remarques de plusieurs choses advenues en Lorraine.*

[3] D'après l'auteur de l'*Histoire de Stenay* (Manuscrit de la Bibliothèque de Bar), cette reddition aurait été causée par une supercherie de Lenoncourt. Celui-ci ayant surpris des lettres adressées à Charlotte de la Marck par de Schlandre, aurait feint une réponse à une de ces lettres et ordonné au gouverneur de rendre la ville. Aucun des auteurs contemporains ne fait mention de cette ruse de guerre, qui fut employée en 1521 par Bayard au siège de Mézières. (*Hist. joyeuse très plaisante du bon chevalier sans peur et sans reproche. Mém. de Du Belley*), par Alphonse d'Avalos, marquis del Vasto (Du Guast chez nos vieux auteurs) au siège de Mondevì, en Piémont. (*Mambrino Roseo, Gaudino.*) Par le même stratagème, Charles-Quint réussit à s'emparer de Saint-Dizier. Il corrompit un goujat français et lui fit porter à M. de Sancerre l'ordre de capituler. « Le traître, pour mieux montrer sa diligence et la peur du danger, avait placé la lettre entre deux cuirs dans la semelle d'un de ses souliers.» (Paul Jove, II, Gandino.)

sortirent sans déployer cornette ni enseigne, sonner trompettes ni battre tambours, mais avec les arquebuses chargées, et les mèches allumées. Elles se dirigèrent sur Sedan. Aux termes de la capitulation, les habitants qui restaient à Jametz devaient n'être pas recherchés, ceux qui préféraient se retirer en France ou en Allemagne n'être pas inquiétés. Le plus grand nombre abandonnèrent leur foyer, et furent traqués comme des bêtes fauves par les paysans lorrains. La curée fut épouvantable.

De Schlandre se retira dans le château avec Vuyde-Bourse, Errard, d'Estivaux, le capitaine Balay et les plus valides de la garnison. Il n'avait pas fait usage des retirades tracées dans la ville.

Trois jours auparavant (29 décembre), le duc de Lorraine et la duchesse de Bouillon avaient signé « trève et cessation d'armes et de tout acte d'hostilité entre eux pour le terme de six semaines ».

Comme « entre tous les moyens de remettre un bon et asseuré repos ès terres et juridictions pour le soulagement des sujets, il n'y en avoit aucuns si seurs qu'un mariage », la trêve avait pour but la conclusion du mariage entre François de Vaudémont, fils de Charles III et Charlotte de la Marck. Madame d'Aremberg en « avoit déjà entamé et mis en avant quelques proupos ». En même temps, le duc de Guise cherchait à obtenir pour son fils, le prince de Joinville, la main de la princesse de Sedan[1].

Après délibération, le conseil de la princesse écarta ces deux amoureux qui faisaient leur cour à coups de canon. Les prétendants s'engageaient, il est vrai, à maintenir la

[1] *Mémoires de la Ligue*, Palma Cayet, De Thou, Bégin.

religion réformée, mais « on appréhendait qu'ils ne tinssent par leur parole, sur ce que les Ligueurs avoient enseigné depuis peu, comme une doctrine constante que les princes catholiques pouvoient manquer aux serments faits à des protestants[1]. »

« Peut-être cette union se serait-elle accomplie malgré la différence des religions; mais de son côté le roi de Navarre, toujours prompt à déjouer les projets de la maison de Lorraine, s'avisa de donner l'héritière des de Bouillon en mariage au vicomte de Turenne, Henri de la Tour d'Auvergne, son partisan[2] ». Il fut aidé dans ce mariage par Catherine de Médicis.

Les négociations n'ayant pas abouti, « le duc de Lorraine, qui voyait les grands remûments qui se faisoient en France », était impatient d'en finir. Il « désirait extrêmement avoir cette place, (*belli potius jure*), à cause du long siège qu'il y avait tenu et préférait perdre la vie que perdre l'honneur[3] ». En dépit des ordres de Henri III, il rompit la trêve le 13 avril. A cette même date, six pièces établies dans Jametz, pendant la trêve (du reste aux termes de la capitulation de la ville) et quatre pièces postées devant le boulevard du Robin commencèrent le feu de ruine. En deux jours elles tirèrent quatorze cents coups; — ce qui prouverait que le tir dura jour et nuit.

Le 22 avril, le château n'était plus que décombres.

Sommé de se rendre, de Schlandre répondit par un refus net.

« Pendant deux mois, avec une garnison décimée par la peste, à qui il fallut rationner le peu de viande

[1] De Thou, *Hist. univ.* — [2] D'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*. — [3] Palma Cayet, *Chron. nov.*

salée et de bière restant en magasins, sans nouvelles, harcelé, fatigué par les attaques quotidiennes, rétablissant la nuit les ouvrages endommagés dans la journée, toujours intrépide, toujours calme, le vaillant gouverneur de Jametz, avec le concours du savant Errard, sut annihiler les efforts des assiégeants [1]. »

Le 18 juillet, l'artillerie assiégeante fut rapprochée. Outre une dizaine de canons fournis par Stenay et par le duc de Parme, le duc de Lorraine envoya de Nancy quatorze pièces de gros calibre tirant 44 et 45 livres de balles (boulet). La batterie fut construite à moins de dix mètres du boulevard de Brultz [2]. *Cætera tormenta ponuntur in promptu.* Le 21 juillet la brèche était praticable. D'Haussonville, qui avait repris le commandement, lança ses troupes à l'assaut ; il échoua encore.

Enfin, le 23, ne voulant pas aventurer à découvert ses troupes devant une si mauvaise bête et qui mordait si fort, comme disait l'amiral de Coligny [3], da Forlì fit jeter sur le fossé un pont flottant, fait de tonneaux vides, liés par des poutres de sapin, *dolia utrinque trabibus connexa.* Des cloisons latérales et un plafond à l'épreuve des balles de l'arquebuse formaient galerie et défilaient les troupes d'assaut [4]. *Nova atque inusitata specie commoti,* les défen-

[1] Buvignier, *Jametz et ses seigneurs.* — [2] De Thou, *Hist. univ.* — [3] *Mém.* de Lanoue, IX. — [4] Ce pont, imité des anciens (Vegéce, IV, 5, IV, 6. César, *De bello civ.*, II. Sardi, *Corona imp.*, etc., I), était appelé, au XVI[e] siècle, sambuque, ésostre, tonnelle (tunnel), taudis et galerie. Les anciens auteurs lui donnent quelquefois, mais à tort, le nom de mantelet.

Proprement, le mantelet simple ou pavesade était fait de planches ou de clayonnages et était monté sur des roulettes. Le pionnier le poussait devant soi et s'en servait comme d'un bouclier pour établir une batterie, faire les approches ou les logements de contrescarpe. On le voit employé avec revêtement de liège par Gazalve de Cordoue contre les Maures (Paul Jove.

seurs virent que toute résistance était désormais inutile. Les Lorrains étaient massés derrière leurs batteries, mèche allumée.

Le gouverneur ne pouvait plus compter sur aucun secours. Il réunit le conseil. Tous furent d'avis qu'il fallait capituler, « pensans qu'ayant soustenu un si long siège, il leur estoit meilleur de rendre la place que de se perdre, et estimans bien que ceux qui voudroient juger droittement de ceste affaire, recognoistroient qu'ils avoient faict tout ce qu'on scauroit désirer et requérir de gens de bien et d'honneur [1]. » Le 25 juillet 1589, l'armée Lorraine

Gandino). Le mantelet double formait un toit sous lequel travaillait le mineur. (V. *Guerres de Belgique.*) On lui donnait entr'autres noms celui de *chat.*

> *E chi va sotto gatti ove la spessa*
> *Gragnuola di saette indarno piove.*
> (*La Ger. lib.*, C. XVIII.)

D'autres fois il avait la forme d'un parapluie, —*umbrello*, dit Ant. Lupicini, *Disc. milit.* — Certains montés sur roues de canon, étaient poussés par une trentaine d'hommes. (Ant. Lupicini, *Op. cit.*) Le pont d'assaut remonte très loin dans l'antiquité. La tour mobile contenait au bas le bélier, au milieu le pont qui s'abattait sur la muraille, au haut une tour plus petite qui s'élevait pour obtenir le commandement. (V, la *Jérusalem délivrée*, Ch. XI et XVIII.) Au XVe siècle, Philippe de Sanguinède, laissé en Toscane par le duc de Calabre, ayant résolu de s'emparer de Pistoja alors soumise à Castruccio, construisit au château de Prato des ponts et des béliers qu'il fit transporter à dos de mulet devant la ville qu'il emporta au premier assaut (Paul Jove. Gandino).

Le pont couvert fut employé par les Allemands au siège de Thérouane (Bussy Rabutin, *Guerres de Belgique.* De Thou, *Hist. univ.*, 56), à Chartres, comme nous le dirons plus loin, et pour la dernière fois en 1604, au siège d'Ostende, sous le nom de chariot de Pompée (Palma Cayet, *Chron. nov.*) Ant. Lupicini, entr'autres curieuses inventions, ponts flottants, radeaux pontés mus par des roues à aubes, a enseigné plusieurs manières de construire ces ponts et de les jeter sur les bastions. (V. *Discorsi militari ; passim).*

[1] Palma Cayet, *Chr. nov.*

entra dans le château et abattit le drapeau des de la Marck [1].

La garnison du château s'était rendue à composition. L'infanterie ne put obtenir de passer les portes, pièces roulantes, mousquet sur l'épaule, mèche allumée par les deux bouts et balle en bouche, tambour battant et enseignes déployées ; elle n'eut pas même le bâton blanc au poing, ni le mousquet sur le bras ; surtout elle n'emmena pas son artillerie, « ce qui est une marque d'honneur pour celui qui rend la place et un témoignage qu'il s'est défendu fort vigoureusement ». Elle obtint seulement de sortir vie et bagues sauves, avec l'épée et le poignard, et « pour les autres armes, enseignes, tambours et bagages, il fut convenu qu'on leur envoyerait et les leur feroit-on porter jusques à Sedan, à leurs frais [2]. »

Quoi qu'on en ait dit, ces conditions ne furent ni « aussi dignes » ni aussi « généreuses que le comportaient les circonstances et l'esprit de l'époque ».

Par haine religieuse et par vengeance, Charles III se montra injuste pour ceux qui, pendant près de deux ans, avaient tenu en échec les forces de la Lorraine et qui se sont immortalisés par cette résistance opiniâtre [3]. « De

[1] Il est étrange que d'Aubigné, toujours si « partisan », suivant son expression, lorsqu'il s'agit de célébrer les exploits des Réformés, ne dise pas un mot de ce siège héroïque.

Voici avec quelle froideur, dans son *Journal* ou *Remarques de plusieurs choses advenues en Lorraine*, Pierre Vuarin, garde-notes à Etain (1587-1666), parle de la prise de Jametz : « Années 1587, 1588 et 1589. Les distes années, le duc Charles aurait eu guerres contre la princesse de Sedan et pendant icelles recouvré les ville et château de Jametz, après y avoir tenu le siège l'espace d'un an ou environ, donné plusieurs assauts au dit château et y avoir perdu un grand nombre de capitaines et soldats. »

[2] Palma Cayet, *Chr. nov.* — [3] Bégin, *Histoire de Lorraine*.

Schlandre ne digéra qu'avec peine ces conditions, dit de Thou, mais ce qui lui restoit de soldats ne pensoit plus qu'à se rendre, et dans la nécessité il fallut en passer par tout ce que l'on voulut. »

Il pouvait se consoler. Henri IV avait dit de lui, lors de la reddition de la ville : « Confortez le sieur de Schlandre qui a beaucoup d'honneur [1] », et c'est probablement en pensant à lui que La Noue écrivait dans ses *Mémoires* :« Il appartient aux Huguenots de défendre les places, car ils s'en acquittent quelquefois très merveilleusement. » C'était au moins l'avis du duc de Parme qui avait coutume, nous apprend G. Basta, de confier les sièges difficiles et la reconnaissance des brèches aux capitaines réformés [2].

[1] *Lettres missives de Henri IV.*

[2] Les fortifications ayant été démolies, le château fut laissé dans son entier (Pierre Vuarin, de Thou), et réparé par un Italien, Giovanni du Ponte (M. Buvignier l'appelle Mathieu Du Pont), au service du duc de Lorraine.

Jametz ne se releva jamais de cette ruine, *etiam periere ruinæ*, selon la belle expression de Lucain. L'ancien boulevard du protestantisme en France n'est plus qu'une humble commune de la Meuse.

Appena i segni
Dell'alte sue ruine il lito serba.
Muojono le città.
(*La Ger. lib.*, C. xv).

Peu de temps après le siège, de Schlandre mourut de fatigue et de chagrin. Niccolò da Forlì fut tué dans un assaut en Italie ; il finit tristement à la solde du pape, dit Appiano Biaggi.

III

Importance de Sedan pour la France. Faveurs accordées aux De la Marck. La cour du Louvre se rapproche des protestants pour combattre la Ligue. Tolérance de Catherine de Médicis et de Henri III. Leur sagacité politique. Difficultés politiques. Le calvinisme. Son influence. Son organisation : ses succès. Ses projets. Concessions royales. La Saint-Barthélemy. Edit de révocation. La Ligue instrument de Philippe II et des Jésuites. Le duc de Guise. Son assassinat. Alliance avec Henri de Navarre. Mort de Henri III.

Depuis les invasions de Charles-Quint, les Valois avaient compris de quel intérêt pour la France était la Principauté de Sedan. Que les ducs de Bouillon fissent alliance avec l'Allemagne ou avec l'Espagne maîtresse des Flandres, notre frontière était ouverte à l'ennemi. Aussi, était-ce pour nos rois une tradition constante de confier aux de la Marck la « coronellerie » des gardes suisses et le Maréchalat, de les favoriser et de les protéger, à ce point que deux jours avant la Saint-Barthélemy, Charles IX donna à Henri-Robert avis que Paris bientôt ne serait pas sûr pour les réformés.

De leur côté, les princes de Bouillon, bien qu'ils fussent protestants, joignaient leurs troupes à celles du roi même contre les protestants, et ils étaient toujours prêts, « tant de leur personne que de leurs places fortes », à faire la guerre à l'Allemagne. L'Empereur, disait Brantôme, voulait trop grand mal à cette maison [1], dont l'un des membres avait fait graver sur l'un des bastions nouvellement construits cette inscription :

[1] Brantôme, *Vie des grands capitaines.*

Hospes, si Franci tu nominis advenis hostis,
Hic locus haud tibi tutus erit : si francica fide
Arma foves certa, hic tu pace fruare, licebit.

L'importance de la Principauté s'accrut encore quand la Lorraine, après avoir flotté entre la France et l'Allemagne, entra dans la Ligue à la suite des ducs de Guise. Pour faire contre-poids au Lorrain « traître à Dieu, à son prochain », pour surveiller la cour de Nancy « où déjà se tenait le conseil d'Espagne [1] », et donner à Charles III « un homme qui le tînt toujours en cervelle et l'empeschast d'entreprendre rien sur ses voisins [2] » ; pour placer sur la frontière une sentinelle vigilante et dévouée, Henri III redoubla ses faveurs aux de la Marck.

Guillaume-Robert, en se faisant le conducteur de l'armée Allemande, n'avait pas, comme on le croirait, déplu au Roi. Celui-ci espérait que le jeune duc chercherait plutôt à abaisser la Lorraine (et telle était en effet l'intention secrète du duc de Bouillon) qu'à faire sa jonction avec Henri de Navarre. De cette façon, sans que la Ligue pût l'accuser de faire la guerre aux catholiques, sans dépenser un sou et sans lever un homme, Henri III se trouvait débarrassé d'un ennemi puissant. Le roi avait deviné juste, et quand Guise, pour éviter à la Lorraine les horreurs de la guerre, laissa les Allemands s'avancer vers la Loire, Guillaume-Robert, voyant qu'il ne s'agissait plus de combattre Charles III, mais la France, rendit la Cornette blanche, et se contenta de partager les défaites et le désastre de ses compagnons.

Après sa mort, Henri III et Catherine de Médicis, pour faire pièce à la Lorraine, réclamèrent le protectorat de la

[1] *Satyre Ménippée.* — [2] Sully. *Œc. roy.*

Principauté et à plusieurs reprises négocièrent, comme nous l'avons dit, pour « remettre un bon repos aux terres souveraines [1] ».

Leur but était, en attendant une annexion définitive, de donner à Sedan, place frontière, un gouverneur français qui fût, ainsi que la garnison, dévoué au Roi. Catherine ne pouvant y parvenir encore, empêcha du moins que le Sedanais ne tombât entre les mains de la Lorraine et des Guise : elle rompit sous main le mariage projeté entre Charlotte de la Marck et le prince de Vaudémont, et fit agréer le vicomte de Turenne présenté par Henri de Navarre. C'est le prélude du rapprochement qui allait bientôt s'opérer entre le roi catholique et le roi protestant.

Henri III s'était montré profondément irrité du siège de Jametz. Les conditions où il régnait lui avaient pendant longtemps interdit de faire respecter son autorité. Abandonné de presque toute sa noblesse, mal soutenu par le peuple, il ne trouvait nulle part les forces qui lui eussent été nécessaires. Laisser prendre Jametz et Sedan, c'était augmenter la puissance des catholiques et livrer la frontière; marcher contre la Lorraine avant d'avoir la certitude de pouvoir faire face à la Ligue, c'était se perdre de gaîté de cœur.

Henri III mit en pratique les maximes de Francesco Sforza. Ayant deux ennemis en un même temps, il fit paix et trêve avec le moins puissant pour accabler le plus fort. Il s'allia aux protestants, sans toutefois se déclarer ouvertement. En outre, comme il ne pouvait avoir des « armes qui fussent à lui », il recruta un corps de merce-

[1] Palma Cayet. *Chron. nov.*

naires. Ses premiers coups étaient réservés à la Lorraine. Charles III s'y attendait si bien qu'il donna l'ordre de lever le siège de Jametz lorsque Sancy se mit en mouvement. Malheureusement, d'autres besoins obligèrent le roi à appeler auprès de lui ses auxiliaires.

Il n'en est pas moins vrai que Catherine et Henri III inclinaient de plus en plus à une alliance avec les protestants contre les catholiques. C'est là une situation digne de remarque et une preuve non équivoque de leur sagacité politique et de leur tolérance religieuse.

Cette tolérance et cette sagacité ne seront plus un paradoxe pour qui voudra examiner *non modo casus eventusque rerum qui plerique fortuiti sunt, sed rationem etiam causasque* [1].

Sans doute, de Catherine, la poésie et l'histoire, souvent plus menteuse que la poésie, ont fait une mégère abominable, lâche et infâme ; elles ont pris plaisir à la représenter occupée sans cesse à ourdir des trahisons et à distiller des poisons. Ils n'ont pas vu ce qu'il y a de grand dans cette reine,

Che 'n gonna femminile spera
Vincer popoli invitti e schiere armate,

de noble dans cette mère qui sut, au milieu des embûches et des conspirations, amener ses enfants à leur majorité, dans cette étrangère qui sut faire respecter la France et faire illusion sur une puissance qui allait se désagrégeant tous les jours.

On lui rendait mieux justice vers la fin de sa vie, et en 1577 l'ambassadeur vénitien Girolamo Lippomano écri-

1 Tacite, *Hist. I.*

vait dans sa *Relazione delle cose di Francia:* « Pendant bien des années, les Français ont refusé à la reine-mère toute supériorité ; raillant ses ridicules d'Italienne, ils ne voulaient lui reconnaître ni prudence ni esprit politique. A présent, on la regarde comme quelque chose de surhumain ».

De Henri III, on a fait un homme de mœurs dissolues, *sola que libidine fortem,* et pour lequel la religion catholique, ses pratiques, ses mystères et son costume étaient des aphrodisiaques. On n'a vu qu'une face de ce caractère complexe : on a oublié son courage à Jarnac, à Moncontour, à Dormans, son intrépidité dans son voyage de Pologne, sa valeur et son habileté dans la campagne de la Loire.

Etrange personnage ! Il écrivait, avec son sang, des lettres d'amour à Mme de Belle-Isle, et couvrait de baisers Caylus expirant. Il passait le jour à inventer des costumes pour ses ministres [1] ; souvent l'aurore le surprenait en conseil. Il se couchait sali de crapules ; il se réveillait « le cœur grand, aussi brave, aussi intrépide que ce fameux conquérant, dont le roi d'Angleterre et le roi de Navarre lui avaient donné le nom [2] ». Ce prodigue, qui « avait une inclination si violente et si invincible à donner, qu'en Pologne, les évêques et les Palatins lui présentant, selon la coutume, un bassin rempli de pièces d'or, il fondait tout en eau et était obligé de changer de chemise, parce qu'il ne pouvait satisfaire son extraordinaire impatience de distribuer cet argent », devenait parfois avare quand il s'agissait de la France [3]. Le débauché d'hier vivait le lendemain comme un Caton, et le

[1] *Mémoires de Cheverny.* — [2] *Mémoires de Nevers.* — [3] De Gomberville, dans ses *Mémoires de Nevers.*

gourmand se livrait à des austérités devant lesquelles eût reculé Jean Baptiste, le mangeur de sauterelles. On l'avait vu, plus blasé que Rolla, s'en venir avec sa démarche de cynède[1] à une barricade, l'escalader nonchalamment, le mouchoir de dentelles parfumées à la main, monter sur le parapet, s'asseoir sur un gabion qu'il avait renversé du pied, rester exposé pendant un quart d'heure à un violent feu de mousqueterie, sans que le sifflement des balles lui eût fait perdre son sourire de dégoût, puis descendre et s'en retourner avec son balancement de hanches. Dieu nous garde d'excuser ses crimes, et ses vices ni ceux de sa mère, mais la postérité doit se souvenir qu'au travers de l'égoïsme royal et malgré le *regium delirium* qui saisit tous les despotes, la postérité, disons-nous, doit se souvenir que Catherine et Henri eurent au plus haut degré le sentiment alors obscur de l'unité et de la nationalité françaises.

Jamais temps ne furent plus difficiles. Le royaume est un champ clos où les partis se massacrent tour à tour et tour à tour appellent l'étranger à leur aide pour faire triompher leurs convoitises et leurs haines.

Dans cette lutte affreuse qui désola la France, de quel côté est la vérité ? Chez les catholiques ? Pour établir la théocratie, ils vendent la France à Philippe II, et Guise, qui se croyait leur chef, n'était que leur instrument. Chez les protestants ? Ils rêvent de rendre Paris vassal de Genève avec les pasteurs pour préfets, quitte à appeler l'Angleterre ou l'Allemagne sur le sol français. Les réformés combattaient-ils pour « les droits de l'homme » et pour la liberté de penser? On l'a prétendu. Cependant,

[1] *Femore facili, clune agile, et manu procace.*

Luthériens et Calvinistes luttent d'intolérance. Mélanchton écrivit à la seigneurie de Venise pour la prier de ne pas permettre que Servet, celui qu'attendait le bûcher de Calvin, propageât les « erreurs » de l'arianisme [1]. G. Bruno, ne voulant pas embrasser une « réforme difforme », dut quitter Genève [2]. A Helmstaed, il fut excommunié par le surintendant de l'Eglise évangélique [3]. A Genève, les réfugiés italiens « philosophant et discutant plus qu'ils ne croyaient [4] », Calvin les obligea à souscrire une « confession de foi », il envoya au bûcher Gruet et Servin [5], il persécuta Castalion dont il enviait la science [6]. Pierre Ameaux, ayant dit que la doctrine du Picard était fausse, dut faire amende honorable [7]. Valentin Gentilis, après avoir été promené dans la ville, la chemise et la torche au poing, fut contraint de mettre le feu à ses écrits [8] : il était coupable de ne pas entendre un mystère sur lequel Calvin partageait son ignorance.

Quand Servet allait au supplice, Gribaldi s'étant écrié : *Pur la fede è libera*, la foi est libre, Gribaldi fut chassé. Bernardino Ochino étant de ceux qui, *paullatim universum perturbabant religionis statum* [9], fut poursuivi par de Bèze et, malgré ses soixante-dix ans, malgré la rigueur de l'hiver, obligé de s'enfuir jusqu'en Pologne. Le lucquois Simone Simoni, ayant parfois douté du dogme de la Trinité, subit deux procès. Il serait trop long de citer

[1] Domen. Berti-Servet adoptait presque tous les dogmes soutenus par Sabellius, Eusèbe et Arius, et par Lelio Socini au XVI[e] siècle. — [2] Procès inquisitorial de G. Bruno, Doc. IX. — [3] Bartholomess. — [4] Domen. Berti. — [5] Magnin, *Hist. de l'étab. de la Réf. à Genève.* — [6] Voltaire, *Essai sur les mœurs.* — [7] Voltaire, *ibid.* — [8] Calvin, *De supplicio Valentini Gentilis*, etc. — Bonnet. — Domen. Berti. — Magnin, *op. cit.* — [9] *Museum Helveticum.*

ceux dont Calvin étouffa la voix et à qui il interdit le séjour de Genève [1].

Il ne faut pas se faire illusion sur le calvinisme. Ses tendances républicaines avaient pour correctif les tendances à la théocratie. Sans doute, cette théocratie était et est encore le but du catholicisme et de toute religion, mais, du moins, en France, la papauté avait pour contrepoids le roi qui faisait parfois souffleter le Pape et les parlements qui cassaient les Bulles. Or, ce que le calvinisme eût établi, c'était la théocratie pure, à moins qu'il ne fût arrivé comme dans d'autres pays où les lois des républiques et les édits des princes arrachèrent aux ministres l'autorité civile qu'ils avaient usurpée [2].

Le protestantisme, a dit un philosophe en employant une comparaison triviale, fut une pilule amère pour le catholicisme ; il purgea ses humeurs et lui rendit la santé. « Les catholiques, forcés de se défendre, devinrent plus instruits, plus convaincus, plus sérieux. Le résultat religieux de la réforme fut un grand accroissement de foi [3] », auquel correspondit nécessairement une égale diminution de pensée. En poussant à la « réforme d'abus qu'aucun ne voudroit défendre [4] », Luther et Calvin ramenèrent la papauté vers son principe, et firent dévier cette admirable révolution sceptique et morale qui était née de la Renaissance [5], révolution qui, tendant plus loin qu'à bouleverser la théologie, à changer les

[1] V. pour plus de détails Domen. Berti. — [2] Voltaire, *Essai sur les mœurs*. — [3] Athan. Coquerel, *Libres études*. — [4] Michel de Castelnau, *Mémoires*. — [5] C'est pourquoi les auteurs italiens de la grande époque attaquèrent la Réforme avec une sorte de fureur. L'Arioste, par exemple, qui, comme Léon X, détestait les moines, n'hésite pas à applaudir aux persécutions de Charles-Quint et de François Ier contre la *brutta bestia*. De même ce sceptique qui fut P. Aretino.

dogmes, la soutane, le rabat et la hiérarchie, faisait bon marché « des dieux d'empois, de pâte et colle » comme disait de La Place, s'inquiétait peu de la communion hypostatique ou de la communion sacramentelle et voulait qu'on « vécût à la romanesque », c'est-à-dire « ne croyant rien ».

« De fait, plusieurs s'estoient bien laissez couler à ne plus faire estat de créance et à oublier toute divinité [1] », « l'athéisme estoit passé bien avant en France [2] » et Darenne, pour le combattre, ne trouvait pas de meilleur moyen que de fonder partout des prêches calvinistes.

Donc, la Réforme fit opérer à l'humanité moins une marche en avant qu'un recul. La raison, si on nous permet cette image, n'était plus chargée que de quelques anneaux d'une chaîne usée, elle eut désormais deux boulets à traîner ; elle les traîne encore.

Vint le moment où le Protestantisme devint un danger pour la France.

Luther n'avait fait que de la théologie; il est vrai qu'il en avait fait à satiété. Son but immédiat fut la réformation de l'Eglise. Calvin alla plus loin. Il savait quel est le sort réservé aux prophètes désarmés [3] ; au spirituel il joignit le temporel. Chassé de Genève, il y rentra, et par son éloquence, ses vertus, son habileté, parvint à y régner despotiquement. Pour enlever à des rivaux l'envie de fonder des partis, il exigea de ses ouailles une confession de foi, expulsa ceux qui lui portaient ombrage, ou les envoya au bûcher. Cette conduite blâmable chez le fondateur d'une religion, est naturelle chez le fondateur d'un

[1] Villeroy, *Mém. d'Estat.* — [2] Régnier de La Planche, *De l'Estat de France.* — [3] N. Machiavelli, *Il principe.*

Etat. « Qui organise une République, doit s'ingénier d'avoir l'autorité à lui seul » [1].

L'énergie de Calvin, sa foi, son obstination, passèrent à ceux qui, après lui, prirent la direction de l'Eglise de Genève; et dans leur pensée comme dans celle du grand apôtre, la politique et la religion, étroitement mêlées, se soutenaient mutuellement.

Le Calvinisme devait réformer non-seulement le Catholicisme, mais encore la Société. Le ministre qui, au péril de sa vie, passait en France, s'occupait de faire des prosélytes, et en même temps de constituer une organisation civile et militaire capable de faire échec à la puissance royale et de la détruire. On suit à la trace les pasteurs trahis par ces « amas d'armes et de chevaux » dont parlent si souvent les auteurs de l'époque.

Les circonstances étaient favorables; dans l'ordre religieux, la foi était chancelante; dans l'ordre politique, le passage à l'unité monarchique n'était pas encore complet; les provinces étaient différentes de mœurs, d'esprit, d'intérêts, et la féodalité renaissait à la faveur de la détresse du royaume et en raison de l'affaiblissement du pouvoir central.

L'idée de République fédérative préconisée par Calvin fut loin d'être mal reçue en France; dans sa simplicité, le peuple n'entrevoyait pas la théocratie dont il était menacé et s'imaginait « qu'en vivant à l'advenir à la manière des Suisses, il n'aurait plus de devoirs à rendre à ses Seigneurs et serait exempt de tailles et de cens ». Les artistes, les lettrés surtout, en qui l'étude et le sentiment du beau avaient développé l'esprit d'examen, les Parle-

[1] N. Machiavelli, *Déc.*, I, IX.

ments qui, dans les nouvelles doctrines, trouvaient des prétextes d'opposition et des raisons d'indépendance, inclinaient vers la réforme.

Beaucoup de membres du clergé, des évêques, des cardinaux même, embrassèrent le culte de Calvin et se marièrent. De leur côté, les nobles se déclaraient volontiers en faveur d'un système qui, en leur rendant l'influence absorbée par la royauté, ménageait, par la fédération, des jalousies de province encore vivaces et des fiertés particulières toujours en éveil.

Cette adhésion « de tous les gentilshommes et des très terriers de France [1] » est le fait caractéristique de l'établissement et des luttes soutenues par les protestants en France. Elle permit au Calvinisme de faire face à tous les désastres, et elle explique l'habileté avec laquelle les guerres civiles furent conduites et l'obstination tout aristocratique qui les fit durer. Elle eut deux contrecoups. La royauté se rapprocha du peuple et « banda les ressorts religieux ». Le peuple, les paysans surtout, chez qui subsiste toujours un vieux levain de Jacquerie, se refroidirent à l'égard de la Réforme, dès qu'ils virent que les gentilshommes auxquels ils ne voulaient plus rendre de devoirs, se mettaient à la tête du mouvement.

L'idée républicaine fut d'ailleurs promptement abandonnée. Certains princes du sang comprirent que « les nouveltés de religion produisaient des nouveltés de coutumes, de lois et de rois [2] », et qu'à embrasser le calvinisme ils pouvaient gagner le Protectorat et insensiblement la couronne.

Que risquaient-ils ? La royauté était sans force : pas

[1] P. de la Place, *Commentaires de l'Estat,* etc. — [2] Michel de Castelnau de la Mauvissière, *Mémoires.*

d'armée ; le trésor public était si vide que Catherine de Médicis ne trouvait pas toujours à emprunter vingt-quatre mille écus. La race des Valois, viciée depuis François Ier, menaçait de s'éteindre ; et sur le trône se succédaient de pâles et chétifs enfants. En face de ce désordre, de cette pénurie d'hommes, d'argent, de dévouements, se dressaient les « huguenauds d'état, les très fonciers », parti riche de la richesse particulière de ses membres, riche des impôts levés sur tous les calvinistes, riche des subsides de l'Allemagne, militairement organisé et possédant des chefs habiles et des soldats aguerris.

Les Bourbons embrassèrent donc le calvinisme. Ils le proscrivirent plus tard. Pour l'heure ils le divisèrent.

D'un côté il y eut les « huguenauds de religion ». Ils ont pour chefs les ministres. Fidèles à leur origine, ils tiennent toujours pour la fédération, mais ne peuvent prétendre à l'action. Ils sonnent la charge, comme dit Voltaire, et ne partagent point les dépouilles [1]. Leur influence décrut promptement. L'idée républicaine disparut presque entièrement et l'on n'y faisait appel que pour appâter le peuple, pour sortir des situations désespérées ou pour arracher des concessions à la royauté.

De l'autre côté, étaient les « huguenauds d'état » les plus dangereux, au témoignage de de la Place. Leur organisation et leurs talents militaires leur assuraient la prépondérance sur les champs de bataille. Ils se rallièrent aux Bourbons moitié par tradition et par habitude, moitié parce qu'ils avaient plus à attendre d'un roi que d'une république.

La religion leur servit d'étendard.

[1] Voltaire, *Essai sur les mœurs*.

« C'était pour l'estat et non pour le fait de la religion que le prince de Condé et ses confédérés avaient pris les armes, le voulant ôter à sa Majesté et à ses frères[1] ». « Toutes les guerres civiles advenues en France depuis 1560, dit Palma Cayet, ont été entreprises sur ces beaux et spécieux prétextes de la manutention de la religion et pour le bien public ».

« Les sanglantes tragédies qui ont depuis esté jouées sur ce pitoyable eschafaud François, dit la *Satyre Ménippée*, sont toutes nées et procédées des premières querelles politiques et non de la diversité de religion, comme sans raison on a fait jusqu'ici croire aux simples et aux idiots. »

Et plus loin :

« De la religion on amusait les simples comme les renards amusent les pies de leur longue queue pour les attraper et les manger[2].» « Les grands se jouaient de la crédulité et de l'ignorance des peuples, dont ils se servaient pour assouvir leur ambition »,car « le plus souvent, les passions humaines en choses frivoles, les extravagances des esprits et les niaiseries et jalousies de cœur, sont les premiers mobiles qui donnent le branle et l'acheminement bon ou mauvais aux affaires d'Estat. »

Deux partis politiques sont en présence; leur seul souci est de ruiner la royauté des Valois. En vain Catherine de Médicis, secondée par « le chancelier de l'Hospital, fils d'un Juif, mais qui était le plus grand homme de France, si ce titre est dû au génie, à la science et à la probité réunis[3] »,donne l'exemple de la tolérance. Sa modération est prise pour de la faiblesse. En vain, elle essaye de faire tenir dans Poissy des fureurs qui se répandront dans

[1] Castelnau de la Mauvissière, *Mémoires*. — [2] *Cf.* Duplessis Mornay, *Mémoires*. — [3] Voltaire, *Essai sur les mœurs*.

toute la France ; elle met aux prises les théologiens des deux sectes, elle a la patience d'écouter leurs arguties et leurs injures, espérant montrer que toutes ces discussions religieuses sont aussi méprisables que les querelles des factions byzantines ; en vain elle « laisse chacun adorer Dieu suivant ses principes, pourvu qu'on fût soumis aux lois de l'Etat », et accorde aux protestants la permission de s'assembler sans armes hors des villes : cette concession si périlleuse « en un temps où les lois n'étaient pas affermies et où la fureur des factions était dans son plein », ne suffit plus, et c'est le trône qui était menacé.

Pour arriver à son but, le protestantisme passa à l'action. Apre, batailleur, enthousiaste, il fit appel à la force. Il alla chercher au-delà du Rhin non seulement ses idées, ses prédicateurs, ses ministres ; il alla y chercher son argent, ses armes, ses soldats et ses chefs : il « fit entrer en France les Allemands à main armée », livra nos places à nos ennemis ou abrita leurs pirates dans les ports dont il s'était emparé.

Battus à Rouen, battus à Dreux, ils allaient perdre Orléans, quand Guise fut assassiné. Malgré les traités d'Amboise et de Saint-Germain, la guerre recommence. Terminée par la paix de Longjumeau, elle éclate de nouveau lorsque Condé et Coligny se réfugient à la Rochelle. Le duc d'Anjou bat les rebelles à Jarnac et à Moncontour si complètement qu'ils peuvent à peine tenir la campagne. Sans désespérer, Coligny lève secrètement dix mille Allemands et dix mille Suisses qui, réunis aux huguenots, auraient formé une armée de plus de trente mille hommes. Appuyé sur les places de sûreté, il était le maître de la France.

C'est alors que Catherine,

Lasse enfin de combattre et de vaincre sans fruits[1],

fatiguée de dissiper sans cesse des complots contre la vie, la liberté, la couronne de ses enfants, et de signer des « paix boiteuses », résolut de frapper un grand coup. Pour le mariage de Henri de Navarre, elle attira à Paris tous les « grands terriers ». La mort l'avait débarrassée de ceux des chefs catholiques qui « brouillaient l'état » (le maréchal de Saint-André, le duc de Guise et le connétable de Montmorency). Elle voulut décapiter le parti protestant, avoir un instant de répit, et rendre la paix à la France en « faisant tomber sa fièvre par une saignée ». Elle organisa le massacre.

Mais cette « exécrable bourellerie », à laquelle ne sert pas cette naïve excuse d'avoir été commise quand « l'ardeur de la saison enflambe les esprits irrités », « n'est pas » selon l'expression même de la régente, « à proprement parler une affaire de religion, mais une affaire d'Etat[2]. », Que le pape, Philippe II[3] et les Jésuites aient vu la Saint-Barthélemy avec une joie féroce, cela est certain : quant à Catherine, qui était sceptique et croyait plus à la fatalité qu'à la Trinité, elle commit ce crime avec indifférence,

Sans remords, sans plaisir, maîtresse de ses sens[4],

Elle châtiait des révoltés politiques et qui même avaient

[1] Voltaire, *La Henriade*. — [2] Lettre de Catherine au baron des Adrets. — [3] « Encore la nouvelle de la Saint-Barthélemy ne put-elle soulever qu'un court mouvement de gratitude chez Philippe II. » Le protestantisme était abattu, il est vrai, mais la royauté était bien plus forte. » V. sur ce sujet les lettres inédites de Vivonne, seigneur de Gouard, ambassadeur à Madrid. — [4] Voltaire, *La Henriade*.

perdu l'immunité qu'on pouvait accorder au parti religieux, puisque Calvin, après la mort de Servet, avait prouvé par un livre que le calvinisme et par conséquent toute secte avait le droit de punir *jure gladii* les adhérents d'une secte opposée [1].

Aux provocations Catherine répondit par la violence; au fanatisme protestant elle opposa le fanatisme catholique, et rendit chou pour chou, mais les siens étaient plus pommés, comme elle disait [2].

La Saint-Barthélemy fut un coup d'Etat, et, à ce titre, si la morale, si la pitié le condamnent, la politique est bien obligée de l'absoudre. Elle est une de ces actions extraordinaires qui, accusées par le fait, sont excusées par l'effet, comme eût dit le secrétaire Florentin [3].

Dès qu'elle le put, et au risque de soulever les colères de la Ligue, la reine revint à la tolérance ou ne s'en départit que par la force. Après leurs échecs à la Rochelle, à Sancerre et en rase campagne, les « huguenots d'Etat » paraissaient hors d'état de nuire; Catherine, « qui ne voulait faire mal à ceux de la religion pourvu qu'ils se continssent », et qui avait pour principe de ne céder qu'après une victoire, conseilla à Henri III d'accorder les édits de pacification.

C'était le sentiment général. « Pourvu qu'ils n'entreprissent rien contre l'honneur de Dieu, le service du roi, le bien et repos de ses sujets », l'association de Paris et

[1] *Fidelis expositio errorum Michaelis Serveti et brevis eorumdem refutatio ubi docetur jure gladii coercendos esse hæreticos*, dans les *Traités théologiques*. En 1561, il écrivait encore à de Poët, chambellan de Navarre : surtout ne faites faute de défaire le pays de ces zélés faquins qui excitent les peuples à se bander contre nous. Pareils monstres doivent être étouffés, comme j'ai fait de Michel Servet, espagnol. [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] N. Machiavelli, *Il principe*.

faubourgs demandait pour les réformés la liberté religieuse.

L'association de Champagne et Brie protestait « ne vouloir travailler aucunement ceux de la nouvelle opinion qui voudront se contenir », elle jurait « de les conserver sans qu'ils fussent aucunement recherchez en leurs consciences ni molestez en leurs personnes, biens et honneurs et familles ».

Désormais les protestants pourront « faire presches, prières, chants de psalmes, construire des temples, tenir des synodes et des consistoires » tant qu'ils voudront, sauf à Paris et dans la banlieue de Paris. Cette exception n'était qu'une mesure de police commandée par l'humanité et par la tranquillité. Une seule disposition n'était pas très libérale qui obligeait les protestants à payer la dîme aux curés. Mais aujourd'hui même, ceux qui ne pratiquent aucune religion ne sont-ils pas obligés d'entretenir les ministres des différents cultes ? Du reste, les prêtres qui s'étaient mariés ne seraient pas inquiétés, les réformés ne seraient pas recherchés dans leurs maisons et ils seraient partout reçus dans les universités, les écoles et les hôpitaux.

Les Calvinistes, nous ne disons pas à Genève, mais à Sedan se montraient moins tolérants et de tous les emplois avaient exclu les catholiques.

Bien plus, par le conseil de la Reine-Mère, après que les protestants eurent été battus à Beaulieu, Henri III leur accorda, outre la liberté du culte, des places de sûreté et des gouvernements.

On pourrait à bon droit s'étonner qu'en ce temps de factions, de complots et d'intrigues le roi eût fait de pareilles concessions : elles auraient dû faire cesser les

guerres de religion, si elles avaient été entreprises pour la religion. Il n'en fut rien.

Le parti des huguenots d'Etat se vit ruiné par cet édit : *ultra pergere tendit.* De concert avec la Ligue, il fit tout pour rendre provisoire la pacification ; et les prêcheurs, malgré les défenses, se remirent « à exciter à la sédition, et à enflamber les courages et les émotions ».

Ce parti, grâce à ses menées, était encore si redoutable qu'après tant de guerres et tant de massacres, Henri IV fut obligé de traiter d'égal à égal avec les synodes [1], de composer avec eux et de prolonger le délai de garde des villes, places et châteaux de sûreté. Les protestants formaient un Etat dans l'Etat. Les *Huisgenooth*, les commensaux [2], liés par une sorte de franc-maçonnerie, étaient assez puissants pour avoir armée, marine, places fortes et garnisons distribuées en neuf cercles (Poitou, Aunis,

[1] Assemblée de Châtellerault. — [2] On a proposé de ce mot les étymologies les plus hasardées et les plus malveillantes. Selon du Verdier, huguenot vient de Jean Huss, comme qui dirait les guenons de Huss ; selon Coquille, de Hugues Capet, « à cause que les Huguenots défendaient les droits de la lignée de Hugues Capet à la couronne contre ceux de la maison de Guise » ; selon d'autres, d'un certain Hugues, sacramentaire sous le règne de Charles VI, ou du mot suisse *hensguenaux*, gens séditieux. Voltaire a adopté l'étymologie de *eidgnossen*, alliés par serments, alliés par la foi (*Essai sur les mœurs*). Michel de Castelnau tire le mot ou de *eidgnossen* ou d'une vieille pièce de monnaie, nommée huguenot, et aussi patar ou méreau, laquelle servait de signe de reconnaissance entre les religionnaires. (*Dict. de Trévoux.*) On l'a fait venir de la réponse d'un Allemand qui, arrêté après la conjuration d'Amboise et interrogé par le cardinal de Lorraine, ne put aller plus loin que ce début : *Huc nos venimus.* Enfin, suivant Pasquier (*Recherches*, VIII) et le P. Daniel, comme les protestants à Tours ne sortaient que de nuit pour faire leurs prières, le peuple leur donna le nom du roi Hugon, rabat ou lutin qui courait la nuit par la ville. Evidemment l'étymologie *huisgenooth* fournie par M. Athan. Coquerel est la plus rationnelle et la plus vraisemblable.

Saintonge, Angoumois, Haute et Basse Guyenne, Languedoc, Dauphiné).

Il ne fallut pas moins que Richelieu pour abattre leur puissance civile et militaire.

Le calvinisme n'était pas seulement — qu'on nous pardonne cette expression usée — un brandon de discordes civiles, mais encore une menace perpétuelle de guerre étrangère ; les protestants étaient alors ordinairement prêts à s'allier, fût-ce aux Turcs et même aux Allemands. Ils « n'avaient faute d'amis estrangiers », dit Castelnau, et, en 1578, le palatin Jean Casimir, celui qui, « avec quatre ou cinq lieutenants sous des provinces égales[1] », était désigné pour être «protecteur de l'estat d'espèce populaire et de République comme les Pays-Bas, » (synode de Montauban[2],) promettait aux calvinistes « de ne sortir de France qu'il n'y eût mis toutes choses à extrémité ». Les cours voisines étaient remplies des plaintes et des appels des réformés, et à Paris les ambassadeurs étaient continuellement assaillis de demandes de secours pour aider à la révolte contre le roi. Un grief semblable — encore le procès est-il à réviser — fut de ceux qui firent décapiter Biron. Henri IV, qui, mieux que personne, et par expérience savait « où cela alloit et quelles conséquences cela tiroit après soy » [3], « avait eu des intelligences avec Heidelberg» et « avoit fait toutes sortes de pratiques dedans et dehors le royaume », exigea que dans l'édit de Nantes fût inséré un article spécial pour défendre aux protestants « toute pratique et négociation dans le royaume et au dehors ».

[1] Amelot de la Houssaye, *Mémoires critiques, historiques et politiques*. — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] Palma Cayet, *Chron. nov. Lettres missives de Henri IV.*

C'est ce danger politique qu'avec sa merveilleuse finesse devina Catherine de Médicis.

A l'intérieur, toutes les fois que les protestants voulurent sortir du domaine religieux, émurent quelque tumulte ou attentèrent à la liberté, à la vie et à la couronne du roi, elle frappa impitoyablement. A l'extérieur, elle surveilla, prévint ou déjoua leurs menées, elle « accommoda sa politique aux temps », mais sans perdre de vue « la maison d'Autriche dont elle était l'ennemie déclarée ». Pendant quatre règnes, elle servit, comme on l'a dit, de caducée, tantôt éleva et tantôt abaissa les protestants et les catholiques pour les détruire les uns par les autres, négocia sans cesse, et, alors que les grands et les partis n'avaient pour souci que places et honneurs, alors qu'ils démembrent la France, Catherine de Médicis maintient *per fas et nefas* l'unité du royaume, et offre cet admirable spectacle d'une femme de génie qui, de concert avec Venise, inaugure la politique reprise avec tant d'éclat par Henri IV, Richelieu et Mazarin, la résistance à l'Allemagne.

Au milieu de tant de troubles, elle ne quitta jamais de l'œil cette frontière qu'en 1577 elle craignait tant de voir passer par les Allemands et sacrifia tout à l'intégrité de sa patrie adoptive. C'est précisément pour la sauvegarder qu'après la campagne de la Loire, alors que les Huguenots d'Etat étaient réduits à la défensive, la politique de Catherine et de Henri III changea subitement.

L'un des bienfaits du protestantisme fut de rappeler au catholicisme le but que poursuit toute religion. La royauté, en « bandant le ressort religieux » jusqu'au fanatisme, apprit à la papauté que sa puissance était

encore prodigieuse. « La nouvelle ordure des Jésuites », comme on disait alors, se hâta d'en profiter.

Henri III, dernier représentant des Valois, n'ayant pas d'enfants, la couronne revenait légitimement à Henri de Navarre. Le Béarnais était protestant; et il semblait alors abominable qu'un protestant régnât sur des catholiques.

Philippe II, qui avait étendu sa domination sur Naples, la Sicile, la Navarre espagnole, le Milanez, le Portugal, ne rêvait rien moins qu'une monarchie universelle. Dominé par les Jésuites (c'est le secret de sa dissimulation, de sa cruauté et de son ambition) et dominant « le Saint-Siège dont la plupart des cardinaux étaient ses pensionnaires », il eut « espérance parmy tant de confusions de se rendre maître de la couronne française, et ne songea pas tant à la conquester par le fer et par la force que de l'avoir par praticque et par intelligence [1] ».

Il soutint de ses armes et de son argent les révoltes des «Guisards,» de la Lorraine, de la Savoie, de la Ligue et des Seize qui, tous,

> A l'envi s'empressaient ardemment,
> A qui dévorerait ce règne d'un moment.

« Une grande partie de la noblesse, nous dit Duplessis-Mornay, était marchandée à deniers découverts par Philippe II qui n'y espargnoit rien », car « encore que ceulx qui jouoient sur le théatre estoient habillés à la Françoise, si est-il évident que l'auteur de la tragédie estoit Espagnol ».

La Ligue, cette « monstuosité », imita l'organisation civile, militaire et religieuse du Calvinisme. Elle eut

[1] Palma Cayet, *Chr, nov.*

parmi ses premiers chefs le cardinal de Lorraine, celui-là même qui s'était chargé de rendre la France luthérienne, à condition d'être le pape de la nouvelle religion.

Apparaissant au moment où « les huguenots avaient jeté tous leurs feux », elle « entraîna indifféremment tout le monde ». Les grands, disait Nevers, s'y jettent, les uns pour devenir les maîtres, les autres pour se rendre considérables ; les peuples y vont en foule parce qu'ils croient qu'il y va de leur salut, du service de Dieu et de la conservation de l'Eglise [1]. » « La religion fut, en effet, le prétexte de la Ligue commencée en France en 1576, l'ambition démesurée du duc et du cardinal de Guise en estoit le véritable motif : le soulagement du peuple ne fut proposé que comme un moyen propre à la faire réussir [2]. »

Grâce à l'appui du clergé et des Jésuites qui, sous le manteau, furent le principal instrument de la révocation des édits de pacification et qui « ne vouloient bailler absolution aux gentilshommes, s'ils ne promettaient de se liguer contre Henri III », grâce à l'appui de Philippe II, la Ligue était devenue assez puissante pour commander au Roi.

Henri III ne se dissimulait pas le danger. Il comprenait que le duc de Guise, après avoir accaparé la souveraineté, ambitionnait le reste, et voulait, comme dit l'Estoile, buvant au vin des dieux, fonder une dynastie et écarter du trône les Valois et les Bourbons. Pour lui ôter son crédit auprès du peuple et auprès du clergé, il jeûnait, mangeait maigre, faisait des fondations et ne « bougeoit des cloîtres ». Il y perdait sa peine ; on le savait sceptique et il ne se passait pas de jour que quelque prédicateur calviniste ou

[1] *Mém. de Nevers.* — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.*

catholique, « ne fit vacarme de son athéisme » et n'invoquât, ou un Aod pour assassiner Eglon, ou un Samuel pour hacher en morceaux le nouvel Agag, ou une Judith pour couper la tête à cet Holopherne paillard.

Le pape lui-même, créature de Philippe II, se rangeait contre le malheureux roi : et en même temps qu'il l'injuriait théologiquement et en mauvais latin, aux ligueurs, *egli levava ogni scrupolo di coscienza ;* il leur envoyait des chapelets et des dixains bénits, et s'il faisait la grâce de ne pas trouver chrétien qu'on attentât à la vie de Sa Majesté, car « cela ne se peut faire en bonne conscience », il disait que si on pouvait se saisir de sa personne, lui donner des conseillers, se rendre maître des provinces du royaume, on établirait toutes choses bonnes [1]. Ces paroles étaient commentées par le cardinal de Guise qui espérait bientôt tenir la tête du roi entre ses jambes et lui faire une couronne de capucin avec la pointe d'un poignard.

Entouré des ligueurs en armes, Henri III, en 1585, n'échappa à l'ordination, « de fasson lorraine », qu'en signant après les conférences d'Epernay, la révocation des édits de pacification. Il la signa les larmes aux yeux, et craignant bien qu'en voulant perdre le prêche, on ne perdît la messe [2]. Cependant

> Tout estoit revolté, l'Estat mis en partage.
> L'on ne voyait qu'horreur, cendre, sang et pillage ;
> Mesmes les estrangers batissants sur sa mort,
> Jetoient le peuple en proye et la couronne au sort [3].

La Ligue, en effet, commit une faute analogue à celle du Calvinisme ; elle prit son mot d'ordre à l'Escurial et au

[1] *Lettre* du 11 février 1585. — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] Sully, *Œc. roy.* Parallèle de César.

Gesù, et voulut « faire tourner toutes choses sur le pivot de Rome ». Henri III songea à la priver de ses chefs.

La journée des barricades mit le comble à son irritation. Chassé de Paris et regrettant de ne pouvoir poser la tête de Guise sur la porte du Louvre, sans argent, sans défenseurs, sans armée, presque sans suite, abandonné de tous, car « osté un petit nombre de créatures qu'il avait faites, il ne voyait personne ni dans la cour ni dans les villes à qui il se peust fier [1] », fatigué d'avoir ployé les voiles pour céder à l'orage et d'être 0 en chiffres [2], il résolut de mettre à exécution le projet qu'il méditait depuis longtemps; il tendit un piège au duc de Guise qui comptait se servir des Etats généraux pour ses desseins.

« Le poison ne pouvait plus être chassé que par un poison contraire, et il fallut ne prendre conseil que du désespoir [3]. » Il est temps que je sois seul roy, dit-il; qui a compagnon a maistre [4]. Le billet qu'il reçut le matin du 23 décembre et qui portait : *Mors Conradini*, *vita Caroli, vita Conradini*, *mors Caroli*, le décida. « Dans le temps qu'il allait monter les degrés du throsne, il fit tuer le duc de Guise. La faute du roy est à pardonner, c'est celle qui se fait pour la défense de la vie et la conservation de l'Estat. »

Son seul tort fut de « suivre la voie du milieu » et de ne pas vouloir être « honorablement cruel ».

Bien différents de la Satyre Ménippée qui s'écriait : « Ah ! que nous serions aises s'il eût continué ses coups », certains historiens ont reproché au roi cet assassinat qui procède de la même idée que la Saint-Barthélemy, comme si Henri III n'avait pas été en état de légitime

[1] *Mém. de Nevers.* — [2] *Satyre Menippée.* — [3] De Thou, *Hist. univ.* — [4] Pasquier.

défense, comme s'il n'avait pas eu contre Guise le droit de tout homme menacé dans sa vie par un voleur de nuit, le droit de tout Etat contre l'allié de l'étranger. Pour moins, Henri IV et Richelieu firent décapiter Biron et Cinq-Mars. La seule différence est que les coups d'Etat de la Saint-Barthélemy et de Blois étaient pour les Valois une question de vie ou de mort qui devait être tranchée sans avoir recours à la force légale alors énervée; pendant que Henri IV et Richelieu pouvaient envoyer les conspirateurs se promener hors des frontières. Pourtant, ces derniers se montrèrent impitoyables et à l'exécution des condamnés ajoutèrent l'hypocrisie de jugements dressés d'avance et la prévarication des juges.

Enfin roi, Henri III voulut montrer qu'il « sçavait encore parler français » depuis qu'il avait été en Pologne, il cassa les ligues, menaça de punir ceux qui en parleraient ou qui en feraient, puis « comme l'un des plus advisez qui aient esté, considérant qu'il luy estoit impossible de se défendre contre l'armée de l'union et celle des huguenots, il estima grand profit de se joindre au roi de Navarre. »

Ce fut le dernier conseil que lui donna Catherine de Médicis, cette « princesse d'un esprit incomparable [1] » qui « a sceu très bien user des très grands pouvoirs qu'elle avait eus [2] », « et qui mourut au temps que la France avait plus besoin d'elle qu'elle n'avoit point eu [3] ».

Par l'alliance faite avec Henri de Navarre, Henri III augmentait sa force contre l'Union, détournait les huguenots de lui prendre ses villes, employait ses ennemis contre ses ennemis tout en ruinant les projets de l'Espagne et des puissances qui favorisaient la Ligue.

[1] Michel de Castelnau, *Mémoires*. — [2] *Mémoires de Hurault*. — [3] Palma Cayet, *Chron. nov.*

L'assassinat du duc et du cardinal de Guise et l'emprisonnement de leurs principaux partisans furent un coup de foudre. Revenues de leur première stupeur, Paris, Orléans, Rouen, Amiens, Chartres, Le Mans, toutes les grandes villes, toutes les provinces se soulèvent, la noblesse se remue, le Gesù redouble ses intrigues, le Parlement s'indigne et la Sorbonne délie tous les Français « de leur fidélité envers le perfide, le paillard, le tyran athéiste qui avoit fait abattre les deux piliers de la religion ; car en ces temps, « les plus grands brusleurs luy estoient piliers de la foy[1] ». Henri III tint ferme devant l'orage et entra en campagne avec Henri de Navarre « requis de faire service à sa majesté ». Les intérêts des deux princes étaient les mêmes. De succès en succès, Henri III porta son camp devant Paris.

La ville, vigoureusement pressée, allait être emportée. Dès lors, la Ligue était abattue et la soumission de la France n'était plus que l'affaire d'une campagne où Mayenne, qui fut vaincu par le Béarnais réduit à quelques mille hommes, n'aurait pu résister en rase campagne aux forces combinées de Henri III et de Henri IV.

La veille de l'assaut, Henri III fut assassiné et la France fut replongée dans un abîme d'où elle n'était pas encore sortie en 1605.

Le fanatisme ne guida donc pas les derniers Valois, comme on se plaît à le répéter, mais si fait la raison d'Etat. C'est là ce dont il faut se rendre compte pour apprécier leur politique changeante et comprendre la protection qu'ils accordèrent aux calvinistes de Sedan et de Jametz. Ils durent affecter une dévotion outrée pour

[1] Michel de Castelnau, *Mémoires*.

plaire au peuple (les nations, comme les individus, ont parfois des poussées religieuses), ils se servirent du catholicisme non au profit de la théocratie, mais au profit de l'unité de la France et de l'intégrité du territoire, et nous ne savons si toutes leurs fautes et leurs crimes ne sont pas effacés par ce reproche que leur adressait la Ligue, de combattre plus pour le royaume que pour Rome, plus pour l'Etat que pour la religion et de ne jamais demander de subsides que pour combattre les invasions étrangères.

La France, d'ailleurs, cédait inconsciemment à ce besoin de nationalité. Après avoir repoussé Henri IV, elle l'accepta pour roi, lorsqu'elle fut sûre que par la messe il rompait avec ses anciens alliés d'Heidelberg, allait faire disparaître les « roitelets » qui, depuis la mort de Henri II, reprenaient la tradition féodale, voulait chasser les Espagnols et faire obstacle aux desseins de ceux qu'il finit par chasser, mais à qui il permit de rentrer (cette faiblesse lui coûta la vie); et lorsque, guidé par ses curés, le paysan lorrain fit aux vaincus de Jametz cette horrible chasse que raconte l'histoire, c'était moins pour soutenir la papauté et défendre l'Eglise que pour se venger; car ces protestants, qui avaient ravagé ses terres et conduit cette armée devant laquelle il avait dû faire le vide et brûler ses chaumières, il les considérait comme les alliés de ces Allemands dont il avait, depuis Charles-Quint, supporté les insolences, les barbaries, les pillages et les invasions.

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.*, Introd. — De Thou, *Hist. univ. Mémoires de la Ligue.*

IV

Délibération du camp de Meudon. Défections dans l'armée de Henri IV. Levée du siège de Paris. Arques. Coup de main sur Paris. Le Cardinal-roi. Charles X. Siège de Paris. Surprise de Saint-Denis. Jean Errard à l'armée. Etat de la fortification. Privilège de battre monnaie. Siège de Chartres. Siège de Rouen. Combat d'Aumale. Levée du siège de Rouen. Conversion du roi. Siège de Laon. Entrée à Amiens. Les ligueurs se rendent. Errard publie la *Géométrie généralle et pratique générale d'icelle.* Bibliographie de la Géométrie. Dounot. Denis Henrion. Réfutation de la quadrature du cercle.

Henri de Navarre devint roi de France par « l'ordre et le désir » d'Henri III, par la délibération du camp de Meudon[1] et par succession légitime, car, « en France, le mort saisit le vif, sans aucune autre formalité ni cérémonie[2] ».

Les débuts de Henri IV « qui, plus habitué à faire le soldat qu'à faire le roi, trouvait de la peine à faire ce personnage[3] », ne furent pas heureux : de trente-cinq mille hommes, son armée fut réduite à dix mille. Chefs et soldats, catholiques et protestants l'abandonnèrent, et « plusieurs furent si meschants et si lasches que de traverser la légitime qualité du Béarnais, voire mesmes ceux desquels les rapacités et les turpitudes avaient servi de prétextes aux révoltes des peuples ». Henri n'avait pas un liard vaillant ; il avait force provisions d'ambition, de courage, de gaîté, de duplicité et de promesses continuelles dont il payait ses amis et retenait ses partisans.

[1] Palma Cayet, *Chr. nov.* — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] *Mémoires du duc d'Angoulême.*

Mais si ses troupes étaient diminuées par ces défections, elles étaient grossies de dévouements nouveaux. Errard, « déjà fameux », vint-il s'offrir *compagno all' alte imprese*[1] et aider de ses talents le nouveau roi de France? C'est fort probable, mais n'a pu encore être prouvé. Son arrivée, alors, aurait coïncidé avec celle du renfort amené à la Ligue par le marquis de Pont[2].

Henri IV, affaibli, ne pouvant continuer le siège de Paris, se dirigea vers la Normandie pour attirer à lui les forces de Mayenne et faire sa jonction avec les secours envoyés par « la généreuse et brave reine » Elisabeth d'Angleterre[3]. Mayenne la poursuivit jusques à Arques. C'était pour Henri IV le moment de mettre en action la devise : H NIKAN H ΑΠΟΘΑΝΕΙΝ qu'il avait adoptée dans sa jeunesse[4]. Il ne voulut pas se laisser « prendre sans mitaines » et « fit la nique aux rodomonts fendeurs de naseaux, mangeurs de charrettes ferrées[5] », qui d'avance avaient publié leur victoire et juré de faire sauter le *Biarnois* à la mer[6].

Avant les divers combats qui se livrèrent du 15 au 27 septembre et qui constituent la bataille d'Arques, Henri IV fit fortifier Dieppe et construire un retranchement de sept pieds de haut avec front bastionné[7] et corps de garde au bout d'une tranchée perdue. Nevers, d'Angoulême, Villeroy, Fresnes, Forget, secrétaire

[1] Tasso, *Ger. lib.* IX. — [2] Ceux des habitants de Jametz qui échappèrent au massacre paraissent avoir pris le parti du roi; certains, après la reddition de la ville, rejoignirent l'armée à Tours. Le duc de Nevers cite, en 1590, comme venant le prévenir de mouvements ennemis, « un nommé Thierry qui est de Jametz ». (Letttres des 3 et 7 octobre.) — [3] Sully, *Œc. roy.* — [4] Casaubon. Préface à la *Traduction latine de Polybe*, 1609. — [5] *Satyre Menippée.* — [6] *Mémoires de Nevers. Mémoires du duc d'Angoulême.* — [7] Nap. Bonaparte, *De l'Avenir de l'artillerie.*

d'Etat[1], Sully, ne font pas mention d'Errard ni de Chatillon. On sait pourtant que ce dernier était présent.

Palma-Cayet dit simplement : « Et soudain, eux deux (Biron et Henri IV), sans autres ingénieurs, commencèrent à tracer la forme du camp retranché avec ses flancs et défenses nécessaires[2]. » Selon le duc d'Angoulême (fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet) qui assista à ces combats, le roi et Biron firent « tirer une ligne à parapet avec plate-forme[3] pour y loger des pièces de canon ».

Plus loin, il parle « d'une grosse épaule en forme d'éperon que Henri IV fit dresser pour couvrir la porte et la courtine près de la citadelle et d'un retranchement qu'il ordonna ». L'exécution de ce retranchement, composé d'une courtine flanquée de deux demi-bastions, fut laissée au maréchal de Biron.

Nous ne savons pas davantage si Errard assista au coup de main tenté sur Paris et à la prise des faubourgs par l'armée française et par les troupes anglaises que commandait lord Willoughby[4] et qui prêtèrent tant à rire aux Français, « car elles estoient vestues comme des figures de l'antiquité représentées dans des vieilles tapisseries[5] ». Le duc de Mayenne ayant jeté un secours dans Paris, le roi dut lever le siège et « alla de bravade » s'emparer d'Etampes, de Joinville en Beauce, de Vendosme, Montoire et Laverdin (21 novembre 1589). Reconnu à Tours par le parlement, il s'avança sur le Mans, qui se « rendit après quelque batterie » (2 dé-

[1] Lettre du 7 septembre 1589. — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] Ici le mot plate-forme est employé dans l'ancienne acception : bastion plat, bastion bâtard. — [4] Rapin Thoyras, *Hist. d'Angl.* Palma Cayet, *Chron. nov.* — [5] *Mémoires du duc d'Angoulême.*

cembre 1589)[1], rentra en Normandie, reprit Alençon, Domfront, Séez, Falaise, Bayeux, occupa Lisieux, « Honfleur où le canon fit batterie de furie[2] », Pont-Audemer, Pont-l'Evêque, etc. Tous ces succès engagèrent le Berry, le Bourbonnais, le Limousin, le Dauphiné, une partie de la Provence, le Languedoc et le haut clergé catholique à se rallier au Béarnais.

Le trône, si difficile pourtant à occuper et encore plus à conquérir, ne manquait pas de prétendants. Le duc de Nemours, le marquis de Pont, le duc de Savoie, Mayenne, le duc de Guise, le cardinal de Bourbon y aspiraient. Philippe II le réclamait pour sa fille.

Les partis qui composaient la Ligue, depuis appelée Ligue francaise, se mirent d'accord pour donner la couronne au cardinal de Bourbon, qui, vieux, prisonnier et imbécile, était pour ses protecteurs comme « un eschaffaut dont les maçons se servent pour monter une maçonnerie jusques au haut de l'entablement d'icelle, et depuis le deffont et le jettent par terre[3] ». Mayenne, lieutenant général, gardait l'usufruit de la royauté. Ayant consolidé son pouvoir à Paris, il marcha contre Henri IV.

Le roi, après avoir « assiégé Meulan qui est sur la rivière de Seine et le fort en l'isle où il perdit beaucoup de temps[4] », avait repris Poissy et s'était établi devant Dreux, où les batteries manquèrent de munitions. Mayenne approchait.

Henri, « non endormi, le prit en désaroy », remporta sur lui à Ivry une éclatante victoire et le força de « s'encourir sur un cheval turc pour prendre Mantes par le guichet[5] ». Six mille ligueurs restèrent sur le champ de

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] Palma Cayet, *Chr. nov.* — [3] *Satyre Menippée.* — [4] *Mémoires de Nevers.* — [5] *Satyre Menippée.*

bataille ; leur artillerie tomba aux mains du vainqueur. L'armée royale continuant à avancer, prit Vernon et Mantes [1].

Nous n'avons trouvé le nom d'Errard ni dans les relations des batailles, ni dans les relations des sièges, ni dans le catalogue des royalistes nommés gouverneurs des places conquises sur la Ligue.

Henri IV avait à livrer chaque jour double combat et à gagner double victoire, une sur ses ennemis, l'autre sur les hommes de son parti [2]; il lui était souvent plus facile de battre les premiers que les seconds. En effet, après Ivry, « plusieurs de ceux qui avoient hasardé leur vie dans l'ardeur du combat, firent tout ce qu'ils purent pour que cette victoire n'eust des suites, lesquelles estoient apparemment la prise de Paris [3] ».

Le roi perdit quinze jours à Mantes et ne put continuer la campagne qu'après avoir reçu de nouveaux secours d'Angleterre. Quand il se présenta devant Paris, il n'était plus temps. Ne pouvant l'emporter de vive force, il bloqua la ville et chercha à couper tous les passages de ravitaillement en s'emparant de Corbeil, Lagny, Melun, Crécy, Provins, Nogent, Méry, Charenton et Saint-Maur.

La disette ne tarda pas à se faire sentir ; Paris se fût rendu vers le mois de Mai, sans certains officiers, qui firent entrer des convois de vivres, les uns, comme de Givry, pour en tirer quarante-cinq mille écus, les autres « pour en avoir gants, bas de soie, plumes, chapeaux de castor et autres belles galantises ». Le blocus ayant été resserré et « les assiégés étant plus vite rechassés

[1] *Lettres missives d'Henri IV.* — Sully, *Œc. roy.* — *Mém. de Du Plessis-Mornay.* — *Mém. de la Ligue.* — [2] *Abrégé des exploits de Henri le Grand.* — [3] Sully, *Œc. roy.*

qu'ils n'étoient sortis », une famine affreuse ravagea la ville.

Apprenant l'arrivée à Meaux du duc de Parme et sa jonction avec le duc de Mayenne, Henri IV leva le siège et alla offrir la bataille au général espagnol. Le duc de Parme la refusa et ayant vu les forces de son adversaire, « fit changer d'armes à tous les siens. Au lieu de lances, leur ayant mis des pioches à la main, il ne fit toute la nuit que se retrancher[1] ». Tout se borna à des escarmouches et à de « légers carabinages » autour de Clayes et de Chelles[2]. Le duc de Parme temporisa, puis passant à l'action quand les troupes royales se débandèrent, prit Lagny, Saint-Maur, Charenton, Corbeil et, presque sans perdre un homme, délivra Paris.

En même temps, sur la demande de Joyeuse, les troupes de Philippe II envahirent le Languedoc et, sur la demande de Mercœur, la Bretagne. Le duc de Savoie entra en Provence, y mit garnison espagnole et fit déclarer par les Etats qu'il tenait « le comté en fief de la couronne d'Espagne au lieu de la couronne de France ».

De leur côté,« durant la grande froidure »,les ligueurs de Paris attaquèrent Saint-Denis. Le chevalier d'Aumale surprit la ville (29 décembre 1590). Sans se soucier de profiter de sa victoire, « il s'amusoit avec une femme d'amour nommée La Raverie, à l'hostellerie de l'Espée royale[3] »,lorsque de Vic,« depuis deux jours gouverneur de la ville[4], s'estant recognu, attaqua d'Aumale qui se défendit parfaitement bien[5] ». Dans la lutte, d'Aumale fut tué. Son cadavre fut porté dans l'abbaye de Saint-

[1] Palma Cayet, *Chr. nov.* — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] *Satyre Menippée.* — [4] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [5] *Mémoires de Cheverny.*

Denis où les rats lui mangèrent le nez, selon Palma Cayet, (toutes les parties charnues selon la phrase amphibologique de De Thou : *mures partes omnes carnosas erodisse*), « si bien qu'il ne fut reconnu que par ladite Raverie [1] ».

Le roi ne restait pas inactif; il essaya de surprendre Paris à la journée des Farines. Ayant échoué, il se retira sur Senlis (janvier 1591), prit son chemin vers la Brie et accompagné de Ludovic de Gonzague se rendit à quatre lieues de Provins. Il se tint caché dix ou douze jours [2], de là il alla à Sancerre en Berry pour tenir en respect La Chastre qui menaçait Aubigny et pour surveiller les préparatifs du siège de Chartres. La présence de Henri à Sancerre a quelqu'intérêt en ce qui regarde l'ingénieur Barrisien.

Jusqu'ici, rien ne prouve qu'Errard ait suivi l'armée royale. Dans toutes ces guerres, l'ingénieur n'était pas indispensable, et, à toute force, Henri IV pouvait, comme le dernier des sous-lieutenants d'aujourd'hui, ordonner quelques travaux de campagne et « tracer de sa main cinq redoutes dans les environs de Vaugirard ». Son coup d'œil, son instinct lui suffisaient devant ces « maisons » dont le fossé à escarpe de gazon était flanqué de tours et qui avaient comme Marmande un canon et deux coulevrines mal montées, mal servies et mal munitionnées [3]. Il n'était pas besoin d'avoir pâli sur les livres de fortification pour emporter ces petites villes, comme Château-Thierry, dont toute la défense consistait en une tour et une galerie non terrassée [4]. De Rosne, avec un canon, obtenait la reddition d'Etampes (1589). En 1592, le château de

[1] *Mémoires de Cheverny.* — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] Sully, *Œc. roy.* — [4] *Mém. de Villeroy.*

la Trappe capitulait au trentième boulet. Il en était autrement devant les bastions régulièrement construits. L'ingénieur de profession était nécessaire.

Dans ces campagnes successives où Henri IV dut conquérir son royaume à force de pensions, de combats, de batailles et de sièges, il trouvait contre lui-même en campagne, surtout dans l'armée du duc de Parme, ces ingénieurs italiens qui avaient désappris le chemin de la France depuis qu'on leur préférait les Allemands et les Suisses et que l'on se « mocquait de tant d'inventions pour prendre et défendre les places ». Pour leur opposer d'autres ingénieurs, le roi cherchait vainement autour de lui. Comme sous Louis XIV, où le marquis de Mascarille et le marquis de Jodelet regardaient en pitié Vauban, le « gâcheur de terre », la noblesse, sous Henri IV, consentait à se faire tuer à la tête d'une cornette ou d'une compagnie ; elle aurait cru forligner à « bastir des bastions, grotter des tranchées ou caver des mines ». Quant aux Allemands et aux Suisses qui formaient la partie mercenaire de l'armée royale, le génie leur était inconnu, si l'on nous permet le jeu de mots des armes d'Errard. On verra Henri IV avoir recours aux pionniers et aux ingénieurs anglais. Même après 1591, on compte les « hommes experts au fait de fortifications », et l'on ne peut guère citer que Sully, Chatillon, Adam du Temps, le sieur Puart au siège de Dreux, le sieur de Chambray et le capitaine La Ramelle qui fut tué au siège de Dourlens, en 1595. La rareté des ingénieurs était si grande que Sully, énumérant les qualités de Servin, n'omet pas de dire que « le jeune prodige prenait les plans des villes et entendait assez bien la fortification ».

Errard était donc un des rares Français qui connussent

le tracé bastionné, le seul peut-être qui pût « en donner une démonstration géométrique et non méchanique à la façon des ignorants ». Henri IV ne pouvait laisser chômer les talents du savant qu'il appelait, en 1606, « mon premier ingénieur ».

Récompense suppose service rendu. Il faut qu'Errard ait été employé avant 1591, sinon pourquoi aurait-il reçu à cette date le privilège dont nous allons parler ?

« Jean Errard », dit une note ancienne tirée des archives de Benoist, « fut fait quelque temps gouverneur de Calais [1] et fut honoré de l'amitié de son prince à un tel point sy singulier qu'il luy permit de faire forger et battre monnoye en quelqu'endroit que bon lui sembleroit en France ; le dit seigneur Roy ayant voulu signer la permission de sa propre main à Sancerre, le 28e janvier 1591».

Chevrier parle de ce privilège dans les termes suivants : « Il (Errard) obtint de Henri IV le privilège singulier de faire frapper monnoye partout où bon lui semblerait en France, jusqu'à la somme de cinquante écus en *sol* marqués seulement. Les lettres patentes qui lui confèrent ce droit sont datées de Sancerre, 1595. La Chambre des comptes les enregistra en 1599 [2]. » M. Noël [3] cite

[1] Nous n'avons pu trouver une preuve de cette assertion. A de Vidossein succéda de Vic après 1596. Tout ce que nous savons, c'est qu'Errard travailla longtemps à fortifier Calais. V. *Infra.* — [2] *Histoire civile et miliaire, politique et littéraire de Lorraine et de Bar,* Bruxelles, 1858. Chevrier contient une erreur de date. M. Maxe-Werly a suivi Henri IV pendant toute l'année 1595. Jusqu'au 18 avril le roi demeura à Paris, du 19 avril au 18 mai à Fontainebleau, le 30 mai il est à Troyes, du 7 au 9 juin à Dijon, le 12 à Auxerre, etc. Aucune des lettres missives de Henri IV en 1595 n'est datée de Sancerre. En effet, ce privilége est de 1591. A la date indiquée par le titre original, Henri IV était à Sancerre, ainsi que le prouve la *Chronologie novenaire.* — [3] *Mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine.*

à peu près les termes de Chevrier : « Sa Majesté Henri IV avait accordé à Errard, de Bar-le-Duc, le singulier privilège de pouvoir faire frapper monnaie partout où bon lui semblerait en France jusqu'à la somme de 50 écus en sols marqués seulement. »

Ce privilège, dont il n'est pas fait mention dans la *Compilation chronologique des lettres patentes des rois de France*, a fort occupé les numismates. M. Maxe-Werly, pour en voir l'enregistrement, a fait les recherches les plus actives aux Archives nationales, dans les registres de la Chambre des Comptes, de la Cour des Monnaies et des Ordonnances royales. Ses recherches ont été vaines. Les registres de la Chambre des Comptes ont été brûlés en 1737, et les registres conservés aujourd'hui ont été reconstitués d'après les documents que l'on a pu réunir. Cette lettre patente n'y figure point.

Heureusement, les *Archives* de Benoist en possèdent l'original. Voici le texte de cette pièce jusqu'à présent inédite :

PRIVILÈGE DE BATTRE MONNOIE

« Aujourd'huy vingt huictieme januier mil cinq cens quatre vingt onze, le Roy estant à Sançere a permis a Jean Errard, son ingénieur ordinaire, de battre et forger en touttes monnoyes et pour en faire ce que bon luy semblera, jusques à la somme de cinq cens escus d'or, de doublons [1] et deniers en payant par le dit sieur Errard les droicts accoutumez, m'ayant Sa Majesté commandé d'en expédier le présent brevet, qu'elle a, pour ce, voulu signer de sa propre main et iceluy contresigné par moy

[1] M. Maxe-Werly croit qu'il faut lire *doubles et deniers*, car, dit-il, Henri IV si jaloux des droits royaux n'aurait jamais permis à un sujet de faire frapper de la monnaie d'or.

son conseiller et secrestaire d'Estat de son commandement et de ses finances. » Signé : HENRY. »

Et plus bas : RUZÉ.

Ce privilège est au moins singulier, pour employer l'expression de Chevrier. Il n'est rien moins qu'illusoire, puisqu'Errard devait payer au roi les droits accoutumés.

Errard, qui avait inventé une presse typographique et d'autres machines, avait peut-être dirigé la frappe de la monnaie obsidionale de Jametz. Avait-il perfectionné le balancier ? Espérait-il, grâce à une plus grande rapidité et à une main-d'œuvre moins coûteuse, tirer profit de son travail ? Ou, « par une faveur dont on ne connaît pas d'autre exemple, dit M. Maxe-Werly, le roi aurait-il permis à son ingénieur de faire frapper pour la somme de cinq cents écus d'or en *deniers et doubles deniers* pour faciliter à Errard les paiements à faire aux ouvriers employés dans les travaux dont il avait la direction ? »

Faut-il croire, au contraire, que « ce sorcier de roi de Navarre, le plus rusé et le plus madré prince qui fût au monde[1] », « si malin qu'il se fit appeler le bon roi, admirable en cajolleries lorsqu'il vouloit regagner un serviteur dont il croyait avoir besoin[2] », et « s'insinuer dans le cœur avec une adresse incroyable ou apprivoiser les personnes farouches[3] », joua à Errard un « tour de basque[4] » en le payant de ce privilège illusoire dans un temps où,comme à Gien, « on ne vouloit pas lui prester voire un liard »? On sait que, souvent réduit aux expédients, « il estoit coutumier de ces tours de passe-passe », et qu'il récompensoit, en peinture, ceux qui le servoient en effet[5]. Quand il était sans argent, il estoit

1 *Mémoires de d'Aubigné.* — 2 Sully, *Œc. roy.* — 3 *Mémoires de Nevers.* — 4 *Satyre Menippée.* — 5 *Mémoires de d'Aubigné.*

savant, nous dit Nevers, dans l'art d'en trouver ou d'en bailler par fasson toute nouvelle, et faisoit des billets. Ne s'employa-t-il pas à faire accorder Charlotte de la Marck au vicomte de Turenne pour emprunter les diamants des de la Marck et avoir la caution du nouveau prince de Sedan ? Ne s'avisa-t-il pas, un jour que les Rouennais avaient donné une vaisselle à Sully, de lui en délivrer un brevet ? Il est vrai que le lendemain, *volens nolens*, il fit présent de trois mille écus d'or à celui qui devint son premier ministre [1]. Il ne semble pas avoir usé de la même libéralité à l'égard de son premier ingénieur.

L'investissement de Chartres avait commencé le 9 février 1591. Le 22, Henri IV arriva devant la ville. Après deux mois de siège, les royalistes ou, comme on disait alors, les royaux, n'avaient pu s'emparer du ravelin de la porte des Espars [2]. Le 24 mars, le roi écrivait : « Il ne reste qu'un bout de ravelin à mes ennemis, d'où j'espère les déloger demain. Bientôt après, je ferai une batterie si forte qu'il faudra qu'ils me reconnaissent. » Il n'obtint pas le résultat qu'il espérait : le siège dura plus longtemps qu'il n'avait pensé [3]. Laissant là le ravelin, il se porta du côté de Saint-André et de la porte Rouaise [4]. Il fit brèche du côté de Galordon [5] ; le 9 avril, il avait « gagné tout l'éperon attaqué du côté de la ville, ses gens étaient logés sur le rempart de la brèche, il ne restait plus qu'à forcer les retranchements [6] ». Le 11, « les assiégés, se sentant fort pressés, furent contraints de venir à une capitulation [7] ».

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — *Mémoires de Cheverny.* — [3] *Lettres missives d'Henri IV.* — [4] *Mém. de Cheverny.* — [5] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [6] Lettre de Henri IV (9 avril). — *Mémoires de Nevers.* — [7] *Mémoires de Nevers.*

Dans aucune des lettres dont nous venons de citer quelques passages, Henri IV ne fait la moindre allusion à Errard. Pourtant, à notre avis, la présence de l'ingénieur est rendue certaine par une invention que les auteurs du temps ne cessent de vanter. « M. de Chastillon, dit Palma-Cayet, ayant trouvé l'invention d'un pont de bois couvert qu'il fit dresser sur le fossé, par où on eût été sans danger jusques au pied de la brèche, les assiégés entrèrent en capitulation [1]. » « Chatillon, arrivé depuis peu devant Chartres, dit Sully, et ayant demandé un quartier d'attaquement, fit faire un pont fort bien inventé avec lequel il fit faire un effort à la ville. » Et un peu plus loin : « Chartres fut pris par le moyen de M. de Chatillon principalement [2]. » A son tour, Cheverny raconte qu'à sa prière, M. de Chastillon « entreprit un pont de bois couvert faict de son invention ». Si l'on veut se souvenir que ce pont de bois couvert avait été employé par Niccolò da Forlì pour obtenir la reddition du château de Jametz, on arrivera à être convaincu que l'ingénieur barrisien, ayant pu apprécier l'effet moral de cette machine de guerre, appliqua à Chartres cette invention dont Chatillon a recueilli tout l'honneur. Le *sic vos non vobis* est de toutes les époques et de tous les métiers [3]. Combien de fois a-t-on pu dire :

Hos ego versiculos feci, alter tulit honores !

Après avoir élevé un bastion à la porte Saint-Michel et

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] Errard eut pour rivaux plusieurs ingénieurs du nom de Chastillon. « Celui du siège de Chartres était fils de feu l'admiral de Coligny; il s'étoit un des premiers déclaré pour le Béarnais. » (Sully, *Œc. roy.*) « C'estoit un seigneur brave et vaillant et surtout bien entendu aux mathématiques, science que les nobles qui veulent parvenir aux plus grandes charges militaires doivent

fait construire une citadelle à Chartres[1], Henri IV compléta sa conquête par les prises d'Auneau et de Dourdan, compensées par la perte de Château-Thierry (11 avril). Le 19 août 1591, battant les ligueurs, il s'empara de Noyon[2] dont le siège avait commencé le 24 juillet.

Cependant, l'invasion étrangère continuait, la Ligue faisait entrer une garnison espagnole à Paris et à Meaux. La Fère fut saisie par le duc de Parme, qui se hâta d'y

curieusement savoir. Il en monstra aussi des effets au dict siège de Chartres en l'invention du pont qu'il fit faire pour aller à l'assaut. Il mourut en 1591, en sa maison qui est sur la rivière de Loin. » (Palma Cayet.)

M. Allent et les biographes (*Magasin pittoresque*, Larousse, etc.) l'ont confondu avec un autre Chatillon qui eut la charge des fortifications en Champagne et à qui Henri IV témoignait beaucoup d'estime, car, le 9 octobre 1598, il écrivait : « Je serais bien aise que M. d'Incarville vînt aussi et amenât avec lui Chatillon, qui m'apporterait les plans de toutes mes villes de frontière pour voir où je serais d'avis que l'on fît travailler. » (Sully, *Œc. roy.*) M. Allent attribue à ce Chatillon les sièges du château de Sancerre, de Corbeil, de Lagny et les attaques de Chartres « où il construisit, pour arriver de la contrescarpe à la brèche, un pont de bois couvert qui détermina les ennemis à capituler ». En 1589, il fut nommé topographe du roi. *(Larousse.)* « Père, aïeul et grand-oncle de braves et savants ingénieurs, dit Allent, il joint, à la gloire de les avoir eus pour héritiers, celle de leur avoir donné l'exemple. Il construisit un grand nombre de places et se délassa de ses travaux militaires en dirigeant d'immenses travaux d'architecture ; il fit élargir le Pont Neuf, agrandit l'Hôtel-de-Ville ; bâtit la place Dauphine, l'hôpital Saint-Louis, le collège de France, la place Royale, et trouva encore le temps de dessiner un recueil d'environ quatre cents plans ou vues de villes, de châteaux, de ruines et de vestiges d'antiquités, gravés, après sa mort, sous le titre de : *Topographie française* (1655), et conservés à la Bibliothèque nationale. » Le *Dictionnaire Larousse* est moins affirmatif, quant à l'œuvre d'architecture de Chatillon, et se contente de dire : « On prétend que ce fut d'après ses dessins et sous sa conduite que furent exécutés les plans de la place Royale et du Pont-Neuf de Paris. » Et, en effet, à les bien examiner, beaucoup des attributions de M. Allent sont fausses ou exagérées.

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] *Mémoires de Cheverny.* — Palma Cayet, *Chron. nov.*

construire une citadelle. Le duc de Savoie s'empara de Marseille ; Philippe II, du Blavet, en Bretagne.

Pour parer à ces revers et continuer ses succès, Henri « poussa une pointe du côté de Verdun et de Vouziers[1] » et alla recevoir l'armée que lui amenait le vicomte de Turenne. Il profita de ce voyage pour entrer à Sedan où « les pièces furent délaschées en signe de réjouissance » (23 septembre 1591)[2]. Il s'empara de Mouzon, d'Attigny, où les lansquenets « mirent la plume de tous les lits au vent », alla voir à Hautmont la batterie que faisait le duc de Nevers et pointa lui-même le canon. Le 11 octobre, il fit ensuite « accorder le mariage d'entre le vicomte de Turenne et Charlotte de la Marck », reçut le lendemain Stenay en cadeau de noces, emprunta ses diamants à la duchesse de Bouillon (c'est une des nouvelles façons de se procurer de l'argent dont parle Nevers) et après avoir passé son armée en revue à Vandy, alla faire sa jonction avec une levée de six mille Anglais et six mille Suisses. La Normandie était réduite. Seuls Rouen et le Hâvre tenaient encore. Il résolut alors d'attaquer Rouen pour donner satisfaction à Elisabeth et tirer de son alliée de nouveaux secours en hommes et en argent[3].

Le maréchal de Biron reçut ordre de laisser le château de Pierrefonds et de « faire la voie au siège de Rouen ». Le siège commenca le 11 novembre 1591. Contrairement à la maxime alors reçue : « ville prise, château rendu », Biron négligea la ville et attaqua le fort Sainte-Catherine. Il faisait là une faute calculée, s'il faut en croire Sully et les historiens qui ont suivi Sully. Mais le témoignage du grand ministre n'est pas toujours impartial à l'égard de

[1] *Mémoires de Nevers.* — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre.*

Biron contre lequel « il avait une dent de lait ». Cette maxime, dont on veut faire une règle absolue, n'était pas toujours reconnue. Le siège de Vendôme dans la précédente campagne, les sièges dirigés plus tard par Sully lui-même, en sont la preuve. Cette maxime avait pour contre-partie : « château gaisgné, ville prise », lorsque (et c'était le cas à Rouen), le château commandait la place. Prendre une ville populeuse comme la « Métropolitaine » de la Normandie n'était pas une petite affaire, surtout lorsque l'on considère l'énergie de Villars et la bravoure des habitants. Après la reddition de la ville, il n'en eût pas moins fallu, comme à Jametz, emporter le fort. Enfin, devant les places riches, les « places à sac », on avait pour habitude d'attaquer d'abord la citadelle ; car on savait par expérience que les mercenaires, après le butin, ne voulaient plus marcher à l'ennemi, et se débandaient. C'est là ce qui serait infailliblement arrivé avec les troupes du prince d'Anhalt qui ne se distinguèrent que par leurs pillages et par leurs rébellions, à ce point qu'en marche Henri IV était obligé de les placer entre deux corps français.

D'autres historiens, comme Palma Cayet, ont fait au maréchal le reproche de ne pas s'être logé entre la ville et le fort — ce qui eût fait prendre les assiégeants entre deux feux ; — enfin, d'avoir laissé, « pendant quinze jours, quinze cents personnes munir et fermer le fort Sainte-Catherine ». L'inaction de Biron, chargé non pas de commencer le siège, mais de « faire la voye du siège », peut s'expliquer par une infériorité numérique trop considérable, par la difficulté du logement dans un pays hostile, par le manque des préparatifs nécessaires à un investissement, et pendant les premiers jours par l'absence d'un

ingénieur. Errard semble, en effet, avoir été à cette époque occupé au siège de Noyon.

L'arrivée de Henri IV fit hâter les travaux. Le 17 décembre 1591, les approches poussées par les pionniers anglais étaient telles que le lendemain on devait être sur la contrescarpe des fossés. Alors, dit gaiement le Vert-Galant, « les demoiselles qui font partie du conseil de Villars aimeront mieux avoir à traiter avec moi qu'avec les Espagnols » et « Villars deschirera de bon cœur l'escharpe de la Ligue ». Il se faisait illusion. Au défi que d'Essex porta au gouverneur de Rouen sur les qualités de sa cause, de sa vertu et de sa maîtresse, Villars répondit par un démenti sur tout ; « mais quant à la comparaison de ma maîtresse à la vostre, ajouta-t-il, je veux croire que vous n'estes pas non plus véritable en cest article qu'aux deux autres ; toutes fois, ce n'est pas chose qui me travaille fort pour le présent [1] ». Il le fit bien voir.

« Merveilleusement résolu et déterminé, avec un merveilleux courage et diligence, Villars se trouvait partout [2]. » Les habitants et les soldats poussaient jusqu'au fanatisme le dévouement à la Ligue, et c'est au sortir des prêches que, guidés par leurs curés, pique en main, cuirasse au dos, ils allaient aux remparts et faisaient les sorties.

Philippe de Nassau, envoyé par Maurice de Nassau, amena deux mille Hollandais à Henri IV : et « les faisoit bon voir, car il n'y avait en tout qu'une charrette par compaignie, qui portoit les armes des capitaines et en tout une vingtaine de goujats : les soldats portoient et leurs armes et leurs arquebuses, et vivoient avec discipline, qui n'est aucunement observée en France [3] ». Les « Maheustres »,

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] *Voyages en cour* du président de Groulart.

appuyés par les Hollandais « retranchés à la façon des Pays-Bas », « voyant que le canon ne faisoit telle exécution qu'ils désiroient, firent élever les terres en quelques lieux en forme de cavalier, affin de donner droict au pied des corps de garde dressés dedans le vieil et le nouveau fort ». Aussitôt, Villars fit « dresser une espaule haute suffisante et massive assez pour arrester les balles et la furie du canon [1] ». Henri IV s'épuisa en vains efforts. Il eut beau mettre la main à la pioche et travailler « de furie » à la tranchée, passer les nuits aux places d'armes, conduire ses soldats à l'assaut, soutenir des combats où l'on se disputait les cadavres, comme dans l'*Iliade*, et « par sa valeur mériter, de l'aveu de Villars, mille couronnes pareilles à celles qu'il portait ». En janvier 1592, il n'avait encore en sa possession que les ouvrages avancés. Il apprit alors que le duc de Parme arrivait au secours de Rouen.

Laissant la conduite du siège à Biron avec la cavalerie, il alla, « trop entreprenant et hasardeux pour un roi », pousser une reconnaissance à Aumale, en pleine armée espagnole. Il reçut, au défaut de la cuirasse, « un coup d'arquebuze qui lui brusla sa chemise et lui meurtrit un peu la chair sur les reins [2], » et il ne dut son salut qu'au duc de Nevers et à la persuasion où était le duc de Parme que « le roi de France ne pouvait venir dans ses lignes jouer du pistolet comme un carabin ».

Pendant que Henri, *el soldado*, usait plus de bottes que de souliers, comme disait Farnèse [3], couvrait Rouen, « dans ce temps-là (24 février), les assiégés firent une furieuse sortie, tuèrent et renversèrent tout ce qui se trouva dans la tranchée, avec une sanglante perte des

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] *Satyre Ménippée.*

assiégeants ». Les travaux furent comblés, les mines éventées, et une partie de l'artillerie ou prise ou enclouée. Henri IV s'obstina et, bien qu'obligé de « boursiller », « fut près de donner l'estrette » aux Rouennais.

A ce moment, selon son habitude, la noblesse voulut retourner dans ses châteaux. Rien ne put la retenir. Le roi, manquant de cavalerie, menacé de front par Villars, de revers par Farnèse, quitta la place (20 avril 1592).

Errard, après la reddition de Noyon, prit-il la direction de ce siège ? Nous ne pouvons l'affirmer. Il n'apparaît dans aucun des récits contemporains et, parmi ceux « qui ont bien fait », Sully ne cite que Biron, Henri IV, un capitaine anglais et Crillon, « qui entrait en si violents blasphèmes » quand Biron voulait lui imputer la faute de la sortie du 24 février [1].

Poursuivant son succès et voulant assurer les communications de Rouen avec le Havre, le duc de Parme s'empara de Caudebec, où il fut blessé d'une arquebusade [2], et s'enfonça dans la Normandie. Henri l'y poursuivit : du 28 avril au 10 mai, il lui livra cinq combats dans les environs d'Yvetot. Le 11 mai, à Ransons, il eût détruit l'armée ennemie si le maréchal de Biron n'eût craint, dit-on, « d'aller trop tôt planter ses choux à Biron ». Farnèse, évitant le combat, « se desméla honnestement par un ponteau jeté sur la Seine [3] » et put rentrer à Paris d'où,

> Le menton contre terre, honteux, despit et blesme [4],

il ramena son armée en Flandre. Il ne tarda pas à y mourir. « Ventre saint gris », s'écria Henri IV, « si seulement son maître le suivait ! »

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Cheverny place cette blessure le 30 avril devant Yvetot. — [3] *Mémoires de Villeroy.* — [4] *Satyre Ménippée.*

La levée du siège de Rouen ne fit pas perdre courage au Roi. Il resta fidèle à son plan de bloquer et d'affamer Paris. Ne pouvant y réussir du côté de la Normandie, il voulut couper les communications du côté de la Champagne. Pour s'assurer le passage de la Marne, il fit bâtir un fort à Gournay, à trois lieues de Paris [1]. Ce fort, « dressé pour la seconde fois, fut faict dans une isle qu'entouroit la Marne au lieu de fossés ; les bastions n'estant que de terre, M. de la Noue y fut mis gouverneur dedans avec une forte garnison » (octobre 1592) [2].

Le cardinal de Bourbon, le premier Charles X, étant mort, les Etats généraux de la Ligue, à l'instigation des Seize, offrirent la couronne à la fille de Philippe II ; le parlement soutenu par Mayenne maintint l'autorité de ce mythe qu'on appelait la « loi salique ». L'année 1593, presque tout entière, se passa en négociations pour l'élection du roi de France. Henri IV vit repoussées ses offres de trêve et de conciliation.

La Ligue française, les Politiques inclinaient vers lui. Pour donner courage à ses partisans de Paris et des grandes villes, il lui fallait un succès. Seul des prétendants il avait une armée. Il alla le 8 juin investir Dreux qu'il pressa énergiquement. La ville se rendit le 19 juin. Restaient le château et la tour grise : le roi se résolut à faire sauter cette dernière. Sully nous dit qu'il se chargea (sans doute par procuration) de la mine. Il ne fait pas mention d'Errard qui pourtant se distingua à ce siège. C'est du moins ce qu'affirme, sans nous donner

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — Selon M. Allent, qui continue à croire que l'ingénieur de Chartres était vivant et qui s'imagine qu'on était alors en paix, c'est Châtillon qui construisit ce fort ainsi que ceux de Gergaud-sur-Loire, de Châlons et d'autres places.

d'autres détails, le *Bulletin de la Société d'Archéologie Lorraine.*

Cependant les lieutenants du roi continuaient sinon à étendre, du moins à maintenir l'autorité de Henri IV dans les provinces où elle était reconnue. En même temps, la *Satyre Ménippée*, cet admirable pamphlet, mit à jour les intrigues de l'Espagne et les espérances des chefs de la Ligue.

L'arrêt du parlement en date du 28 juin, en défendant l'établissement de princes et princesses étrangers, écartait du trône non seulement Philippe II, l'infante, l'archiduc Ernest, mais encore Mayenne, son fils et son neveu le duc de Guise. Cette disposition complétait l'exclusion résultant du maintien de la loi salique [1]. Cet arrêt, dit Marillac, donna grand étonnement à tous ceux de la faction, « il servit grandement au Béarnais [2] ». Les rivalités des prétendants à la couronne favorisèrent Henri IV. Il n'avait plus qu'un pas à faire.

Jusque là, comme l'avait remarqué Montaigne, la crainte d'être abandonné des protestants avait empêché seule le roi de Navarre de rentrer dans la religion de ses pères [3]. Henri IV se souvenait du conseil de Henri III qui lui avait prédit que s'il voulait aller à la messe il ferait tomber toute la Ligue [4], et pour le trône se résolut à affronter le coup de couteau au cœur que lui annonçait d'Aubigné. Malgré le pape Clément VIII qui, au consistoire de décembre 1593, avait dit que ce serait un scandale *si inter oves Navarrus*, après des « tergiversations et des menées contre sa conscience », après s'être « plusieurs fois gratté la tête [5] », instruit par des évêques *che le leggi*

[1] De Thou, *Hist. univ.* — *Mémoires de Nevers.* — [2] *Mémoires de Villeroy.* — [3] *Mémoires de De Thou.* — [4] Sully, *Œc. roy.* — [5] Sully, *Œc. roy.*

sapean del christianesmo, il fit profession de foi catholique à Saint-Denis (25 juillet 1593).

Il fut sacré à Chartres en Février 1594.

νίκην γε μέντοι καὶ κακὴν τιμᾷ Θεός [1].

Le 22 mars de la même année « il se coula doucement dans Paris où la résistance fut petite ». Il était suivi de son armée et de la « badaudaille » qui, en 1593, avait été voir son abjuration et qui versait des larmes de joie, tant elle était « affamée de voir un roi ». Dans la liste des personnages qui assistèrent au Sacre et aux cérémonies de Notre-Dame, nous n'avons pu trouver Errard. Bien qu'il eût été à la peine, il n'était pas à l'honneur.

Cet abjuration fut un acte habile. Henri IV divisait les ligueurs catholiques, se donnait comme Roi national, ennemi de l'Espagne et s'appuyait sur la majorité sans rompre avec la minorité réformée à qui il faisait espérer des concessions.

Il venait de fonder une nouvelle dynastie et arrivait juste à ce moment où une nation,lasse de discordes et de troubles, se donne au premier venu, Athènes à Périclès, Rome à Auguste, Florence à Cosme de Médicis, la France à Napoléon. *Quum ferocissimi per acies decidissent, cuncta discordiis civilibus fessa, nomine Principis, sub imperium accepit* [3]. Le peuple désirait ardemment le repos [4].

Pendant les trêves accordées pour les négociations, un grand nombre de nobles et plusieurs ligueurs passèrent au parti du roi, Aix, Manosque, Digne, Toulon, Tarascon se révoltèrent contre d'Epernon. Vitry rendit Meaux (24 décembre 1593). Villeroy et son fils livrèrent Pontoise

[1] ΕΠΤΑ ΕΠΙ ΘΗΒΑΣ. — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] Tacite, *Annales.* — [4] Lettre de la Chastre dans les *Mémoires de Nevers.*

(1[er] février 1594). Lyon, après avoir brûlé en effigie la Ligue comme si elle eût été le *Befana*, reçut les troupes d'Alf.d'Ornano. Orléans, Bourges se séparèrent de l'Union en février; en avril, Troyes, Sens en Champagne, Abbeville, Montreuil-sur-Mer, Riom ; en mai, Agen, Villeneuve et Marmande. La Picardie et le Nord occupés ou menacés par les Espagnols ne pouvaient se prononcer.

Pendant que grâce aux soldats anglais dont Norris prodiguait le sang[1], le maréchal d'Aumont, tenant avec avantage contre Mercœur et contre les Espagnols établis en Bretagne, les « desnichoit » de plusieurs places, Biron « reçut l'ordre d'acheminer son armée vers la Picardie » et de s'opposer à Charles de Mansfeld qui menaçait la Capelle, « place assez forte d'assiette et bien flanquée avec quatre grands boulevards et des casemattes, les fossés pleins d'eau, hauts de trois piques avec ravelins et fausses brayes », ces dernières pour soutenir, comme dit Bussy Rabutin, « les quartiers de la muraille qui estant arrestés les uns sur les autres entre cest avant-mur et le pied de la muraille, par ce moyen n'emplissoient le fossé, mais servaient à ceux de dedans de plus fort rempart ». Avant l'arrivée de Biron, les Espagnols s'emparèrent des fausses brayes; la place se rendit[2]. « Ce qui prouve une fois de plus contre Dogen et Deville combien, même dans les fossés plein d'eau, ces constructions sont inutiles ou nuisibles ».

Henri, pour réparer cet échec et pour favoriser la révolte de la Picardie contre le joug Espagnol, alla assiéger Laon et dans les batteries « gagner des pieds tous tantouillés de sang » qu'il montrait à Sully pour lui

[1] Rapin-Thoyros, *Hist. d'Angl.* — [2] Sully, *Œc. roy.* — *Mém. de Cheverny.* — Palma Cayet, *Chron. nov.*

prouver « qu'il ne s'estoit espargné ». La présence d'Errard n'est pas signalée à ce siège, mais des termes de Sully, de la profondeur et de la largeur qui furent données aux tranchées selon les préceptes de la *Fortification démonstrée*, de la hauteur des forts et redoutes, des « changements de détours » qui étonnèrent plus tard le gouverneur d'Amiens, nous conclurions volontiers que ces travaux furent dirigés par l'ingénieur Barrisien. Lui seul était capable de pousser un siège en règle.

Mayenne et Mansfeld avec une armée espagnole essayèrent de dégager la nouvelle capitale de la Ligue. Défaits en plusieurs combats, ayant perdu deux convois, ils ne purent faire entrer du secours. Laon bien attaquée et bien défendue [1], battue rudement et ayant subi trois assauts [2] capitula (juillet 1594).

Après la reddition de la ville, Henri IV fit « mettre ordre à ce qui étoit nécessaire pour réparer ses ruines et à sa conservation pour l'advenir ». Malheureusement, les *Œconomies royales* ne nomment pas l'ingénieur qui fut chargé de cette tâche.

Ce succès permit aux villes du Nord-Est d'abandonner la Ligue. Laon n'était pas encore pris, que Château-Thierry se donnait au roi. D'Estournel livra Péronne et Roye ; le 6 juillet 1594, Montdidier, après une assemblée générale, se déclara pour Henri IV [3].

« Les habitants d'Amiens, ayant contraint le duc de Mayenne et le duc d'Aumale de sortir, envoyèrent à Laon prier le roi de venir faire son entrée dans leur ville » (14 août 1594). L'entrée de Henri IV eut lieu le lendemain. Le maïeur, les prévôts, les huissiers vinrent au-devant

[1] *Mém. de Cheverny.* — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] De Beauvillé, *Histoire de Montdidier.*

du roi lui apporter les clefs. Sur son passage [1], les bourgeois tirèrent « braves escopeteries, coups de canons et plusieurs boëstes ». Pour récréer ses yeux, « sous les portails et arches d'alliance, entourées de beaux dictons et de belles sentences, » étaient debout, comme dans une entrée de Charles-Quint, de belles jeunes filles nues ou, comme dit Palma Cayet, habillées en nymphes. On peut croire que devant le portail où il s'arrêta, le Béarnais releva la visière de son heaume.

Seules, les villes de Soissons, Ham et La Fère, « empestrées des artifices de M. de Mayenne et de l'Espagnol [2] », tenaient encore en Picardie. La Ligue perdait ses forces dans le Poitou, le Maine, l'Anjou et une partie de la Bretagne. Ses principaux chefs virent bien qu'ils ne pouvaient résister au torrent; ils ne songèrent plus qu'à se mettre à l'encan au plus haut prix possible : chaque vente amenait la soumission des provinces. Villars demanda la charge d'amiral, le gouvernement de la Normandie et plus de trois millions de livres. Sully ne voulait pas entendre parler de ces conditions. Henri IV dut écrire à son ministre qu'il n'était « qu'une bête d'user de tant de remises et qu'il eût à conclure au plus tôt ». L'accord fut signé le 27 mars.

La Chastre exigea la confirmation de son maréchalat, les gouvernements du Berry et de l'Orléanais. Par l'entremise de Sancy [3], le duc de Lorraine avait déjà fait sa paix pour neuf cent mille livres et le gouvernement de Toul et de Verdun [4]; le duc de Guise pour vingt-quatre

[1] *Tutta coperta è la strada maestra*
Di panni di diversi color lieti
E d'odorifera erba e di silvestra, ecc.

[2] *Mémoires de Cheverny.* — [3] Sully, *Œc. Roy.* — [4] Articles accordez entre les sieurs députez pour Sa Majesté et le sieur

mille livres de pension et le gouvernement de la Provence (novembre 1594). Mercœur tenait encore la Bretagne. Mayenne, retiré en Bourgogne, ne fit son accommodement qu'après la défaite des Espagnols à Fontaine-Française.

Suivant ces exemples, les gouverneurs des villes, les petits seigneurs se firent acheter « à proportion ». Les « capitulations » de la Ligue ne coûtèrent pas moins de soixante millions de livres du temps. Henri IV faisait toutes les concessions qu'on lui demandait, (c'est sur le peuple que « retombaient les violons »); « il séparait par les intérêts particuliers ceux qui étaient ligués contre lui sous des prétextes généraux » et disait à Sully : « qu'il paierait tout des mesmes choses qu'on lui livrerait, lesquelles, s'il eût fallu prendre par la force, eussent cousté dix fois autant ».

Toutes ces négociations et les trêves faites avec Mayenne avaient, dans les derniers temps, ralenti les opérations militaires. Pendant ses loisirs, secondant les intentions de Sully qui, cherchant « tous les moyens pour retirer la noblesse des desbauches et de l'oisiveté et la faire employer aux choses vertueuses », avait fait

de Bassompierre, député de Monseigneur le duc de Lorraine soubs le bon plaisir de sa dicte Maiesté et de Son Altesse. A Nancy, par J. Janson, député de Son Altesse. — Ce rare petit in-8° de 4 f. non chiffrés, titre compris, contient la *Trève de Saint-Denys*, conclue le 2 août 1593, et ratifiée, par Charles III, le 3 du même mois. Elle comprenait du côté de ce prince, dit M. Beaupré, le cardinal de Lorraine, évêque de Metz, pour ses terres, pays et places des évêchés, et du côté de la France, le duc de Bouillon pour les villes et places qu'il tenait pour le service du roi. Cette trève, qui mit fin aux hostilités entre le duc de Lorraine et Henri IV, fut le prélude des traités de paix de Saint-Germain-en-Laye et de Folembray. (*Nouvelles Recherches de Bibliographie lorraine.*)

établir dans les cours de l'Arsenal des courses de bagues et autres exercices[1], Errard fit paraître sa *Géométrie générale* « dans l'espoir, dit-il, que sa brieveté incitera la noblesse à rechercher les mathématiques, vrayes et seules sciences, qui ne profitent pas seulement durant la paix, mais produisent leurs plus beaux effets en temps de guerre[2]; et parce que le Roy fait espérer par l'Académie[3], qu'il a ordonné être dressée en ceste ville de Paris, de voir ressuciter et revivre les sciences de longtemps mortes en ce Royaume et que les gentilshommes françois ont été contraints chercher et aller mendier ès pays estranges ».

Cet ouvrage est en quelque sorte l'introduction de la *Fortification*. On voit donc combien s'est trompé M. Cosseron de Villenoisy, en reprochant à Errard d'avoir demandé en dernier lieu seulement à l'ingénieur d'être géomètre. Au contraire, Errard considère les mathématiques et la géométrie comme la base du génie militaire; il y a attaché tant d'importance qu'il leur a consacré un traité à part, et il ne veut pas que la « fortification se fasse par instinct, méchaniquement ou par des traits »,

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] C'est un effet auquel n'avait pas pensé Socrate quand il interdisait à ses disciples de pousser la géométrie jusqu'à ses dernières limites. (Xénophon, *Mém. sur Socrate.*) — [3] Nous ne croyons pas que ce projet ait reçu un commencement d'exécution avant 1609. A cette époque, Sully, le cardinal du Perron, Gillot, conseiller, l'un des auteurs de la *Satyre Menippée*, de Thou, président, vinrent visiter l'emplacement du futur collège royal. Auprès du collège de Cambrai, en effet, le roi « avoit déjà fait jeter les fondements de celuy que l'on y bastit maintenant, auquel il avoit destiné faire une Académie complète de toutes sciences qui seroient enseignées gratuitement par des professeurs publics, auxquels seroient assignés gages suffisants. Il avoit jà donné charge de faire provision d'hommes scavants, que il eût fait venir de toutes parts et les eût fort bien appointés. »

mais « au moyen de démonstrations géométriques qui donnent à tous une asseurance infaillible ».

La *Géométrie générale*, sans mériter l'éloge un peu emphatique qu'en a fait Chevrier, est fort remarquable. Elle fut longtemps la géométrie classique. Ses rééditions sont nombreuses. Il nous a paru intéressant d'en relever le catalogue, grâce aux recherches de MM. de l'Isle, Frizon, Favier, Maxe-Werly et Bégin.

La Géométrie et practique généralle d'icelle. Au très chrestien roy de France et de Navarre. Par J. Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur de sa Maiesté. A Paris, de l'imprimerie de David Le Clerc, rue Fromentel, à l'Estoille d'or, près le Clos Bruneau, MDXCIIII. Avec privilège du Roy. In-8° de 7 feuillets non paginés et 80 pages. Figures géométriques gravées sur bois. Le privilège, daté de Paris 1594, est pour dix ans. Le premier livre est dédié au Roy « moys de may 1594 » ; le second à Monseigneur de Bouillon, prince souverain de Sedan, vicomte de Turenne. (Bibliothèque nationale, V + 2034.)

La Géométrie et practique généralle d'icelle. Au très chrestien roy de France et de Navarre. Par J. Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur ordinaire de sa Maiesté. Seconde édition. A Paris, chez Guillaume Auvray, au haut de la rüe S[t] Jean de Beauvais, au Bellérophon couronné, CIↃ.IↃↃII. Avec Privilège du Roy. — Extrait du Privilège... de l'an 1594, accordé à Jean Errard « pour le temps et terme de dix ans ». « Le dict sieur Errard a permis et permet à Guillaume Auvray, marchant libraire, de l'imprimer, vendre et débiter. » — Petit in-8° de 86 p. titre compris. (Bibliothèque nationale, V. 2034 + 3.)

:es neuf premiers livres des élémens d'Euclide, tra-ctz et commentez par J. Errard, de Bar-le-Duc, ingé-ur du très chrestien Roy de France et de Navarre. liez à sa Maiesté. Paris, chez Guillaume Auvray, au it de la rüe Saint-Jean-de-Beauvais, au Bellérophon,)4. — Petit in-8° de 90 folios [1].

:es neuf premiers livres des élémens d'Euclide, tra-ctz et commentez par J. Errard, de Bar-le-Duc, ingé-ur du très chrestien Roy de France et de Navarre. liez à sa Maiesté, reveus et corrigez par l'autheur. :is, chez Guillaume Auvray, au haut de la rue Saint-.n-de-Beauvais, au Bellérophon, CIϽIϽCV (1605). — :it in-8° de 90 folios. (Bibliothèques de Verdun et de)yes.)

:n 1619, un certain D. H. P. E. M. voyant « que deux pressions de la Géométrie d'Errard avaient été faites et il ne s'en trouvait plus », en donna une réédition. Au te revu et corrigé par lui, il joignit quantité d'anno-ions qu'il fit imprimer en caractères plus petits que le te primitif, afin que le lecteur pût distinguer de son vail celui de l'ingénieur barrisien :

:a géométrie et practique générale d'icelle, par J. Errard, Bar-le-Duc, ingénieur ordinaire de sa Maiesté.)isiesme édition reveüe, corrigée et grandement aug-ntée, par D. H. P. E. M., à Paris, chez Michel Daniel, l'Isle du Palais, au Roy David, MDCXIX, avec privilege Roy. Petit in-8° de 352 pages. Le privilège, daté du octobre 1618, est pour dix ans. (Bibliothèque nationale,

1. La *Nouvelle Biographie générale*, de Firmin Didot, col. 660, :VI, indique, en 1598, Paris, in-8°, une traduction d'*Euclide*, neuf livres, par Errard.

V. 2034.) Un exemplaire existe à la bibliothèque de Nancy.

Une édition de 1621, sous le même titre que le précédent, se trouve à la Bibliothèque Mazarine.

Le mathématicien qui se cache sous ces initiales un peu cabalistiques, n'a pas voulu lui-même donner son nom qui, dans le privilège, est indiqué par les deux lettres D. H., « tant pour éviter, dit-il, l'ennui que ceux de ce siècle portent à la pluspart de ceux qui taschent obliger le public en lui donnant ou leurs inventions ou celles d'autruy, translatées d'une langue estrangère en la nostre, que pour autres considérations à moy particulières ». Il a d'ailleurs si bien réussi à se cacher que nous ne savons encore son nom. M. Noël a vainement cherché à le découvrir. Selon M. Maxe-Werly, cet auteur serait peut-être Denis Henrion, professeur Ez-Mathématiques[1]. Il se rencontre avec M. A.-A. Barbier. *Dictionnaire des ouvrages anonymes* (tome II, col. 541). Paris, Daffis, 1874. D'autres bibliographes croient que ce mathématicien est le barrisien Dounot qui, en 1610, fit paraître comme Errard une géométrie intitulée : *Les élémens de la Géométrie d'Euclide Mégarien*, traduicts et restitués à leur

[1] Henrion (Denis), mathématicien français du XVIIe siècle, mort vers 1640. Il enseigna les mathématiques à Paris, et devint ingénieur du prince d'Orange et des Etats généraux des Provinces-Unies. Il est le premier en France qui ait publié une table des logarithmes, et c'est un des plus anciens traducteurs d'Euclide ; il s'occupa aussi de perfectionner la règle à calcul qui venait d'être imaginée en Angleterre par Gunther, professeur d'astronomie de Gresham. Il a publié : *Traité des Globes et de leur usage*, traduit du latin de Robert Hues (1618). — *Canon manuel des Sinus* (1619). — *Mémoires mathématiques* (1623-1627). — *L'Usage du Micromètre* (1630). — *L'Usage du Compas de proportion* (1631). — *Les Quinze Livres des Eléments d'Euclide* (1632). (*Dictionnaire Larousse.*)

ancienne beauté, selon l'ordre de Théon; auxquels ont esté adioustez les quatorze et quinzième d'Ipsicles Alexandrien; le tout par Dounot, de Bar-le-Duc, docteur ès droicts et professeur en la divine mathématique aux Academies du Roy. A Paris, chez Jacques Le Roy, à l'Espérance devant le collège de Cambray, CIƆIƆCX (1610). — In-4° de 139 pages.

Une réédition du même ouvrage fut faite en 1613.

Les élémens de la géométrie d'Euclide Mégarien : traduictz et restituez à leur ancienne beauté, selon l'ordre de Théon, auxquels ont été adioustez les quatorze et quinzième d'Ipsicles Alexandrien. Seconde édition. Reveüe et augmentée par l'autheur. Paris, J. Le Roy, 1613. — In-4°. (Bibliothèque du Dépôt de la Guerre. — Catalogue de la Bibliothèque du Dépôt de la Guerre. Paris, Dumaine, 1861. 2 vol. gr. in-8°.)

Cet ouvrage de Dounot a passé longtemps pour être la première traduction d'Euclide; le dictionnaire Larousse a reproduit cette erreur. M. Frizon, bibliothécaire de Verdun, fait remarquer avec raison que les *Élémens de la géométrie d'Euclide*, traduits par Dounot, ont été précédés par les traductions de Forcadel. Paris, de Marnel, 1564 (très rare), par la *Géometrie générale*, et par les *Élémens d'Euclide*, publiés par Errard.

Dounot est d'ailleurs peu connu, même des biographes. On n'a aucun détail sur sa vie, si ce n'est qu'il était à la fois jurisconsulte et mathématicien, qu'il mourut en 1640, qu'il était fort savant et très estimé de Descartes, enfin, qu'il donna encore une *Confutation de l'invention des longitudes* ou de *La micrométrie de l'aimant*. (Paris, 1611.)

La *Géométrie*[1] d'Errard, est un ouvrage intéressant non-seulement pour son mérite propre, mais encore parce que, dans l'esprit d'Errard, il est, nous y insistons, le fondement et l'introduction de la *Fortification.* On pourrait lui reprocher quelques longueurs et une certaine diffusion sensibles pour qui est habitué au langage mathématique devenu de nos jours si net et si bref. Pour un peu, Errard emploierait les figures de rhétorique les plus entraînantes pour prouver que « dans tout triangle, le carré d'un côté opposé à un angle aigu est égal à la somme des carrés des deux autres moins deux fois le rectangle de l'un de ces côtés par la projection du second sur le premier ». — Il s'agit du fameux carré de l'hypoténuse. — Errard, qui aimait la « divine mathématique, la vraye et seule science », cherche à faire passer son enthousiasme dans l'âme du lecteur; de plus, il écrivait pour le commençant et non pour le savant.

Cet ouvrage est curieux encore parce qu'il renferme certaines « subtilités » de l'ingénieur et notamment « la figure d'un instrument pour la triangulation, pour mesures de lignes estendues sur une superficie, des hauteurs perpendiculaires, de la profondité des puits, des lignes penchantes au long de quelque montagne, des lignes tant orthogonelles que perpendiculaires et des points inaccessibles [2] ».

On peut voir cet instrument dans la *Fortification démonstrée*. Il est pourvu du rapporteur, de la boussole

[1] Ce livre part d'un homme profond, à qui tous les secrets d'une science abstraite sont familiers. Les Anglais, qui se piquent avec justice de géométrie, l'ont traduit. Doit-on ajouter à ce suffrage ? (Chevrier, *Mémoires des hommes illustres de la Lorraine*, 1754.) — [2] L'instrument n'était pas nouveau. Alghisi en donna la description et un magnifique dessin dans son *Traité*.

avec alidades et pinnules. Errard, comme il l'apprend dans sa *Géometrie*, le montait sur un trépied surmonté d'une genouillère libre. Celle-ci est composée d'une sphère qui, enchâssée dans une demi-sphère concave, pouvait prendre toutes les positions depuis l'horizontale jusqu'à la presque verticalité. Ce système est très simple ; légèrement perfectionné, il est encore en usage. Il est pourtant repoussé par le commentateur.

D'ailleurs, D. H. P. E. M. n'est pas toujours heureux quand il veut corriger Errard « qui démontre, dit-il, assez obscurément certaines choses ». Ainsi l'auteur de la *Fortification,* ayant écrit que la superficie d'un cylindre, hors les bases, sera trouvée par le produit de la circonférence par la hauteur orthogonelle, D. H. P. E. M. le reprend aigrement et à cette solution, substitue celle-ci : « La superficie du cylindre est égale au cercle duquel le demi diamètre est moyen proportionnel entre la hauteur du cylindre et le diamètre de la base d'iceluy »; ce qui est fort savant sans doute, mais à coup sûr moins simple que la mesure ordinaire donnée par Errard, et moins compréhensible pour qui n'a pas le bonheur d'être professeur ez-mathématiques.

Toutefois, l'anonyme fit quelques modifications heureuses. C'est ainsi que, pour le rapport de la circonférence à son diamètre, Errard, qui souvent ne se souciait pas de faire des supputations exactes, comme on s'en assurera dans la *Fortification*, avait adopté pour valeur approchée de π la formule $\frac{22}{7}$ donnée par Archimède, et disait : « La circonférence du cercle contient trois fois le diamètre et un peu moins d'une septième partie d'iceluy diamètre et plus de la huictième partie du même diamètre.»

D. H. P.E. M. remplace cette valeur par la formule de Ludolphe de Colloigne (Cologne), lequel avait trouvé que, « si le diamètre du cercle est de 100,000,000,000,000,000,000, la circonférence sera moins que 3,14159265358979323847 et un peu plus que 3,14159265358979323846. »

La *Géométrie*, d'Errard, est terminée par quelques pages sur la manière de peser. L'ingénieur barrisien, esprit très pratique, avait compris de quelle utilité sont les poids pour les échanges. Il fit quelques recherches « subtiles » dans ce sens. Probablement, la machine qui résout ce problème : « Comment, par un seul poids et une seule balance, connaître les pesanteurs », et qui n'est qu'une sorte de Romaine, est tirée de la suite des *Instruments mathématiques mécaniques.* On se souvient que cet ouvrage n'a pas été continué. Il en est de même « de ceste sienne invention », dont Errard est si fier, et qui indique « la manière de distinguer des métaux de semblable forme et de pesanteur égale, mis et cachés en autres corps égaux et semblables. »

En 1594 encore, Errard fit paraître sa *Réfutation de quelques propositions du livre de M. de l'Escale* [1], de la quadrature du cercle par luy, intitulé : *Cyclometrica elementa duo* (in-f°, Leyde, 1594). *Au Roy*, par Jean Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur de Sa Maiesté. A Paris, chez Guillaume Auvray, rue Saint-Jean-de-Beauvais, au Bellérophon couronné, DDXCIIII. — In-8° de quatre feuillets, dont trois sont imprimés. (*Bibliothèque nationale,* V + 831.)

Dans son livre, Scaliger se vantait, dit M. Maxe-Werly,

[1] Selon le regretté M. Servais, J. Errard aurait entretenu des relations avec Scaliger.

d'avoir découvert la quadrature du cercle : il fut vivement réfuté par Viète, Ad. Romain et le père Clavius. Errard prit part à la lutte. Il « présenta au Roy son petit discours pour deffendre le *Traité de Géométrie* qu'il a naguaire dédié à Sa Maiesté, dans lequel quelques démonstrations d'Archimède seroyent très fausses, si les propositions du sieur de l'Escale estoient certaines ».

Puis, dit M. Bégin, Errard se borne à démontrer géométriquement l'erreur de ce paradoxe, « que le circuit du dodécagone inscript au cercle peut plus que le circuit du cercle, d'où s'en suit la fausseté de la proposition que le circuit du cercle est décuple du quarré du diamètre », comme le témoignent deux figures géométriques au trait et une triangulation rigoureuse. « Par ainsi, ajoute Errard, cette quadrature du cercle demeurera pendüe au croc, ensemble tout ce qui est basty sur ce fondement, et il termine ainsi sa lettre : Je laisseray le reste aux plus versez ès mathématiques et supplieray votre Maiesté avoir ceci pour aggréable. De son très humble et très obéissant serviteur. J. Errard. A Paris, au moys de septembre 1594. »

V

Alliance des Vénitiens avec la France. Errard donne à la Seigneurie le plan de la forteresse de Palma. Constructions d'Errard. Déclaration de guerre à l'Espagne. Fontaine-Française. Prise de La Fère par les Espagnols. Défaite de Dourlens. Siège de Cambrai. Fortification d'Amiens. Ire lettre inédite de Henri IV. Siège de La Fère. IIe lettre inédite de Henri IV. Prise de Calais. Détresse du roi. Conseil de Raison. Surprise d'Amiens. Siège d'Amiens conduit par Errard. Fortification d'Abbeville, Montreuil, Boulogne. Prise d'Amiens. IIIe lettre inédite de Henri IV. Campagne de Bretagne. Errard construit la citadelle d'Amiens. Edit de Nantes. Paix de Vervins. Anoblissement d'Errard. Titre d'anoblissement. IVe lettre inédite de Henri IV. Travaux à Calais.

Soit que ses livres aient appelé l'attention sur l'ingénieur barrisien, soit que ses services, son dévouement et l'appui du duc de Bouillon aient contrebalancé sa modestie, Errard fut employé sinon plus activement, du moins au premier rang.

C'est vers cette époque de sa vie qu'il faut placer un des rares souvenirs qu'il nous ait laissés sur ses travaux.

Dans le temps que Clément VIII ne voulait pas reconnaître Henri IV ni croire à sa conversion, alors que le Jésuite Poussevin, *Antonius Poussevinus sacerdos ordinis Societatis Jesu*, *vir gravis et prudens*, essayait d'empêcher que Ludovic de Gonzague fût reçu comme ambassadeur du roi très chrétien et lui défendait de parler de Navarre à Sa Sainteté, les Vénitiens, plus fins politiques, envoyaient ambassade sur ambassade à Henri IV, et le persuadaient peu à peu de reprendre contre la maison d'Autriche la politique de Catherine de Médicis. Dès 1589, ils lui avaient mandé un de leurs nobles « présen-

ter premièrement les lettres de la Seigneurie au Roy, et faire de leur part l'office de conjouissance envers Sa Majesté pour son heureux advènement à la couronne[1] ».

Après que le roi eut fait son entrée dans sa bonne ville de Paris[2], Vincenzo Gradenigo, Giovanni Delfin et Pietro Duodo vinrent, ambassadeurs extraordinaires[3], l'assurer de « l'inviolable dévotion » de Venise à son égard[4]. Ils arrivèrent suivis d'un train dont la magnificence a émerveillé de Thou[5]. Ils demandèrent au roi « son advis touchant la forteresse de neuf boulevards de la nouvelle Aquilée, autrement dit Palma[6], qu'ils allaient bastir en Frioule tant contre le Turc que contre ceux d'Autriche » : « laquelle réponse », dit Errard, « fut par moy rédigée et couschée selon les termes de l'art[7] ». Malgré nos recherches, malgré les recherches dévouées du savant surintendant des Archives d'Etat à Venise (nous saisissons cette occasion pour le remercier de sa courtoisie), ni cette réponse ni les plans y relatifs n'ont pu être retrouvés.

Le lettere di essi (degli imbasciatori staordinarj) da Parigi dove rimasero dal 2 al 4 febbraio 1595, *non accennano al parere sulla costruzione della fortezza di Palma nel Friuli*[8].

Toutefois, nous savons d'autre part, que cette forteresse fut construite à neuf bastions et à fossés à fond de cuve, suivant le plan qu'Errard a inséré dans sa *Fortification*, et qui a été reproduit par Manesson-Mallet dans ses *Travaux de Mars*.

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] *Lettre* du surintendant des Archives d'Etat à Venise. — [4] Sully, *Œc. roy.* — [5] De Thou, *Mémoires.* — [6] Palma compte quatre mille habitants et est à 15 kilomètres d'Udine. L'enceinte existe encore. — [7] *La Fortification démonstrée*, etc. — [8] *Lettre* du surintendant des Archives d'Etat à Venise.

Outre qu'il est curieux de voir les Vénitiens s'adresser à un ingénieur français à une époque où les architectes militaires du plus grand talent abondaient en Italie, le « commandement » du roi prouve que déjà, « en l'an mil cinq cent nonante quatre », Errard jouissait d'une réputation incontestée, et que Henri IV le considérait comme le premier de ses ingénieurs.

Aussi bien, l'influence d'Errard s'accroît à mesure que la guerre de sièges devient plus savante. Dans les campagnes qui vont suivre et qui auront pour théâtre l'Artois, le Boulonnais et la Picardie au nord, la Savoie au midi, Sedan à l'est, Henri IV va se trouver devant des villes fortifiées, en tout ou en partie, selon la nouvelle méthode. Plus de tours, plus de galeries non terrassées, plus de longues courtines insuffisamment flanquées; presque partout le front bastionné, un fossé profond, une chemise de pierre ou de brique, et parfois, surtout dans le Nord, des essais d'ouvrages à cornes. Ces places demandaient, pour être prises, des sièges longs, difficiles, périlleux. L'expérience, le courage, la ténacité lorraine d'Errard, purent s'y donner carrière. Les autres ingénieurs qui avaient été ses rivaux passent au second plan. C'est Errard seul que réclame Henri IV, alors que tout semble perdu.

Son action s'exerce non-seulement dans l'attaque ou la défense des villes, mais encore dans la construction des nouvelles places fortes, ou dans la réparation des anciennes.

> ..... *Ma di tant' opra a noi si lunge*
> *Debil aura di fama appena giunge* [1].

Nous ne connaissons qu'imparfaitement les sièges con-

[1] *Gerus. lib.*, IV.

duits par Errard et les fortifications qu'il a élevées, a fort bien dit M. Cosseron de Villenoisy. Il faut renoncer à trouver aucun renseignement dans les archives du ministère de la guerre ; quant aux contemporains, selon une remarque déjà faite, ils semblent dédaigner de parler d'un homme qui, pour eux, n'est guère qu'un maître-maçon ou un chef de guastadours.

Sully rapporte tout à Sully : c'est chez lui un système de ne jamais citer ceux qui étaient sous ses ordres. De précieuses indications eussent été fournies par l'*État sommaire de toutes les fortifications de places de frontière depuis 1591;* mais les *Œconomies royales* ne citent que le titre de cet état. Le président de Chevry, dans le panégyrique de M. de Sully, vante « les marques de la prévoyance du grand maître de l'artillerie, lesquelles se voient ès villes fortifiées sur la frontière », mais il ne fait pas l'énumération de ces places et aurait cru diminuer la gloire du ministre en nommant ses collaborateurs. Dom Calmet, Durival, Chevrier, ont omis de nous donner des détails qu'ils ignoraient peut-être. M. Allent, dans le *Magasin pittoresque*, attribue à Errard Montreuil, Bergerac, Clérac, Monheur, Montauban, Doullens, une portion du château de Sedan, la citadelle d'Amiens et de Verdun. Le dictionnaire Larousse[1], l'Encyclopédie catholique et M. Cosseron de Villenoisy ne mentionnent que Sedan, Amiens et Verdun. M. Poirson a réussi à donner un catalogue plus complet et plus certain[2]. Les lettres des *Archives* de Benoit l'augmentent encore.

En 1594, selon M. Poirson, Errard bastionna le port de

[1] Le *Dictionnaire Larousse* attribue à Errard la citadelle d'Anvers : il y a là évidemment une coquille. Il faut lire Amiens. —
[2] *Histoire de Henri IV.*

Toulon et éleva, outre le fort Ratonneau, les deux forts qui flanquaient la vieille darse. Laon, « que l'assiette et la qualité de la garnison rendoient comme imprenable[1], ayant été réduict sous l'obéissance de sa Majesté », (22 juillet 1594), Errard « y construisit une citadelle et un front bastionné ou rempart intérieur », comme on peut le voir au tome II de l'*Atlas des Places de France*.

En 1595, « le huictieme de janvier », il fit, au château de Sedan, l'expérience du canon de casemate en présence de Monseigneur le duc de Bouillon[2].

Le 15 janvier de la même année, Henri IV, las des insolences de l'ambassadeur d'Espagne, déclara, malgré Sully[3], la guerre au roi Catholique. Il fit attaquer à la fois le Luxembourg, l'Artois et la Franche-Comté.

Pendant qu'au Nord le duc de Bouillon, le comte de Nassau et le duc de Longueville bataillaient avec l'armée espagnole, Ferdinand de Velasco, connétable de Castille, entra en Franche-Comté et menaça la Bourgogne où, un peu auparavant, le nouveau maréchal de Biron, ayant pris Beaune « par une curieuse batterie de douze canons[4] », s'était emparé d'Auxonne, d'Autun et de Dijon.

Pour arrêter la marche des Espagnols, joints à Mayenne, Henri IV alla, comme dit Cheverny, fourrager en Bourgogne, et dès le premier coup, faisant d'un combat d'avant-garde une bataille, il remporta une victoire à Fontaine-Française (juin 1595). En trois mois il réduisit la Franche-Comté.

Ses armes n'étaient pas si heureuses dans le nord de la France. Depuis 1592 les Espagnols tenaient La Fère qui

[1] *Abrégé des exploits de Henri le Grand.* — [2] *La Fortif. dém.* — [3] Sully, *Œc. roy.* — [4] Sully, *Œc. roy.*

leur servait de place de ravitaillement. Après avoir vainement essayé en 1595 d'enlever Ham, il réussirent à faire capituler le Castelet, « mal approvisionné par Monsieur d'O[1]». Le comte de Fuentès, commandant des Pays-Bas après la mort de l'archiduc Ernest, et l'ancien ligueur de Rosnes mirent le siège devant Dourlens (15 juillet). Par la prise de ces villes, leur but était d'isoler Cambray pour l'attaquer ensuite. Henri IV ordonna à Nevers, au duc de Bouillon et à Villars de se porter au secours des assiégés. Ils réunirent leurs forces. Mais, dans la bataille qu'ils livrèrent (24 juillet),

> Près Dourlens, par discord, par despit, par envie,
> Trois chefs furent desfaicts, dont l'un perdit la vie.

Il est bien difficile de dire à qui incombe la responsabilité de cet échec. Bouillon est accusé par Sully d'avoir fait sur les Espagnols une fausse charge, et par Richelieu « d'avoir laissé l'amiral de Villars, de n'avoir pas voulu le secourir, le devant, le pouvant et lui ayant promis de le faire », mais le témoignage de Sully et de Richelieu est souvent suspect, et l'histoire doit le récuser quand il s'agit de Biron et du duc de Bouillon. Quoi qu'il en soit, Villars fut « porté à terre », et tué de sang-froid comme traître à l'Espagne[2]. Le duc de Nevers rallia les troupes, mais ne put empêcher les Espagnols de prendre d'assaut Dourlens et d'y massacrer deux mille personnes, hommes, femmes et enfants (24 juillet 1595).

1 Sully, *Œc. roy.* — 2 Voilà qui prouve combien la Ligue catholique s'était étroitement liée avec l'Espagne. Villars était considéré comme déserteur. On aurait pu dire :

> *In qual Scizia s'intende*
> *Ch' uccider si debba un, poi ch' egli è preso*
> *Che rende l'arme è piu non si difende.*
> *Dunque uccidesti lui, perchè ha difeso*
> *La patria ?*

Les Espagnols, sûrs de n'être pas inquiétés et libres de leurs mouvements, purent investir Cambray (13 août 1595). De Vic s'était jeté dans la ville pour secourir Balagny. Le siège fut rude. « Les Espagnols qui avaient septante deux pièces de canon, dressèrent quarante cinq grosses pièces vers la part occidentale de la ville, comme estant le lieu le plus faible, et ayant haussé et dressé une place où il y en avait trente avec lesquelles ils endommagèrent la ville de ce costé là [1]. » « Le sieur de Vic [2], duquel les relations italiennes disent qu'il estoit estimé *il primo cavalier di Francia per difender una fortezza*, fit contrebatterie », et parvint à démonter les pièces ennemies. Les Espagnols durent construire sur un autre point deux nouvelles batteries, l'une de quatorze et l'autre de huit pièces [3].

Cambray se rendit le 3 octobre 1595, la citadelle le 9 ;

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] Dominique de Vic, seigneur d'Ermenonville, fut l'un des premiers à se déclarer pour Henri IV. Gouverneur de Saint-Denis, il repoussa l'assaut du duc d'Aumale ; (V. Lettres de Henri IV à Nevers, 2 et 3 janvier 1591), il se couvrit de gloire à Ivry ; après le siège de Cambrai il fut nommé gouverneur de Calais, et en 1603, chargé de couvrir l'embarquement des Français allant au secours des Hollandais. (Lettre de Henri IV du 4 mars 1603). Il avait « quelque dent de laict contre les Anglais » (*Œc. roy.*) et lors du voyage de Sully à Londres faillit amener une rupture entre la France et l'Angleterre. (*Œc. roy.*) Après avoir été vice-amiral, il eut les sceaux. (*Mém. de Nevers*, Préface.)

[3] On lit dans *Palma Cayet* le passage suivant : « Le maréchal de Balagny avoit faict batre certaine monnoie de cuyvre du poids de demy-once, où d'un costé il avoit faict mettre les armes du Roy (Henri IV) comme protecteur, et de l'autre les siennes comme prince, laquelle monnoie faisoit valoir vingt sols, et la baillait pour la paye des soldats, voulant que les habitants de Cambray receussent cette monnoie d'eulx à l'achapt de leurs nécessités, promettant que sitost que le siège seroit levé, qu'il feroit retirer toutes ces pièces de cuyvre et qu'il leur en feroit bailler la valeur en bon argent. »

Il est peu probable qu'Errard ait assisté à ce siège. Aucun auteur du temps ne le cite parmi les défenseurs de Cambrai. Le colonel de la Barlote avait, au témoignage de Palma Cayet, la charge de

ses défenseurs sortirent « en ordonnance, balle en bouche, mesche allumée et trompettes sonnant ».

Ces échecs successifs, dont Henri IV « avoit estonnement et regret [1] », étaient pour lui un avertissement de redoubler d'énergie et de prendre une base solide d'opérations.

Il avait envoyé Errard fortifier Calais rendu à la France par le duc de Guise et par cet héroïque Strozzi qui dépensa sa prodigieuse fortune au service de la France et qui, les armes à la main, mourut à Thionville, comme l'a si bien dit le prince de Valori, de la nostalgie de l'honneur, de la patrie et de la liberté.

Errard avait terminé le tracé des nouveaux ouvrages quand il reçut la lettre suivante, la première des lettres inédites fournies par les *archives de Benoist* et qu'on chercherait vainement dans les *Lettres missives* d'Henri IV publiées dans les *Documents pour servir à l'histoire de France.*

LETTRE INÉDITE DE HENRI IV A JEAN ERRARD

« Sieur Errard, ayant résolu de faire travailler aux fortifications de cette ville (Amiens), vostre présence y est requise, et partant vous ne tardrez incontinant la présente receüe, de me venir trouver pour entendre ma volonté. Aussy bien, n'aurez vous plus affaire à Calais, puisque le desseing de la fortification est maintenant achevé ; venez donc incontinant et je prieray Dieu, sieur Errard, qu'il

l'artillerie ; de Vic, « le premier chevalier de France pour défendre une forteresse », eut la charge du génie. On ne voit pas Errard figurer parmi les capitaines et les seigneurs qui sortirent de la ville après la capitulation. D'ailleurs, les dates fournies par les lettres tirées des Archives de Benoist répugnent à cette hypothèse.

[1] *Mémoires de Cheverny.*

vous ait en sa saincte garde. Fait à Amyens, le xxbj[e] jour d'octobre 1595. » *Signé :* HENRY.

Et, plus bas, *signé :* RUZÉ.

Errard ne dut pas demeurer longtemps à Amiens, car Henri IV, aidé par ses alliés d'Angleterre et de Hollande, mit, au commencement de Novembre 1595, le siège devant La Fère, où, selon M. Allent, Chatillon aurait commencé à faire lier plus exactement et à perfectionner les tranchées : Est-ce à lui ou à Errard qui se distingua à ce siège [1] qu'il faut attribuer l'idée de cette chaussée construite afin de submerger la place, en « arrestant un temps l'eau de la rivière d'Oise : et puis tout d'un coup devait-on rompre cette chaussée, estimant que la violence d'une si grande quantité d'eau serait suffisante pour noyer les assiégés [2] ». Sully, pour s'opposer à cette entreprise, citait l'exemple de François I[er] à Paris ; il eût pu citer encore les « nivelleries » faites autour de Pise par les Florentins sous le gonfalonat de P. Soderini [3]. Il avait raison ; car « quand ce vint à l'effet, il n'y eut pas plus de trois pieds d'eau dans la ville la plus basse ».

Errard était sans doute occupé à ce siège, lorsque Henri IV lui écrivit la lettre du 10 janvier 1596, datée de Folembray, d'où furent lancés les édits qui amenèrent la soumission des ducs de Mayenne, de Nemours, de Joyeuse et de Toulouse.

[1] *Bulletin* de la *Société d'Archéologie lorraine.* — [2] Ce stratagème est ancien. Il fut employé avec succès par L. Metellus en Espagne (Frontin, L. III, VII), par le Soudan contre Louis IX à Mansourah, par Sapor, roi des Perses (Gandino, Aggiunta, Cap. VII), par les Frisons (Paul Jove) et par les Hollandais contre Louis XIV. V. encore *Discorsi militari* d'Ant. Lucipini. — [3] Pasquale Villari, *Niccolò Macchiavelli e i sui tempi.*

LETTRE INÉDITE DE HENRI IV A JEAN ERRARD

« Sieur Errard, il est requis par mon service que vous alliez promptement en ma ville d'Amyens et autres de la frontière de Picardie pour dessigner et faire travailler à ce qui est nécessaire pour la fortification des dites villes. Venez donc me trouver aussy tost qu'aurez reçeu la présente. A quoy m'assurant que ne ferez faute, je prieray Dieu, sieur Errard, qu'il vous ait en sa garde.

» De Folembray, le xe janvier 1596. »

Signé : HENRY.

Et, plus bas, *signé :* POTIER [1].

Nous ne savons exactement quels furent à cette époque les travaux exécutés à Amiens et en Picardie. Errard, du moins à Amiens, dut se borner à « raccommoder » l'enceinte ; car les bourgeois d'Amiens, en faisant leur soumission, avaient réclamé que le gouvernement de la ville « fut remis ès mains des majeur, prévost et échevin ». De plus, comme « ils étoient fort hauts à la main », ils avaient énergiquement revendiqué pour eux le soin et le droit de défendre la cité et refusé de laisser entrer garnison française ni construire aucun fort ou citadelle. Errard ne fit aucun ouvrage intérieur, comme on l'a prétendu. On lit bien dans Palma Cayet que les Espagnols « se saisirent de toutes les forteresses, des églises, de l'arsenal » ; mais ici comme un peu plus haut où il dit que « le peuple se fiait sur la forteresse de ses murailles », l'auteur de la *Chronologie novenaire* emploie forteresse dans une ancienne acception commune à la langue ita-

[1] Louis Potier de Gesvres, secrétaire d'Etat sous Henri III et Henri IV, mort en 1630.

lienne (*fortezza*) et au vieux mot français *fermeté*, soit que ce mot signifie la fortification même, soit l'enclos fortifié (maître de la fermeté, ouvrer en la dite fermeté [1].)

D'ailleurs, si Amiens avait eu une ou des forteresses, le comte de Saint-Paul, qui était gouverneur, les aurait occupées au lieu de se retirer à Corbie, et les partisans de Henri IV s'y seraient réfugiés, au lieu de « s'écraser aux portes qui sont du costé de la France ». Enfin, Errard n'aurait pas eu besoin de créer de toutes pièces une citadelle pour protéger Amiens retombé au pouvoir du Roi.

« Henri IV estoit de fort longtemps retiré au siège de La Fère », lorsque l'archiduc Albert d'Autriche, qui venait de succéder à l'archiduc Ernest dans le gouvernement des Pays-Bas, voulut débuter par un coup de maître et résolut de s'emparer de Calais, d'où l'Espagne, menaçant à la fois la France et l'Angleterre, pouvait empêcher les secours envoyés au Roi par Elisabeth. Il usa de stratagème. « Après de grands préparatifs, comme pour dégager La Fère, il entra en France, envoya sa cavalerie sur Monteroù (*sic*). Pour lui, avec son infanterie, il marcha sur Calès (Calais) [2] ».

« La ville avait pour gouverneur Visdossein, successeur de Gourdan qui y avoit esté mis lorsque les Français reconquirent ceste place sur les Anglais l'an 1558 ». Les fortifications avaient été réparées par Errard, mais « Visdossein ne voulut pas faire redresser Richeban, superbe tour et forteresse » rasées après la prise. C'est de ce côté que l'archiduc fit son attaque le 9 avril 1596. Il arriva si à l'improviste qu'il n'eut au-

[1] V. Servais, *Annales du Barrois*. — [2] Lelio Brancaccio, *I carichi militari*. — L'Arioste dit *Calessio* dans son *Roland furieux*, Ch. XXII.

cune difficulté pour se rendre maître des ouvrages avancés [1].

A cette nouvelle, Henri, qui était alors à La Fère, désespéra d'arriver à temps. Il prit sa cavalerie et se rendit incontinent à Boulogne [2]; il essaya de jeter par mer un secours dans Calais ; après de vaines tentatives, ce secours put y pénétrer, mais loin de rendre courage aux assiégés, il leur donna peur [3].

L'artillerie était mal montée, les canonniers manquaient ; la ville capitula après assaut le 17 avril ; le 24, le château se rendit. Visdossein et huit cents hommes de la garnison furent passés au fil de l'épée [4].

Henri IV jura « de ne pas laisser Calais aux mains des Espagnols autant de jours qu'elle avait appartenu d'années aux Anglais », mais les événements semblaient tourner contre lui. L'archiduc s'empara de Ham, Guise et Ardres. Heureusement, La Fère capitula « après sept mois d'un siège poussé dans les formes » (22 mai).

Errard fut aussitôt chargé d'en réparer les fortifications, et de les tourner contre l'ennemi [5].

Si la reddition de La Fère ne compensait pas la perte de Calais qui « causoit tant de peine » à Henri IV, elle empêchait du moins le cardinal de faire de nouveaux progrès, et, en effet, il retourna en Flandre après avoir ravagé le Boulonois. « Le roy d'austre costé, ne voulant infatigablement employer son armée en sièges [6] », se borna à faire la guerre de partisans, de courses, d'enlèvements de logis, de prises de prisonniers et autres exer-

[1] Lelio Brancaccio, *I carichi militari*. — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] Sully, *Œc. roy.* — [4] Sully, *Œc. roy.* — [5] *Atlas des places de France*, T. II. — [6] Palma Cayet, *Chron. nov.*

cices militaires[1]. Les principaux de ces « exercices » furent la surprise du château d'Imbercourt et l'attaque d'Arras qui manqua par faute de pétards[2]. Le délabrement du Trésor forçait, d'ailleurs, Henri IV à « n'entamer l'ennemi que des ongles ». Les anciens ligueurs en se vendant, et le conseil des finances par ses malversations et ses dilapidations, avaient épuisé toutes les ressources disponibles. Pour payer ces dettes énormes, il avait fallu faire sur le peuple des impositions extraordinaires qui furent perçues avec une rigueur qu'on a qualifiée d'inouïe.

Henri IV était obligé d'emprunter aux Suisses, aux Hollandais, à Elisabeth, sur la caution de Sancy et du maréchal de Bouillon. Le voyage de Sully dans les généralités n'avait rien produit pour le présent. Henri IV avait beau dire à Paris et aux grandes villes de donner libéralement et que, « de son côté, il ne ferait faute de s'exposer à toutes sortes de périls », le peuple, qui l'avait soutenu et auquel il avait fait les plus belles promesses, était « chagrin » d'être taillé à merci et de voir son argent consacré à payer justement ceux des seigneurs qui avaient si longtemps combattu le roi et empêché la pacification générale.

Henri IV réunit un conseil des notables à Rouen (4 novembre 1596). Il fit montre d'improviser un discours qui avait été soigneusement préparé, et, sous une bonhomie calculée, couvrit des ordres absolus. Il se mit sous la tutelle des notables, jura de réformer l'Etat, mais surtout leur demanda de l'argent. Les notables y consentirent, et se hâtèrent d'inventer un nouvel impôt. Ils prétendaient « entrer pour quelque chose dans

[1] *Mémoires de Cheverny.* — [2] Sully, *Œc. roy.*

l'Etat[1] », et tout d'abord ils montrèrent leur incapacité. Ils divisèrent les revenus publics en deux portions : l'une était attribuée au roi, l'autre à la nation. Henri IV, qui n'était pas disposé à se dépouiller d'aucun de ses « droits temporels », feignit de s'abandonner aux notables. Il choisit pour lui les impôts productifs et laissa au conseil de raison les impôts qui ne pouvaient rien rendre : au bout de trois mois, ses surveillants tombaient sous le sentiment de leur nullité et sous le mépris public[2].

Henri IV, par ses feintes concessions, avait atteint son but : il était roi plus absolu que jamais, et il s'était procuré de l'argent. Il allait en avoir besoin. Il comptait ouvrir sa prochaine campagne par le siège d'Arras. Le pivot de ses opérations devait être Amiens. Il en avait fait rectifier, à plusieurs reprises, le tracé par Errard, et y avait entassé argent, vivres, caques des trois sortes de poudres, canons, boulets et outils de toute sorte.

Le 11 mars 1597, « il était en train de danser avec Mlle de Beaufort, qu'il préférait passionnément à sa femme, orde, laide et despite[3] ». Un exprès de Montdidier[4] vint lui apporter une nouvelle qui le fit pâlir. Il manda Sully, et, « s'avançant vers lui, il lui dit en posant l'une de ses mains sur l'autre : « Ha ! mon amy, quel malheur ! Amiens est pris ![5] »

[1] Toute l'histoire d'Angleterre roule autour de la question d'argent Le roi violait-il la Charte, le Parlement lui refusait les subsides et le contraignait à rentrer dans la Constitution. Le peuple fut joué souvent par « les chaînes de parchemin » et par les faux serments, mais on ne voit pas qu'il ait commis la faute grossière des notables. Des traditions séculaires, une longue expérience, une ténacité patiente et résolue, un sens politique plus ferme ont empêché le despotisme de s'implanter en Angleterre ou l'ont brisé. — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — Sully, *Œc. roy.* — [3] *Mémoires de Cheverny.* — [4] De Beauvillé, *Histoire de la ville de Montdidier.* — [5] Sully, *Œc. roy.*

En effet, Hernandez, Hernantello ou Hernand Tellez Portocarrero, gouverneur de Dourlens, avait surpris la « métropolitaine de toute la Picardie [1] » par un stratagème qui a été employé bien des fois et qui a été résumé par Machiavel en ces termes : *Alcuno ha impedito la porta che ella non si possa serrare, con un carro o con travi sotto qualche colore e per quel modo fatto l'entrar facile al nimico* [2]. Cette prise d'Amiens ne coûta aux Espagnols qu'un sac de noix (11 mars 1597 [3]).

Ce désastre sembla faire perdre au Béarnais « sa ville, sa fortune, sa réputation et le cœur de ses sujets ». La nouvelle en fut reçue avec une consternation générale, et chacun, croyant le royaume à deux doigts de sa perte, songeait à ses propres intérêts [4]. « Le roi en fut piqué : il rassembla aussitôt un conseil des officiers de la couronne et des plus vieils capitaines. L'avis unanime fut qu'il fallait user de promptitude, avant que les Espagnols ne se fortifiassent et ne s'ancrassent en la place [5]. » Henri IV quitta sans différer les fêtes et les plaisirs de la cour et se rendit sur-le-champ à Beauvais [6]. « Il y fut reçeu avec une très grande acclamation des habitants, lesquels faicts sages du péril de leurs voisins

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] *N. Machiavelli, Arte della guerra.* V. pour l'antiquité Frontin le chapitre en entier, III, II. Pour les modernes, en Italie, V. *vita di Benvenuto Cellini,* II, XXI, Grevio dans le *Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ,* IX, VI, Guicciardini pour la prise de Rovigo par Bartolommeo Liviano, Paul Jove pour la prise de Forlì par Sinibaldo degli Ordelaffi ; de la Montanina par les Florentins, de Turin par Cesare Masi, le cardinal Bembo pour la prise de Padoue par Andrea Gritti, bâtard du doge protecteur de P. Aretino. Henri IV lui-même avait essayé de pénétrer dans Paris (journée des Farines) par ce stratagème qui avait réussi autrefois à Duguesclin. — [3] Pour le récit, V. Palma Cayet, *Chron. nov.*, et les auteurs contemporains. — [4] *Mém. de De Thou.* — [5] *Mémoires de Cheverny.* — [6] De Beauvillé, *Hist. de la ville de Montdidier.*

offrirent de recepvoir telle loy et garnison qu'il ordonneroyt. »

Aussitôt, Errard répara et augmenta les fortifications de Beauvais, et, malgré l'évêque, abattit la tour de Croux, dont les démolitions furent employées aux remparts. Ces travaux ne furent terminés qu'en juillet. Henri IV laissa à Beauvais les suisses du colonel Balthazar et alla à Montdidier où avait été aussitôt publié un règlement pour assurer la conservation de la place [1]. « Il s'étoit hasté d'escrire partout pour assembler des forces de cheval et de pied, faire fondre et remonter l'artillerie, et achepter de la poudre et des balles à canon. » L'un de ses premiers soins fut de réclamer Errard. La façon en est assez étrange, et l'on est un peu étonné de trouver l'ingénieur sur le même rang que l'écurie royale. « Envoyez-moi aussi Errard, mes gardes et mon écurie », dit Henri IV à Sully, dans sa lettre contresignée de Neufville et datée du 13 mai 1597, au soir [2].

Malgré tout, Henri *agitatus crescit*, selon la devise de 1594 [3]. Il « entreprit de dénicher les Espagnols et de leur donner une bonne nifflade ». Il jeta des forces dans Corbie et dans Pecquigny, fit occuper Abbeville par les Suisses de Galaty et renforça les garnisons qui eussent pu être menacées. Ces dispositions prises, il arriva devant Amiens.

La garnison d'Amiens comptait quatre mille hommes; son gouverneur Hernantello, à qui le cardinal Albert avait envoyé la Toison d'or, avait juré de s'ensevelir sous les décombres de la place plutôt que de se rendre.

Errard commença par tracer une ligne de contrevalla-

[1] De Beauvillé, *Hist. de la ville de Montdidier.* — [2] *Lettre missive de Henri IV.* — [3] Sully, *Œc. roy.*

tion du côté de la Flandre pour empêcher les secours ; puis ouvrit la tranchée.

On sait, à n'en pas douter, qu'il conduisit le siège, et, bien que ses contemporains n'aient pas daigné nommer un aussi petit compagnon, l'éloge qu'ils font des travaux n'en est que plus flatteur, n'étant pas intéressé. « Jamais on n'avait vu en France, dit Cheverny, un pareil travail pour les tranchées, un plus bel ordre à les garder, plus belles sorties et mieux repoussées, plus belles batteries du dehors et contre-batteries du dedans. » « Du côté du précipice, dit Pagès[1], on tira un boyau de communication parallèle à la place qui aboutissait à une batterie de quatre pièces de canon dressée proche la chapelle de Saint-Monteim ; cette ligne s'appelait la Grande Tranchée du Roy et estoit défendue par trois forts ou corps de garde des sieurs de la Baraudière, d'Errard et de l'Escure ; le premier de ces trois forts placé au milieu de la ligne comme un bastion entier avec deux faces et deux flancs, sa gorge tenant à cette ligne (front plat); le deuxième fort était construit comme un ouvrage à pâté ou en fer à cheval : deux lignes de boyaux y venaient aboutir du côté de la ville. Le troisième fort était à quatre bastions, dont trois étaient à angles aigus, et un autre de figure ronde. »

Errard, laissant la direction des travaux aux ingénieurs sous ses ordres, alla « travailler, en avril 1597, aux fortifications de la ville et chasteau de Ham, pour les inconvénients qui pouvaient arriver à ce service du roy, par faulte d'y pourveoir », puis revint à Amiens.

[1] *Manuscrit de Pagès*, marchand d'Amiens, mis en ordre et publié par Louis Douchet, membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

Les pionniers manquaient. Par le conseil de son ingénieur ordinaire, au lieu de faire travailler par corvée les paysans qui « n'allaient à la tranchée qu'avec la plus grande répugnance et qui, toujours prêts à fuir, ralentissaient ou suspendaient les travaux par leurs vaines terreurs », le roi fit exécuter ces travaux par les soldats eux-mêmes [1].

C'est à quoi fait allusion la lettre suivante adressée du camp d'Amiens le 13 juillet 1597 à M. de Rosny et qui nous apprend qu'Errard quitta le siège, alla à Paris et en rapporta dix mille écus :

« ..... Sans votre présence en mon conseil de Paris, je désespérois, sieur de Rosny, du payement du cinquiesme mois de mon armée ; à quoy il faut bientôt nécessairement pourveoir, d'autant que si nos soldats n'ont de l'argent, ils ne s'assujettiront jamais aux tranchées, et je serois très mal servy. Il faut aussy que vous me faciés envoyer quatre ou cinq mil escuz pour continuer nos dictes tranchées, auxquelles il faudra employer jusqu'à dix mil escuz, oultre les dix mil escuz qui furent baillez à Errard, lorsqu'il alla à Paris ; mais aussy j'espère qu'avec cela nous irons jusque dans les fossés d'Amyens, desquels nous approchons tous les jours ;

[1] Selon M. Allent (*Mag. pittor.*), cette idée aurait été donnée par Chatillon. Elle n'a d'ailleurs rien d'une nouveauté. Au siège de Calais, sur le conseil dn maréchal Strozzi, le duc de Guise fit travailler les soldats. Depuis la Renaissanse, les Italiens et les Espagnols cherchaient à en revenir aux usages de la Légion romaine. Les Grecs faisaient eux-mêmes leurs retranchements et leurs travaux, ainsi que les barbares de Cyrus qui, par roulement de compagnies, creusèrent devant Babylone un fossé de dérivation et une double ligne de contrevallation et de circonvallation. Xénophon, Cyropédie VII, 5.)

mais si nous n'eussions fait besoigner nos soldats à trente sols la toise, nous n'en serions pas si près...... [1] »

Signé : HENRY.

Contre-signé : DE NEUFVILLE [2].

Ces dix mille écus, rapportés de Paris après le 2 juillet 1597 par Errard (le roi en avait demandé douze mille), furent sans doute consacrés à pourvoir à la fortification de Montreuil, Boulogne et Abbeville, menacés pendant qu'Henri était engagé devant Amiens. Errard fut chargé d'aller en toute hâte mettre ces villes en état de défense.

Il ne fit, en 1597, que visiter Abbeville et donna le plan des travaux qui furent commencés seulement en 1599 ; (porte Mercade et rectification des ouvrages extérieurs placés en avant). Ce ne fut qu'en 1609 que la courtine reçut son revêtement [3].

On ne possède aucun renseignement sur Boulogne.

Grâce à la découverte de M. George Vallée, nous avons plus de détails sur Montreuil ; « on y trouve réunis les noms du créateur français de l'art de la fortification, le trop peu connu Errard et de Vauban, son élève plus grand que lui [4] ».

L'Artois, alors au pouvoir des Espagnols, était placé entre la Picardie, le Boulonais et le Calaisis, excepté dans la langue étroite de terre traversée par la Canche où Montreuil est placé. Il importait donc de fortifier

[1] Le reste de la lettre est consacré à une fonte de canons dont il est question dans la lettre du 6 juillet 1597. — [2] *Lettres missives d'Henri IV*. — Cette lettre est reproduite dans le manuscrit de Pagès, et le nom d'Errard est ainsi annoté : Errard était le principal ingénieur d'Henri IV. — [3] *Atlas des places de France*. — [4] *Bulletin* de la *Société des Antiquaires de Picardie*, 1875.

une ville qui assurait les communications de Picardie en Boulonais, d'Abbeville à Boulogne, Calais et Ardres [1].

Sous Henri IV, dit l'*Atlas général des ville et citadelle de Montreuil-sur-Mer en conséquence des ordres du ministre du* 30 *mars* 1774, M. le duc de Sully, surintendant des finances, envoya à Montreuil, Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur. La ville fut agrandie. Le bastion 26, l'oreillon 27, les pièces 45 et la corne 41 furent construits au livre IV de la *Fortification d'Errard* [2], chap. VI, planche 42 [3].

L'atlas des places de France (T. VI) parle en ces termes des travaux exécutés à Montreuil en 1597 et pendant les années suivantes :

« Errard chercha à tirer parti de la vieille enceinte qu'il agrandit. Il bastionna les côtés extérieurs, jeta quelques ouvrages extérieurs, et mit la place dans un état de défense assez imposant pour ce temps-là. »

Ayant pourvu au plus pressé, Errard revint au siège d'Amiens. Le roi se débattait contre les difficultés pécuniaires. Les parlements refusaient d'enregistrer les édits bursaux ; « une effrénée quantité d'intendants s'estoient fourrés avec messieurs du conseil des finances par compère et par commère, augmentoient les grivelées et mangeant le cochon ensemble, avoient bien consommé quinze cent mille écus [4] ». Toutefois, grâce à Sully,

[1] Poirson, *Hist. de Henri IV.* — [2] Dans l'exemplaire que nous avons suivi, au chapitre IV, Errard ne traite que des flancs couverts dans les places commandées. Il n'y est pas fait mention des ouvrages à cornes. — [3] Sous Louis XIII, on construisit le bastion 36 de Bouillon et les bastions 4 et 5 de la citadelle. Le 21 novembre 1634, l'abbaye de Sainte-Austreberthe ayant cédé au roi la partie du rempart derrière ces murs, on fit le bastion 25 ; sous Louis XIV, le maréchal de Vauban fit construire les cornes 43, 44, 67, les pièces 44, 48, l'écluse 55, le déversoir 46, le canal 51 et son parapet 52. Tous ces numéros renvoient aux plans de l'*Atlas général des ville et citadelle de Montreuil.* — [4] *Lettres missives de Henri IV.*

l'armée recevait « chaque semaine une charretée d'argent », elle était pourvue d'hôpitaux et ses approvisionnements étaient réguliers ; mais ces énormes travaux engloutissaient tout, il ne restait rien pour le roi. Ses lettres sont remplies d'appels à son ami et il trace de sa position et de son costume un curieux « crayon » qui rappelle le temps où lors de son entrevue de Tours avec Henri III, il se présentait dans son grand manteau écarlate « vestu en soldat, le pourpoint tout usé sur les espaules et au costé de porter la cuirasse[1] ».

« Je vous veux bien dire, écrit-il à Sully, l'état où je me trouve réduict, qui est tel que je suis fort proche des ennemis et n'ay quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre ny un harnois que je puisse endosser. Mes chemises sont toutes deschirées, mes pourpoints troués au coude ; ma marmite est souvent renversée et depuis deux jours je disne et soupe chez les uns et les autres, mes pourvoyeurs disans n'avoir plus moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. » Dans une autre lettre, il se plaint de n'avoir pas d'écurie, et demande à Sully « de voir à ses habillements, d'autant qu'il est tout nu[2] ».

Il se consolait d'ailleurs de sa nudité avec sa maîtresse qu'il avait fait venir et qu'il aimait à promener en carrosse autour d'Amiens, sauf le jour où ses chevaux s'étant emportés, il s'évanouit presque de peur, croyant voir se réaliser la prédiction que lui avait faite un devin pendant sa jeunesse. Il était réservé au couteau de Ravaillac.

Cette détresse n'atteignait que lui, il en prenait son

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] *Lettres missives.*

parti, d'autant que le siège avançait malgré l'énergie déployée par les Espagnols. Le 17 juillet, Hernantello fit une sortie, « la plus honorable qu'il eût vue ». « Avec cinq cents hommes il entra à deux mille pas dans les tranchées, tuant à chaque redoute (place d'armes des tranchées) tout ce qu'ils rencontrèrent ». Malgré ce succès, le découragement perce dans ses lettres où il demande à l'archiduc Albert de « voler s'il veut conserver Amiens... L'ennemi s'approche en telle diligence qu'avec des pierres nous nous pouvons faire mal les uns aux autres..... La peste est forte, les morts ne ressuscitent point, les blessés en occupent d'autres qui les secourent, la place est grande, les provisions et munitions moindres qu'on ne s'imagine. Il nous manquera beaucoup de choses tout d'un coup et de ce coup-là beaucoup se ressentiront ».

Quarante-cinq pièces faisaient une « continuelle batterie » qui étonnait les assiégés; Hernantello perdit tout espoir, et sa lettre prouve l'habileté d'Errard. « Il est temps maintenant que nous cessions d'escrire, car je travaille avec les soldats et bourgeois au ravelin auquel, en peu de jours, j'attends la continuation de la batterie de l'ennemy, par trois côtés. Nos défenses sont bien visitées de son artillerie : la nôtre ne peut jouer qu'avec grande difficulté, elle est offensée de la leur, encore que l'entrée en soit couverte..... l'ennemy tient déjà un ravelin de gazon auquel il nous a assailli avec toute la France..... Les tranchées de l'ennemy sont extraordinaires et fort profondes, avec des portes et redoutes pour ne perdre pas un soldat, s'il les veut garder..... Nous sommes fort pressés de ce siège. »

Le 24 août, les Espagnols firent une nouvelle sortie.

« On leur épargna la moitié du chemin, on les repoussa, on rendit inutiles deux de leurs casemates ». Les pionniers cheminaient dans les fossés.Sous deux ou trois jours Henri IV espérait arriver aux remparts [1]. « Le roy faisant continuer sa baterie, Hernantello fut tué sur un ravelin, le troisième jour de septembre. Après cette mort, le marquis de Montenegro fut recogneu des assiégés pour leur chef et gouverneur [2]. »

Le 15 septembre, le cardinal Albert avec quatre mille chevaux et quinze mille hommes de pied, parut en bataille à la vue de Longpré. Son attaque fut repoussée, et « le canon français lui fit un merveilleux dommage ».

Cette affaire eût dû se terminer par une victoire signalée. Mais la noblesse, qui voulait faire sentir ses services, les refusa. Le roi, « l'argent à la main », fut abandonné de son armée. « J'avois jeudy au soir cinq mille gentilshommes, écrivait-il ; samedy à midy, je n'en avois pas cinq cens. Le débandement de l'infanterie étoit moindre quoique très grand ». Malgré son manque de cavalerie, Henri IV poursuivit jusqu'à Saint-Sauveur l'armée de secours, la força de battre en retraite et lui fit « supporter beaucoup de petites charges et des canonnades ».

La ville avait demandé à parlementer. Elle se rendit le 25 septembre, après cinq mois de siège.

On a prétendu, nous ne savons sur quelle preuve, qu'Errard en fut nommé gouverneur. Deux auteurs contredisent l'assertion : « Le roi laissa en la dite ville une bonne garnison avec M. de Vic pour gouverneur. » (Cheverny.) M. de Vic était présent au siège, dit Palma Cayet ; le roi mit dans la ville vingt compagnies de gens

[1] *Lettre* de Henri IV, du 25 août 1597. — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.*

de pied et trois de cheval en garnison, et pour gouverneur, M. de Vicq[1]. Quant à De Thou, d'après qui « Henri IV laissa dans Amiens le connétable de Montmorency », il a été induit en erreur. Le connétable avait la charge de l'armée de Picardie pour combattre les Espagnols, s'ils tentaient un retour offensif.

Errard pouvait pour une bonne part s'attribuer l'honneur de cette reprise d'Amiens. Nous savons même qu'il ne se ménagea pas, car si ses travaux ont été passés sous silence, du moins, Henri IV, « bien qu'il n'aimât pas louer ceux qui le servaient », lui a adressé un magnifique éloge. « Scavoir faisons que nous ayant nostre cher et bien aimé Jean Errard, natif de Bar-le-Duc, fait paraître la singulière affection qu'il porte au bien de cet Etat, dont il nous a rendu preuves par les bons, agréables et signalés services qu'il nous a ci-devant faits en plusieurs occasions qui se sont présentées mesme au siège de nostre ville d'Amiens auquel il s'est courageusement employé, sans y avoir espargné sa propre personne, dont nous avons été dûment informé et pouvons nous-même rendre certains témoignages..... »

A coup sûr, ces « témoignages certains », rendus par celui que Farnèse appelait un peu ironiquement le *soldado*, par le « carabin d'Aumale », par le « fol » qui, à Fontaine-Française, chargeait « comme lapins » les Espagnols, par le brave qui, à Epernay, suivi de quelques hommes, bousculait une compagnie, à Eause, avait eu ses armes trouées de coups de pistolet, à Coutras avait eu son casque brisé et ses cuirasses martelées[2]; cet éloge venant du Roi qui, « toujours voulait faire le chevau-léger, tou-

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] Sully, *Œc. roy.*

jours pousser pointe[1], toujours pousser charge[2], et ne s'espargnoit non plus que le moindre de tous[3] », venge Errard du dédain et de l'oubli de ses contemporains.

A peine Henri IV s'était-il rendu maître d'Amiens qu'il se porta sur Dourlens.

C'est du camp devant cette ville qu'il écrivit à Errard d'aller vérifier les dépenses faites pour la fortification de la ville de Guise. Voici cette lettre tirée des Archives de Benoist :

LETTRE INÉDITE DE HENRI IV A JEAN ERRARD

« Sieur Errard, m'ayant le sieur du Posesse faict instance du payement de plusieurs dépenses par luy faictes pour la fortification de mes villes et chasteau de Guise, auparavant que d'y pourueoir, je désire que les ouurages qui ont été par luy ordonnés et faicts en la dicte fortification soient par vous visitez pour en dresser et faire un Estat sur lequel m'estant par vous présenté, j'ordonneray que le dict sieur du Posesse soit satisfaict, ainsi qu'il appartient. Vous transporterez donc promptement pour cet effet au dict Guise et sans retardement affin de donner au plus tot au dict sieur du Posesse le contentement qu'il attend sur ce de moy, qui prie Dieu, qu'il vous ayt, sieur Errard, en sa sainte et digne garde. Escript au camp devant Dourlans, le xj jour d'octobre 1597. »

Signé : HENRY.

Et, plus bas, signé : POTIER.

Le roi avait pensé emporter Dourlens sans coup férir.

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] *Mém. de Nevers.* — [3] Sully, *Œc. roy.*

La pluie, les boues, la résistance de la ville, l'extrême lassitude des troupes, le forcèrent, comme l'avait prévu Sully, à lever le siège, après six jours d'investissement. (13 octobre 1597.) Il avait d'autres projets. Il rentra à Paris, laissant en Picardie le connétable de Montmorency.

En outre, comme les difficultés qu'avait entraînées la perte d'Amiens avaient démontré combien il était important de mettre la ville en tel état de défense qu'elle n'eût plus à craindre les attaques des Espagnols, il ordonna à Errard de faire le dessin des anciennes et nouvelles fortifications d'Amiens [1] ».

Errard « les exécuta d'une manière si satisfaisante que le Corps de la ville lui fit présent de cent écus [2] ». Mais cela ne suffisait pas au Roi. « Persuadé qu'Amiens ne serait à l'abri d'une nouvelle surprise qu'autant qu'il y aurait dans cette ville une forteresse capable de recevoir la garnison qu'il se proposait d'y entretenir, il commanda au même ingénieur, en 1597 [3], de tracer le plan de la citadelle qui existe maintenant au nord de la ville [4] ».

« L'an 1598, d'après l'ordonnance du Roi Henri IV, la citadelle d'Amiens fut commencée; à cet effet, on démolit la paroisse Saint-Sulpice et environ cinq cents maisons qui se trouvaient dans l'emplacement. Dominique de Vic donna la direction des travaux à Jean Errard, natif de Bar-le-Duc [5]. »

[1] *Recherches historiques sur les ouvrages exécutés dans la ville d'Amiens*, H. Dusevel. — [2] *Recherches historiques sur les ouvrages exécutés dans la ville d'Amiens.* — [3] M. Allent *(Mag. Pitt.)* ne fixe pas la date et dit simplement vers 1600. — [4] *Rech. hist. sur les ouvr. exéc., etc.* — [5] Extrait du *Manuscrit des antiquités de la ville d'Amiens*, mis en ordre par le sieur Bernard, maître d'école de charité de la paroisse de Saint-Firmin le confesseur de cette dite ville, fait en l'année MDCCLXXXX.

« Le roi Henri IV ayant remis Amiens sous sa puissance, dit le manuscrit déjà cité de Pagès, résolut, pour la sûreté de cette place, d'y faire construire une citadelle dans l'endroit où nous la voyons aujourd'hui. Ce prince donna la direction au sieur Jean Errard, natif de Bar-le-Duc, qui a réduit la science des fortifications en art, et qui lui a donné des règles et des démonstrations assurées. Il est vrai que quelques-uns ne suivent pas tous ses sentiments et toutes ses règles et qu'ils retranchent et augmentent sur ses pensées, mais tous, ou la plus grande partie, demeurent dans les maximes qui donnent les moyens d'apprendre à se bien fortifier, et se retrancher contre la violence et les attaques de ses ennemis. »

Errard ou Evrard, comme l'appelle le P. Daire[1] qui, en ce passage, ne fait que recopier le manuscrit de Pagès, « traça le plan de la citadelle au mois de mars 1598. Il fit creuser les fossés et marqua l'enceinte des trois bastions du côté de la campagne et des courtines qui sont entre ces trois bastions. Les fossés ne furent commencés partout que de la largeur de quatre toises (6^{m}50 environ), puis portés à six toises (9^{m}50 environ), et enfin à douze toises (20 mètres) », progression excellente qui mettait les ouvrages à l'abri d'un coup de main et les amenait peu à peu à leur perfection selon l'état des finances et les besoins du tracé.

La citadelle, qui était très grande et forte, nous dit Cheverny, avait en 1718, selon Pagès, la figure d'un pentagone régulier[2] dont les cinq bastions étaient à angles

[1] *Histoire de la ville d'Amiens* par le P. Daire, page 458. —
[2] Le pentagone, même régulier, fait partie des places irrégulières. Il était très employé pour les citadelles : « cette figure est avantageuse, dit Mallet, car elle oppose trois bastions à l'assiégeant et

aigus[1] et dont les dimensions sont celles qu'Errard a adoptées dans son traité de fortification. La porte était placée au milieu de la courtine entre les deux flancs[2].

A ce propos, Pagès (p. 273) soulève une discussion : « quelques ingénieurs, dit-il, veulent que les portes des villes et des citadelles soyent construites proche les flancs des bastions et même dans le flanc ; d'autres les mettent aux fasces des bastions.... Il semble que ceux qui mettent les portes des villes et des citadelles au milieu de la courtine, ainsi qu'Errard a placé celles de la citadelle d'Amiens, ont plus de raison et jugent mieux de la bonté d'une fortification, car les ingénieurs qui mettent les portes aux flancs des bastions doivent considérer que les flancs sont les premiers battus durant un siège, et que, si on les mine, on ne peut plus faire de sortie ni recevoir de secours, si on met les portes aux fasces des bastions, les batteries des ennemis en ôteront bientôt l'usage, ce qui fait conclure qu'elles ne peuvent être mieux placées qu'au milieu de la courtine où elles sont défendues de deux flancs et moins sujettes à être ruinées du canon des assiégeants ».

C'était l'avis de Sardi et l'avis d'Errard qui, aux arguments résumés par Pagès, ajoute : « Il sera bon placer la porte entre les deux flancs, afin d'être mieux défendue de costé et d'autre, justement au milieu d'icelle courtine, pour répondre à la rue principale et estre plus commode

deux à la ville, sans que ces derniers soient trop engagés dans l'enceinte ». — [1] En effet, dans le pentagone irrégulier, Errard fait l'angle du bastion « moins que droict. En compensant le défaut de l'angle flanqué aigu par quelque moyen, cette place serait suffisante pour résister à une armée de dix mille hommes et dix canons ». *La fortification démonstrée et réduicte en art.* — [2] V. *Atlas des places de France*, t. I.

pour le charroy; mais aussy, pour éviter la batterie de la campagne, la faudra abaisser avec son pont, en sorte que de la mesme campagne on ne la puisse découvrir ».

Toutefois avec les flancs fichants et le fossé à sec, Errard admettait une porte derrière l'orillon, à condition que celui-ci « fut bien conduit et tourné ». De cette façon, la porte avait l'avantage d'être dissimulée par l'orillon et couverte par la pointe de la contrescarpe et par le ravelin.

Mais la campagne de Picardie, l'achat des anciens ligueurs et le gaspillage des finances, avaient épuisé les ressources de la France. Le peuple criait misère, le mécontentement était général, les protestants s'agitaient. Pour effrayer les révoltés et leur enlever une base d'opérations toute prête, il marcha dans l'Ouest avec une armée.

Il fallait en finir avec le duc de Mercœur, le petit roi d'Amboise et avec tant d'autres « roitelets qui, établis dans le Poitou, l'Anjou et la Bretagne, continuaient à fonder leurs estats sur les ruines de la France et à se faire assigner leurs revenus sur la cuisine d'Espagne ». Mercœur ou Mercure, comme on l'appelait alors, fut effrayé et ne chercha plus qu'à vendre sa soumission. Restaient les protestants. Il leur accorda l'édit de Nantes, qui reçut la dernière main à Angers, mais qui, pour quelques difficultés, ne fut absolument achevé qu'à Nantes [1]. L'édit garantissait aux réformés des places de sûreté, la liberté de conscience et l'égalité des droits. Néanmoins les résolutions prises par les synodes pendant le siège d'Amiens, leur refus de joindre leurs troupes à celles du roi, refus fréquent en Angleterre, mais extraor-

[1] De Thou, *Mémoires.*

dinaire en France, le soulèvement qui allait éclater peut-être, convainquirent Henri IV qu'il n'était que temps, comme dit Sully, de mettre en valeur ses revenus et ceux de la France, de faire rendre exactement la justice, de mettre de l'ordre dans les finances et de surveiller les menées dont il ne fallait se dissimuler ni la portée ni les dangers. Au moment où l'Espagne allait être chassée des Flandres, le roi abandonna ses alliés l'Angleterre et les Provinces-Unies avec la même désinvolture que François Ier abandonnait Florence ou les princes de Sedan, et fit à tout prix la paix de Vervins (2 mai 1598), paix moins glorieuse qu'on ne la croit généralement, car la France ne reprenait pas ses anciennes frontières [1].

Après cette paix, Errard fut chargé de réparer le Castelet, la Capelle, Ardres [2] et de continuer les fortifications de Calais.

Jusqu'alors on ne voit pas qu'il ait été bien récompensé de ses services ou de son dévouement autrement que par des promesses, de l'estime et un illusoire privilège de battre monnaie. En 1599, il fut anobli. On peut toutefois s'étonner que Henri IV n'ait pas cru devoir donner un titre plus élevé que celui d'*écuyer* à son ingénieur qui, déjà écuyer « de noble parentaige », avait éprouvé

> .... en assaulx et alarmes,
> Un cœur vaillant aux vertueux faictz d'armes.

Il y a là de quoi justifier en partie une accusation souvent lancée contre le Béarnais qui aimait à blâmer ceux qu'on louait devant le monde [3], ne souffrait qu'avec

[1] V. le journal écrit par le secrétaire du cardinal-légat *a latere* de Clément VIII. — [2] *Atlas des places de France.* — [3] Sully, *Œc. roy.*

peine qu'on donnât à ses serviteurs des louanges quand ils faisaient bien [1], ne récompensait pas volontiers ceux qui le servaient le mieux [2] et qui riait quand d'Aubigné le traitait de ladre vert et du plus ingrat mortel qui fût sur la face de la terre [3], mais n'en devenait pas plus généreux.

Le blason d'Errard qui, dans le *Traité de Fortification*, est entouré de la devise à double sens : *Cætera mortis erunt, vivitur ingenio*, est ainsi décrit par Pelletier dans le *Nobiliaire* : Porte d'azur, à la tour bâtie en pyramide de sable, fermée de gueulle et surmontée de trois étoiles ; et par d'autres : D'azur à la tour d'or bâtie en pyramide, maçonnée de sable, fermée de gueulle et surmontée de trois étoiles d'or.

Il est à remarquer que ces armes sont parlantes et que les couleurs ont une signification qui s'applique assez exactement à ce que nous connaissons de la vie et du caractère de l'ingénieur.

Par *azur* (bleu),

> Entendre faut qu'il monstroyt loyauté [4].

Le *sable* (noir),

> Signiffioyt qu'il s'estoyt desvestu
> D'honneur mondain et richesse féconde,
> Comme ceux là qui sont morts en ce monde.

Par *gueulle* (rouge),

> Est, selon toute escripture,
> Représenté le blason de haultesse,
> De charité, aussy de hardiesse.

Enfin les étoiles d'*or*, « des métaux le plus digne et le

[1] A. d'Aubigné, *Mémoires*. — [2] *Satire Menippée*. — [3] A. d'Aubigné, *Mémoires*. — [4] *L'origine de Bataille et Chevallerie*, de du Boullay, poursuivant d'armes.

plus propice », faisaient entendre qu'Errard était « l'or » des ingénieurs, en même temps qu'elles « démonstroient sa noblesse et justice ».

De même, dans ces couleurs on retrouve le tempérament d'Errard, du moins autant qu'on peut le présumer de son portrait. *Gueule* voulait dire sanguin ; *azur*, colérique ; *sable*, mélancolique. Enfin, le « blazon des quatre élémens » fait allusion au métier d'ingénieur — *sable* signifie terre, et *gueulle* signifie feu.

Voici, *in extenso* et dans son orthographe, le brevet d'anoblissement copié sur le titre original délivré en parchemin (Archives de Benoist) :

TITRE D'ANOBLISSEMENT DE JEAN ERRARD.

Henry, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous présens et advenir, salut : Comme l'origine et commencement de noblesse procedde de la vertu, aussy nous estimons qu'il est convenable que ceulx qui en sont décorez et qui, généreusement, s'employent à la deffense et conservation de cet Estat et Couronne, s'aquittent dignement de leur devoir, soient eslevez à quelque degré d'honneur par-dessus les autres, tant pour les obliger à continuer leurs fidèles services que pour servir d'exemple à leurs postérités, affin que par iceluy elle soit stimulée à imiter leur vertu ; sçavoir faisons que nous ayant nostre cher et bien aimé *Jean Errard, natif de Bar-le-Duc*, ingénieur de nos fortiffications de nos provinces de Picardie et Isle de France, fait paroistre la singulière affection qu'il porte au bien de cet Estat dont il nous a rendu preuves par les bons, agréables et signalez services qu'il nous a cy-devant fait en plusieurs et diverses occa-

tions qui se sont présentées ; mesme au siège de nostre ville d'Amyens auquel il s'est courageusement employez sans y avoir espargné sa propre personne dont nous avons esté düement informé et pouvons nous mesme rendre certains tesmoignages ; voulons à ceste occation honorer le dict Errard de récompenses dignes de ses mérittes et luy faire resantir combien il nous donne contentement du bon service qu'il a rendu en toutes les occations qui se sont présentées; affin qu'il puisse servir comme de lumière à sa postérité, luy donner subject de suyvre le chemin et le rendre par quelque marque et degré plus illustre et recommandable. A ces causes et en reconnoissance de ce que dessus, avons le dit Jean Errard et ses enfants nés et à naistre en loïal mariage, anobly et anoblissons du tout et toujours et iceulx descoré et descorons par ces présentes signées de nostre main, du tiltre de noblesse, voulant à ceste fin qu'ils puissent et leur soit loysible de porter le nom d'*Escuyer* et les escussons et armoiries telles que sont cy empraintes, acquérir et posséder tous fiefs, arrière-fiefs et autres terres nobles sans qu'ils soyent contraints de les quitter ou s'en despartir, parvenir à tous degrez de gens d'armes et de chevallerie et iouir de tous privilèges, franchises, exemptions de touttes tailles, aydes, subsides et impositions, ensemble des autres prérogatives et indamnitez dont iouissent et sont accoustumés iouir et user les autres nobles de cettuy nostre Royaume, tout ainsy que s'ils estoient néez et extraits de noble race et lignée, sans que pour raison de ce ils soient obligez de nous payer ni à nos successeurs Roys aucune finance ou indempnité de laquelle en tant que besoin est ou seroit et à quelque somme de deniers ou estimation qu'elle soit ou se puisse

monter, avons faict quittançes et remisses par dictes présentes, pourvüe toutes fois qu'il vive noblement et sans déroger à la dite qualité; sy donnons en mandemants à nos amis et féaux comme les gens tenans nostre Chambre des comptes et comme de nos aydes, les Présidens et Trésoriers généraux de France au bureau de nos finances d'y tenir] la main et fait, à tous fonctionnaires et autres par nos officiers et justiciers qu'il appartiendra, que ces dictes présentes ils ayent à vériffier et faire enregistrer et du contenu en icelles iouir et usser le dit Jean Errard ses dits enfants neez et à naistre en loyal mariage et postérité vivant noblement, plainement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschement au contraire, car tel est nostre plaisir, nonobstant que par nos édictz, ordonnances, mandements et lettres à ce contraire auxquels nous avons desrogé et desrogeons par ces présentes. Et affin que ce soit chosse ferme et stable à tous jours, nous avons à icelles faict mettre et apposer nostre seel, sauf en autre chose nostre droict et l'autruy en touttes. Donné à Fontainebleau, au mois de may, l'an de grâce mil cinq cens quatre vingt dix neuf et de nostre règne le dixième.

HENRY.

Et sur le reply est escrit : par le Roy : De Neuville [1] avec paraphe et à costé sur le dict reply est encore escrit : Expédié et registré en la Chambre des Comptes du Roy nostre Sire, au registre des chartes de ce temps ;

[1] Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, secrétaire d'État sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

Henri IV disait de lui : « Villeroy croit que les affaires de son maître sont les siennes et y apporte la même passion qu'un autre en sollicitant son procès ou travaillant à sa vigne. » Il était, par contre, cordialement détesté de Sully.

oüy le Procureur général du Roy pour jouir par l'impétrant de l'effect et contenu en icelles selon leur forme et teneur, moyennant la somme de trante escus d'or, vingt sols, par lui payée qui a esté convertie et employée en aumosne le vingt huictième jour de may mil cinq cens quatre vingt dix neuf. *Signé* : Texier, Contentor, Legros, avec paraphes : et de l'autre costé sur le dit reply est parallélement escrit ce qui ensuit : Registrez en la cour des aydes, oüy sur ce le Procureur général du Roy pour jouir par l'Impétrant et ses enfants néez et à naistre en loyal mariaige du contenu en ces présentes suivant et ainsy que le roy le veut et mande, suivant l'arrest de la dite Cour du jourd'huy à Paris le seiziesme jour de juillet mil cinq cens quatre vingt dix neuf. *Signé* : Bernard, avec paraphe et scellé du grand seel en cire verte.

EXTRAICT DES REGISTRES DE LA COUR DES AYDES.

Veü par la Cour des lettres patentes du Roy données à Fontainebleau, au mois de May mil cinq cens quatre vingt dix neuf, signé Henry, et sur le reply par le Roy, de Neuville et scellez du grand sceau de cire verte en lacs de soye rouge et verte, par lesquelles et pour lesquelles causes y contenues, Sa Majesté auroit annobly et décoré du tiltre de noblesse, Jean Errard, natif de Bar-le-Duc, ingénieur des fortiffications des Provinces de Picardie et Isle de France, ensemble ses enfants néez et à naistre en loyal mariage, voulant qu'ils puissent et leur soit loysible de porter le nom d'Escuyer et les escussons et armoiries telles quelles sont empraintes ès dites lettres, puissent acquérir et posséder tous fiefs, arrière-fiefs et autres terres nobles sans qu'ils soient contraincts

les quitter ou s'en départir, parvenir à tous degrés de gendarmes et chevallerie et jouissent de tous privilèges, franchises, exemptions de toutes tailles, aydes, subsides, ou charges, ensemble des autres prérogatives et privilèges dont jouissent et sont accoustumés de jouir et usser les autres nobles de ce royaume, tout ainsy que s'ils estoient néez et extraicts de noble race et lignée, sans que, pour raison de ce, ils soient tenus luy payer ni à ses successeurs Roys, aucunes finances ou indemnitez de laquelle autant que besoin est ou seroit et à quelle somme et valeur ou estimation qu'elle soit ou puisse monter : Sa Majesté leurs auroit fait don, quittances et remises par les dites lettres adressantes entre autres à la dite Cour à laquelle est mandé faire jouir et usser le dit Errard et sa postérité du dit bénéfice et icelle laisser et faire enregistrer, ainsy qu'il est contenu par icelles sur le reply desquelles est la variffication de la Chambre des Comptes signée et expédiée en datte du xxbiij[e] may mil cinq cens quatre vingt dix neuf.

La requestre présentée à la dite Cour par le dit sieur Errard le sixiesme du présent mois de juillet, les conclusions du Procureur général du Roy et tout considéré, la Cour a ordonné et ordonne que les dittes lettres soient enregistrées pour jouir par l'Impétrant et ses enfants néez et à naistre en loyal mariage du contenu en icelles, selon et ainsy que le Roy le veut et mande. Prononcé le seixiesmè juillet mil cinq cens quatre vingt dix neuf. *Signé* : Bernard, avec paraphe ; et collationné.

Il serait, croyons-nous, difficile de contester l'authenticité de ce titre sur parchemin; car, si les registres de la Chambre des Comptes ayant été brûlés, on ne peut y

voir l'enregistrement de ces lettres patentes ; si les nouveaux registres ne portent que la simple mention de l'anoblissement de Jean Errard en 1599, si encore la *Table* de Dom Carpentier ne contient que ces mots : Jean Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur, 1599, ce titre sur parchemin existe dans les Archives de Benoist.

En outre, ces lettres patentes et une grande partie des lettres inédites que nous publions ont été copiées en 1710. Sur la couverture de la liasse on lit : « L'original de ces titres (Brevet d'anoblissement du grand-père d'Errard, Titre de noblesse de Jean Errard) est déposé dans les archives du Châtelet avec celui de battre monnoie, ainsi qu'il est constaté par le récépissé donné à la dame Jacqueline Le Fèvre, signé de deux notaires, Doyen et Valette, qui attestent avoir été remis ès mains de Mr Merles par la dite Jeanne de la Mothe le 15 novembre 1710 avant midy. »

M. Maxe-Werly nous a communiqué à ce sujet la note suivante : Jeanne de la Mothe, veuve de Louis Errard, écuyer, confie au sieur de Merles (Charles de la Cost), chevalier syndic général de l'ordre et milice du Saint-Esprit, de Montpellier, les titres de la famille des Errard, de Bar-le-Duc, ainsi que l'atteste dans une déclaration dame Jacqueline Lefèvre, veuve du sieur de Merles, le 15 novembre 1710. — Titre de 1470, titre de 1599, titre de 1591, douze lettres de Henri IV et autres de la Mothe, de Rosny et de Georges, comte palatin du Rhin.

Enfin, le 28 décembre 1742, Louis-Léopold Errard, pour être reçu dans la compagnie des cadets gentilshommes du duc de Lorraine, outre les contrats de mariage de ses ascendants, dut montrer le titre d'anoblissement de son trisaïeul.

Quelques mois après cet anoblissement d'Errard, Dominique de Vic fut nommé gouverneur de Calais, retombé au pouvoir du Roi. Henri IV s'occupa aussitôt de fortifier sa nouvelle conquête et de faire reconstruire les digues du port. Errard, qui y avait déjà fait quelques ouvrages, fut de nouveau chargé de ces travaux. Nous ne savons ni où il était ni pourquoi il avait quitté Calais, quand Henri IV l'y rappela par une lettre où il lui marquait son « entière confiance » et lui promettait de lui payer des appointements.

LETTRE INÉDITE DE HENRI IV A JEAN ERRARD

« Sieur Errard, le sieur de Vic se plaint de ce que par vostre absence tous les ouvrages à faire pour la fortification de mes ville et citadelle de Callais sont cessez. C'est l'occation qui me fait vous mander bien expressément de vous acheminer bien promptement au dit Callais pour voir soigneusement et diligemment à tout ce que vous verez estre à faire pour la dite fortification à laquelle afin que vous puissiez continuellement vacquer, j'ay ordonné le payement d'un estat et appointement estre pris sur le fond des dites fortifications, qu'il ne vous peut manquer, comme je me promets que de vostre part, vous ne tardrez de vous rendre incontinent au dict Callais et de faire de delà pour la dite fortification selon l'entière confiance que j'ay en vous : Priant Dieu sur ce vous avoir, sieur Errard, en sa saincte garde. Escrite à Fontainebleau le xbiij^{e} jour d'aoult 1599. »

Signé : HENRY.

Et plus bas, signé : POTIER.

Les travaux de Calais durèrent presque sans discon-

tinuer de 1599 à 1609 [1], et furent plusieurs fois visités par le roi « pour advancer les fortifications et les munir comme elles doivent être ».

Sommairement, ils portèrent sur le rétablissement de la digue de Sangatte, sur la construction d'un ravelin pour couvrir la porte de la citadelle, sur le revêtement du grand bastion, sur les fronts de l'Est, sur le flanquement du quai par où les Espagnols avaient pénétré dans la ville, sur la réparation du Risban endommagé par la mer, enfin sur quelques parties de la citadelle.

[1] *Lettre* du roi au connétable, 2 sept. 1601. — *Lettre* de Villeroy à Rosny, 3 mars 1602. — *Rapport* de Sully sur les fortificarions de Calais, 1607. — *Lettre* du sieur de Vic à Sully, 4 nov. 1609, au sujet du Risban. — *Lettres missives de Henri IV*. — Sully, *Œc. roy.* — *Atlas des places de France*, T. I.

VI

But de Henri IV et de Sully en demandant à Errard un traité de fortification. Projet d'un recueil de « théories ». Henri IV paye une partie des frais d'impression. Ordonnancement de la subvention. Bibliographie de la *Fortification démonstrée.* Editions faites du vivant d'Errard ; contrefaçons allemandes. Editions posthumes. Privilège accordé à Alexis Errard. Contrefaçons allemandes.

Sully dit fort bien en parlant de Henri IV : « Il n'y eut quasi jamais roi, prince ni chef d'armée qui se soit trouvé en tant de sièges, combats, escarmouches et batailles, ni qui ait si souvent mis l'espée à la main [1] ». Plus d'une fois le Béarnais, « les pieds tout tantouillés de sang, avait saisi le pic, la pioche ou le louchet [2] », et il avait « plus respandu de sa sueur à vérifier par la pratique les règles de la fortification que les autres ne scauroient employer d'encre à les démonstrer par la théorique [3]. » De son côté, Sully, qui avait fait la guerre du côté de Cambray, Bouchain, Saint-Amand, Arleux, l'Ecluse [4], s'était de bonne heure initié au tracé bastionné : toute sa vie « il chercha des subtilités pour attaquer et défendre les places ». Au dire de son panégyriste [5], il « se piquoit de connaître toutes sortes d'angles, leurs ouvertures, leur fermeté ou leur faiblesse. »

Comme on l'a vu, les ingénieurs étaient rares en France, et la noblesse n'avait pas grand amour ni pour la « divine mathématique », ni pour la fortification.

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] J. Errard, *La fortif. dém.* — [4] Sully, *Œc. roy.* — [5] Le président de Chevry, *Panégyrique de M. de Rosny.*

Henri IV et Sully voulurent vulgariser des connaissances trop peu répandues et pourtant nécessaires, ne fût-ce qu'aux gouverneurs des places construites à si grands frais.

Errard, qui semble avoir « employé quelque temps auparavant à montrer les plus beaux traits de sa science à son seigneur et maître, afin de lui donner du contentement quand il serait temps et qu'il le trouvât mieux préparé à entendre ses raisons[1] », reçut de Henri IV l'ordre de réduire et mettre en art ce qui se pratiquait en fait de fortification[2]. C'est ainsi que parut cet ouvrage qui fut en quelque sorte le premier volume de ce recueil où Sully avait projeté de rassembler « les choses les plus convenables au temps présent, à la façon de guerroyer dont on usoit alors, dont l'exécution et la pratique seroient reconnues les plus utiles, tant pour ce qui regarde les exercices ordinaires et façon de vivre des soldats que pour la forme des divers escadrons et bataillons pour se mettre en posture, rangs, files et ordre de bataille, marcher, loger, camper, combattre, suivre la victoire, faire à propos une retraicte, *assiéger et être assiégé*, et autres factions de guerre[3]. »

Errard dut penser à son traité au moins depuis 1594; on peut le présumer de la préface de sa *Géométrie*. Son système était déjà complet à la même époque, puisqu'il donna aux Vénitiens le plan de la forteresse de Palma. Après l'ordre du roi, il n'eut plus qu'à rassembler ses notes et ses souvenirs : c'est là ce qui explique comment, au milieu de tant de guerres, de sièges, de combats et de voyages, il put écrire le livre qui l'a fait passer à la postérité.

[1] *La fortif. dém.* etc. — [2] *La fortif. dém.* etc. — [3] Sully, *Œc. roy.*

En le faisant paraître, il s'attendait à voir certains de ses rivaux et particulièrement « un ignorant qui avait du crédit », « tâcher à noircir par la fumée de leur détraction son labeur », soit « à mépriser la disposition et la manière dont il traite son sujet ». Aussi contre ces gens « qui ont les dents plus aigües à ronger les ouvrages d'autrui que l'esprit d'en produire de plus utiles de leur invention, et qui méritent la lumière », chercha-t-il l'appui de Monseigneur de Bouillon et de M. de Sully, aux bienfaits duquel il se dit obligé. Il leur dédia son livre, et pour plus de précaution, à plusieurs reprises, il mit la même affectation que Molière dans sa *Critique de l'Ecole des femmes*, à se mettre à couvert derrière le commandement du roi et sa royale libéralité.

En effet, sur la recommandation de Sully, Henri IV pourvut à une partie des frais de l'impression [1]. On a retrouvé l'ordonnancement de la somme prise sur les « fonds secrets », qui, cette fois du moins, furent honnêtement et utilement employés.

A Jehan Errard, ingénieur des fortifications de Picardie et Isle de France, la somme de deux cens vingt escus sol à luy ordonnée pour partage de la despense qu'il luy conviendra faire pour l'impression d'un livre de l'art des fortifications que S. M. a commandé faire et sans que la dite somme le dit trésorier soit tenu de faire aucunement apparoir. C y II c xx [2].

[1] Dédicace du IIe Livre. — [2] Rolle de plusieurs parties et sommes de deniers que le Roy a commandé et ordonné au trésorier de son Espargne, payer, bailler et délivrer comptant, durant la présente année 1599. Ce document existe à la bibliothèque de l'Université de Gand. Il est sur parchemin signé : Henry, et plus bas : de Neufville. Il est donné en entier dans la XVIe année de

Comme pour la *Géométrie générale*, nous avons cru bon, avec l'aide de MM. de l'Isle, Maxe-Werly, Bégin, Frizon, Humbert et Favier, d'essayer pour la première fois une bibliographie complète de *La Fortification.*

Ce traité eut un grand nombre de rééditions : « Sa célébrité, dit M. Noël, fut si grande, que malgré le petit nombre d'imprimeurs d'alors, il en fut fait diverses contrefaçons. » « Il fut honoré de trois traductions et recherché de tous les connaisseurs d'alors. Seul il aurait pu établir la réputation d'Errard, quand même cet ingénieur n'aurait pas mis au jour, quinze ans après, sa *Géométrie générale* [1]. »

Selon l'article publié dans le mémoire de la *Société d'Archéologie Lorraine* (1860), la première édition serait de 1594. La même date est fournie par le général Bardin dans son *Dictionnaire de l'armée de terre* (Corréard, 1850), par l'*Encyclopédie catholique*, T. XI, par Larousse, par le *Magasin pittoresque* (9e année), par M. Allent et par M. Poirson [2]. *La Fortification* ne parut pas plus en 1594 qu'en 1597 et en 1599, comme l'affirme encore le général Bardin [3].

La première édition est de 1600 :

La Fortification réduicte en art et démonstrée, par J. Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur du Très Chrestien roy de France et de Navarre. Dédiée à sa Maiesté. A

l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, et en extrait dans le *Catalogue des manuscrits* de la bibliothèque de Gand, par J. de Saint-Genois (Gand, 1849-1852, in-8°). A la page 141-142 est indiqué un compte des dépenses de Henri IV pour l'année 1599.

[1] Chevrier fait erreur : la première édition de la *Géométrie* est antérieure à la *Fortification demonstrée.* — [2] *Hist. de Henri IV.* — [3] *Dictionnaire de l'armée de terre et de mer.*

Paris, 1600. Avec privilège de sa Maiesté. (Bibliothèque nationale, V, 425, A. Dans cet exemplaire, le privilège n'existe pas.) In-folio à longues lignes, caractère Petit-Augustin, un feuillet pour le titre, un feuillet pour la dédicace au Roy, en lettres gravées. Cette dédicace est datée du « moys de janvier 1600 ». Cent deux pages numérotées et culs-de-lampe gravés sur bois, en tête et à la fin de chaque chapitre. Certains culs-de-lampe sont d'une heureuse exécution. Trente-huit planches intercalées dans le texte ont à peu près chacune les deux tiers de la hauteur du texte et sa largeur. L'ouvrage est divisé en quatre livres. Le premier livre commence par une « préface à la noblesse françoise » ; le deuxième livre, p. 21, par une dédicace à « Maximilien de Béthune, chevalier baron de Rosny, grand maître de l'artillerie [1] ». Des figures géométriques au trait accompagnent chaque démonstration. Les gravures, généralement soignées, ne sont pas signées. Le titre est gravé en taille douce, dans un encadrement qui a pour supports deux pièces de canon aux armes du Roi avec cette inscription au-dessous de chaque pièce : M. de Béthune, 1600.

La deuxième édition est de 1604. Le 26 juillet de cette année, le Roi continua et prolongea pour dix ans le privilège que Jean Errard avait reçu en 1594 pour faire imprimer ses ouvrages de mathématiques. Cette deuxième édition, la première selon Chevrier [2] et selon M. de Saint-Mauris [3], n'est pas mentionnée dans le *Manuel de librairie* de Brunet. Elle a pour titre :

La Fortification démonstrée et réduicte en art, par

[1] Créé en 1606 duc de Sully. — [2] *Mémoires des hommes illustres de la Lorraine.* — [3] *Etudes sur la Lorraine*, t. I, *Appendice.*

J. Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur du Très Chrestien roy de France et de Navarre, dédié à sa Maiesté. A Paris, 1604, in-folio. Le frontispice, dit M. Maxe-Werly, est gravé dans un cadre dont les montants sont deux canons aux armes de France avec la lettre H au-dessous ; puis sur une banderolle les mots : M. de Béthune, et sur la culasse, la date 1604. Dans le tableau du bas, l'écusson aux armes de J. Errard et en devise sur la plinthe : « Edition seconde, revue et augmentée avec privilège » ; sur le côté droit, en dehors du tableau : « A la rose (blanche), rue Saint (Jacques) ». Dans l'exemplaire de la bibliothèque Saint-Thomas d'Aquin, le feuillet est lacéré, les mots entre parenthèses ont disparu. — Premier feuillet. Au Roy. Vignettes et cul-de-lampe. Première page, recto : Préface à la noblesse françoise, vignette ; au verso (p. 2), advertissement au lecteur, dix lignes ; au-dessous fautes à corriger, trois lignes. — Premier livre, de la page 3 à la page 26, vignette, cul-de-lampe, gravures intercalées dans le texte. Page 27, à Monseigneur Maximilien de Béthune. — Page 29. Le second livre, chap. I, jusqu'à la page 63. — Page 65. Le troisième livre, chap. I, jusqu'à la page 108. — Page 109. Le quatrième livre, chap. I, jusqu'à la page 130.

Cette même année 1604, parut une contrefaçon allemande [1]. Un exemplaire en existe à la Bibliothèque de l'École Polytechnique :

La Fortification réduicte en art et démontrée, par

[1] Cette édition et la suivante sont-elles véritablement des contrefaçons ? Le doute serait levé par quelques lettres adressées par les frères de Bry à Jean Errard. Malheureusement ces lettres, qui font partie des *Archives* de Benoist, sont si lacérées et si piquées des vers, qu'il est impossible de les pouvoir lire.

J. Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur du Très Chrestien roy de France et de Navarre, premièrement mise en lumière par la vesve et les deux fils de Théodore de Bry, de l'impression de Wolfg. Richter, à Francfort-sur-le-Mein 1604. In-folio. — Titre gravé en taille douce, dans un encadrement qui a pour supports deux pièces de canon, l'une aux armes du Roi de France et de Navarre, l'autre avec un aigle à deux têtes couronnées. L'inscription M. de Béthune ne figure pas sur la culasse. — Premier feuillet, Préface à la noblesse françoise; deuxième feuillet, Au Roy, janvier 1600; troisième feuillet, Au lecteur. Texte courant, 77 pages, 34 planches numérotées, une planche sans numéro intercalée dans le texte avec renvois au livre et au chapitre : les gravures ne sont pas signées. L'ouvrage est divisé en 4 livres.

Une autre contrefaçon allemande est due au fils de Théodore de Bry, à Jean-Théodore de Bry, qui a écrit un recueil de tout ce qui concerne l'artillerie et l'artifice (1614, 1619, 1621), et une traduction de la fortification de Lorini. Oppenheim, 1616 [1]. Cette contrefaçon est la suivante :

La Fortification réduicte en art et démonstrée, par J. Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur du Très Chrestien roy de France et de Navarre. Edition seconde augmentée de plusieurs desseins déclarés par belles figures entaillées en cuyvre. Imprimé à Francfort-sur-le-Mein, de l'impression de Paul Jacobi, aux frais de Jean-Théodore de Bry, bourgeois et marchant libraire à Oppenheim, l'an 1617. — Grand in-8°, avec frontispice représentant un portique

[1] Général Bardin, *Dictionnaire de l'armée de terre*.

dont les pilastres sont formés par deux pièces de canon debout, aux armes de l'Empire. Au sommet des grenades enflammées. Au bas, un écusson portant les armes et la devise d'Errard. Viennent ensuite la Préface à la noblesse françoise, l'Epitre au Roy, l'Avis au lecteur (3 ff. non paginés), puis le texte divisé en 4 livres; en tout 98 pages. Brunet a bien remarqué que cette contrefaçon imprimée à Francfort fut éditée à Oppenheim [1].

« Comme la perfection ne gist pas au commencement », Errard s'était « mis à revoir et examiner curieusement et exactement » son livre, « afin de le rendre de plus facile intelligence. Il lui eût donné la dernière main, si la mort ne l'eust surpris ». Un de ses neveux se chargea de remanier la *Fortification* d'après les notes laissées par Jean Errard.

Ce neveu, à qui Chevrier attribue « quelques livres de géométrie », est appelé Auguste par plusieurs auteurs, Antoine par Chevrier et par la *Bibliothèque lorraine*, Alexis par la *Bibliographie universelle* Michau, et par Brunet [2].

En 1615, il obtint de Louis XIII le privilège suivant : « Louys, par la grâce de Dieu, etc. Nostre cher et bien amé Alexis Errard, l'un de nos ingénieurs, nous a très humblement fait remonstrer que le feu Roy, nostre très honoré Seigneur et Père, dès l'année Mil cinq cens quatre vingts quatorze, permit à feu Jean Errard, oncle de l'exposant, l'un de ses ingénieurs ordinaires, d'imprimer et faire imprimer et estamper durant dix ans toutes les œuvres de mathématiques, entre autres les livres par

[1] Brunet, *Manuel de librairie*, supplément. — [2] Brunet, *Manuel de librairie*.

luy composés de géométrie, de fortification, de l'art de la navigation, de mappemonde de nouvelle réduction ; et depuis par autres ses lettres du 26e jour de juillet 1604, auroit continué et prolongé le mesme privilége pour autre pareil temps de dix ans, avec deffense à tous autres de les imprimer et faire imprimer directement ni indirectement pendant le dit temps à compter du jour et date que chacune des dites œuvres seroit parachevées (*sic*) d'estre imprimées (*sic*), si ce n'estoit par congé et permission du dit Errard son oncle, et à tous marchands et autres, de les vendre dans ny dehors nostre royaume ou d'en apporter, vendre en iceluy nostre dict royaume, sous peine de confiscation des dits livres et de mil livres d'amende au profit du dit Errard. Depuis longtemps, et dès quatre à cinq ans sont, le dit sieur Errard étant décédé, l'on se seroit malicieusement, et au grand préjudice des siens, emparé, non seulement de plusieurs des dits livres imprimés, entre autres de celuy de la fortification, mais aussi des planches servant aux figures, desseins et autres choses représentée (*sic*) en iceluy pour s'en prévaloir, sinon durant le temps de la continuation susdite du dit privilège, du moins comme il est à présumer, après iceluy expiré. Pour prévenir les mauvaises intentions,.... iceluy exposant.... a fait entièrement retailler les dites planches.... adjousté plusieurs choses.... Nous avons, au dit Alexis Errard exposant, permis, accordé et octroyé de rechef d'imprimer, faire imprimer et faire estamper les dites œuvres du dict deffunt, Me Jean Errard. Donné à Paris, le 25e jour de may, l'an de grâce 1615, et de nostre règne le sixième. Louys. Par le Roy : Potier. »

La première édition faite par les soins d'Alexis Errard

fut achevée d'imprimer en 1620; elle a pour titre général :

La Fortification démonstrée et réduicte en Art, par feu J. Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur du Très Chrestien roy de France et de Navarre. Reveue, corrigée et augmentée par A. Errard son nepveu, aussi ingénieur ordinaire du Roy, suivant les mémoires de l'Autheur contre les grandes erreurs de l'impression contrefaicte en Allemaigne. Dédié à Sa Majesté. Chez Abraham Pacard. A Paris, 1620, avec Privilège du Roy. — Voici comment elle est décrite, par M. Maxe-Werly, sur l'exemplaire de la Bibliothèque de Saint-Thomas d'Aquin. Grand in-folio, avec frontispice gravé par J. Briot; titres différents, quoique de même rédaction ; chaque feuille est encadrée dans un filet rouge. Deux écussons armoriés, l'un aux armes de J. Errard, l'autre chargé des armes des de Reince : trois roses, deux et une[1]. Les vignettes de tête sont nombreuses, une en tête de chaque chapitre avec lettre ornée à la première ligne et cul-de-lampe à la fin du chapitre. Les planches ne sont pas signées. Quatre folios préliminaires et deux pages et demi pour le privilège. 175 pages. — Le premier livre de la *Fortification démonstrée et réduicte en art*, par feu J. Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur ordinaire du Roy, reveu et augmenté par A. Errard son nepveu, aussy ingénieur du Roy, suivant les mémoires de l'autheur. Jusqu'à la page 30, puis un feuillet. — Le second livre de la *Fortification démonstrée*, etc., auquel est traicté tant de la construction que démonstration des figures régulières, avec une table méthodique

[1] Ces armes, selon Marlorat étaient « d'or au chef, deux merles de sable et à la pointe une merle ».

qui enseigne et faict veoir le project de tout ce livre. Reveu, corrigé et augmenté par A. Errard son nepveu, etc. A Paris MDCXIX. — A la page 35, dédicace à Monseigneur de Bethune, grand maitre de l'artillerie. — A la page 93, le Troisième livre de la *Fortification*, etc., etc., sans nom de lieu. MDCXIX. De la page 95 à 149. — A la page 149, le Quatrième livre de la *Fortification*, etc., etc., à Paris MDCXIX, jusqu'à la page 175. — Les gravures intercalées dans le texte sont très soignées et non signées.

La Bibliothèque de Nancy, dit M. Favier, possède cette édition. L'exemplaire porte les armes de Vassart, contemporain d'Errard[1].

La dernière édition est plus commune :

La Fortification démonstrée et réduicte en art, par feu J. Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur du Très chrestien roy de France et de Navarre, reveüe, corrigée et augmentée par A. Errard, son nepveu, aussi Ingénieur ordinaire du Roy, suivant les mémoires de l'aucteur, contre les grandes erreurs de l'impression contrefaicte en Allemaigne ; dédié à Sa Majesté. — Elle est sans date ni nom de lieu. Elle porte les armes de J. Errard et la légende : *Vivitur ingenio, cætera mortis erunt*. Le frontispice est semblable à celui de l'édition *Princeps*, mais non identique. Il est réduit d'un tiers environ, la pièce de canon située à gauche porte un écusson à double aigle aux ailes déployées surmontées d'une couronne. Aucune signature. Les cuivres de cette édition sont plus petits, ils reproduisent les mêmes sujets que les éditions primitives ; mais quel-

[1] *Bulletin* de la *Société d'archéologie lorraine*, 1882.

quefois calqués sur des contre-épreuves et moins bien traités. Les planches sont moins nombreuses. — In-folio, gravures sur bois dans le texte. 70 folios numérotés. Le titre du deuxième livre porte la mention : à Paris, MDCXIX ; le troisième livre est daté de MDCXXII, sans nom de lieu ; le quatrième livre porte la mention : à Paris, MDCXXII.

Nous croirions volontiers, avec M. Favier, que cette édition, commencée avant 1619, ne fut achevée d'imprimer qu'en 1622 et que, « faicte contre les grandes erreurs de l'impression contrefaicte en Allemaigne », elle n'est autre qu'une contrefacon allemande comme semble le prouver l'aigle impériale du canon de gauche et certaines désinences purement tudesques comme *lyen sur banden* pour lien sur bande [1].

Cette édition serait définitive s'il faut en croire l'adresse au Roy : « Sire, chacun scait comme le feu sieur Errard, mon oncle, a été le premier d'entre tous vos subjects qui a réduit en art la perfection des fortifications. Son livre qu'il mit en lumière avec ses figures et embellissements par le commandement du feu roy vostre père, Henri le Grand, d'immortelle mémoire, en rend assez tesmoignage. Mais comme la perfection ne gist pas au commencement, le dict sieur Errard se mit à revoir le dit livre afin de le rendre de plus facile intelligence. Il lui eust donné la dernière main si la mort ne l'eust prévenu. Le désir qu'il avoyt de servir à V. M. et au public, le convia quelques heures auparavant son trespas à me commander d'effectuer son intention, à quoy j'ai tasché de satisfaire au mieux qu'il m'a esté possible,

[1] Deuxième planche des figures.

ayant mis tout mon soing et toute ma diligence pour donner les vives couleurs nécessaires à cet ouvrage, lequel se présente maintenant suivant le premier desseing de son principal autheur. Recevez, etc. A. Errard. »

A la Biliothèque nationale, l'exemplaire est marqué V, 425, B.

La *Fortification démonstrée* est assez importante dans la vie de J. Errard et dans l'histoire de la fortification française pour être examinée, même longuement.

VII

Utilité de la fortification. Fortification primitive. Absence de flanquement. Fortification ancienne. Fortification juive. Invention de la poudre à canon. Fortification moderne. Le bastion. Le boulevard. L'orillon. Progrès de la fortification en Italie. Emigration des ingénieurs florentins et siennois en France. Etat de la fortification en France. Les prédécesseurs d'Errard.

On a discuté de tout temps sur la question de savoir si les forteresses sont nécessaires. Nombre d'écrivains militaires les considèrent comme plus nuisibles qu'utiles. « Je m'étonne toujours, disait le maréchal de Saxe, comment on ne revient pas de l'abus de fortifier les villes [1] ». Les enceintes de pierre ne sauvent pas les peuples. Toute armée qui se laisse enfermer dans une place retranchée est forcée tôt ou tard de capituler. Cependant ceux-là même qui repoussent la fortification se sont appliqués à la perfectionner. Aussi bien, sans attribuer aux places fortes un rôle prépondérant dans l'art militaire, tout en admettant que les victoires décisives se gagnent généralement en rase campagne et qu'à proprement parler il n'y a pas de ville imprenable et que, comme disaient les Lacédémoniens, les meilleurs remparts sont les « robustes poitrines des jeunes hommes [2] », cependant on ne peut nier que les places fortes ne soient d'un avantage immense pour un peuple et, avec Machiavel, « il faut louer qui en fait et qui n'en fait pas, mais blâmer ceux qui se fient uniquement en elles. »

[1] *Rêveries* du maréchal de Saxe. — [2] *Res militaris constat et viris,* disait Végèce, 2, 1. — Lacédémone n'était pas entourée de murs, V. Xénophon, *Agésilas,* Cornélius Nepos, Justin, Plutarque.

Offensives et placées sur la frontière, elles sont des points de concentration ; défensives, elles arrêtent l'envahisseur et immobilisent une partie de ses troupes. S'il les néglige, il est menacé à dos, et s'il est battu, le retour lui est coupé. Pour le peuple envahi, elles peuvent servir d'appui, de ralliement ou de pivot de manœuvre. Aussi a-t-on toujours cherché à se garantir contre les attaques imprévues d'un ennemi et, par la fortification naturelle ou artificielle, à compenser une insuffisance de forces réelle ou accidentelle.

La défense primitive consista en une ligne de pieux analogue à nos palissades, ou en un fossé dont la terre rejetée vers l'enceinte était revêtue à l'intérieur et à l'extérieur soit de clayonnages comme à Uspes [1], soit d'une chemise de bois comme à Délos [2], chez les Driles, chez les Mossynéques qui en tiraient leur nom [3], à Equilanum dans le royaume de Naples [4], ou renforcée par d'énormes poutres, suivant un système que le Maréchal de Saxe voulut remettre en honneur, et qui, avant d'avoir été pratiqué en Pologne, avait été employé par les Gaulois [5]. Chez certains peuples, le rempart était fait d'énormes quartiers de pierre ou de roche posés à sec (constructions pélasgiques de l'Asie Mineure, de la Grèce, de l'Italie, même du midi de la France. Tirinthe, temple de Diane à Nîmes, etc.), liés avec du ciment [6], du bitume [7], ou assemblés avec des crampons de fer ou de bronze scellés par *ferruminatio*.

[1] *Urbem Uspen munitam, nisi quod mœnia non saxo, sed cratibus ac vimentis ac media humo adversum irrumpentes invalida erant*. Tacite, *Ann.* XII. — [2] Thucydide, IV. — [3] Xénophon, *Anabase*, V. 2, v. IV. — [4] Appien, *De bello civili, I.* — [5] *(Trabes directæ perpetuæ)* J. Cœsar, *De bello Gallico*, VII. — [6] V. pour Bysance Diodore de Sicile et Hérodien. — [7] τὸ τεῖχος ἦν δε ᾠκοδομημένον πλίνθοις ὀπταῖς ἐν ἀσφάλτῳ κειμέναις. ΑΝΑΒΑΣΙΣ Β'.

L'épaisseur et la hauteur du mur s'accrurent peu à peu en raison de l'augmentation de puissance balistique développée par les instruments de siège, et lorsque l'on voulut empêcher l'escalade et protéger non seulement les défenseurs, mais encore ses habitations.

De là ces remparts hauts de soixante coudées — Macheronte [1], — de soixante-quinze pieds — Tigranocerte [2], Babylone [3], — de cent pieds — Ninive, Larissa des Mèdes [4], remparts dominés par des tours de deux cents pieds de haut, et dont les flancs contenaient, comme à Carthage [5], des arsenaux, des fabriques d'armes, des écuries pour une division de cavalerie et pour quatre mille éléphants. De là ces murailles où des cohortes *in acie instructæ* pouvaient manœuvrer *supra latitudinem aggeris* [6], où des chars lancés aux fortes allures pouvaient suivre une direction contraire; de là ces constructions cyclopéennes de l'Etrurie, lesquelles nous étonnent encore.

La caractéristique de la période primitive est l'absence de flanquement.

On recherche les lieux fortifiés naturellement, élevés sur des hauteurs à pic ou rendus inaccessibles par les fleuves, des fossés, des murailles. Sur un endroit, *locum natura munitum et ad tuendum exercitum tutissimum* [7] *et situ et opere multum editum* [8], se fonde la ville, *urbs edita loco et mœnibus ac fossis munita* [9]. L'enceinte continue, qu'elle fût passagère ou permanente, était tracée sur un polygone plus ou moins régulier. Contrairement aux

[1] Flavius Josèphe, *De bello Judaico*. — [2] Appien, *De bello Mithrid.* — [3] Hérodote, *Histoires*. — [4] *Anabase*. Herder, *Idées sur la philos. de l'Hist. de l'humanité*, XII, trad. E. Quinet. — [5] Appien, *De bello pont.* — [6] Vitruve. — [7] Jul. Flor. — [8] *Quinte-Curce*. — [9] Tacite, *Ann.*

autres Grecs pour la fortification de campagne, les Lacédémoniens avaient adopté la forme circulaire [1].

La nécessité du flanquement ne tarda pas à se démontrer.

On produisit ce flanquement par une ligne brisée, composée d'angles saillants et rentrants, formant ou une crémaillère ou des redans joints par une courtine. Cette dernière forme paraît être assez ancienne. *Ambitum muri directum veteres ducere noluerunt, ne ad ictum arietum esset dispositus, sed sinuosis anfractibus, jactis fundamentis clausere urbes, crebrioresque turres in ipsis angulis ediderunt; propterea, si quis ad murum tali ordinatione constructum, vel scalas, vel machinas voluerit admovere, non solum a fronte, sed etiam a lateribus et prope a tergo, veluti in sinum circumclusus opprimeretur* [2].

L'enceinte à *dente di sega* [3] fut appliquée à Syracuse avec un Epipole ou Acropole, à Machéronte et à Jérusalem avec tour centrale [4]. Elle était employée surtout chez les Juifs, *nam duos colles immensum editos claudebant muri, per artem obliqui aut introrsus sinuati, ut latera oppugnantium ad ictus patescerent* [5].

A la Renaissance, elle fut proposée par des ingénieurs

[1] Xénophon, *Gouvernement des Lacédémoniens*. Ce n'est donc pas Pyrrhus, roi des Epirotes, qui enseigna aux armées à s'entourer de remparts, comme l'affirme Frontin (*Stratag.* IV, 1). Le retranchement de campagne est, même en pays ami, plus ancien. Les auteurs grecs en fourniraient mille preuves. Devant Cunaxa, Artaxerxès Mnemon fit creuser un fossé pour se protéger contre Cyrus. (Xénophon, *Anab.*, I, 7). C'était la coutume en Asie (*Cyropédie*, III). Près de Calpé, Xénophon établit son camp dans un lieu fortifié. Devant l'entrée était une sorte de redan avec fossé dont le revers était palissadé (*Anab.*, VI, 5). V. Polyen., *Strat.*, III, 9, III, 35. Hérodot, IX. Plut., *In Arist.* — [2] Végèce, IV, 2. — [3] Alghisi da Carpi, *Delle fortificazioni*, L. I, C. I. — [4] Flav. Josèphe. — [5] Tacite, *Histoires*.

que Sardi accuse de vouloir *judaïser* la fortification [1]; elle a encore eu des défenseurs parmi les modernes [2].

En même temps, le flanquement se produisit par des tours. Les unes suivaient le parement de la muraille, les autres reposaient sur des contreforts et surplombaient une partie du fossé. Elles étaient placées de distance en distance sur les courtines ou au sommet des angles. Certaines faisaient en avant de la muraille un saillant plus ou moins considérable.

Les Juifs les détachaient même parfois de l'enceinte et en faisaient des ouvrages avancés [3]. Maurice de Saxe n'aurait pas été peu surpris de voir son idée appliquée dix-sept cents ans avant Fontenoy [4].

Ces tours étaient rondes, à plusieurs pans ou carrées. Les anciens, parmi lesquels Vitruve, préféraient les deux premières formes qui, à égalité de périmètre, opposaient à l'assiégeant un front plus grand, contenaient plus d'hommes et étaient plus résistantes par l'épaulement que les pierres se prêtent entre elles [5].

L'invention de la poudre à canon amena de profondes modifications dans l'architecture militaire.

La fortification fit de rapides progrès en Italie, où à vrai dire elle n'avait jamais été abandonnée, car elle était

[1] P. Sardi, *Cor. imp. d'arch. milit.*, I. — [2] Les murs de Saïda (l'ancienne Sidon), construits en 1228, sont composés de courtines et de « fronts plats » ; les flancs sont perpendiculaires à la fois sur le front qui est en ligne droite et sur les courtines. La longueur du front est égale à celle de la courtine. — [3] Flavius Josèphe. — [4] De même, en 1428, le comte de Salisbury fit construire autour d'Orléans soixante tours, redoutes ou bastilles. Entre ces ouvrages détachés étaient six forts plus considérables qui battaient les principales avenues de la ville. (Rapin Thoyras, *Hist. d'Angl.*) Saulieu était une « ville fossoyée, flanquée de tours ès environs et ravelins en deux portes ». *Mém. de Saulx-Tavannes*. — [5] Alghisi da Carpi, *Des fortifications*.

rendue nécessaire par les guerres des républiques contre les républiques voisines, contre le Pape, l'Empereur ou les Turcs. La Renaissance lui donna une vive impulsion. A la différence de la France où les sciences et la langue latine et la langue grecque étaient méprisées [1], les hommes de guerre, les *condottiers* italiens étaient souvent des lettrés du plus grand savoir. « Pierre Strozzi non-seulement possédait à fond le latin, mais connaissait encore très bien le grec [2] », et son père dans sa prison traduisit fort élégamment Polybe [3]. On lisait beaucoup César, Végèce, Salluste, Quinte-Curce, Thucydide, Frontin, et dans les vieux auteurs on étudiait la défense et l'attaque des places, les campements et la fortification passagère. *Necesse est enim invictam esse rempublicam, cujus imperator militari arte percepta, quantos voluerit faciat exercitus bellicosos. Nihil enim firmiùs, neque feliciùs, neque laudabiliùs est reipublica in qua abundant milites eruditi* [4].

Au contraire, avant 1500, la fortification de campagne était rarement employée. L'armée, composée seulement de cavalerie, ne se retranchait pas. (V. Machiavel, *Il principe*, XII. *Arte della guerra*, L. I.)

[1] *Mémoires de Cheverny*. Cette ignorance du latin était, au moins à cette époque, partagée par le clergé. Brantôme raconte qu' « un évêque de France alla au Concile dernier de Trente, sans argent et sans latin et retourna de même ». Quant aux autres « qui en crachoient quelque peu, c'estoit quelque latin de bréviaire, mal rafiné et tamisé ». *Rodom. Espag.* On sait d'ailleurs que la plupart des évêques des grands siéges sentaient si bien leur ignorance qu'ils menaient avec eux des théologiens qui parlaient pour eux. A un moment donné, la cour de France ne pouvant payer ces théologiens, ils se vendirent aux légats. Hugonis, docteur de Sorbonne se taxa à cinquante écus d'or : c'était cher pour le temps. V. le cardinal Pallavicini et Frà Paolo Sarpi. — Voltaire, *Essai sur les mœurs*. — [2] *Vita di Piero Strozzi*, scritta da Antonio Albizzi. — [3] Polibio, *del modo dell' accampare*, tradotto di Greco per M. Philippo Strozzi, Firenze, 1552. — [4] Végèce, 2, 4.

C'est cette érudition que Machiavel demande à chaque page dans ses *Discours sur les décades* et dans son *Art de la guerre*, et qu'après lui demandaient Alghisi et Sardi : Il est nécessaire, disait ce dernier, que l'architecte militaire connaisse parfaitement non seulement la fortification moderne, mais encore la fortification antique, non pour suivre et imiter complètement l'antique, mais pour savoir, pour pouvoir discerner la vérité et choisir ce qui sûrement peut servir à la fortification moderne [1]. Cette admiration pour les Romains n'était d'ailleurs pas telle qu'on ne rompît avec leurs constructions quand leur infériorité était prouvée. Les Italiens, même en Avignon, préféraient la tour carrée, moins propre à être battue de tous côtés et plus facile à être enfilée par le tir de la courtine [2].

Les progrès de l'artillerie forcèrent à raser les tours jusqu'au niveau de la terrasse. On eut alors le torrion, « redan à flancs brisés, ayant quatre pans, deux faces et deux flancs [3] », et le bastillon (d'où bastion) qui subsista longtemps encore, car Giacomo de' Lanteri dit qu'on employait encore en 1557 les boulevards ronds dans beaucoup de forteresses importantes. En France, ils ne disparurent qu'après Errard. Toutefois, la forme rectiligne était préférée, surtout aux saillants, et de' Lanteri démontre bien que « dans la forme ronde un grand arc de cercle n'est flanqué ni par la courtine, ni par les demi-bastions voisins [4] ».

Par une transition insensible et toute naturelle, de ces

[1] Sardi, *Cor. imp. d'archit. milit.*, t. I, l. IV. *Il capo de' bombardieri.* — [2] Alghisi da Carpi, l. I, c. XI. — [3] Général Bardin, *Dict. de l'armée de terre.* — [4] *Due dialoghi del modo di disegnare le piante delle fortezze. Dialogo primo*, p. 36.

deux formes dériva la bastille, *bastia*, et le bastion, sans qu'on puisse en attribuer l'invention ni « à Jean Zisca, le chef des Hussites », ni « à Achmet-Pacha, qui batit Otrante, en 1480 ».

Les nouveaux ingénieurs, instruits par l'expérience, complétèrent le torrion carré en lui donnant un épaulement circulaire nommé orillon, derrière lequel se masquaient les défenseurs du fossé. De cette façon, le flanc du boulevard était hors d'insulte, et ses faces étaient enfilées dans toute leur longueur [1].

Après San Micheli, la fortification bastionnée devint d'un usage général au delà des Alpes. Pacetto d'Urbino, Alghisi da Carpi, Maggi, Gionta, Camacci, Mora, Tartaglia

[1] Errard appelle boulevard le bastion à orillons ronds ou carrés. Selon lui, l'étymologie de ce mot est *bella guardia*, *bella garda* (belle garde), et par corruption *bella warda*. Selon d'autres, c'est *bello sguardo*, *bello svardo*, et comme l'écrit Alghisi da Carpi, *belloardo*, puis *baluardo* ; en espagnol *baluarte* « qu'on dit aussi dans la basse latinité » (*Dict. de Trévoux*). Boulevard est une expression tudesque, dit Larousse. Il se compose de deux mots : *bohle* (poutre) et *woerk* (ouvrage). — Danois, *bolverk* ; — allemand, *bollwerk* ; — anglais, *bulwark* ; — hollandais, *bolwerk*. Larousse ne fait d'ailleurs que suivre Ménage après Hotmann. Turnèbe faisait dériver boulevart de boules vertes, et Voltaire de boule et de vert, place à jouer aux boules (et aux boulets); d'autres pensent que le mot vient de boule vert, nom donné par le peuple au terre-plein des remparts autrefois plantés d'arbres. Nicod lui donnait pour étymologie *boule* et *waer* en flamand ou *ward* en Picard, garder « comme qui dirait défense contre les boulets ». Selon Du Cange, les racines du mot seraient : *burgwart, quod burgum servat et tuetur*. Si les auteurs ne sont pas d'accord sur l'étymologie de ce mot, ils ne se divisent pas moins sur la façon dont il faut l'orthographier. On lit boulevers dans Ch. d'Orléans, au bouleveck de la Porte Saint Eloi, bouloars dans Olivier de la Marche, boulevert dans Monstrelet, Commines, Marot, ballouars dans Palissy, boulevard et balouard dans A. d'Aubigné. V. *Dict. Littré*. De nos jours encore, les uns écrivent boulevart et les autres boulevard. Bussy Rabutin emploie boulevart et casemate comme synonymes : « boulevert ou casemate bien percée à propos pour garder d'approcher près de ce côté » (*Guerres de Belgique*, III).

et tant d'autres la perfectionnèrent en s'inspirant des données fournies par l'expérience et de certains détails propres aux pays septentrionaux. On la voit appliquée par Brunelleschi, l'architecte du *Duomone* à la citadelle de Pise et à la forteresse de Milan [1].

En 1527, dans la *Pratica* tenue par les Républicains pour résister à l'armée allemande et pour fortifier Florence, Pierre Navarre, déjà célèbre depuis le siège de Naples, proposa le tracé bastionné et voulut faire abattre les tours qui sont encore debout et qui portent des fresques d'Andrea del Sarto [2].

Dans tout le nord de l'Italie menacé d'invasions continuelles, et particulièrement à Ferrare, le système était assez avancé en 1529, pour que Michel-Ange ait été envoyé par les Dix de Guerre en visiter l'artillerie et les remparts, afin de donner à Florence la nouvelle enceinte [3]. Le grand sculpteur s'assimila si bien les règles du nouveau système, déjà observées du reste à Livourne, qu'il construisit à San Miniato cette grande forteresse que Machiavel avait autrefois demandée [4]. On voit encore les restes de ce bel ouvrage.

Les auteurs du temps ont reproché à Michel-Ange la capacité de la forteresse, ses flancs et ses embrasures trop nombreuses, mais en réagissant contre la longueur exagérée des courtines et des angles trop aigus, en augmentant le flanquement, en « ramassant les feux de fossé », pendant que du haut de la tour, deux grosses pièces commandaient les collines de Giramonte et del

[1] *Magasin pittoresque,* 20e année. — [2] N. Machiavelli, *Dell' arte della guerra.* — [3] *Vita di Niccolò Capponi* da Bern., Segni. — [4] Aurelio Gotti, *Vita di Michel Angiolo.* — [5] *Relazione di una visita,* etc. — Aurelio Gotti, *Vita di Michel Angiolo.*

Gallo, fouillaient le terrain et portaient la mort dans le camp des Allemands [1], Michel-Ange, après avoir contribué puissamment à la glorieuse résistance de la République contre les armées de Charles-Quint, mérita qu'un jour notre grand Vauban vînt, la toise à la main, mesurer les bastions de San Miniato en s'étonnant qu'un sculpteur fût si savant en fortification et à une époque si reculée.

Encore Michel-Ange n'était-il ingénieur que par occasion et par patriotisme. Les « architectes militaires » sont innombrables. Citons Floriani, à qui Vauban prit sa tenaille, Alessandro Vitelli, Lupicini, le fils du fameux bombardier Lupo [2], Giovan Francesco Montemellino, Antonio da San Gallo, Meleghini, Jacopo Fusto, Maggi, Castriotto da Urbino, Lanci da Urbino, Curtio Martinengo, Niccolò Secchi, Alghisi da Carpi et enfin Francesco de' Marchi, l'un des plus féconds et des plus originaux. Par leurs soins, Vérone, Rome, Florence, Milan, Livourne, Naples, Turin, Pavie, Civita-Vecchia, Ancône, Naples, etc., furent bastionnées.

C'est alors que dans toute l'Europe se répandent une foule d'ingénieurs, de maîtres canonniers et d'artificiers qui renversent les vieilles tours féodales avec leurs créneaux et leurs machicoulis surannés. En France notamment, se réfugièrent un grand nombre de Toscans après la chute de la République Florentine et après la prise de Sienne « qui se ressentit comme l'affligée Corse de s'être mise en la protection et service de la couronne de France [3] ». Leur science ne nous fut pas inutile.

Pendant qu'en Italie on voit la fortification pratiquée

[1] Lupicini, *Architettura militare*, lib. I. — Aurelio Gotti, *Vita di Michel Angelo*. — [2] Lupicini, *Arch. milit.* — [3] *Mémoires de Nevers.*

même en campagne à la bataille de Ravenne où les confédérés, sous la direction de P. Navarre, creusèrent des tranchées pour se couvrir de front et de flanc [1], au Garigliano, où les ingénieurs italiens défendirent le pont du camp français *con un bastione* [2] (et Machiavel exigeait que toute armée se retranchât chaque soir [3]); pendant que l'architecture militaire était si répandue, qu'en 1552, au moment de la guerre de Sienne, le duc Cosme voulant fortifier Florence, distribua les portes entre ses sculpteurs, ses architectes et ses ingénieurs [4]; pendant que la topographie dont Machiavel recommandait l'étude à son « Prince », était si connue, qu'un paysan des environs de Bagno fit parvenir à Cosme de Médicis un plan en relief qui indiquait le passage par où Pierre Strozzi pouvait pénétrer sur le territoire Florentin [5]; pendant que la fortification italienne avait déjà atteint un tel degré de perfection que nos ingénieurs reviennent à ses principes dans nos forts d'arrêt de l'Est; nous en étions restés en France aux vieilles tours féodales, aux donjons, aux enceintes triangulaires (Château de l'ancienne ville de Poitiers), ou quadrangulaires en dépit de la maxime de Vitruve : *Collocanda autem oppida non sunt quadrata, non procurrentibus angulis.* (Aigues-Mortes, Vincennes, Bastille, Louvre, château de Saint-Malo, château de Pierrefonds, ancienne citadelle de Cambrai, « à forme de quadrature [6] », château de Ham, château de Mussy en Lorraine, etc.)

[1] Guicciardini, *Lettere di Jacopo Guicciardini al fratello. Relazione dell' ambasciatore Francesco Pandolfini.* — [2] Guicciardini, *Histoire.* — [3] N. Machiavelli, *Dell' arte della guerra.* — [4] *Vita di Benvenuto Cellini*, II, XXI. *Notizie istoriche d'Ancona di Saraceni. Observatore fiorentino del Lastri*, VII. [5] *Vita di Benvenuto Cellini.* — [6] Bussy-Rabutin, *Guerres de Belgique.*

Ces réfugiés s'attachèrent à réformer la fortification de leur nouvelle patrie. Les plus connus sont le mathématicien et cosmographe Girolamo Bellarmati, banni de Sienne, qui construisit sous François Ier l'enceinte du Hâvre de Grâce, et qui, étant à Dieppe, fut appelé de préférence à Benvenuto Cellini, par la faveur de Mme d'Etampes, pour fortifier Paris contre l'armée de Charles-Quint [1] ; Pierre Strozzi, celui qui aida le duc de Guise à prendre Calais [2] ; son fils, depuis Maréchal de France [3] ; Tosinghi qui fut gouverneur de Saint-Jean d'Angely, Poledra et Camille Marino de Bologne qui, sortant de Saint-Dizier, se jetèrent dans Metz pour prêter à Guise leur science, leur fougueuse bravoure et donner leur vie à la France [4] ; Scipione Vergano, qui, ayant tenu la victoire enchaînée dans la Rochelle, la fit passer avec lui dans le camp de Charles IX et fut tué dans la tranchée [5] ; Fieschi, Andrea Teoli, « l'homme le plus subtil qui fût en l'art de sape et de mine », Ramelli da Pesaro, Grechetto de Gênes, etc.

Sans doute leur fortification n'était pas sans défauts et n'arriva pas du premier coup à la perfection qu'elle atteignit en Italie après 1550.

Aû siège de Nice, le marquis del Vasto (du Guast, du Guâ chez nos vieux auteurs) admira la rapidité avec laquelle Barberousse avait mené ses tranchées et planté ses batteries — rapidité qui avait déjà émerveillé les

[1] *Vita di Benvenuto Cellini.* Eustache d'Anneville, *Inventaire de l'histoire de Normandie sous François Ier.* — [2] Prince de Valori. — Albizzi, *Vita di P. Strozzi.* — Brantôme, *Vie des grands capitaines français.* — Bussy-Rabutin, *Guerres de Belgique.* — Salignac-Fénelon, *Le siége de Metz.* — Sully, *Œc. roy.*
[3] Brantôme, *Vie des grands capitaines.* — [4] Salignac-Fénelon, *Le siège de Metz.* — [5] De Thou, *Hist. univ.*

Français — et avoua que dans la Poliorcétique les chrétiens étaient inférieurs aux Turcs [1].

Les murailles étaient trop hautes, trop peu épaisses, les courtines trop longues, les flancs trop petits, les bastions trop peu capables. L'école primitive n'osa pas abandonner complètement le boulevard rond (Errard lui-même n'eut pas cette audace même après Alghisi et Marchi), mais le système nouveau n'en constituait pas moins un progrès immense qui portait en soi le germe des perfectionnements futurs.

Ce progrès apparaît en France, surtout dans le Nord où le tracé italien se modifia sous l'influence hollandaise.

A Rocroy, l'ingénieur rompit avec ces timidités anciennes. La place était construite sur « assiette stérile à deux lieues à la ronde, le terrain étant argileux et morveux ». « Quant à la forme, elle est pentagone et à cinq fronts, couverte et défendue de quatre gros bouleverts garnis de leurs flancs, cases-mattes et plates-formes et le vieil fort qui fait le cinquième..... Au surplus, les défenses y sont si seurement couvertes et hors de batterie, qu'il est impossible de les pouvoir oster, d'autant que les talons et espaules sont si grandes et larges et espesses qu'elles couvrent mesmement grande partie des courtines [2]. » Calais avait « trois gros bouleverts en pointe et triangulaires pour défendre les courtines [3] ».

Mais Rocroy, Calais et quelques autres villes sont presque des exceptions.

[1] Gandino, sur Végèce. — [2] Bussy-Rabutin, *Guerres de Belgique*. — [3] Bussy-Rabutin, *Guerres de Belgique*. « Encore par défaut d'argent n'avoit-on pas remplacé la muraille du côté de la mer. » (*Mém. de La Chastre.*)

Les guerres civiles, le mauvais état des finances, le dédain professé pour les inventions nouvelles empêchèrent les ingénieurs Italiens de construire beaucoup de places fortes ; et leur émigration cessa justement alors que le tracé primitif s'améliora [1].

Aussi la plupart de nos villes, même réputées fortes, ne présentaient-elles que de pitoyables défenses offrant un bizarre mélange de routine et de progrès.

En 1557, c'est-à-dire à une époque où le bastion était complet, veut-on savoir quel était un château qui « se représentoit assez furieux » ? Le château de Ham était « flanqué de quatre gros boulevers ronds avec une grosse tour quarrée et massive de large espesseur servant de plate-forme aux courtines qui lui étaient alliées et commandant en tout et partout le chasteau [2]. » — « Pas de terre-plein, pas de rempart, ni rien qui fut, dit Bussy-Rabutin, selon les modernes inventions. »

Metz avait encore, comme au temps du siège de Charles-Quint, « son bastion rond peu commode », « elle était mal fossoyée, mal flanquée, et commandée par les montagnes voisines ». Les ouvrages élevés par Guise tombaient en ruines [3].

A Cambrai, « la citadelle avoit la forme de quadrature, avec un coullon en façon d'esperon, servant de défense aux deux flancs et une plate-forme [4] ».

[1] Après Henri III, il faut presque descendre jusqu'en 1600 pour citer les deux chevaliers Belogio qui accompagnèrent Marie de Médicis en France. — [2] Bussy-Rabutin, *Guerres de Belg.* — [3] De Salignac-Fénelon, *Le siège de Metz.* — [4] Bussy-Rabutin, *Guerres de Belg.* Le coulon, appelé aussi oiseau, pièce de fortification à angle saillant, était un redan attaché à la courtine. On l'employait parfois au lieu de la plate-forme. (V. Sully, *Œc. roy.* Alghisi, I, IV.) Coulon, ancien mot pour colombe, *columbus.* On lit dans le *Roman de la Rose* : Simple estoyt comme sunt coulons.

Les courtines démesurément longues, et, comme à Dourlens, faites généralement « de terre et de mauvais conroy [1] », étaient défendues par les plates-formes, les oiseaux, les éperons, par de « grands pavillons à mâchicoulis [2] » ou par des guérites dont les baies, munies de barreaux, empêchaient, il est vrai, les désertions, mais ne permettaient pas de surveiller le fossé [3]. Parfois s'élevait « une tour ronde en forme de cavalier qui commandait le reste » ou « deux énormes et massifs cavaliers descouvrant tout le circuit à la portée d'une fort longue coulevrine[4] . »

En 1558, Thionville « avoit, pour parler familièrement, la forme d'une escarcelle. Une de ses courtines avoit quatre cens pas, au bout estoient deux plates-formes, mais non accomplies comme il seroit pour le mieux, à cause qu'elles ne sortoient pas assez en dehors et, qu'en cet endroit, il manquoit des flancs : les trois autres encoigneures avoient des plates-formes, mais non assez saillantes, et pour compléter le tout, des boulevards ronds [5] ».

Arques, lorsqu'Henri IV y alla remporter sa victoire, « avoit le chasteau faict en tuiles, assis sur une montagne et garni de quantité de tours sans autres fortifications que d'une grosse masse de terre qui couvroit la porte ». Ce ravelin était « à l'antique » et la contrescarpe était « dentelée [6] ».

Ces fortifications subsistèrent encore pendant longtemps en première ligne dans les petites places, en seconde ligne dans les villes bastionnées depuis Henri IV. En 1653, Mouzon était seulement entouré d'une muraille

[1] Bussy-Rabutin, *Guerres de Belg.* Conroy, ici terre glaise ; ordre de bataille dans nos vieux auteurs (Villehardouin). — [2] *Mém. de Saulx-Tavannes.* — [3] *Mém. de Saulx-Tavannes.* — [4] Bussy-Rabutin. *Guerres de Belg.* — [5] Bussy-Rabutin, *Guerres de Belg.* — [6] Palma-Cayet, *Chron. nov.* — *Mém. du duc d'Angoulême.*

flanquée de tours rondes avec fossé sec et palissade dans le milieu.

Arras, quand Turenne l'assiégea, avait encore dans son enceinte intérieure des tours rondes et des « patés ». Néanmoins, l'enseignement italien n'avait pas été perdu.

Nous eûmes aussi nos machinistes et nos « ingignours », chargés de construire les « taudis ». On les voit seconder Bayard et Montluc ; Bussy-Rabutin nous apprend qu'au siège de Toul il y avait des « ingeigneurs et maistres de fortification », et Salignac-Fénelon cite au siège de Metz les seigneurs de Gounard, de Saint-Remy, d'Ortebie et de Popincourt, « hommes experts et fort entendus en faict de fortification [1] ».

L'école française ne put guère se développer pendant les guerres civiles. Les constructions de cette période montrent pourtant que si elle était souvent naïve, elle apportait le sens pratique, la tendance à s'accommoder à tous les terrains et une sobriété de lignes et d'ouvrages qui contrastent avec l'ampleur et le gigantesque des « inventions italicques ».

Quelques biographes, cependant, semblent vouloir affirmer que la fortification à front bastionné était inconnue en France avant Errard, comme si tout un système, résultat de l'expérience de plusieurs siècles, était sorti complet et, pour ainsi dire, armé de toutes pièces du cerveau de l'ingénieur barrisien. Avant lui, les bastions furent employés au Hâvre, à Paris, La Rochelle, Saint-Dizier, Thionville, Metz, Thérouane, Cambrai, Rocroy, Nancy, Sedan, etc. Dans le Barrois même, à Pilleviteuil,

1 Avant 1600, Godart, l'architecte et le gendre de L. Richier, « homme ingénieux pour les forteresses », dut s'exiler en Suisse. V. Dannreuther et *Bulletin du protestantisme français*.

au-dessus de Ligny, ainsi qu'il résulte des études de M. le capitaine Baillot, la citadelle, à commandement central, avait la forme d'un quadrilatère avec boulevards alternativement ronds et rectilignes [1].

Les mêmes biographes prétendent encore qu'Errard fut le premier chez les modernes à écrire un traité de fortification, et toute la grâce qu'ils font, c'est qu'il fut le premier Français qui « donna des règles pour la manière de fortifier », ou « écrivit sur la science des fortifications ».

Ni l'une ni l'autre de ces assertions n'est exacte. Certes, il faut nous défendre d'ingratitude envers nos grands hommes, mais il faut aussi éviter l'admiration exagérée.

Or, pour ne pas faire comme le Petit-Jean des *Plaideurs*, et sans dire avec l'Arioste que du temps de Charlemagne,

> *Il Pagan si provede e cava terra;*
> *Fossi e ripari e bastioni stampa* [2].

dès 1516, Machiavel lisait à l'Académie Platonicienne son *Art de la guerre*. Le dernier livre est un résumé de l'attaque et de la défense des places à cette époque. Le boulevard ou bastion flanquant, le mur de courtine, les redans, les ravelins, les ouvrages détachés y sont décrits. Le secrétaire Florentin y traite encore de la fortification passagère.

Le rapport de la visite qu'il fit, en 1526, des murailles de Florence avec Pierre Navarre, est un petit cours de

[1] Ces derniers ont le saillant très aigu. Ce défaut, commun au triangle, au carré et au pentagone, empêcha longtemps le bastion de remplacer le boulevard rond qui flanquait moins bien, mais était plus solide. — [2] *Orl. fur.* XVIII.

fortification pratique et a mérité d'être loué par le major Jähns [1]. Le projet pour la construction d'une enceinte autour de Milan (1521) est rempli des meilleurs préceptes de fortification [2].

En 1524, Giovan Battista della Valle di Venafro donna son « livre contenant ce qui regarde les capitaines pour garder et fortifier une ville [3] ». En 1527 paraît Alber Dürer et Speckle en 1540.

En 1557, Giacomo de' Lanteri da Paratico, de Brescia, « ayant observé combien étaient peu nombreux ceux qui avaient écrit sur l'ordre qui se doit tenir à fortifier les villes », imprima ses deux dialogues pour apprendre aux gens comment on doit, à l'aide de la boussole, faire le plan des villes à fortifier ou fortifiées et aussi comment on doit les défendre (préface). Le livre étant peu connu, voici le titre complet : *Due dialoghi di M. Jacomo de' Lanteri da Paratico, Bresciano, nei quali s'introduce messer Girolamo Catanio Novarese e messer Francesco Trevisi ingegnere Veronese, con un Giovene Bresciano, a ragionare del modo di disegnare le piante delle fortezze secondo Euclide et del modo di comporre i modelli et torre in disegno le piante della città.* Venise, chez Vincenzo Valgrisi e Baldessar Costantini.

En 1567, Geronimo Cattaneo da Novara publia à Brescia un *in-quarto* intitulé : *De l'art militaire, où se*

[1] Pasquale Villari, *Vita di N. Machiavelli.* — [2] *Progetto per la costruzione di una mura intorno a Milano*, 1521, in-8°. — [3] *Vallo, libro continente appartenentie ad capitanei, per ritenere et fortificare una città ecc.* Venetia, 1524 (petit in-8°, fig. sur bois). Traduction française de 1529 à 1531, à Lyon, grand in-8°. Cette édition est resté inconnue à Brunet. V. *Manuel de la librairie*, V, col. 1063-1604. Elle est indiquée au n° 56 de la notice des livres du « Cavaliere B*** », Paris, Camerlink, 1860.

traite la façon de fortifier, etc. Bozzola, 1567, figures. — 3e édition, 1571 [1].

En 1570, Galasso Alghisi, à qui Vauban a emprunté ses flancs de courtine et ses bastions détachés, fit imprimer ses *Trois livres des fortifications* [2].

En 1579, l'ingénieur du duc de Bouillon, Aurelio di Pasino, qui fut peut-être le premier maître d'Errard, donna à Anvers, chez Christophe Plantin, son « *Discours sur plusieurs points d'architecture de guerre, concernant les fortifications tant anciennes que modernes, ensemble le moyen de bastir et fortifier une place de laquelle les murailles ne pourront aucunement estre endommagées, par M. Aurelio di Pasino, Ferrarois, architecte de Monseigneur le duc de Bouillon* (in-4° de 95 pp. avec fig. sur bois, intercalées dans le texte et 9 planches sur cuivre dont 7 *in fine*).

En 1580, Pietro Sardi commençait son ouvrage sur l'Architecture militaire. Il ne le termina qu'en 1618, après 38 années d'études et de voyages en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne, en Flandre et en Hollande [3].

[1] Il existe une traduction latine de ce livre : *De arte bellica. Lugduni et Genevæ*, 1571, in-4°, et une traduction française : *Le capitaine de Jerosmo Cataneo, contenant la manière de fortifier, assaillir et défendre ; avec l'ordre qu'on doit tenir pour asseoir un camp, et mespartir les logis d'iceluy. Le tout reveu, corrigé et augmenté en plusieurs lieus par l'auteur et depuis mis en françois* (pl. et fig.), à Lyon, par Jean de Tournes, in-4°. — [2] *Delle fortificationi di M. Galasso Alghisi da Carpi, architetto de l'eccellentissimo Signor et Duca di Ferrara, libri tre. Venetia, fogl. gr. con tavole in rame.* Nous devons un magnifique exemplaire de cet ouvrage, ainsi que la plupart des livres mentionnés ci-dessus, aux recherches de l'excellent libraire et éditeur Ant. Cecchi, de Florence. — [3] *Corona imperiale dell' architettura militare di Pietro Sardi, Romano, divisa in due trattati, etc. Venetia, 1618, con licenza dell' eccelso consiglio di X.*

En 1582, Antonio Lupicini publia son *Architettura militare con altri advertimenti appartenenti alla guerra, appresso Giorgio Marescotti. Firenze.*

En 1583, Maggi d'Anghiaro et le capitaine Jacomo Castriotto d'Urbino firent en collaboration : *De la fortification des villes, trois livres dans lesquels, outre les inventions de ces auteurs, est contenu tout ce qui a paru de plus important jusqu'à ce jour sur cette matière.* Ce livre, ainsi que le dit M. de l'Isle de Jeand'heurs, contient une étude très intéressante sur nos forteresses françaises [1].

Ces deux auteurs suivent, d'ailleurs, le tracé étoilé d'Alghisi. Ce dernier les accusant de lui avoir dérobé son système et de l'avoir gâté (l. I, c. IX), il en faut conclure que l'ouvrage de Maggi et de Castriotto parut avant 1570, ou que l'édition de 1583, indiquée par Brunet, est une réimpression.

Deux ans après, Gabriele Busca traitait : *Du Siège et de la Défense des Forteresses* [2]. En 1588, Busca avait terminé son ouvrage, qui ne parut qu'en 1601. *Dell' architettura militare di G. Busca, Milano.* Locari, et Milano Bidelli, 1619, in-4°, Fig. [3].

En 1597, Antonio Lupicini publia ses *Discorsi militari sopra l'espugnazione di alcune città,* Firenze. Bartol. Sermatelli.

[1] *Della Fortificatione delle città di M. Girolamo Maggi et del capitan Jocomo Castriotto, libri III, ne quali oltra le invenzioni di questi autori si contiene tutto quello di più importanza che fino ad hora è stato scritto di questa materia ecc. Venezia, Borgominiero, 1583* (in-folio, fig. sur bois). — [2] *Dell' espugnazione e difesa delle fortezze, libri II di Gabriele Busca. Torino. Bevilacqua 1583.* 2e édition, 1593, in-4°, fig. — [3] Brunet, *Manuel de librairie*, t. VI.

En 1599, Francesco de Marchi fit paraître son fameux livre commencé, dit-on, dès 1546 [1].

Errard connut assurément certains de ces ouvrages (parmi lesquels nous en avons « passé et des meilleurs », « de paour de gaster papier et anuïer qui lit »), car dans son traité il attaque à plusieurs reprises les ingénieurs italiens qui faisaient usage de contregardes, et, dans le portrait qu'il trace de l'ingénieur, traduit, pour ainsi dire, Alghisi da Carpi et P. Sardi.

Ainsi que l'a bien remarqué M. Noël (*Mémoires pour servir à l'Histoire de Lorraine*), et quoi qu'en disent Larousse (*Dict. encycl.*), l'*Encyclopédie catholique* (t. XI), Durival (*Personnes distinguées*, t. II), V. de Saint-Mauris (*Etudes sur la Lorraine*), le *Magasin pittoresque* (20e année, p. 83), M. Cosseron de Villenoisy (*Essai historique sur la Fortification*), M. Prévost (*Etudes historiques sur la Fortification*), Errard ne fut pas davantage le premier en France à traiter de la fortification.

En 1553, Latreille publia son *Discours sur les Villes et Châteaux pris par la force de l'artillerie sous Henri II, François II et Charles IX*, 1553, *Paris*, et *La Manière de fortifier les Villes et les Châteaux*, 1556. C'est, croyons-nous, le premier auteur qui, dans notre pays, ait donné les premières notions sur les bastions et sur les courtines retirées que Latreille appelle « système renforcé », titre sous lequel parut la réimpression de l'ouvrage [2].

En 1594, J.-B. Perret, gentilhomme savoisien, donna

[1] *Della architettura militare libri tre, nelli quali si descrivono li veri modi del fortificare, che si uson a' tempi moderni*, etc. *Brescia, 1599. Appresso Comino Beninsegni*, in-folio, fig. — [2] Général Bardin, *Dictionnaire de l'armée de terre.*

son livre : *Des Fortifications et Artifices d'architecture et de perspective* [1]. Selon M. Cosseron de Villenoisy, il ne contient rien d'original [2].

En 1595, Antoine de la Peltrière publia son : *Introduction de l'ordre militaire, servant à tous chefs et conducteurs d'armée et autres ayant charge de guerre.... ensemble un avertissement concernant l'artillerie et comme il faut battre pour faire bresche. Par Antoine de la Peltriere, dict Capitaine Corset, gentilhomme Corse. Lyon, Benoist Rigaud.* 1595, in-4°.

Les biographes et les historiens de la *Fortification* ont été induits en erreur par Errard lui-même. « J'ai osé entreprendre, dit-il, ce que tous les ingénieurs jusques à présent n'ont voulu ou osé, au moins n'en paraît-il rien par aucun écrit traitant de cette science. » On a conclu de cette phrase et de la dédicace d'Alexis Errard [3] que jusqu'en 1600 aucun traité de fortification n'avait paru. Or, en lisant avec attention le passage, on voit que ce que les ingénieurs précédents n'avaient « voulu ou osé entreprendre » (et encore est-ce une erreur), c'était de donner des démonstrations géométriques, au lieu de jeter à tort

[1] La première édition, dit M. de l'Isle, de Jeand'heurs, à qui nous devons la plus grande partie de ces renseignements, est de 1594 (Brunet, t. VI, col. 510, n° 8643). La deuxième édition est de Paris, 1601, Thomas de Leu (graveur du portrait d'Errard), in-folio, de 16 pages de texte, signé A.-L. Fig. La gravure du titre représente le siège de Paris. Ce livre est encore recherché de quelques personnes à cause de ses planches, qui sont de Thomas de Leu. Il y a une édition sous le titre de : *Livre des Fortifications,* Francfort, 1602, in-folio. Peut-être est-ce la même que celle de Paris avec un nouveau frontispice. (Brunet, t. IV, 511, 512.) — [2] *Essai historique sur la fortification.* — [3] « Chacun sçait comme le feu sieur Errard mon oncle a esté le premier d'entre tous vos sujets qui a réduict en art la perfection des fortifications. Son livre en rend assez de témoignage. »

et à travers « des traits qui à l'adventure pouvaient réussir à quelqu'un ».

L'ingénieur barrisien connaissait si bien l'existence des traités italiens de fortification qu'il blâme leurs contregardes, leurs batteries en retraite, et qu'il se vante dans la *Préface* que le lecteur trouvera dans son livre « le très bon accord entre les reigles de la science et les exemples de la pratique, tout au rebours de la pluspart des livres traitant de ce sujet ». Il reconnaît donc lui-même l'existence de traités antérieurs.

VIII

Caractères de la Fortification d'Errard. Etat de l'artillerie. Proportion des forces assiégeantes et des forces assiégées. Tracé régulier. Assiette des places. Principes d'Errard. Courtine, boulevard, angle saillant, faces, flancs. Longueur des lignes et des angles. Critique du système d'Errard. Ville. Chemin de rempart, terre-plein. Talus de banquette. Parapet. Berme, escarpe, muraille, fossé, cuvette, contrescarpe, glacis, chemin couvert. Cavaliers. Orillon rond ; orillon carré. Casemate. Porte.

Mais, si Errard n'inventa pas la fortification bastionnée, s'il ne fut pas le premier à « la réduire en art et à la cousher par écrit », il fut le premier en France à l'appliquer et à en parler avec clarté et assurance.

Nous n'avons pas, on le comprend, l'intention de comparer « son système d'élection » avec ceux de Deville, de Pagan, de Vauban, de Cormontaigne, de Carnot et de l'école moderne. Nous voulons simplement dégager dans l'ensemble et dans les détails ce qui appartient à Errard, ce qui « premier sort de sa bouticque », suivant son expression, et montrer en quoi sa construction ressemble à celle des ingénieurs qui l'ont précédé et en quoi elle en diffère.

A première vue, Errard a subi l'influence italienne. Il prend aux Italiens l'orillon carré ou rond, le fossé, la tourelle de guette (échauguette ou guérite) pour battre le secteur privé de feux et surveiller le fossé, la contrescarpe et le glacis; mais, en s'inspirant de leurs principes, il sait rester original par sa simplicité même.

Il n'a pas, comme Marchi, cent soixante manières de fortifier, il n'en a qu'une, mais il la plie admirablement

aux exigences de la guerre de son temps. Les ingénieurs italiens voient plus loin ; ils sont persuadés qu'un homme est un homme *e che fidarsi all' uom non si conviene* ; ils cherchent à prévenir les peurs et les défaillances des mercenaires qu'on employait alors. Errard fait fonds sur le courage et sur l'énergie de la noblesse française pour laquelle il écrit.

Les ingénieurs italiens pressentent les progrès de l'artillerie, ils se préoccupent des changements de l'attaque, ils cherchent à augmenter le flanquement de plat, comme ils disent, par le flanquement de hauteur, ils étagent leurs batteries, ils élèvent mâles proche mâles, cavaliers proche cavaliers à la gorge des bastions et au milieu de la courtine ; ils cherchent le défilement jusqu'à étouffer dans leurs casemates fermées, ils se laissent aller à l'ordre renforcé, ils multiplient les contregardes, les ravelins, les ouvrages de fossés et font d'énormes masses de terre et de pierre ruineuses pour les finances et qui exigeraient une artillerie formidable même pour notre époque. Leur imagination n'a aucun frein.

Une place forte, dans l'idée d'Errard, ne sert qu' « à gagner du temps, à donner du loisir au prince de mettre et établir un bon ordre aux autres places et affaires de son état ». Le siège ne doit durer que quelques mois ; selon les Italiens, il peut se prolonger au moins pendant un an et aller jusqu'à trois ans. C'est pourquoi ils rassemblent dans la forteresse des vivres et des munitions le plus possible. Ils veulent qu'il y ait de « l'argent, une pharmacie bien fournie, des médecins, du vin, du vinaigre, de l'huile, du sel, des salaisons. Il y faut des osiers pour les gabions, des cordes, des câbles, du chanvre, des étoupes, du plomb en quantité extraordinaire, du salpêtre raffiné,

du charbon, du soufre : jamais on n'en a trop. Chaque pièce doit être approvisionnée de 1,500 à 2,000 coups, etc. »

Errard est d'un génie plus sobre. Il ne se laisse pas facilement emporter par la folle du logis et laisse aux Italiens leurs « brillantes folies ». Nous dirions volontiers que son rôle est analogue au rôle de Malherbe en poésie. Il mit de l'ordre, il ramena l'imagination au sens réel des choses, mit « l'accord entre les règles de la science et les données de l'expérience » et s'occupa moins de ce que l'on ferait dans cent ans que de ce que l'on faisait de son temps, moins de la spéculation que de la pratique.

Ce qui fait le caractère de sa fortification, c'est un bon sens éminemment français, mais un peu froid, un peu terre à terre — Errard ne s'élève pas très haut, dit M. Cosseron de Villenoisy, — une méthode, une régularité, une simplicité de tous les instants. L'ingénieur, pour lui, ne doit pas, non-seulement jeter vaille que vaille des traits sur le papier, il doit connaître la « belle science de géométrie », « sçavoir desseigner, pourtraire et bien lever exactement un plan, afin que sur iceluy il discoure à propos de toutes les parties de la science, en sorte qu'il puisse par démonstrations géométriques et non méchaniques à la façon des ignorants faire connaître ce qu'il aura conçeu pour l'accomplissement de son desseing ». Ce géomètre doit en outre connaître l'artillerie, sa portée, ses calibres, ses effets, les poudres, la disposition des batteries « pour s'aider de cette cognoissance tant en la construction qu'en la défense », il doit être soldat et avoir vu des sièges pour savoir construire des forts, des redoutes, tracer des tranchées ; il doit connaître quelque chose de l'architecture militaire et de la maçonnerie, enfin « aviser aux matériaux ».

L'ingénieur, chez lui, se double d'un homme « positif » qui songe moins à l'avenir qu'au présent, met sa fortification en rapport avec la guerre telle qu'elle est faite de son temps et « ramène tout à la considération de la dépense, du travail et du temps ». Aussi ne dédaigne-t-il pas de raccommoder les places : il ne « taille en plein drap » que lorsqu'il le peut ; sinon il cherche à faire servir les vieux fossés, les anciennes murailles, et à rendre régulières à peu de frais les places irrégulières. Il travaille à l'épargne [1], grand mot mis à la mode par Sully, et « la dépense, dit-il, doit rapporter de la commodité, le travail et le temps du repos et asseurance selon l'espérance conçeüe ».

Son esprit net et lucide apparaît dès le début de son livre, où il commence par donner les définitions et poser des axiômes, afin d'aller du connu à l'inconnu. L'art de fortifier et de défendre procède, dit-il, de la science d'attaquer et d'assaillir ; en d'autres termes, la façon dont une place doit être défendue dépend de la manière dont elle est attaquée. « L'assaillir a été divers selon le temps de l'invention des machines à ruyner. »

En effet, une fortification compliquée serait inutile contre les sauvages. Dans les guerres du Canada, un fortin et souvent un blockhaus ou une simple palanque étaient suffisants ; il n'entre dans l'esprit de personne de vouloir de nos jours revenir à la fortification féodale ou au système de Vauban.

Afin de ne pas donner le change et sans s'occuper de la puissance que peuvent acquérir « ces machines à ruyner », l'ingénieur barrisien, suivant d'ailleurs pas à pas les

[1] Alghisi ordonnait déjà de « *fuggire le soperchie spese* ».

conditions réclamées par Alghisi [1], fait sa construction en relation avec l'artillerie et avec « l'assaillir » de son époque.

Il donne donc très exactement le nom, la figure, la longueur [2], le poids des six calibres usités en France, — canon, coulevrine, bâtarde, moyenne, faucon, fauconneau [3], — le diamètre de l'âme, le poids du boulet et sa portée sous un certain volume de poudre, le balancement de la pièce sur son affût, etc. [4].

La portée moyenne du canon était d'environ 600 pas (540 mètres), « de point en blanc et de ligne droite [5] ». La portée de la coulevrine autant ou environ [6]. Le canon

[1] Libr. II, *Proemio.* — [2] On lit dans Errard une curieuse allusion à « une expérience faite en Allemagne par le seigneur Roch de Linar, et de laquelle il s'est trouvé que la violence du canon de 12 pieds de longueur est égale à celle du canon de 13 jusqu'à 17 ». « Des expériences récentes poursuivies par le général Robert ont démontré qu'une charge de poudre égale au tiers du poids du projectile qu'elle chasse sera complètement brûlée quand le projectile aura parcouru un espace égal à dix-huit fois son diamètre. » (Cf. *Lo scolare bombardiere d'Alessandro Chincherni*, par. 103). — [3] Errard ne parle pas du canon se chargeant par la culasse alors très employé sous le nom de pierrier — *petriera a braga che si carica di dietro col suo mascolo.* — (*Esame del bombardiere del Colombina*, p. 452-455. Le baron de Sciaban, p. 585. Chincherni, par. 12 et pour la charge par. 27.) Il y avait même des mousquets *a braga*, mais leurs crachements étaient dangereux et leur portée faible — 100 pas géométriques, environ 115 mètres, avec l'équerre de mire. (Colombina.) Les pièces françaises étaient en bronze. En Italie, beaucoup de canons étaient « en acier, fragile à froid, très résistant à chaud ». (Colombina, Chincherni, le baron de Sciaban.) — [4] On sait qu'Errard était fort entendu en ces matières. Il espérait faire à part un traité d'artillerie. Cet ouvrage n'a jamais paru. Il n'existe pas dans les *Archives* de Benoist. — [5] Nous disons aujourd'hui de but en blanc. — [6] D'après Colombina, le canon de 120 portait à 380 pas géométriques, environ 615 mètres, la coulevrine de 120 portait à 450 pas, environ 750 mètres.

La coulevrine « faisait merveilles », et parfois, au rapport de Sully, « on voyait son boulet entrer justement par le fondement du cheval et venir sortir au beau milieu du poictrail, luy traver-

pouvait tirer 80 coups par jour, la coulevrine 100, la bâtarde 125, le faucon 180, le fauconneau 200 [1]. Cette proportion, dit Errard, vient de ce que dans les petites pièces, le métal est plus tôt rafraîchi et qu'elles sont plus faciles à toutes sortes de maniements.

« La force du canon tiré de bas en hault ou de hault en bas ou de niveau est égale, s'il n'y a point de recul à la pièce ; et toute la différence qui se faict par le reculement de la pièce est insensible, mais ayant égard à la matière contre laquelle on fait la batterie, celle qui est battue de bas en hault est plus tost ébranlée et ruinée que celle qui est battue de niveau ou de hault en bas [2]. »

Ordinairement les batteries se « faisaient » à une distance de 200 à 300 pas du front attaqué « pour éviter aucunement les arquebuzes et mousquets » dont la portée était de 400 pas [3]. Le canon tiré à 200 pas perçait de 15 à 17 pieds de terrasse (4 mètres), 12 pieds de bonne terrasse (3 mètres), 22 et 24 pieds de terre mouvante (6 mètres). Une batterie bien placée et tirée selon l'art et diligence, ruine, d'après l'expérience, un rempart de 12 toises d'épaisseur (20 mètres), avec 12,000 coups [4].

sant entièrement le corps, demourant le cheval tout roide sur ses quatre pieds sans se mouvoir ni tomber de plus de demy quart d'heure après. (*Œc. roy.*)

[1] D'après Alessandro Chincherni *(Lo scolare bombardiere, 1640)*, le canon et la coulevrine tiraient seulement de 60 à 70 coups par jour (de 6 à 8 coups par heure). Encore fallait-il que les pièces fussent refroidies pour prévenir leur rupture et empêcher la liquéfaction du soufre et du salpêtre. (Ant. Lupicini, *Arch. milit.*) Les pièces inférieures tiraient de 100 à 120 coups, par. 120. — [2] Cf. Alghisi, Chincherni, le baron de Sciaban, P. Sardi. — [3] A cette distance, le « premier couronnel des bandes françaises » frappait la cible et tuait un cheval, au grand étonnement de Brantôme. — [4] Dans le *Canonnier vénitien*, on trouve comme ici, un grand nombre de passages tirés du traité d'Errard et traduits littéralement. Le pied français, dont la mesure

Une armée se composait ordinairement de 12,000 hommes [1] ; Errard fixe à 12 canons au moins le nombre de canons qui lui sont nécessaires, soit « pour 1,000 hommes un canon de bonne et loyale fonte, 1,000 boulets et la poudre [2] ». Un canon et son affût exi-

est donnée à la page 2 de *La Fortification*, valant 27 centimètres, la toise, qui contient 6 pieds, vaut 1 mètre 62 ; le pas commun, le seul qu'emploie Errard, contenait 3 pieds et demi. Comme Errard se sert souvent dans ses calculs des mots « peu plus, peu moins », dans la réduction que nous ferons de ses mesures en mesures métriques, « pour la briesveté et commodité d'iceluy discours », nous négligerons « les trop fréquentes et menües fractions de nombre de peur qu'elles n'empeschent le fil et cours des démonstrations », et laisserons « ceux qui se délectent ès supputations arithmétiques, plus précisément cognoistre la puissance des lignes et prendre plaisir à telles recherches ». (*La Fortification démonstrée.*)

[1] Depuis Henri II, le nombre des soldats dont se composaient nos armées avait décru jusqu'à 10 ou 12,000 hommes. Ce chiffre ne fut pas toujours atteint par Henri IV jusqu'en 1600. A partir de cette époque, ce qu'on appelait « armée royale », c'est-à-dire l'armée considérée comme unité tactique, augmenta son effectif. En 1618, elle comprenait 35,000 fantassins, 6,000 cavaliers, 6,000 pionniers, 30 pièces de gros calibre, 30 demi-canons et coulevrines et 60 pièces de campagne. (*Fucina di Marte.*) — [2] Il y ajoute deux ou trois coulevrines, quelques bâtardes ou moyennes. On voit qu'il n'est pas éloigné du chiffre de Machiavel, qui disait : *Dieci cannoni bastano per l'espugnazione delle terre.* (*Arte della guerra.*) Cette proportion augmente un peu dans l'avis que Catherine de Médicis donna au Roi : La maison royale, 300 hommes d'armes, 3,000 Suisses, 4,000 gardes françaises, soit environ 7,000 hommes, ont 4 canons, 2 longues coulevrines et 2,000 coups ; le duc de Montpensier, pour 700 hommes d'armes et 12,000 hommes de pied, soit environ 13,000 hommes, devait recevoir 10 canons, 4 longues coulevrines et 5,000 coups. Après les Etats de Blois, 10 canons, 6 longues coulevrines avec 5,000 coups, étaient attachés à l'armée de Languedoc, composée de 10,000 hommes. (*Mém. de Nevers.*)

Dans la première partie de son règne, Henri IV n'eut que rarement une pièce par 1,000 hommes. A Ivry, Mayenne avait deux bâtardes et deux coulevrines ; l'artillerie de Henri IV comptait deux canons et deux coulevrines. Elle ne tira que treize volées ; après quoi, suivant le système exposé par Colonna dans l'*Arte della guerra*, de Machiavel, on en vint aux mains.

geaient 22 chevaux ; ils en exigeaient 200 avec « les munitions, les enclumes, les soufflets, les marteaux et autres telles ferrailles ».

Ce nombre de canons n'est pas fixé par Errard d'une manière arbitraire ; il était appuyé sur la pratique. « Un coup de canon, dit Errard, ruine ce qu'on ne rétablit qu'avec cinquante hottées de terre. » Ces cinquante hottées, à raison de trente-deux à l'heure, « peuvent être apportées de cent pas par douze hommes sans hasard de leur vie ». Ils font quatre voyages pendant le demi-quart d'heure nécessaire pour « exécuter » le canon, et remplissent ainsi le vide de la brèche. L'assaillant se trouve n'avoir rien fait. « Au contraire, si on bat avec douze canons, on empêchera le travail, non seulement des douze hommes, mais de plus grand nombre, estans les quatre vingt seize coups tirés d'une entresuite si soudaine qu'ils ne laissent point de temps aux assaillis pour travailler sans grand péril. » L'artillerie n'est donc pas seulement utile à l'assiégeant pour ouvrir la brèche, elle sert encore à empêcher les assiégés de réparer cette brèche.

Quelles devront être les forces de l'assiégé pour résister à 12,000 hommes et 12 canons ? F étant place forte et A l'armée assiégeante, la fortification établit la proportion suivante : F : A : : 1 : 10. A dix assiégeants, un assiégé ; à douze mille, douze cents. « La même proportion est requise pour tout l'attirail et provision. » Or, l'assaillant ayant par canon 1,000 balles (boulets) et 22,000 livres de poudre, la place, par canon ou par valeur de canon, devra être munie de 100 boulets et de 2,200 livres de poudre. S'il y a 10 canons devant la place, « il doit y avoir la valeur d'un canon réduit en

petites pièces propres pour la défense, comme en mesme raison des poudres, balles et chevaux pour faire le charoy en la place, car il n'est pas nécessaire qu'elle soit partout défendue de pièces, d'autant que l'assaillant ne la peut attaquer partout ».

Les Italiens n'admettaient pas cette proportion : en 1582, Lupicini voulait, dans toute fortification de plaine, le quart des forces qui la peuvent assaillir (*Archit. milit.*). Selon Machiavel qui se rencontre avec Montalembert, la ville assiégée devait avoir plus d'artillerie que l'armée assiégeante, « car, toutes les fois qu'on peut lui opposer plus de pièces qu'il n'en a, l'ennemi ne peut attaquer ». Et, en effet, si, dans la guerre des sièges, l'assaillant a, pour parler comme Errard, « huit avantages de plus ou incommodités de moins que l'assailli », ce dernier avait une immense infériorité. Sur ses ouvrages petits et resserrés tombait un véritable déluge de projectiles. Que pouvait faire contre dix canons la valeur d'un canon, réduit en pièces de petit calibre et en arquebuserie ? Ce désavantage fut encore plus sensible quand on s'habitua à faire les batteries « doubles royales [1] ».

L'ancienne architecture militaire s'était rendu compte de ce danger : aussi, pour y remédier, ne pouvant, sur un terrain rétréci, développer ses batteries en longueur ou en profondeur, elle étageait les casemates, élevait sur le terre-plein de nombreux cavaliers et des ouvrages en amphithéâtre, comme disait le maréchal de Saxe.

Dans le système d'Alghisi, pour deux demi-bastions réunis par leur courtine il eût fallu 12 pièces de grosse

[1] La batterie royale simple était de 14 à 16 pièces de 45 livres, 14 à 16 demi-canons et coulevrines, plus 8 pièces de gros calibre pour battre le flanc opposé. (*Fucina di Marte.*)

artillerie, sans compter 8 canons sur l'île placée devant l'angle rentrant. Pour 6 bastions, Sardi demandait 12 canons de gros calibre, 168 demi-canons de 25 livres, 30 coulevrines et demi-coulevrines, 4 pierriers, 36 sacres, 36 mortiers, 60 fauconneaux, un grand nombre de fusils de rempart, avec une munition de 1,500 à 2,000 coups par pièce [1].

D'ailleurs Errard l'avoue lui-même : « Si les assaillis ont autant de pièces que les assaillans, ils pourront combattre et empescher l'effet d'une grande armée ».

Après avoir indiqué les moyens et l'art d'assaillir, car la défense doit se régler sur l'attaque, Errard passe à la fortification proprement dite.

Urbes atque castella aut natura muniuntur, aut manu aut utroque quod firmiùs ducitur. Natura aut loco edito, aut abrupto, vel circumfuso mare, sive paludibus, vel fluminibus ; manu, fossis ac muris [2].

Errard attribue une grande importance à l'assiette des places. Il est moins complet sur ce sujet qu'Alghisi [3], que Sardi [4], que Lupicini qui, dans ses *Discorsi militari*, examine près de trente « sites » à fortifier ; néanmoins « il présente d'assez bonnes remarques [5] ».

La meilleure position est la montagne non minable ; seulement, « on y faute d'eau, de bonne terre et de facilité de charroy ». Puis viennent la plaine marécageuse où la sécurité est grande — les sorties y sont difficiles — la plaine de terre ferme — la fortification y est aisée à

[1] Selon Errard, l'hexagone est « l'équivalent » d'une armée de douze mille hommes appuyée de douze canons. La place, d'après la proportion qu'il a établie, n'aurait qu'un canon ou que la valeur d'un canon. — [2] Végèce, IV, I. — [3] *Delle fortificationi.* — [4] *Corona imp.*, etc., et *Capo de' Bombardieri.* — [5] Cosseron de Villenoisy.

faire, mais « peut par quelque motte être facilement commandée ». — La plus mauvaise position est celle où la ville est commandée par une ou plusieurs montagnes.

Le tracé est régulier ou irrégulier. Le tracé régulier « se taille en plein drap », sur tout polygone régulier, sauf sur le triangle, le carré et le pentagone. Dans le tracé irrégulier, l'ingénieur est obligé de suivre le terrain ou le périmètre d'une ville déjà construite. Dans les deux cas, « l'art de la fortification n'est que l'art de cliner ou décliner les lignes sur lesquelles sont jettez les fondements du contour et circuit d'une place, en sorte que l'ennemi l'attaquant en quelque façon que ce soit, puisse être veu et offensé en face et en flanc. Cette sorte d'offensive s'appelle flanquer ».

Errard a fondé son système sur quelques propositions déjà mises en lumière par les ingénieurs qui l'ont précédé [1].

« De deux angles, l'un saillant, l'autre rentrant, l'angle saillant est flanqué, l'angle rentrant est flanquant. Tant plus l'angle flanqué est ouvert, tant meilleur il est, à cause qu'il fournit plus de corps et qu'il est moins suject à démolition. Tant plus l'angle flanquant est serré, tant meilleur est-il, car les défenseurs sont cachés, ils enfilent le fossé de la courtine et le fossé de la face opposée ».

Errard en conclut : l'angle flanqué doit être pour le moins droit, parce qu'il résiste plus longtemps que l'angle aigu ; l'épaule ou « couverture des flancs » doit être d'épaisseur suffisante pour résister à la violence de l'artillerie [2].

[1] Alghisi da Carpi, de' Lanteri, etc. — [2] Un boulevard fortifié à angle droit est moins fort qu'un boulevard à angle obtus (Giacomo de' Lanteri). Les angles obtus donnent beaucoup de sécurité à la

« La plus dangereuse façon d'attaquer étant celle qui se fait pied à pied, et contre elle l'artillerie ayant peu de puissance, si on ne veut poser que pour empescher un seul homme de traverser le fossé, il faut tirer un coup de canon » ; la longueur de la ligne de défense [1] est limitée à la portée effective de l'arquebuse. Elle ne doit pas, en pleine campagne, dépasser cent ou cent vingt toises (de 100 à 150 mètres). Dans les places commandées, elle peut aller jusqu'à deux cents toises (de 200 à 225 mètres).

Cette longueur a varié suivant les progrès de la mousqueterie. De' Lanteri aurait voulu des courtines de 40 pas, mais comme une pareille construction eût été trop coûteuse, il leur donnait 100 pas et blâmait celles de 200 pas, « vu qu'il fallait alors des grosses pièces difficiles à mener d'un endroit à un autre, à charger, à pointer, et par-dessus le marché dépensant plus du double ». Lupicini donnait à la courtine 150 bras florentins, à peu près les dimensions prescrites par Errard. Cette longueur ne fut pas longtemps sans être augmentée.

Sardi trouve insuffisante celle de 500 à 600 pas géométriques (de 130 à 160 m.) adoptée, dit-il, afin de pouvoir défendre une place non-seulement au moyen des *moschettoni*, mais encore au moyen des simples arquebuses : il trouve trop grandes les courtines de 1200 à 1400 pas (320 à 380 mètres), et propose de leur donner 800 pas

muraille et plus de capacité aux bastions. (Ant. Lupicini.) Sardi ne repoussait les saillants aigus que parce qu'ils sont trop coûteux ; bien que peu résistants, ils rendent, disait-il, malaisés la sape, la mine, la brèche et l'assaut.

[1] Ligne allant du sommet de l'angle rentrant au sommet de l'angle saillant opposé : elle détermine la longueur des faces et la largeur des flancs.

géométriques (220 mètres); c'est l'extrême longueur adoptée par Errard dans les places commandées.

Dans le système de l'ingénieur Barrisien, la courtine est toujours en droite ligne, jamais à tenaille ni à front plat renversé, ni à crémaillère.

Toutefois, dans la défense des villes soumises à un ou plusieurs commandements, il emprunta à Alghisi sa courtine rentrante et l'île du fossé.

Enfin, la quatrième proposition d'Errard est que toute face et front doit avoir deux angles flanquants, tels que de l'un on découvre dans l'autre.

Ces principes posés, Errard faisait « par élection encore qu'il se puisse changer » les faces perpendiculaires sur les flancs, ou si l'on veut les flancs perpendiculaires à leur propre ligne de défense. Par conséquent, l'angle formé par le flanc et la courtine était aigu, mais seulement jusqu'à l'ennéagone où cet angle devenait droit [1].

Laissant de côté le tracé géométrique, voici les mesures d'angles et de lignes adoptées par Errard. Elles constituent seules, à vrai dire, l'originalité de son système. Dans chaque bastion, le flanc avait 16 toises (25 mètres), la face 40 toises (60 mètres), la courtine

[1] De Marollais, Fritach, Dogen, De Ville ont fait le flanc perpendiculaire sur la courtine ; l'angle saillant ne dépasse jamais l'angle droit. Le comte de Pagan, afin de mieux battre le fossé de la face opposée, faisait le flanc perpendiculaire à la ligne de défense du demi-bastion opposé; l'angle rentrant était par conséquent obtus : il avait « 90 degrés du côté de la campagne » dans les fortifications que Manesson-Mallet construisit dans le Portugal. Cohorn donnait « au flanc une direction écartée de la perpendiculaire ». Vauban adopta la direction des flancs de Pagan, à Toul, avec un ennéagone. Il essaya même des orillons avec flancs concaves, selon le système d'Ant. Lupicini. Dans la fortification à ordre renforcé ou dans la fortification étoilée (Alghisi, Castriotto, Latreille), les saillants sont généralement obtus, les angles des courtines sont aigus.

61 toises deux tiers (100 mètres), la ligne de défense n'excédait pas 100 toises (150 mètres). La gorge, double de la ligne du flanc, ne devait pas avoir moins de 32 toises (50 mètres) [1]. Toutefois Errard ne s'astreignait pas toujours à ces données. Souvent il donnait 30 mètres au flanc, 70 mètres à la face, 60 mètres à la gorge, 120 mètres à la courtine, et près de 200 mètres à la ligne de défense.

Un pareil bastion contenait 200 hommes; la proportion entre l'assaillant et l'assailli étant de 1 à 10, il pouvait résister à 2,000 assaillants; par conséquent, comme « la dépense devait rapporter de la commodité, le travail et le temps rapporter du repos et asseurance selon l'espérance conçeue », il fallait proportionner une forteresse à construire à la force présumée de l'ennemi. Si le terrain situé autour de la place ne peut contenir par exemple qu'une armée de 6,000 hommes, Errard fortifiera un triangle; si cette armée est de 20,000 hommes, il fortifiera un décagone.

Le nombre des défenseurs du bastion fut un peu augmenté plus tard; il était de 300 hommes pour l'angle du pentagone, de 350 pour l'angle de l'hexagone, de 500 pour l'angle de l'heptagone et les suivants, ou encore égal au nombre de pieds géométriques que comptait le circuit de la place [2].

[1] On peut comparer ces mesures avec celles de Marchi, Lanteri, Alghisi. Après 1600, l'école italienne reçoit ses mesures d'Errard. V. Jacopone Orvato, Enea Cervellino, P. Sardi, etc. — [2] Errard prétendoit qu'un bastion étoit assez grand lorsqu'il pouvoit contenir deux cens hommes; mais ce nombre se trouveroit aujourd'hui trop faible pour résister à un assaut; il faut au moins six cens hommes; c'est l'estimation de M. de Vauban : elle est plutôt au-dessous du besoin que suffisante. (*Elémens de fortification,* par A.-P. Julienne de Belair, Paris, 1792.)

Ce tracé a été diversement critiqué : « Le principal défaut de la construction d'Errard », selon Le Blond [1], « est de donner des flancs trop petits : ils sont véritablement cachés à l'ennemi, mais aussi ils ne peuvent défendre que fort obliquement le fossé des faces des bastions opposés, à cause de l'angle aigu qu'ils forment avec la courtine. C'est ce que les ingénieurs qui sont venus ensuite ont corrigé, en faisant cet angle droit. Errard faisait des orillons sur les flancs, ils en occupaient environ les deux tiers [2]. »

Cet auteur, dit l'*Encyclopédie*, ayant remarqué quelle était l'importance du flanc des bastions dans les sièges pour défendre le pied des brèches et le passage des fossés, s'appliqua à chercher une construction qui le cachât à l'ennemi : il le trouva en imaginant de faire le flanc perpendiculaire à la face du bastion et le déroba à l'ennemi ; mais il a aussi l'inconvénient de ne pouvoir rien découvrir et par conséquent de ne contribuer pour ainsi dire en rien à la défense de la place. Ce défaut, qui a été remarqué de tous les ingénieurs qui sont venus ensuite, a fait abandonner la construction d'Errard.

Le chevalier de Ville dit encore : Errard, estimé pour avoir le premier écrit de la Fortification en France, a ce défaut dans sa construction, qu'aux figures où il y a plusieurs côtés, les demi-gorges et les faces des bastions viennent exorbitamment longues et les courtines fort courtes ; les flancs ne s'accroissent pas en proportion des gorges, et tout ceci sont autant de défauts parce que d'accroître la face du bastion par excès, c'est accroître la

[1] *Elémens de fortification*, par Le Blond. Paris, MDCCXLII. — [2] M. Allent (*Magasin pittoresque*, 9e année, p. 237) ne fait que répéter, mot pour mot, l'appréciation de Le Blond.

partie la plus faible et qui est toujours attaquée. Diminuer la courtine, c'est diminuer la partie la plus forte et qui n'est jamais attaquée.

Enfin, dit Mallet[1], ses longues faces ne balayaient qu'insuffisamment la contrescarpe et les prochains dehors.

Bentham a bien dit que le monde qui nous entoure, est celui dont l'opinion nous sert de règle et de principe. De Ville, l'*Encyclopédie*, Le Blond et Mallet ont jugé la fortification d'Errard avec les idées du XVIIIe siècle. Ce système aurait été insuffisant en 1792, d'accord ; ce qu'il importe, c'est de savoir s'il répondait aux besoins de 1600. Si oui, *omne tulit punctum*. Errard sait bien que sa fortification *est in tempus, non ad perpetuitatem*, car « chaque jour on apporte des nouveautés à la guerre des sièges ». Mais ce qu'il cherche, c'est d'établir la corrélation entre la défense et l'attaque, telle qu'elle se pratiquait à son époque.

On peut résumer les critiques sous les points suivants : Petitesse des flancs. Longueur exagérée des faces et des gorges. Défense nulle des fossés de la face opposée. Accourcissement de la courtine.

En se reportant à l'époque où écrivait Errard, ces critiques paraîtront peut-être sinon fausses, du moins exagérées.

La petitesse des flancs était compensée, — ce qu'on n'a pas remarqué, — par la convexité de l'orillon, qui, avec le flanc, présentait un développement presque égal à celui des faces.

Par leur perpendicularité sur les faces, les flancs don-

[1] *Les Travaux de Mars ou l'Art de la guerre*, par Allain Manesson Mallet.

naient aux bastions une capacité réclamée autrefois par Machiavel, mais que les ingénieurs avaient trop longtemps négligé de rechercher.

Par leur obliquité sur la courtine, les flancs augmentaient la longueur des faces, qui présentaient un plus grand front à l'assiégeant.

Par contre, ils ne défendaient que très obliquement la face opposée. Sans doute, théoriquement, la ligne de défense était assurée : le projectile, porté dans le secteur qui a pour cordes la courtine et une ligne allant au milieu de la contrescarpe, battait la courtine, le flanc et les faces, mais dans la pratique le canon d'angle, même monté sur une roue, ne pouvait, à cause de l'acuité de l'angle rentrant, raser la face opposée, puisque le mur de la casemate était dans le prolongement de la courtine. Alghisi avait remédié à ce défaut en brisant le flanc et en donnant à la casemate une direction oblique. Le comte de Pagan et les modernes l'ont évité en faisant obtus l'angle de flanc, et ont obtenu en outre la diminution des faces.

Les flancs ne protègent pas les dehors, disent encore les adversaires de l'ingénieur barrisien. Et, en effet, Errard, en les plaçant « par élection en contrebas de la campagne », ne les destine pas à ce rôle, réservé aux pièces des cavaliers. Ses flancs étaient morts, pour ainsi parler, tant que l'ennemi ne descendait pas dans le fossé. En ne donnant à l'assiégé qu'une artillerie peu nombreuse et de petit calibre, Errard ne prétend pas tenir l'assiégeant à distance. Il ne livre pas de combats d'artillerie, il n'ordonne de faire des sorties que pour rompre l'assaut, cela est caractéristique ; il se résigne à voir ouvrir la brèche, mais il cherche à la rendre inexpugnable.

Des longues faces lui permettent de donner un grand développement à ses retirades, sa courtine et sa ligne de défense sont moindres que le but en blanc du mousquet; car pour la défense du fossé et de la brèche, il préférait « l'arquebuse et le mousquet, machines plus portatives, plus aisées et plus promptes que les pièces d'artillerie qui ne peuvent faire leur effect qu'avec beaucoup de temps et incommodités comme chacun scait »; le flanc opposé était intact, étant protégé par l'orillon, et battait le pied de la brèche. Quand l'assiégeant tente une escalade ou un assaut, cette fortification, impuissante à certains égards, regagne sa supériorité.

Ce n'est pas que le chevalier De Ville n'ait pas raison quand il critique « dans certains polygones des demi-gorges et des faces exorbitamment longues »; mais ce qu'il ne dit pas, c'est qu'Errard avait vu ce défaut, qu'il y avait remédié et qu'il abandonne son premier tracé. En effet, dans la figure treize-angles et dans les figures suivantes, il supprime la casemate et l'orillon; il conserve l'angle du saillant au moins droit et, comme plus tard, Deville, Fritach, Dogen, de Marollais, il fait le flanc perpendiculaire non plus sur la face, mais sur la courtine. La demi-gorge devenant trop longue, il la diminue d'un quart environ, mais obtient ainsi un flanc fichant au lieu d'un flanc rasant. « Ce bastion coûte moins, dit-il, accourcit le circuit pour les rondes et fournit potentiellement une mesme défense à l'angle flanqué. »

Quant à affirmer, comme De Ville, que la courtine est la partie la plus forte et qui n'est jamais attaquée, cela pouvait être vrai cinquante ans après Errard, mais avant lui et de son vivant, l'histoire prouve le contraire.

Même dans les premiers temps des armes à feu, la

courtine était un simple mur, souvent non remparé, qui défilait les défenseurs et reliait deux flancs, torrions ou boulevards [1]. La ligne de défense était très longue, le flan-

[1] Selon Du Cange et beaucoup d'auteurs, courtine vient de *cortina, quasi minor cortis*, « petite cour de paysan entourée de murs. Par imitation, on a ainsi appelé les murs et parapets des villes qui les enserrent comme des cours ». Mais *cortina*, en italien, a rarement le sens de petite cour, et on emploie plus communément *corticina*, selon la remarque de M. Aurelio Gotti dans son curieux *Vocabolario metodico della lingua Italiana* sur le mot *Casa* (1883).

Cortina signifie plus communément, soit toute draperie tendue verticalement,

E di panni di razza e di cortine
Tessute riccamente e a varie fogge. (*Orl. fur.*, 43.)

Ce sens se retrouve en français. Quand Jean d'André, professeur de droit canonique (1348), « ne povoit vaquier à lire les leçons », il se faisait remplacer par sa jolie fille Novella. « Et affin que la biauté d'elle n'empeschast la pensée des oyans, elle avoit une petite courtine au devant d'elle. » (*Manuscrit de Christine de Pisan*, Bibl. nat.)
soit, dans le même sens, le rideau de théâtre, la toile, *il sipario*,

Quale al cader delle cortine suole
Parer fra mille lampade la scena. (*Orl. fur.*, 32.)

enfin, l'ensemble des tentures qui cachent un lit, et par extension : tente. (V. Du Cange au mot *Cortis*.)

Piantare i padiglioni e le cortine
Fra gli arbori tirar facemmo lieti. (*Orl. fur.*, 17.)

V. dans l'*Histoire comique de Francion*. « Je le conduisis au logis de la bourgeoise où étoient les courtines du mariage. » (Ch. Sorel, sieur de Souvigny.)

Le mur dit de courtine et les deux flancs « formaient comme les rideaux d'un lit où l'ennemi venait se coucher ». V. encore le *Glossaire de Meursius* au mot *Cortina* et le *Dictionnaire Littré*.

Peut-être ce mot vient-il des tentures et couvertures que les assiégés tendaient sur les murs aux endroits soumis à la batterie pour arrêter les projectiles.

Contra quelle percosse avean già tesa
Pieghevol tela e còse altre cedenti :
L'impeto che'n lor cade, ivi contesa
Non trova, e vien che vi si fiacchi e lenti.
(*La Gerus. lib.*, 18.)

On a longtemps comparé une ville fortifiée à un homme. (V. Sardi, *Cor. imp. d'Arch. milit.*) Il en est resté beaucoup d'expressions qui se rapportent au corps de l'homme (flancs, etc.), soit à son habillement ou à son habitation. Ainsi, la chemise, le

quement nul et la courtine, malgré les plates-formes — ou mieux fronts plats — qu'elle reçut dans l'intervalle, était l'endroit le plus faible et le plus exposé.

C'est pour éviter la batterie de front et la batterie de revers ou en courtine qu'Alghisi faisait rentrante sa courtine et la protégeait par une île.

Blois se rendit après deux volées de canon, dit Castelnau, et après brèche au portail et à la courtine. Au siège de Thionville par Guise, le gros boulevert rond et la courtine joignante furent attaqués[2]. Au siège de Jametz, 1588, les Lorrains battirent en ruine trois bastions et la courtine qui les reliait[3]. Au siège de Corbeil, 1590, le duc de Parme et Mayenne firent faire un cavalier, puis emplirent de terre une maison sur laquelle ils mirent quatre canons qui battaient en courtine[4]. Devant Noyon, Henri IV « résolut de mettre fin au siège ; de sorte qu'ayant faict pointer huict pièces sur la contrescarpe du fossé pour tirer en batterie, il fit placer quatre autres près de l'abbaye, lesquelles battaient en courtine[5]. » Devant le Câteau-Cambrésis, la batterie se fit contre la courtine et contre une grosse tour de brique[6]. Enfin

manteau, les fausses brayes, etc. On chemisait une ville, on la mantelait, on la démantelait. De même chez les Perses et les Syriens, certains pays faisaient partie de la ceinture ou du voile de la reine. (V. Xénophon, *Anabase,* I, IV ; Cicéron, *Contre Verrès,* III ; Platon, *Alcibiade*, et de La Luzerne, *Sur Xénophon.*)

D'ailleurs, certains auteurs appellent courtine, non seulement le rempart entre deux bastions, mais encore les faces et les flancs d'un bastion. C'est dans ce dernier sens qu'à chaque page on employait les mots *le cortine del baluardo.* (V. *Discorsi militari, passim.*)

[1] Alghisi, *Della fortificalioni,*, l. I, cap. III. — [2] Bussy-Rabutin, *Guerres de Belg.* — [3] Buvignier, *Jametz et ses seigneurs.* — [4] Palma-Cayet, *Chron. nov.* — [5] Palma-Cayet, *Op. cit.* — [6] Sully, *Œc. roy.*

dans sa fortification, Errard, tout en avouant que « la courtine est moins sujette à la batterie », tout en donnant pour précepte de battre les faces du bastion et de diriger les tranchées vers le saillant, montre des batteries dirigées contre les faces, les flancs et la courtine d'un front bastionné. Il y avait donc alors, en raison même de la faible portée de la mousqueterie, nécessité de raccourcir la courtine plutôt que de l'allonger.

Errard, dans sa fortification, ne s'occupe pas seulement du tracé général, il s'occupe encore de la construction des défenses accessoires ou complémentaires.

Tout d'abord, dans le cas où il « taille en plein drap » une place régulière, il trace le plan de la ville, et fait en sorte de donner « 20 toises de lieu pour un habitant ». Au centre est la place d'armes ; les rues occupent « le quart du terrain enclos », elles sont au cordeau et se coupent à angle droit. A l'imitation de l'école italienne, il les fait rayonner et terminer ordinairement par une place devant la gorge du bastion ou en avant de la courtine. Les maisons contiennent deux soldats par habitant : celles du marché et de la place d'armes ont une avancée en voûte pour mettre à l'abri de la pluie et de la neige les troupes de service.

Le chemin de rempart, large, dégagé et de charroi facile, fait le tour de la ville. L'enceinte était à peu près ce qu'elle est aujourd'hui. En s'éloignant du centre et passé le chemin de rempart, on rencontre d'abord la « terrasse » ou le terrail (*terraglio*), qu'Errard appelle parfois un peu longuement « espace pour contenir ceux qui sont destinés à soutenir l'assaut ». La terrasse devait être de largeur suffisante pour « laisser passer infanterie,

cavalerie et artillerie » ; sa pente, commençant à la rue du rempart, était assez « avalée » pour que la descente et la montée fussent aisées. Errard voulait que cette terrasse fût « plantée d'ormeaux ou d'autres arbres, tant pour le plaisir qu'on en reçoit de jour en jour, comme chacun sçait, que pour l'utilité et profit qu'ils apportent en temps de siège où le bois est ordinairement rare, non seulement pour le chauffage, mais aussi pour faire gabions, fascines et autres œuvres qui servent à la fortification ». En outre, ces bois peuvent servir à rendre plus solides les réduits, les poudrières, à élever rapidement des cavaliers, des traverses, sans compter que le tronc resté dans le sol augmente la cohésion du terrain et sa résistance contre les projectiles [1].

On arrive au parapet par le talus de banquette qui a un ou deux degrés pour les arquebuziers ; le plus bas de ces degrés a un pied de large (27 centimètres), le plus élevé 3 pieds (90 centimètres). Le parapet avait au-dessus du terre-plein une hauteur d'un commandement — 9 pieds ou 2 mètres 50 — de façon à pouvoir couvrir le fantassin et

[1] Il faut revêtir et farcir d'épines toutes les faces ; cela soutient extrêmement les terres et fait que l'on n'est pas obligé de donner beaucoup de talus aux ouvrages, parce que des épines ainsi mises en quinconces, dont les racines poussent et pénètrent jusque dans le terre-plein, consolident tellement une terrasse qu'il est, faut-il dire, impossible d'y faire brèche, parce que le boulet se rebute contre ces racines. Il est difficile d'escalader ou de surprendre un tel ouvrage, surtout lorsqu'avec cela, la berme est bien palissadée et fraisée. (*Les Rêveries du maréchal de Saxe.*)

Sur l'escarpe ou sur la plate-forme des cavaliers qui doivent demeurer, on doit semer dru du chiendent, car cette herbe défend la terre contre les pluies et la maintient. Dans certains pays, j'ai vu planter des menus arbres, comme les osiers (*salci nani*), dont les racines forment un fouillis qui fait durer ces cavaliers, outre que les brins qui se coupent tous les deux ans servent aux gabions et à de semblables choses, etc. (P. Sardi, *Corona imp. dell' archit. milit.*)

même le cavalier[1]. La hauteur totale du terre-plein et du parapet était de 25 pieds — 7 mètres 50 — au-dessus du niveau de la place[2], hauteur presqu'égale à celle des maisons de la ville, desquelles l'ennemi ne pouvait voir que le faîte [3].

Le parapet était légèrement incliné vers la campagne ; cette inclinaison ou ligne de plongée avait la largeur de la pique (de 14 à 15 pieds ; 2 toises et demie ou 4 mètres environ) ; l'épaisseur totale du rempart, y compris le parapet, était de 13 toises (21 mètres). Le talus extérieur du parapet était presque vertical et sa base était souvent protégée par le mur du chemin de ronde. Ce mur a disparu complètement chez les modernes ; l'espace entre le cordon et le pied du talus a conservé son ancien nom de berme. Le parapet est continu. L'artillerie assiégée battait donc à barbette celle des assiégeants qui, le plus souvent, était à embrasure. Cette différence a sa raison d'être. Le tir des assiégeants une fois réglé variait peu, et une ouverture étroite suffisait pour chaque pièce. Les assiégés, au contraire, pour les nécessités de la défense contre

1 Cf. G. de' Lanteri. — 2 Quelques auteurs ont reproché à Errard de se contredire en écrivant que d'une part « la hauteur des remparts, compris le parapet, est suffisante de 25 pieds ou environ, à prendre sur la superficie pleine de la place », et d'autre part, au sommaire de sa doctrine, que « la hauteur du rempart par-dessus de la ville est de 3 toises ». C'est faute d'avoir remarqué dans le premier passage les mots « compris le parapet », duquel la hauteur 7 pieds est indiquée dans le sommaire. Les 3 toises valent 18 pieds : ceux-ci, avec les 7 pieds du parapet, donnent 25 pieds. — 3 Ces mesures ont été conservées par Sardi, qui raille *questi signori ingegneri* qui voulaient enterrer les places. (*Traité* I, Liv. IV.) A l'exemple des Hollandais, certains ingénieurs, comme G. de' Lanteri, élevaient les ouvrages au-dessus de la contrescarpe, seulement de la hauteur du parapet. Comme Alghisi, ils partaient de cette idée que « le tir de niveau fait bien plus de ravages dans les rangs des assiégeants ».

une ligne de batteries, auraient été obligés de multiplier et d'élargir *plus æquo* les embrasures, qui seules permettaient aux boulets de pénétrer dans l'intérieur des ouvrages [1]. (On ne connaissait alors ni les bombes, ni les obus.) Même dans la casemate, Errard « ne faisoit mention des bayes entre la casemate et les épaules, ni des merlons qui sont masses de maçonnerie entre deux canonnières ».

Il y a là, dans le pays où, au témoignage de Machiavel, fut inventée la canonnière [2], une réaction contre les exagérations de l'école italienne [3]. Pendant longtemps, les embrasures furent de pierre en Italie. Elles étaient faites de telle sorte que le boulet arrivant dans « l'entonnoir » embouchait ou démontait la pièce, ou par « coup de bricolle » tuait les servants. Ces « canonnières », « cause de ruine pour ceux qui sont derrière », furent abandonnées après Errard, et déjà Sardi, bien qu'il donne leur forme et leur construction, se prononce pour le parapet continu ou pour les embrasures taillées dans le vif de la terre.

Il est à noter qu'Errard ne donne aucune règle sur la plate-forme d'artillerie (palier, *pagliuolo*), que les

[1] *La ragione è questa che l'assediante sapendo bene ove sparar deve, non è necessario di slargar la cannoniera. Ma l'assediato che deve sparar per tutto ove il suo nemico vuole prendere posto, è costretto ad aprirsi molto più.* (Le baron de Sciaban.) Du reste, l'assiégeant plaçait souvent une « portière » devant l'embrasure. « Elle se faisait avec quatre grosses poutres assemblées en carré, comme une porte qui se ferme au moyen de deux pentures qui tournent sur des gonds attachés de deux côtés. Aussitôt que la pièce a fait feu, cette portière retombe pour donner facilité au canonnier de recharger tranquillement, et elle ne doit pas s'ouvrir que le fronton de mire ne soit mis sur le canon. (Le baron de Sciaban, III.) — [2] N. Machiavelli, *Arte della guerra.* — [3] Ant. Lupicini (*Dell' archit. milit.*, I) s'était opposé de toute sa force à ces exagérations.

Italiens établissaient avec des solives, des poutres et des dalles de pierre [1].

A l'angle saillant du boulevard, Errard élève parfois l'échauguette [2] (tour du guet, tour de guette), sorte de guérite en pierre qui servait à protéger la sentinelle chargée d'observer le fossé et la campagne. Après 1600, cette construction disparut en Italie ; elle se maintint en France, même sous Louis XIV, pour le « service des places ».

« Errard prend les plus grands soins pour organiser les murs et les masses de terre en arrière, de manière que leur chute dans le tir en brèche soit aussi peu préjudiciable que possible [2] ».

Moins complet que ses devanciers, sur les soins à apporter à la maçonnerie proprement dite, sur le choix des matériaux (sable, chaux, pierre, etc.), il se contente de dire que la muraille « doit être revêtue de bonne pierre » et que « la pierre tendre, la brique, la craie ne sont pas facilement ruynées, n'estant battues que de front, d'autant que la balle ne fait que son trou ».

Il fait parfois l'escarpe à pic ; d'autres fois il lui donne « autant de pente et talus que de hauteur, selon l'invention d'Albert Durer [4] ». Au bas, lorsque les fossés sont pleins d'eau, règne « une banquette de six pieds pour

[1] De' Lanteri, Lupicini, Sardi, etc.— [2] Dans l'*Histoire comique de Francion* (Ch. Sorel), le pédant Hortensius (Balzac) dit en *phébus* à Fremonde : « Vous regardez, du haut de l'échauguette de vos mérites, brûler non seulement tous les faubourgs, mais encore la ville de mon cœur.» — [3] Prévost, *Etudes historiques sur la fortification.*— [4] Cette inclinaison varie suivant les temps, les ingénieurs et la matière. Durer prenait une base égale à la hauteur ou à la moitié de la hauteur ; Jac. de' Lanteri donnait 1/5, Vauban 1/5, Cormontaigne 1/6, Lupicini 1/8.

empêcher que l'eau venant à battre et creuser le pied de la muraille ne cause la ruyne d'icelle ».

Le corps de la muraille était fait avec éperons (boutants ou contreforts) à dents de peigne, *pectinatim* selon le mot latin. Quoi qu'en dise M. Prévost, Errard n'employait les « arcades revêtues au parement d'une brique ou d'une pierre » que « lorsqu'il y avoit trop de talus ou qu'il n'y en falloit pas du tout [1] ».

Pour former le terre-plein, après avoir bien serré entre les éperons de bonne terre passée à la claie et damée, « au bout des esperons, il fallait élever un rempart de même terre avec un talus convenable ». Cette distance entre la muraille et le rempart se faict afin que l'assaillant soit contrainct de battre doublement, scavoir la muraille premièrement, puis le rempart [2].

Venait ensuite le fossé. « Or, une forteresse, encore que bien construite pour le reste, ne pourra jamais *in rei veritate* être appelée forteresse, si elle n'a un fossé [3]. » Errard lui donnait une profondeur de 3 ou 4 toises (5 à 6 mètres), devant le saillant du bastion une largeur de

[1] M. Prévost (*Etudes historiques sur la fortification*) dit : « Il était partisan des escarpes sur voûtes, des contreforts, des terres battues avec revêtement en charpente. » Ce n'est qu'au retranchement (barricade construite en arrière du rempart ou de la brèche) qu'Errard emploie « les sommiers, pièces de bois, longues trabes entrecroisées et remplies de terre » avec « une rangée de gabions bien liez et serrez ensemble ». Il n'en est donc pas question comme revêtement ni du terre-plein ni de la muraille ni de la barricade. — [2] Cf. Sardi, *Corona imperiale*, etc. *Il Capo de' Bombardieri*, Alghisi da Carpi, De' Lanteri, Lupicini, Marchi, etc. Alghisi consacre un livre tout entier à la construction. Il ne néglige pas d'établir un vide entre le terre-plein et la muraille (Liv. II), et pour l'écoulement des eaux, pratique dans la muraille des soupiraux devant lesquels il plaçait deux ou trois rangées de fascines de chêne ou d'olivier. (Liv. III) — [3] Cf. Vég., IV, 5, IV, 6. Vitr., I, 5.

13 toises (21 mètres) et vers les épaules de 11 toises seulement (18 mètres). « Il pouvoit encore être élargi », mais jamais au point que le pied du mur pût être battu par l'ennemi.

Le fossé doit-il être sec ou rempli d'eau ? Errard laisse ce point à la discrétion de l'ingénieur, et se contente d'énumérer les avantages et les inconvénients de chaque système.

Sec, le fossé laisse l'assiégé faire des sorties et rentrer les soldats des dehors. Il rend possible l'emploi des fougasses (autrefois *fougades*) des feux d'artifices, des feux grégeois et autres pour brûler les fascines ; il permet l'emploi des ouvrages à cornes pour chicaner pied à pied le passage. Mais, à moins d'avoir des chasses d'eau, il donne toute facilité à l'assiégeant d'escalader la muraille, de faire des mines ; enfin, il n'est pas un obstacle pour les traîtres ni pour les déserteurs [1].

Au contraire, le fossé plein d'eau empêche la sape et les surprises. Il faut toujours, dit le maréchal de Saxe, tâcher d'avoir de l'eau dans les fossés, afin que l'ennemi ne puisse faire le passage par les sapes et qu'il soit obligé de se montrer avec ses galeries. Il est difficile à remplir de fascines par l'assaillant [2] ; son passage est malaisé, car, « si l'on trouve peu de soldats d'assaut, quand même le chemin leur serait ferme et dur, il s'en trouve encore moins quand il faut passer par un pont branlant et flottant ». Mais il a ses inconvénients : il peut geler, « on en a vu des exemples » ; l'escalade se fait

[1] V. de Brialmont, *la Fortification à fossés secs*, et le général de Blois. — [2] V. la façon de remplir un fossé par gabions ou fascines dans les *Discorsi militari* d'Ant. Lupicini : *Quarto sito del secondo stato*, etc.

donc de plain pied ; si l'eau est stagnante, ses miasmes sont nuisibles à la garnison. Dans tous les cas, il rend les sorties dangereuses, sinon impossibles, et ne permet ni aux soldats jetés sur la contrescarpe de rentrer dans la place, ni aux assiégés de leur porter secours.

Errard, comme Machiavel, comme Sardi et comme la majorité des auteurs, penche pour le fossé sec à cunette, « petit fossé plein d'eau de 12 ou 15 pieds (de 3 ou 5 mètres) ».

La face extérieure du fossé est formée par la contrescarpe. Elle n'était pas toujours parallèle à l'escarpe, et, comme Lupicini [1], Errard « la tournait en rond ou lui faisait un pan ou deux au devant du saillant, parce que les longues pointes des fossés sont inutiles (car il est contre l'art d'assaillir d'entrer au fossé par endroits défendus et vus des deux côtés) », et parce que ce « rond » permettait de faire le coup de bricolle (tir de ricochet).

Lorsque, comme à Sedan, la contrescarpe était taillée dans le roc ou lorsqu'elle était revêtue d'une bonne chemise en pierre, à demi-hauteur, elle recevait, pour rompre un assaut, « des logements d'où les arquebuziers tiroient au dos de ceux qui donnoient à la muraille ou à la bresche ».

Le long de la contrescarpe était le « coulidor » ou chemin couvert, l'*antemurale* des Romains. Ce corridor avait « 4 ou 5 toises de largeur » (de 7 à 9 mètres) et une « hauteur suffisante pour aller et venir cavallerie ». En cas de siège prompt et violent, la contrescarpe était haussée de façon que les deux tiers de la muraille fussent

[1] Ant. Lupicini, *Dell' arch. milit.*

à couvert de la batterie de l'ennemi, mais cette surélévation ne devait pas dépasser la hauteur des remparts, car c'est un des principes d'Errard que ce qui est plus éloigné du centre de la place doit être commandé de ce qui en est plus près, et l'idéal de la fortification de cette époque est en quelque sorte un cône tronqué à commandement central et d'où l'on vit trotter même un rat, pour employer l'expression de Sully [1].

En avant de la contrescarpe, Errard plaçait au besoin un petit fossé pour « empêcher la reconnaissance du grand fossé » et donner plus de sécurité pendant la nuit aux soldats du dehors ; il palissadait ou employait « ces pièces de fermeture de camp (chevaux de frise) inventés par feu Messire Robert de la Marck et qu'on peut voir ès villes et château de Sedan et Jametz où elles ont été souvent pratiquées [2] ». « Ces pièces portatives sont toujours offensives par leurs pointes de fer et sont facilement démontables » ; certaines « pouvaient se dérober à la vue de l'ennemi, se hausser et abaisser à discrétion ».

Nulle part Errard ne parle précisément des glacis ni de la zone militaire. Les hauteurs des contrescarpes, dit-il, doivent être moindres que celles des remparts. Il s'en référait apparemment à ce qui se pratiquait déjà du temps de Machiavel. Le secrétaire florentin voulait, comme Maurice de Saxe, « raser jusqu'aux talons l'ennemi », et il fait dire à Fabrice Colonna : « Il faudrait à un mille autour des murs ne laisser ni cultiver ni construire; il faudrait que le terrain fût plat, sans bouquets de bois, sans levées, sans arbres ni maisons qui empêchent de voir et derrière quoi s'épaule l'ennemi qui s'établit aux envi-

[1] *Œc. roy.* — [2] *La Fortification démonstrée.*

rons de la ville. Et notez qu'une place qui aurait les fossés en dehors avec un glacis plus élevé que le plan de la ville serait très faible, car ce glacis sert de rempart à l'ennemi qui attaque et il ne l'empêche pas d'attaquer l'assiégé, car l'assiégeant le creuse facilement et y place ses batteries [1]. »

D'ailleurs, on sait que si cette zone n'était pas permanente pendant la paix, elle se faisait à l'annonce d'un siège. A Metz, on détruisit « les maisonnages, les bâtiments et édifices de plaisir [2] ».

En 1520, Fleuranges fit brûler une partie du bourg de Jametz pour empêcher le comte de Nassau de s'y établir.

Jusqu'ici nous n'avons donné d'après Errard que la « carcasse » de la fortification : il nous faut considérer ce qui au XVIIe siècle rendait accompli un tracé.

Les assaillants ayant coutume d'élever « de grandes mottes et masses de terre pour plus aisément d'icelles découvrir dans la place assiégée et y commander, il sera bon, dit Errard, tant pour empescher les approches que tout autre travail de l'assaillant, d'y préparer masses et mottes, qu'on appelle cavaliers, à cause qu'ils sont plus éminents et hauts que les autres lieux, comme un homme de cheval est par-dessus un fantassin [3] ». « Leur office est de découvrir l'ennemi de plus loin qu'il est possible ; aussitôt qu'il est découvert de tirer dessus avec des cou-

[1] Cf. Sardi. *Corona imp.* — *Il Capo de' bombardieri.* — G. de' Lanteri. — Lupicini. — Alghisi da Carpi, Marchi, etc. — [2] De Salignac Fénelon, *Le siège de Metz.* — [3] Ici Errard traduit simplement Alghisi : *e per essere più eminenti delle cortine e dei belloardi, si nominano cavalieri, si come gli uomini a cavallo sono più eminenti degli uomini a piedi.* Liv. II, ch. III, p. 48. — Cf. Sardi, qui donne la même explication.

levrines pour le forcer à s'établir plus loin et établi qu'il est, de le contraindre à reculer encore et à faire plus profondes ses approches. En outre, ils constituent un flanquement, car leurs boulets et leur mitraille balaient l'assaillant arrivé sur le bastion sans que puissent résister ni boucliers, ni cuirasses, ni armes d'aucune sorte. » Ces cavaliers, qui pouvaient contenir quatre canons ou coulevrines, devaient, suivant Errard, être commandés en arrière : on voit ainsi toujours reparaître la même préoccupation d'après laquelle le centre de la place doit dominer sa circonférence. Il leur donnait deux commandements « qui sont 3 toises par-dessus le rempart (près de 5 mètres), et 18 ou 20 de quarrure, d'autant que jusques à présent nous n'avons expérience qu'aucun assaillant (pour puissant qu'on le puisse estimer en la chrestienté), ait surpassé par art et travail ceste hauteur, longueur et largeur [1] ».

[1] Lorsqu'une ville avait des murailles très hautes et qu'on ne pouvait couronner par escalade ou par la tortue redoublée (*iterata testudo*), les anciens employaient la batterie ou la mine.

La batterie se faisait à coups de béliers. Le Tasse en a donné une exacte et poétique description au chant XI de la *Jérusalem délivrée*, dans l'octave.

Così dice egli, e per suo dir non cessa, etc.

La mine se faisait en creusant la muraille, en l'étayant, puis en mettant le feu aux étais : le soutien venant à manquer, entraînait la ruine du rempart. Ces opérations étaient longues et périlleuses. Pour protéger les travailleurs, *eductæ altius turres, facibus atque hastis turbabant obsessos.* Ces tours avaient parfois dix étages. (Cæsar, *De bello gallico*, VIII.) Elles étaient mobiles, *turres ambulatoriæ*, et, comme disent les Anglais, télescopaient, c'est-à-dire rentraient les unes dans les autres. (Vég., IV, 17 ; IV, 19. Vitr., X, 9. Quinte-Curce, VIII.) Souvent, de leur sommet, les assiégeants jetaient sur la muraille un pont d'assaut. (V. Frontin, *Stratag*, III ; Le Tasse, *La Gerus. lib.*) Au lieu de pont, Coriolano Cepione, dans la *Vie de P. Mocenigo*, raconte que Giovanni Vesonzo de Côme, assiégeant un château, se fit porter sur la muraille dans des paniers d'osier, et *assaltando*

Errard élevait ses cavaliers sur la courtine, « endroit moins sujet à la batterie ». Sardi ajoute plusieurs raisons pour justifier ce choix. On les trouvera dans la seconde partie de son *Architecture militaire*. L'usage était de les établir assez en arrière du parapet pour ne pas gêner la circulation et « pour que, s'ils étaient soumis à la batterie, leur ruine ne remplît pas le fossé ». Errard, au moins d'après ses plans, car il a oublié ce détail, fait chevaucher la moitié du cavalier sur le terre-plein. Cette position avait pour « inconvénient de ne pas battre suffisamment les faces des boulevards et les bastions [1] ».

Dans les places commandées, il leur donne parfois la forme ronde [2] et les établit en arrière de la gorge du boulevard [3]. Dans certains cas, il conseille d'élever d'un commandement (9 pieds : environ $2^{m}50$) la courtine

gli uni all' improviso, et stringendo gli altri dall' altra parte, pose in fuga gl' inimici ed ottenne lafortezza. (V. Gandino sur Frontin.)

D'autres fois, les anciens faisaient d'immenses mottes de terre qui surpassent de beaucoup celles de la chrétienté. V. les cavaliers élevés par César devant Avaricum (*De bell. gal.*, VII), par Trébonius devant Marseille (*De bell. civ.*, II), par Archidamus contre Platée (Thucyd., II) et les travaux de César contre les Aduatiques (*De bell. gal.*, II).

Le plus haut cavalier qui ait été jamais construit est, croyons-nous, celui que les Romains bâtirent devant Massada en Judée. Fait de terre et de solives, il avait 300 pieds de haut ; par-dessus, le consul fit maçonner un lit de pierre de 75 pieds de haut, et sur cette plate-forme fut montée une tour de 90 pieds. (Flav. Josèphe, *De bello judaïco*. — Cf. Sardi, *Traité* I, liv. III.)

[1] Cf. *Alghisi da Carpi*, liv. I, c. v. — [2] Le chevalier de Ville préférait cette forme qui contient plus que le carré, « parce que de toutes les figures isopérimètres le cercle est plus capable », et parce qu'à barbette le canon peut se pointer dans toutes les directions plus facilement que dans les cavaliers carrés ou rectangulaires. — [3] C'est la place que lui assignent Fritach, Steven, Alghisi et Lupicini.

qui, devenant ainsi un immense cavalier, défilait mieux ses défenseurs et pouvait contenir un plus grand nombre de pièces.

L'un des caractères qui distinguent à première vue l'ancienne fortification de la fortification moderne est l'orillon (*orecchione*). On appelle ainsi la saillie donnée à chaque demi-bastion pour couvrir le flanc.

Errard, rejetant l'orillon angulaire trop facile à détruire, adopta l'orillon carré et de préférence l'orillon de forme ronde. Ce dernier a l'épaule plus solide : il donne moins de prise aux boulets ennemis ; il est plus spacieux ; il offre, disait Lupicini, plus de facilités pour le recul des pièces. A ces raisons, Sardi en ajoute une autre bien italienne et dont le double sens eût ravi d'aise Ser Ciapeletto de Boccace. *Il tondo è più bello e migliore.*

D'autres ingénieurs, au contraire, et parmi eux le Chevalier de Ville, le même qui faisait rond le cavalier, parce qu'il est plus capable, faisaient carré l'orillon, parce qu'il contient sous cette forme plus de soldats, et que le tir perpendiculaire, sur une ligne de feux rectiligne, est plus commode et plus précis que sur une ligne circulaire.

Derrière l'épaule, dans le « recoin », Errard logeait la casemate, qu'il ne faut pas confondre avec la casemate moderne. Celle-ci est un souterrain voûté et plafonné, soit de poutres, soit de rails, pour servir de refuge en cas de bombardement ou de magasin à munitions.

La casemate [1] ancienne nous est décrite par Sardi :

[1] Casemate vient de *casa armata*, et par corruption *casa matta*, dit Sardi ; selon d'autres, « de l'espagnol *casa matta*, comme qui dirait *casa par onde se matta*, maison par où l'on tue, maison meurtrière ». (Manesson-Mallet.) On lui a donné encore

Sous les petits boulevards, sous les torrions qui flanquaient l'enceinte et sous les courtines, étaient placées des chambres voûtées et percées de meurtrières et d'embrasures, pour le tir de l'artillerie et de la mousqueterie. Cette construction affaiblissait le rempart ; les détonations ébranlaient les voûtes et se répercutaient avec une force terrible dans les couloirs souterrains qui faisaient communiquer ces chambres entre elles ; enfin, malgré les tuyaux d'appel, la fumée asphyxiait les canonniers et empêchait le pointage des pièces.

On reconnut bientôt que les casemates de courtine étaient au moins inutiles et que les casemates de flanc faisaient bien plus d'effet. Les tours, comme la Tour d'Enfer à Metz [1], et les boulevards en furent seuls pourvus. Les inconvénients que nous avons signalés n'en subsistaient pas moins. On imagina alors de faire la casemate à air libre et de la défiler derrière le bastion. On attribue cette invention à un Français nommé Boursel (1552). Pourtant, elle semble remonter plus haut et avoir été déjà connue du temps de l'Arioste, qui, dans un tracé *a fronte*, énumère

e scannafossi dentro e casematte [2].

Quoi qu'il en soit, ce progrès se généralisa promptement, et bien que quelques ingénieurs, comme de' Lanteri, soient restés fidèles au bastion rectiligne, la plupart

pour racines *casa a matti*, maison à fous. Covarruvius dérive le mot de *casa*, maison, *matta*, basse.

D'après Larousse, *casamatta* est formé de *casa*, maison, et *matta*, folle; ou plutôt du grec *chasma*, *chasmatos*, fossé, car on trouve *chasmaté* dans Rabelais. Toutefois, χάσμα (τὸ) de χαίνω ne signifie pas proprement fossé, mais ouverture béante, gouffre, abîme, précipice. (V. le *Dict. de Littré.*)

[1] Salignac Fénelon, *Le Siège de Metz*. — [2] *Orl. fur.*

emploient le bastion à orillons et rivalisent d'imagination et de science pour cacher la casemate et pour la rendre plus redoutable.

L'un des premiers en date est Lupicini. Son bastion est à orillons, son flanc est concave ; il a été imité par Marchi et même par Vauban. Sa casemate est à trois places contenant neuf canons de fort calibre ; de plus, à la gorge du bastion, Lupicini, sur un rez-de-chaussée destiné à loger la garde, élève un cavalier à deux étages. Celui du bas est à jour en avant et en arrière pour permettre à la fumée de se dissiper. Il est caché par le terre-plein du saillant et est armé de canons renforcés et de coulevrines pour « travailler au loin l'ennemi ». La place haute est armée de pierriers. C'est là une idée qui a été reprise par Carnot qui, au même endroit, établissait une batterie de mortiers casematée pour couvrir de fer la troisième parallèle[1].

Alghisi da Carpi défile sa casemate au moyen de l'orillon et d'un flanc brisé : l'un des fronts de ce flanc regarde le fossé de la courtine et la contrescarpe, l'autre la face du boulevard opposé et la contrescarpe de ce boulevard. Chaque demi-bastion a une place basse et une place haute : chacune d'elles est armée de 4 canons.

Marchi, sans compter le cavalier placé à la gorge, donne deux casemates à chaque flanc lorsque la courtine est rentrante, une casemate lorsque le flanc est concave, 4 ou 8 casemates lorsque le bastion est à double flanc.

Errard, qui construit à l'épargne, fait sa casemate à ciel ouvert : elle n'a qu'une place « en contrebas du plan pour n'être pas découverte de la campagne ». Sa largeur

[1] Lupicini, *Dell' architettura militare, lib. I.*

est de 8 à 11 mètres. Pour mieux résister à la violence de l'artillerie, le parapet était « sans bayes ni merlons ». La partie voisine du recoin était faite de bonne terre gazonnée ou d'une muraille « à dents de scie » ou à plan incliné, pour faire dévier les coups de bricolle.

La casemate était défilée du côté de la campagne par l'orillon, en sorte que l'assaillant, même placé sur la contrescarpe, n'en pouvait découvrir que la moitié. En supposant qu'il eût ruiné le recoin ou partie voisine de la courtine, la partie protégée par l'épaule était intacte et pouvait « faire un bon effet au moment de l'assaut » contre la colonne lancée sur la face du demi-bastion opposé. On pénétrait dans cet ouvrage par la gorge du bastion ou par une voie souterraine creusée sous le rempart. Errard ne s'occupe pas de la poudrière, mais veut « un puits fort nécessaire pour le rafraîchissement tant des pièces que de ceux qui y seront destinés », et demandait « qu'on n'omît pas les lieux secrets pour éviter la puanteur, principalement en temps d'été ».

Cette construction est donc ramenée au maximum de simplicité.

Errard combat, en effet, les ingénieurs italiens qui « ont tellement garni les bastions de casemates l'une sur l'autre ou par degrez et retraictes, que l'espace du bastion en a été tout occupé ». Le principal inconvénient qu'il trouvait à cet étagement de batteries, est que : 1° si l'assiégé battait les deux flancs, l'espace du bastion était rendu inutile ; « or, le bastion n'est pas fait pour couvrir les flancs de la batterie des assaillants, mais pour enfermer un espace capable de contenir le nombre d'hommes qu'il faut pour défendre la brèche de front et, par ce moyen, assurer ceux des flancs » ; car, dit Errard, « c'est une

maxime entre nous que celuy qui flanque doit être hors d'assaut ; 2° en cas d'assaut, l'assiégé ne pouvait « construire dans la gorge du boulevard de grands et amples retranchements pour chicaner le passage à l'assaillant arrivé sur le bastion ».

D'ailleurs l'eût-il voulu, Errard, jusqu'à l'ennéagone, n'aurait pu user de ces retraites et degrés : ses faces étant perpendiculaires sur les flancs, la gorge du boulevard en était rétrécie au point qu'il dût faire sa casemate beaucoup trop petite. Il y avait remédié par « une sienne invention » très ingénieuse. Il montait son canon sur une seule roue placée du côté de la courtine ; de l'autre côté, l'affût était relié par un long bras à un « ferme pieu » qui lui servait de support et qui formait pivot. La pièce, par son mouvement de recul, disparaissait à la vue et aux coups de l'assiégeant et se mettait d'elle-même à couvert derrière l'épaule de l'orillon : là, elle était rechargée en toute sécurité, pour revenir « avec moindre fatigue des canonniers se bracquer à souhait [1] ».

Encore le principal défaut de cette casemate est-il moins son peu de capacité que son manque de feux. Il y loge bien deux pièces l'une contre la courtine, l'autre derrière l'épaule ; mais, comme il ne donne pas au mur une direction oblique, la pièce d'angle ne peut que difficilement battre la face opposée, et, si elle ne peut être embouchée, elle sera au moins démontée. Reste la pièce

2 Comme nous l'avons dit, il fit l'expérience de cette invention au château de Sedan, le 8 janvier 1595, en présence du duc de Bouillon. Il affirme qu'en « dépendent plusieurs autres belles subtilités, qu'il laisse rechercher à ceux qui défendent les places ».

On sait que de notre temps, suivant l'idée d'Errard, on a essayé de profiter de ce recul, avec cette différence que la pièce, montée sur quatre ou six roues, opère son mouvement sur des rails ou sur une plaque tournante.

couverte par l'orillon ; mais, comme elle exigeait, pour être exécutée, un demi-quart d'heure environ, son tir n'avait pas cette « entresuite souledaine » qu'Errard demande ailleurs à l'artillerie ; elle était donc à peu près inutile.

Aussi, cette casemate a-t-elle été abandonnée. Les ingénieurs ont continué à étager les batteries, surtout après qu'au siège de Candie, on vit quel intérêt il y avait à fournir les flancs de feux puissants et continus. Sardi lui-même, qui imite la simplicité d'Errard, a donné deux places à ses flancs, et il y accumule tous les genres de pièces, les canons, les doubles canons, les pierriers lançant les tonnelets, les lanternes et les coiffes, enfin la mousqueterie d'épaule et la mousqueterie de rempart.

Les ingénieurs français et hollandais suivirent les traces d'Alghisi, de Marchi et de Lupicini. Steven, de Ville, Mallet, Pagan, établissent leur casemate à ciel ouvert ; Marolais la met à l'épreuve de la bombe sous des voûtes ; Vauban, à Landau, l'établit sous la « tour bastionnée » et la couvre d'une contregarde. Ces casemates sont à deux places : une haute et une basse, à trois places dans le système du comte de Pagan. Maurice de Saxe, s'étant rendu compte que, lorsqu'elles sont sous voûtes, « on n'a qu'à tirer aux clefs et aux piliers pour tout faire tomber bientôt [1] », les plafonnait de fortes poutres et de sommiers recouverts de terre. La batterie était à fleur d'eau et, pour la défense du fossé, était aidée par des barques sur madriers, lesquelles, dissimulées jusqu'alors, venaient, au moment de l'assaut, prendre position en face de la brèche.

[1] *Rêveries du Maréchal de Saxe.*

Après Vauban, les casemates à feux disparurent presque complètement des tracés bastionnés. En 1816, les Allemands voulurent créer une nouvelle fortification (forts de Cologne), qu'ils appelèrent fastueusement fortification allemande. Ils prirent aux ingénieurs italiens la tour ou cavalier à la gorge et les casemates des flancs; c'est à cela seul que se borna leur originalité.

L'école française, qui n'a rejeté ni adopté systématiquement les casemates, et qui a été très sobre de ce moyen de défense [1], semble revenir, au moins comme essai, aux théories italiennes. En effet, dans nos forts d'arrêts de l'Est, les batteries sont étagées; la place haute contient les canons de gros calibre protégés par d'énormes poutres et par des blindages contre les feux de flancs et les ricochets; la place basse contient les pièces de petit calibre, les canons-revolvers et la mousqueterie. Cette façon de flanquer et la distinction des trois sortes de feux nécessaires aux forteresses étaient déjà passées à l'état de règle lorsque vivait Alghisi [2].

« Finalement, pour l'accomplissement de cette fortification », Errard place la porte, soit entre les deux flancs, au milieu de la courtine (mais il abaisse cette porte de façon à ce qu'elle ne soit pas découverte de la campagne), soit « derrière l'épaule du boulevard, selon le parement de la muraille ». Il la couvre par un ravelin, remplacé depuis par une tenaille, une demi-lune ou une demi-lune à faces formant un angle aigu (Vauban), soit encore par un redan à réduit, avec passage à caponnière.

A 9 mètres en arrière est la herse sarrasine, couverte par une voûte. A 2 mètres du pied de cette voûte com-

[1] F. Prévost, *Etudes historiques sur la Fortification.* — [2] V. Alghisi, *Della teoria delle fortif.*, lib. II.

mence un espace découvert, creusé pour le fossé du pont-levis ; sa largeur est de 5 mètres. Errard n'était pas partisan des ponts-levis à flèches en bois : « Elles peuvent se gâter ou rester prises dans la glace. » Il préférait les contrepoids et la bascule qui permettent d'élever et d'abaisser le pont avec plus de facilité [1].

A peu de chose près, avec les corps de garde, barrières, etc., ces entrées subsistèrent jusqu'à Louis XIV, et Vauban lui-même n'eut à y apporter que quelques modifications.

[1] Le pont-levis, la herse et les piliers sont d'invention française, au témoignage de Machiavel. V. *Arte della guerra*, lib. VII. Cf. Sardi, *Corona imp.*, etc., T. I, l. IV.

IX

Fortification régulière. Pièces détachées. Ravelin. Terrasse. Places commandées. Château. Citadelle. Art d'assaillir. Tranchées. Batteries. Brèche. Assaut. Défense de la brèche. Feux d'artifice. Modification dans l'attaque et dans la défense des places après Errard. Prédominance de la sape et de la mine.
Portrait d'Errard.

Les places ne peuvent pas toujours être faites sur un polygone régulier. La fortification doit suivre le périmètre d'une ville ou les sinuosités du terrain. Après « avoir taillé en plein drap », Errard, développant longuement les règles d'après lesquelles on pourra raccommoder les anciens tracés, faire servir les vieux fossés, les vieilles courtines et améliorer les figures régulières incapables d'avoir un bon flanquement, abandonne un peu de sa sévérité.

Hors pour le triangle équilatéral, l'angle flanqué de tout ouvrage sera de 60 degrés au lieu de 90 degrés, et la longueur des lignes de défense au lieu de n'avoir que de 100 à 120 toises pourra être portée de 150 à 160 toises (de 240 à 250 mètres). « L'angle flanquant étant simple, devra être fait en sorte que l'assiégant ne puisse s'y loger. » Errard cherche à « récompenser ce qui est contre l'art » : 1° par l'augmentation de l'artillerie et des munitions; 2° par des moyens extraordinaires, c'est-à-dire par des bastions à tenailles (bastions à double saillant avec lesquels il améliorait le carré, le carré long et le pentagone), et par des pièces détachées, pour renforcer les courtines trop longues et les fossés trop larges.

Ces pièces détachées ravelin, ravelin à tenailles, sont

toujours, dans le système d'Errard, placées dans le fossé et devant la courtine.

Le ravelin fut d'abord polygonal ou orbiculaire[1], — paté, fer à cheval. — Il était petit, ses défenses étaient nulles et il n'était pas flanqué du côté de l'ennemi. C'est là ce qui explique le mépris où il est tenu par les anciens ingénieurs. Les troupes qui le défendaient n'étaient pas facilement secourues ; elles combattaient mollement et ne pensaient qu'à se retirer derrière l'enceinte. L'ennemi s'en emparait et le mettait à profit pour pousser ses galeries.

Avec le temps, le ravelin prit la forme de la lunette (redan à flancs et ouvert à la gorge), et s'agrandit jusqu'à avoir l'étendue du bastion. On discutait alors vivement s'il doit être séparé du corps de place ou réuni à la courtine devant laquelle il est placé. Errard laissait « aux grands capitaines le soin de résoudre cette question ». Cependant il croyait qu' « en une ville sur le point d'être assiégée, le ravelin séparé est préférable, car il coûte moins cher, est plus tôt fini, et sa perte n'entraîne pas celle de la place ».

Lorsque le ravelin servait à couvrir une porte placée au milieu de la courtine et à augmenter le flanquement d'une courtine trop longue, « il devait n'avoir aucune retraite », afin d'être plus large et de mieux défiler l'entrée. Si sa masse était suffisante pour résister à l'artillerie, l'ingénieur pouvait lui donner deux flancs couverts et retirés, bien que ces flancs ne fussent pas nécessaires, non plus que les orillons, « d'autant que par la défense naturelle que le ravelin apporte aux bastions de costé et d'autre, il occupe aussitost le lieu et espace

[1] Sardi, *Cor. imp. d'arch. milit.*

par lequel leurs flancs peuvent estre battus d'une seule et mesme batterie [1] ».

Quand la courtine était très longue, Errard la protégeait par deux ravelins, soit séparés, soit joints par une courtine, et qui flanquaient à feux fichants les faces des bastions. Ces deux ouvrages formaient ainsi une sorte de tenaille qui a été imitée par Marollais.

Il est donc étrange qu'Errard repousse absolument au Deuxième Livre les contregardes qu'il appelle une imperfection et non une fortification [2]. La raison en est, dit-il, que les assiégeants pourraient s'y loger. Mais, en face d'une courtine faible, la même facilité n'est-elle pas donnée par les ravelins séparés, par cette tenaille ou par cette terrasse ou *seillon*, qu'à l'imitation de Marchi (112e dessin), il admet parfois au milieu du fossé, terrasse qui, large de 10 pieds ($2^{m}70$), avait tous les inconvénients de la fausse-braie sans en avoir les avantages ?

En effet, l'ennemi parviendra facilement à se loger sur ces ravelins dépourvus d'artillerie et sera à couvert du feu des faces par les ailes de la tenaille et du feu de la courtine par la terrasse. Il pourra donc creuser ses galeries devant la courtine qui n'est pas suffisamment flanquée et qui ne le sera plus du tout dès que les ravelins seront au pouvoir de l'assiégeant. Errard a bien senti

[1] *La Fortification démonstrée*, etc. — [2] La contregarde était une terrasse en forme de V dont les côtés étaient parallèles aux faces du bastion couvert. Le *pontone* était une terrasse placée devant le saillant : il se complétait par les *aloni*. Ces constructions ont donné naissance à la demi-lune moderne qui, « si l'on veut parler juste », ne doit pas être confondue avec le ravelin. Celui-ci est placé devant la courtine, sa demi-gorge est en ligne droite. La demi-lune est en quelque sorte un bastion séparé et couvrant le bastion d'enceinte. La ligne de sa gorge est en croissant.

lui-même cette contradiction et il cherche à s'en défendre en plusieurs endroits.

Du reste, il se montre en général très sobre sur l'emploi des ouvrages détachés. Il a confiance en sa fortification, si on peut l'établir suivant les règles qu'il trace, bien plus qu'aux ravelins, aux tenailles, aux fronts plats, aux flancs fichants italiens et même plus qu'aux « flancs fichants du Seigneur Roch, comte de Linar, homme fort expert et subtil en toutes sortes de fortifications, et dont il cite la méthode pour faire honneur à sa mémoire [1]. »

On peut donc s'étonner de voir M. Viollet le Duc écrire ce qui suit :

« Errard, en avant des murailles anciennes qu'il considérait, après les avoir réparées, comme enceintes propres à la défense rapprochée, établissait en dehors des ouvrages qui commandaient la campagne et forçaient l'assiégeant à ne commencer ses opérations qu'à une distance de cinq à six cents toises. C'était encore le système des boulevards, seulement ceux-ci, au lieu de n'offrir qu'un obstacle isolé, se défendaient les uns les autres en croisant leurs feux et étaient de véritables bastions. » *La Fortification démonstrée* (Liv. I, ch. I et liv. I, ch. X) est absolument opposée au système prêté à Errard par l'ingénieux auteur de l'*Histoire d'une Forteresse*[2]. A l'exception du ravelin, de la tenaille et de la double

[1] *La Fortification démonstrée*, etc. — [2] M. Viollet le Duc n'a pas seul le privilège de cette erreur. M. Poirson, dans sa savante et partiale histoire de Henri IV, affirme qu'Errard tenait l'ennemi éloigné de l'enceinte par des travaux avancés. N'a-t-il pas dit, d'ailleurs, que l'ingénieur « abaissa sa fortification presqu'à rase-terre » (or, son parapet avait 7m50 au-dessus du plan environnant), et qu'Errard revêtit les maçonneries d'un glacis ou massif de terre ? Le contraire est vrai ; d'ailleurs le revêtement du rempart est bien antérieur à 1600.

tenaille qu'Errard emploie pour renforcer la courtine ou en rase campagne pour protéger un pont, un pont de bateaux [1], un gué, une chaussée et autres passages de rivière, il est impossible de trouver dans *La Fortification* un ouvrage non pas avancé, mais séparé du corps de place.

Errard était si peu partisan des pièces détachées qu'il emploie parfois la plate-forme qui était rejetée par tous les ingénieurs, et qui, n'étant pas flanquée et ne flanquant pas suffisamment, fournissait à l'assiégeant une brèche facile ou la laissait faire sur ses côtés [2].

Il est même assez étrange qu'Errard se soit abstenu de parler des ouvrages à cornes. Il avait pu en voir, en attaquer et en reconstruire en Picardie : on peut même présumer qu'il en fit à Genève et nous ne trouvons comme motifs de son silence que sa défiance des ouvrages extérieurs et son peu de goût pour les nouveautés.

L'ingénieur Barrisien suit donc encore l'école italienne et, comme Machiavel, il pense qu'à l'exception du ravelin nécessaire à la défense de la porte il ne faut pas faire d'ouvrages détachés du corps de place, car « ces ouvrages étant nécessairement petits, ne peuvent résister à

[1] Ces ouvrages remplacèrent de bonne heure la tour que les anciens placaient à l'entrée du pont ou sur le dernier bateau. *Claudebat pontem imposita turris et in extremam navem educta, unde tormentis ac machinis hostes propulsarentur.* (Tacite, *Hist.*) — [2] Dans les premiers temps du tracé bastionné, pour donner du flanquement à une courtine trop longue, on bâtissait en son milieu un ouvrage qui, rond, s'appelait moineau, coulon, (ce nom était aussi donné autrefois aux ravelins et demi-lunes), comme à l' « Arsenac » de Paris), et qui, rectiligne, s'appelait plate-forme, demi-bastion, bastion bâtard, bastion plat ou mieux front plat. Sa hauteur était moindre que celles du rempart et des bastions. Les deux faces étaient ou en ligne droite ou à angle très obtus. V. Alghisi da Carpi, Sardi, Lupicini, Marchi.

la violence de l'artillerie et sont inévitablement emportés. Dès lors cet échec influe sur le moral de la garnison en même temps qu'il permet à l'assiégeant de se défiler derrière l'ouvrage et de s'y loger[1] ». Qu'on se rappelle de quelle importance dans les sièges de Louis XIV était l'enlèvement d'une demi-lune. L'*isola* d'Alghisi, elle-même, avait quelques-uns des inconvénients propres aux ouvrages construits dans les fossés ; elle rentre dans ces « misères de flancs, de surflancs, de contregardes, de fausses braies, etc.), elle fait partie de cette fortification purement défensive, à laquelle Maurice de Saxe voulait substituer la fortification offensive. Il prétendait n'entendre pas parler de ces petites pièces détachées, escarpées à la gorge et voisines de l'enceinte. Il avait bonne opinion de celles que l'assiégé peut ravoir après en avoir été délogé, et il citait cet ouvrage qui, au siège de Candie, pris et repris tantôt par les Turcs, tantôt par les Vénitiens, coûta aux Turcs plus de 25,000 hommes. — A mille pas en avant de l'enceinte simple, il établissait des tours dont il promettait d'admirables effets. Sauf la grandeur, il avait compris le rôle des forts détâchés, comme avec son *amusette*, les « merveilles » du chassepot et des armes se chargeant par la culasse.

[1] *Una cosa bene voglio ricordare a chi difende le città : e questa è che non facciano bastioni fuora, e che siano discosto dalle mura di quella..... perchè sempre li perderai, non si potendo oggi le cose piccole difendere, quando elle siano sottoposte al furore dell' artiglieria. — Dell' arte della guerra, lib. VII.* Cf. Sardi, *Corona imp. d'arch.*, T. I, L. IV. Seul des anciens ingénieurs, Alghisi fait ses pièces détachées véritablement fortes. L'île qui est placée devant la courtine rentrante est flanquée de quatre côtés, elle a autant de capacité qu'un bastion et pouvait être armée d'au moins huit pièces. Alghisi, bien que son tracé n'ait pas été suivi, est « l'un des ingénieurs les plus remarquables de son époque : il a entrevu les progrès de la fortification moderne ».

Après avoir traité des places régulières, des places irrégulières et des places de mer, où « il faut rendre la fortification égale partout par art », Errard passe aux places commandées. Comme au temps d'Alghisi [1], sous Henri IV, on construisait peu de nouvelles villes. Les progrès de l'artillerie firent qu'une place, autrefois forte et non commandée, devint faible et reçut un commandement. Sedan, par exemple, dont le château était imprenable en 1500, était devenu facile à emporter en 1600 et *a fortiori* de nos jours.

Lorsqu'il doit raccommoder une de ces places, qu'elle soit commandée de front, de flanc ou de revers, même du bord de la contrescarpe, Errard cherche à « occuper par la nouvelle fortification le plus de lieu commandant qu'il sera possible, observant toujours cette règle que ce qui défend doit être défendu ». Il creuse des galeries dans la contrescarpe, il élève de forts cavaliers, de hautes traverses avec gabionnades, « tourne les bastions de façon que l'un des points, estant battu de front, ne le puisse estre de fil, ou, l'estant de fil, ne le soit de front ». Il emploie les artifices extraordinaires. Comme Lupicini, il creuse à fond de cuve le fossé au pied du flanc pour que l'assiégeant, en faisant rouler des gabions ou des chariots, ne puisse emboucher la casemate et « pour que la ruine produite par la batterie tombe dans ce fossé sans empescher le jeu du dit flanc »; contre le feu plongeant, il défile les défenseurs de la casemate par une traverse de maçonnerie percée d'une voûte, en arrière de laquelle est le parapet qui couvre la pièce, et au flanc fichant cherche à substituer le flanc rasant. Il prend un

[1] Alghisi da Carpi, lib. III.

visible plaisir à écrire ce chapitre et à se souvenir de ses travaux à Sedan et à Metz. Il est naïvement heureux de montrer comment une batterie assiégeante étant postée sur la montagne ou sur le bord de la contrescarpe, il l'empêchera « de ruiner les flancs, lorsque la contrescarpe est de roc ou faite de bonne matière ». Dans ce but, il laisse « entre les deux flancs une pointe de rocher qui passe l'angle flanquant, ou une masse de bonne maçonnerie, d'espaisseur raisonnable, moins haute que la contrescarpe ». Il perce en arcade ce mur « à certaine hauteur, selon les lignes de défense, afin que des deux flancs on puisse découvrir le fond du fossé au long de chacun pan des bastions jusques à la contrescarpe opposée seulement ».

Mais il ne faut pas oublier que tous ces travaux doivent se faire du côté commandé, car « il faut oster à l'ennemi l'envie et les moyens d'attaquer le côté faible, en compensant cette faiblesse par des ouvrages accessoires [1] ». Il ne faudra pas se préoccuper de la forme ronde donnée aux saillants, car « il n'est pas toujours besoin d'observer exactement et à la rigueur toutes les reigles de fortification, et il est quelquefois plus expédient de suyvre le naturel du lieu que les subtilités de la science [2] ». On opposera « traverses à commandements, élévation des bastions aux pendants et déclins des montagnes, les bonnes tenailles aux mauvais fossés, les flancs

[1] Maurice de Saxe disait : « Il faut obliger l'ennemi à se montrer dans les endroits où il y a peu de terrain, où il puisse être vu d'un plus grand front et où on puisse le voir avec du canon dans les endroits où il n'en sçaurait mettre. » *Rêveries du Maréchal de Saxe.* — [2] Au contraire, Alghisi : *Sì che, per mio giudicio, non si deono porre in uso i belloardi tondi, ma al tutto iscludergli dalle buone fortificationi, come cosa inutile e dannosa.* (Lib. I.)

fichants et non buttables aux endroits où on ne peut creuser, les bastions mal flanqués ou trop aigus aux marais et autres lieux où les approches sont difficiles ».

Errard va même jusqu'à emprunter à Alghisi sa courtine rentrante devant laquelle il place « un ravelin ou isle qui sert de bonne couverture aux flancs[1] ».

Faisant une concession à son temps, l'ingénieur Barrisien a laissé subsister le château. Ce vieux reste du moyen âge est « un de ces petits ouvrages qui ne peuvent résister à la fureur de l'artillerie ou à un ennemi rusé et accort ». Machiavel recommandait de ne jamais faire de ces réduits où l'assiégé, la première enceinte prise, peut se retirer. Selon le secrétaire florentin, le gouverneur, quoi qu'il en ait, est disposé à abandonner un poste périlleux et des ouvrages bouleversés pour se mettre à couvert derrière des remparts intacts encore. Cette retraite, bien loin de lui être avantageuse, lui est en réalité nuisible, car il combat sans énergie et le réduit où il se retire devient en quelque sorte un nid à boulets.

Errard ne pouvait manquer de parler de la citadelle destinée moins à défendre la ville qu'à s'en défendre ; moins à combattre l'ennemi qu'à servir de bride et de frein aux soubdaines émeutes, comme dit Rabelais, et à procurer *uno rifugio sicuro da un primo impeto*[2]. D'ordinaire, dans l'antiquité, l'acropole et au moyen âge le château et le donjon dominaient la ville avec commandement central. Dans quelques grandes villes, Paris par exemple, les citadelles étaient réparties dans les différents

[1] Il a encore adopté cette courtine rentrante dans la construction du retranchement de brèche, en ordonnant, suivant les principes d'Alghisi, d'en faire l'angle aigu le plus qu'il sera possible. — [2] Machiavel, *Il Principe.*

quartiers sans que toujours elles fussent appuyées sur l'enceinte (Nesle, Louvre, Bastille). On espérait ainsi dominer également « toute la place et empêcher plus facilement les intelligences, les assemblées, les séditions et assujestir les bourgeois à leurs devoirs [1] ».

Les Italiens préféraient placer la citadelle à cheval sur l'enceinte par la même préoccupation qui fait que Sardi, en se plaignant de l'énervement de la discipline à son époque, recommande à un général tenant la campagne de construire son prétoire moitié dans le camp, moitié en dehors, afin de pouvoir au premier tumulte se retirer avec l'artillerie dans le fort, refréner la fureur de ses soldats, et en cas d'estrif, fuir par la campagne [2].

L'idée devint générale aux XVIe et XVIIe siècles. Henri IV nous en fournit une preuve. Voulant se mettre à l'abri du péril couru par Henri III lors des *barricades*, il joignit au Louvre qui se trouvait dans l'enceinte le palais des Tuileries qui faisait partie des faubourgs. Il voulait ainsi « être à la fois dehors et dedans la ville quand il lui plairait [3] ».

La citadelle qui est préférée par Errard est, si l'on veut, au centre d'un éventail déployé. Située au milieu du diamètre du décagone, elle est « plus asseurée tant contre la ville que du côté de la campagne, que dans tout autre forme ».

La citadelle augmente la force d'une ville en proportion du nombre de bastions qu'elle présente à l'ennemi.

Etant posé qu'un bastion, suivant Errard, vaut deux mille hommes, si le pentagone est placé en dehors du décagone, la somme des bastions vaudra trente mille

[1] Allain Manesson-Mallet, *Les Travaux de Mars*. — [2] Sardi, *Cor. imp. d'arch.* — [3] Sauval, T. II, VII.

hommes ; s'il est placé au centre du décagone, le décagone seul est à considérer et les quinze bastions n'en valent que dix, soit vingt mille hommes ; s'il est placé à cheval sur l'enceinte et qu'il y ait trois bastions dirigés du côté de la campagne, la somme des bastions attaquables sera treize et vaudra vingt-six mille hommes et non pas vingt mille comme le porte par erreur l'édition de 1620.

Il ne nous reste plus qu'à indiquer quel était alors l'art d'assaillir, afin de montrer à quels besoins Errard voulait pourvoir par son tracé et l'emploi qu'il faisait de sa fortification.

Il ne suffisait pas, en effet, de fortifier des villes suivant la nouvelle méthode. A ceux qui devaient être chargés de défendre ou d'attaquer un front bastionné, il était nécessaire d'apprendre sur quel point il faut diriger l'effort et comment un assiégé habile peut prolonger un siége et chicaner le passage à l'assaillant.

Bien qu'Errard, « réservant le plus à une autre fois », n'ait donné qu'un « formulaire », les chapitres qu'il consacre à ce sujet forment la partie peut-être la plus neuve et la moins remarquée de la *Fortification*. C'est sur ses données que Maurice de Nassau « inventa » la nouvelle méthode de conduire les sièges, « par laquelle, dit Fontenay-Mareuil, l'école de Hollande fut mise en si grande réputation ».

L'armée assiégeante arrivée devant une place faisait d'abord le dégât ; le terrain reconnu, elle s'établissait *fuori di tiro grosso* [1]. Elle creusait parfois une ligne de

[1] Giorgio Basta.

circonvallation et de contrevallation du côté de la ville et du côté de la campagne [1]. Ces tranchées étaient appuyées de tenailles et de fortins (triangle, carré, carré long, pentagone), bastionnés à courtine droite ou à courtine rentrante. Ces forts croisaient leurs feux, s'il se pouvait. Ces précautions étaient rarement prises, il faut l'avouer, par les Français ; nous n'en voyons qu'un exemple au siège d'Amiens, et seulement du côté où était attendu le secours de Mansfeld. Elles étaient de règle dans l'armée du duc d'Albe, de l'Archiduc Albert, de l'Archiduc Alexandre et ordinairement des généraux Espagnols [2].

Les tranchées devaient être « commencées au moins hors de la portée de l'arquebuze ou du mousquet exclusivement, à cause de l'offension continuelle de l'arquebuzerie plus dommageable que l'artillerie, laquelle ne se manie point si facilement », pourvues de redoutes et de places d'armes élevées de distance en distance — Errard se sert de l'expression corps de garde — et « creusées en sorte que de quelque endroit que ce fût on ne pût tirer dedans de long pour les enfiler par aucun coup de trait ». Elles étaient « dirigées vers les extrémités de la place plutôt qu'au milieu d'une ligne droite ou dans un angle retiré, à cause que vers les extrémitez elles se peuvent tirer et mener droictes au lieu désiré sans estre veües ny endommagées de long, ce qui ne se peut faire aux autres lieux sans plusieurs tours et détours ». « Il valait mieux les faire bien larges et bien aysées pour les entrées et sorties que de beaucoup trancher et labourer la terre, craignant que la superfluité n'y apportât de la confusion. »

A 200 ou 300 pas du front à battre, « afin d'éviter

[1] *Trinciere doppie*, Giorgio Basta. — [2] Giorgio Basta.

aucunement les arquebusades et mousquetades », l'artillerie se postait « sur un lieu par nature ou par art aucunement élevé, pour n'incommoder pas les travailleurs ». Elle se plaçait de façon à n'être pas offensée de flanc et à ne permettre à l'assiégé aucune retirade [1].

Errard, dans son « ébauche », ne dit pas ce que vraisemblement il réservait pour plus tard, ni la place occupée par chaque canon, ni l'intervalle nécessaire entre deux pièces, ni l'espace nécessaire pour le recul, ni l'endroit des magasins à munitions, ni le nombre de pièces d'une batterie royale, ni leur tir selon la matière à battre, la distance, et la ruine de la brèche.

Quand l'artillerie était suffisante, on commençait par faire jouer les demi-coulevrines, les quart-canons, les demi-canons coulevrinés et renforcés pour faire les tailladés, les canons de batterie renforcés pour ébranler — *intronare* — et jeter à terre la muraille [2].

Errard se contente de dire que deux batteries de 5 pièces chacune par exemple, croisant leurs feux sur un angle, font plus de ruine qu'une batterie de 10 pièces placée de front, « et semble que la raison soit que celle-ci n'ébranle toujours que de même sorte, mais l'autre abat et renverse, principalement si les pièces sont tirées d'un mesme temps et à propos ». Faut encore noter « que mil coups tirez promptement avec dix canons, font plus de ruine que quinze cents tirez avec cinq canons [3] ».

[1] Giorgio Basta. — [2] Sardi, *Il capo de' bombardieri.* — [3] A n'en pas douter, le baron de Sciaban s'est souvenu de ses observations dans le passage suivant : *Osservando che mille colpi di cannoni sparati da venti pezzi faranno effetto maggiore che due mila tirati da dieci pezzi, così per il tormento che queste furiose batterie danno a gli uomini et le scosse alle lor mura, come princi-*

L'artillerie devait être en batterie dès qu'on commençait les approches, chercher « à démonter les pièces de dedans et ruyner ou du moins incommoder les lieux plus éminents et advantageux de la place ». Elle faisait brèche au saillant plutôt que sur une ligne droite ou dans un angle retiré, parce que les tranchées sont moins longues, moins dangereuses, et parce que la brèche est plus facile à emporter; car « il faut tenir pour constant que, quand le front des assaillants est égal au front des assaillis, ou plus grand que ce front, les assaillis doivent être emportés et vaincus ». Or, « la brèche faite en un saillant est égale ou plus grande pour les assaillants que pour les assaillis, à cause que ce qui enferme est plus grand que ce qui est enfermé ». « La brèche faite au milieu d'une ligne droite ou dans un angle retiré est plus difficile à forcer que sur un angle, à cause que la forme, ne pouvant estre que courbe, rend plus d'estendue aux assaillis qui en tiennent l'arc qu'aux assaillans qui n'en ont que la corde ».

En même temps qu'elle faisait brèche, l'artillerie empêchait la réparation, détruisait les flancs opposés, et se rapprochait à mesure que les pionniers gagnaient du terrain. Aussi devait-elle être vive et tirer *a camerare*, ce qui empêche les assiégeants de se remparer [1].

Errard, quand la contrescarpe était haussée, n'en fait pas saper ou miner la crête, ce qui permettait à l'artillerie

palmente perchè levano agli assediati l'animo e il tempo di trincerarsi e di ripararsi. Cf. le *Traité* de Colombina, XX. *Avertendo però di sparare a dieci pezzi nella muraglia che è già tagliata o a camerata per camerata, che in questa maniera faranno riversar quella parte di muraglia e di terrapieno nelle fossa.*

[1] Giorgio Basta.

assiégeante de battre le pied la muraille. Les entrées devaient répondre aux extrémités du corps de place et non à l'angle du fossé, afin de se couvrir du saillant lui-même contre un des flancs. Lorsque la place était plus basse que la tranchée, il était bon, dit Errard, de mener sur un même point plusieurs tranchées de front jusque sur la contrescarpe, sans se soucier des coups d'arquebuse tirés des maisons et des clochers, ces coups n'ayant plus assez de force.

Pour s'en défendre, pour enlever leurs défenses aux assiégés, et pour empêcher les assiégés de « travailler » les assiégeants dans les tranchées, on envoyait souvent des « enfants-perdus » qui se défilaient du mieux qu'il leur était possible et tuaient les canonniers ennemis. C'est au siège de Thionville que, suivant Gandino et Mambrino Roseo, l'on vit pour la première fois cette manœuvre. Le duc de Nemours, par le conseil du maréchal Strozzi, envoya 600 arquebusiers choisis dans la compagnie qu'il avait amenée au secours de la France, « la plus belle qui feut jamais veüe », dit Brantôme. Ces arquebusiers couchés à terre, ou enfoncés dans des trous, *tiravano così coperti tanto giustamente che niuno degli assediati era si tosto affaciato per veder fuori che subito non fusse ucciso* [1].

La brèche devait être large, de facile montée, et ne pas exiger d'échelles si courtes qu'elles fussent. Il était bon que l'assaillant la reconnût et s'assurât des logements [2]. Errard, qui s'en remettait à la discrétion des bons ingénieurs et des grands capitaines, a omis, pour être plus bref, de donner ces prescriptions. Pour monter à l'assaut, l'assié-

[1] Gandino, *Sur Végèce*. — [2] Giorgio Basta.

geant, ayant débouché sur la contrescarpe, tirait deux ou quatre traverses dans le fossé pour servir de pont à ses troupes ou les défiler contre les feux de flanc.

Telle est l'attaque. Voici la défense.

Par la batterie, l'assailli a pu présumer où l'assiégeant donnera l'assaut. Il a dû retrancher en conséquence tout l'espace compris par la batterie [1]. Ce retranchement, fait selon les cas à angle saillant, à courtine, à angle rentrant, à tenaille, sera toujours flanqué soit par la direction de son tracé, soit par les casemates, si elles ne sont pas ruinées. En outre, l'assiégé a dû au pied de la muraille, à l'endroit recouvert par la ruine, établir une fougasse. En haut de la brèche est disposée une première ligne de défenseurs, piquiers et arquebusiers. Leur troupe de soutien placée au pied du rempart est en nombre double, de façon à repousser trois assauts. En arrière, le retranchement est gardé par des piquiers et des arquebusiers. On ne voit pas, comme dans Colombina, que les arquebusiers ayant tiré se retirent et cèdent la place à d'autres soldats prêts à faire feu.

Le soutien des défenseurs du retranchement est au pied du rempart, en « esquadrons bien proportionnés », car c'est surtout dans un assaut qu'il faut un *ordine squisito*, pour parler comme G. Basta. Enfin, le surplus des forces, divisé en trois corps, remplira les vides et se portera partout ou sa présence sera nécessaire.

Pour rompre l'impétuosité du premier choc, la place fera une sortie tant de pied que de cheval, et, comme l'ordonnait plus tard Maurice de Saxe, fera balayer le fossé par des arquebusiers montés sur des barques. Cette

[1] Cf. *I Pisani, tirato dentro un riparo con un fosso per tanto spatio quanto comprendeva la batteria, ecc.* (Guichardin, I.)

façon de soutenir un assaut a toujours semblé bonne à Errard pour la défense des villes et des tranchées. Il a plus confiance en ces moyens ordinaires « qu'aux feux griegeois et autres artifices qui retournent le plus souvent à la confusion de leurs auteurs ».

Il y avait trois sortes de feux artificiels ou, comme disaient les Italiens, artificiés (*fuochi artifiziati* ou *lavorati*):

1° Les feux qui, comme nos lampes électriques, servaient à éclairer les dehors et à désigner aux coups de l'artillerie l'ennemi, s'il tentait une attaque de nuit. Les armées des Flandres en faisaient un continuel usage [1]. On les nommait marmites (*pignatte*), brandons (*panellini*), etc.

2° Les feux destinés à brûler les machines, les pavois, les mantelets [2], ou à être jetés sur l'assaillant quand il tente l'assaut [3]. On les appelait *bozzolati*, *ciambelle* (échaudés), marmites, saucisses à la française, cerceaux, guirlandes, qui, dit l'Arioste jouant sur les mots, mettaient aux soldats *aspre ghirlande* [4]; et ceux qui en étaient atteints avaient beau souffler dessus [5]. Ces feux connus des anciens [6], rapportés de l'Orient par les croisés, avaient pour base le soufre, l'huile, le bitume, la poix, le goudron, la térébenthine et le pétrole (*olio di pietra*).

[1] Alessandro Chincherni, *Lo scolare bombardiero*. — [2] Ant. Lupicini avait inventé, à ce qu'il prétendait, un « bitume » qui « résistait absolument au feu et protégeait parfaitement les bois ». Il ne donne pas son secret, parce que ce secret aurait pu venir aux mains des infidèles. *Discorsi militari*, ch. XV et ch. XXX. — [3] Dans le fossé les défenseurs jetteront des « brandons » et autres feux artificiés, qui, si on n'y pourvoit, pourraient brûler les machines, encore que de bois vert. Ant. Lupicini, *Op. cit.*, ch. IV. — [4] *Orl. fur.*, XIV. Le Tasse, *La Ger. lib.*, XVIII. — [5] Al. Chincherni, *Lo scol. bomb.* — [6] ἦσαν δὲ οἳ καὶ πῦρ προσέφερον. Anabase, V, II.

Déjà très perfectionnés en 1500, ils étaient employés non-seulement dans l'Arioste et le Tasse, mais encore dans les assauts. Luigi Guicciardini, le frère du célèbre historien, raconte qu'au sac de Rome le pape « Clément VII fit faire promptement beaucoup de feux artificiels et autres compositions propres à prendre feu et à le multiplier rapidement, pour les jeter au milieu des ennemis », et que « dans l'attaque par le connétable de Bourbon, les Romains, pressés, ne cessaient de jeter des feux artificiels [1] ».

Au siège de Crême, grâce à ces feux, Renzo da Ceri, capitaine pour les Vénitiens, put s'emparer des logements de Silvio Savello et de Prospero Colonna [2]. On les a vus employés au siège de Jametz, et Robert de la Marche avait inventé des machines pour les lancer [3]. Au siège de Grolle, en Hollande (1597), « Jean Bouvier, maître de feux artificiels, fit voler de ces petits ardents dans la ville [4] ».

3° Les feux armés, boulets en fer, en bronze, grenades en bronze, en fer, en verre, pots, marmites, bombes, trompes (*trombe*), guirlandes armées, qui faisaient grandes ruines, etc. [5], étaient connus du vivant d'Errard.

[1] *Il sacco di Roma.* Barbera, Firenze. V. encore le *Sac de Rome* attribué à Jacopo Buonaparte. Toutefois, nous devons prévenir le lecteur que cet opuscule ne mérite pas sa réputation. Il n'est qu'une médiocre compilation; l'auteur ne fut en aucune façon « témoin oculaire » des événements qu'il raconte. « Il ne se contente pas, dit Carlo Milanesi, de suivre pas à pas L. Guicciardini, il le copie textuellement, et là où il ne reproduit pas les paroles, il est absurde »; sa science historique est telle, qu'il ignore que le cardinal Giberti est le même homme que le dataire de Clément VII, « ignorance impossible chez un contemporain ». — [2] Paul Jove, *Hist.;* Gandino, *Sur Végèce.* — [3] Buvignier, *Jametz et ses Seigneurs.* — [4] Palma-Cayet, *Chron. nov.* — [5] Al. Chincherni, *Lo scol. bomb.*

Dans son livre de 1587, Ant. Lupicini semble dire « avoir trouvé le moyen de lancer en l'air, à la façon d'Archimède, 150 grenades (*pignattini*) à la fois, remplies de feu artificié et empoisonné ; ces grenades de six livres chacune et angées, tombant d'une hauteur de 150 bras, sur les morions ou sur les épaules des soldats ou sur tout autre objet résistant, ne se briseront pas ; mais, quand la mèche sera au bout, elles éclateront avec tant de force que personne ne sera en sécurité à 150 bras, parce que les jets de la flamme et les éclats feront tant de mal à la chair que, si elle n'est coupée aussitôt, l'homme blessé est mort sans remède », etc. [1].

Cependant, le même auteur, qui déjà conseillait de ne faire jouer l'artillerie que pour enlever les défenses aux assiégés, ne se montre pas grand partisan de ces feux artificiels.

« Quant aux trompes à feu, dit-il, nous ne nous en servons pas dans ces discours, car j'ai reconnu que, outre l'embarras de les amener, elles trompent souvent à l'usage, notamment dans les assauts où il faut être très accort pour bouter feu à la mèche ; autrement la trompe fuse en l'air ou nuit à ton infanterie ; si même le feu est bouté à temps, nous ne sommes aucunement certains que la composition n'est pas trop sèche, alors elle éclate entre les mains de qui l'exécute ; si elle est trop humide, elle se résout en fumée. Admettons que tout soit à point, chose rare ; comment empêcherons-nous les défenseurs de les renverser avec leurs hallebardes ou de les tourner en arrière, au grand dommage de l'assaillant, comme

[1] Ant. Lupicini, *Disc. milit.*, ch. IX et ch. XXX.

cela s'est vu aux assauts de Vicovaro; puis, ce qui est pis, s'il fait un peu de vent venant sur toi, tu as la fumée et les jets de flammes, comme il advint aux Espagnols aux attaques du fort d'Ostie. Quant aux boulets de bronze ou d'autre alliage, pleins de poudre fine ou d'autre feu empoisonné, que l'artillerie lance au milieu de l'armée ou contre les bastions de terre, pour blesser les ennemis et faire sauter ces bastions, je ne pense pas qu'on doive s'en servir. Il y a la même difficulté que pour les trompes dont j'ai parlé. Ces boulets sont-ils faits depuis quelque temps, la mèche, la poudre et les autres compositions sèchent en temps chaud; en temps humide, elles deviennent faibles, en sorte qu'en les exécutant, ou elles éclatent dans la pièce ou en l'air. Si elles arrivent au but, elles ont si peu de force que l'infanterie a le temps de se ranger ou elles se perdent dans la terre des bastions. Et, supposez que ces difficultés se puissent vaincre, comment empêcher les accidents terribles qu'elles causent quand on tire? C'est ce que j'ai vu au château Saint-Ange où on tirait un de ces boulets (bombes) dans un pierrier. On bouta feu suivant l'habitude. Le boulet éclata dans la pièce, la rompit, tua deux bombardiers, blessa un servant, et peu s'en fallut qu'il n'atteignît tous ceux qui assistaient à cette curieuse expérience; or, nous étions nombreux [1] ».

Soit que ces feux eussent été perfectionnés ou que les avantages fussent plus grands que les inconvénients, les armées espagnoles s'en servirent beaucoup dans les guerres des Pays-Bas.

En 1610, dans son édition d'Anvers, Brancaccio pro-

[1] Ant. Lupicini, *Disc. milit.*, XX.

clame la nécessité de ces feux artificiels et des grenades à main [1].

« Les assiégés doivent brûler les fascines et les ouvrages avec les bombes et les boulets à feu et molester les assaillants avec pierres, grenades et marmites à feu [2] ». Et, quant à cette mitraille dont Errard ne parle pas, — son oubli est d'autant plus singulier qu'il avait vu les effets des boîtes et des *shrapnels* à Jametz et sans doute dans d'autres sièges, — tous les auteurs recommandent d'en munir les flancs et de les lancer soit avec le canon, soit avec les pierriers [3].

Errard ne fait pas grand cas « tant de tous ces feux d'artillerie et d'harquebuzerie que d'autres feux artificiels, comme trompes à feu, grenades et autres telles fricassées qui se préparent à un assaut [4] », et sous prétexte que le sujet vaut bien un discours particulier [5], il se contente de dire : la discrétion y est surtout nécessaire.

[1] *E sopratutto (il generale dell' artiglieria) dee far lavorare gran quantità di granate da gettare a mano,* cap. XII. — [2] Le baron de Sciaban. — [3] Sardi, *Il capo de' bombardieri.* — Le baron de Sciaban. — [4] Bussy-Rabutin, *Guerres de Belg.* — — [5] Ce « discours particulier » fut fait par un Lorrain, le fils de cet Appier qui fut employé aux fortifications de Nancy (V. de Saint-Mauris), et qui, dans l'extrait d'un journal manuscrit sur les opérations de la chambre des comptes de Bar, est désigné sous le nom de Jean Hanzelet, peintre, demeurant à Bar. (V. Servais, *Nouvelles recherches sur la situation de la librairie à Bar.*)

Jean Appier, dit Hanzelet, est né à Haraucourt en 1596; il est mort à Nancy en 1647. (*Nouvelle biographie générale*, Firmin Didot.) Il exerça l'imprimerie à Pont-à-Mousson de 1624 à 1628. (Beaupré, *Recherches sur l'imprimerie lorraine*.) Graveur, il fit les portraits de Elisée d'Haraucourt, gouverneur de Nancy, et de Desbordes, qui, bien que valet de chambre du duc Henri II, fut brûlé comme sorcier. Il fut maître d'artillerie du duc de Lorraine. « Il est un des premiers qui aient écrit sur l'emploi des machines de guerre et des feux artificiels pour l'attaque et la défense des places. Personne n'ignore que les artificiers lorrains jouissaient d'une grande renommée. »

Mais l'assaillant n'en venait pas toujours à l'assaut de vive force : il avait recours à « l'attaque pied à pied qui est comme un chancre rongeant et minant petit à petit le corps ». Après avoir fait de « bonnes traverses bien couvertes d'un côté », il logeait ses soldats à la brèche, en sorte que l'un fît non seulement sa place, mais aussi celle de son compagnon, celuy-cy d'un autre et ainsi en croissant, tant qu'à la fin la brèche estant en toute sa longueur saisie insensiblement, le front de ses soldats fût égal ou plus grand que celuy des assaillis, et que, par conséquent, il fît quitter la défence de la brèche et s'en rendît tellement le maître, qu'il la joignît à son camp et y mît ses meilleurs gardes, pour après continuer son progrez[1] ». Dans cette défense, Errard, favorisé par la lar-

En 1620, dit M. de l'Isle, à la science bibliographique duquel nous avons eu plus d'une fois recours, il fit paraître son « *Recueil de plusieurs machines militaires et feux artificiels pour la guerre et récréation* » avec l'alphabet de Trittemius par laquelle chacun qui sçait escrire peut composer congruement en latin ; aussy, le moyen d'escrire la nuict à son amy absent ; de la diligeance de Jean Appier, dit Hanzelet, calcographe, et de François Thybouret, chirurgien. Au Pont-à-Mousson, par Charles Marchant, 1620, pet. in-4°, fig.

En 1630, il refondit la partie du recueil qui lui appartenait et la fit reparaître sous le titre :

La Pyrotechnie de Hanzelet, lorrain, où sont représentez les plus rares et les plus approuvez secrets des machines et des feux artificiels propres pour assiéger, battre, surprendre et deffendre toutes places. Au Pont-à Mousson, par J. et Gaspard Bernard, 1630, in-4°, 133 fig. La plupart de ces figures sont des contre-épreuves des planches du premier recueil.

Il est très probable, selon M. Servais, que c'est grâce à ce livre en taille douce de plusieurs machines qu'il avait présenté à son Altesse, que le duc de Lorraine donna gratis à Hanzelet « l'estat de contrechevaucheur en la gruyerie dudit Pont-à-Mousson ». (V. Servais. *Nouvelles recherches sur la situation de la librairie à Bar-le-Duc, pendant les* XIVe, XVe, XVIe, XVIIe *et* XVIIIe *siècles*.)

[1] Cf. G. Basta, *Si dovrà ributtare l'inimico tanto che noi ci possiamo fermare coperti sù la batteria, allargandoci, et accomodandoci poi il posto con la pala e con la zappa, istromenti*

geur de la gorge, emploie admirablement sa fortification.

L'assiégé doit construire son retranchement de façon à le contre-flanquer par les deux casemates qui « feront même effet par dedans comme elles devoient faire par le dehors », il doit l'appuyer à l'endroit des orillons et le protéger par un fossé d'eau, s'il se peut, contre les mines, avec contrescarpe un peu haussée pour que le pied de la barricade ne puisse être battu. L'assaillant ne pourra, de prime-saut, enlever ce retranchement ; il devra continuer ses tranchées ou ses galeries; et ses approches seront gênées par les contremines, par la mousqueterie des défenseurs et par des cavaliers élevés en arrière de la barricade.

Tel est, en résumé et comparé avec la guerre des sièges de cette époque, ce traité qui a fait donner à Errard le surnom de « Père de la Fortification ». Cet ouvrage, si français par son but, par sa simplicité, par sa précision, par la clarté qu'il jeta dans un sujet dont la confusion empêchait les militaires de tirer tout le profit, fut reçu avec un applaudissement général.

Certes, il est évident que le tracé d'Errard ne répond plus aux exigences actuelles. Depuis Maurice de Saxe qui l'avait entrevue, l'attaque éloignée a pris une importance qui s'est accrue en raison des progrès de l'artillerie et des « inventions humaines qui, en ce temps, sont si estranges et incrédibiles ». Sans doute le système d'Errard a tous les défauts du tracé bastionné : il n'offre aucun abri

singolari per questi effetti e avanzandoci a poco a poco con trinciere e con fornelli e guadagnando terreno, come si suol dire, a palmo a palmo.

contre l'obus ni contre le ricochet qui prend à dos ces flancs sur lesquels reposent toutes les propriétés de ce mode de fortification ; la courtine est inerte et purement passive, les entrées et les sorties sont pénibles ; en brèche, le parapet tombe avec le revêtement, les retranchements sont difficiles à construire [1]. Mais si on se reporte au temps où écrivait Errard, on s'assurera que son tracé, de tous le plus simple, le moins coûteux et le plus pratique, réalisait un immense progrès, et que Vauban n'a eu qu'à le perfectionner. L'ingénieur barrisien posa, dit M. Allent, des principes dont la plupart n'ont pas vieilli. Il laissa à ses successeurs une base certaine ; ils purent la modifier, ils purent y ajouter ; elle est si ferme et si stable qu'elle dure encore.

Ce n'est pas qu'Errard, comme nous l'avons dit, se soit élevé bien haut. Il ne fit pas dans la théorie des progrès immenses comme le prétend Chevrier [2], et il est inférieur à Speckle, à Busca [3]. Il n'a aucune de ces vues profondes, aucune de ces idées qui devancent l'avenir. Il se contente de dire ce qui se fait, tout ce qui se « praticque au faict des fortifications ».

Mais en publiant son livre, en réduisant cette pratique en art, en résumant les travaux italiens, en y mettant de l'ordre, en les débarrassant des superfluités, en prescrivant des règles simples, nettes, logiques, en subordonnant la spéculation à la réalité, en introduisant la rigueur mathématique au milieu de fantaisies qu'on croirait parfois tirées de l'Arioste ou du Tasse, Errard rendit un immense service à l'art militaire. En particulier, il donna

[1] Carnot, Montalembert, Cormantaigne, Mangin, etc. — [2] *Mémoires des hommes illustres de Lorraine.* — [3] Cosseron de Villenoisy.

à la noblesse française le goût et les moyens d'étudier facilement une science qu'elle avait dédaignée jusqu'alors pour les grands coups d'épée et pour les téméraires audaces.

Aussi, M. Noël, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine*, s'étonne-t-il que Vauban, qui a rectifié la forme donnée par Errard aux bastions, soit « connu de l'univers pendant qu'Errard est ignoré ». M. Noël savait pourtant que

> .... *multi*
> *Committunt eadem diverso crimina fato.*

A coup sûr, le système de Vauban, ou plutôt les systèmes de Vauban, sont plus complets que le système d'Errard. Vauban profita des immenses travaux qui suivirent 1500, de l'expérience des guerres faites dans les dernières années du règne de Henri IV, des guerres de Flandre et des sièges de Candie. Il put briser l'enceinte simple et multiplier les ouvrages avancés ; Louis XIV aimait les vastes constructions. Errard, au contraire, arrivait dans une période de transition, et à une époque où, malgré tout, les Français avaient une certaine prévention contre les « inventions italicques ». Il était obligé de travailler à l'épargne, de réparer les villes hâtivement, et Sully ne lui eût pas permis de donner à ses ouvrages le caractère fastueux et prodigue que prit la fortification sous le « grand Roy ».

L'École des Flandres perfectionna le système du Barrisien : avant la mort d'Errard, une révolution complète s'était produite dans la guerre des sièges.

Ouvrez les livres des ingénieurs postérieurs à 1600. Un fait en ressort à première vue : la prédominance de la mine et de la sape sur l'artillerie dans la prise des

places. Dans les premiers temps, même contre des petites villes, l'assaillant amenait une artillerie formidable dont Bussy-Rabutin fait ronfler avec tant de bonheur « les merveilleuses et espouvantables détonations ». Au siège de Metz, les Allemands « avoient 40 grosses pièces d'un front » ; au siège de Mézières (1521), ils avaient 110 canons ; 72, au siège de Péronne. A Ostende, rien que pour battre les retirades, l'assiégeant plaça 46 grosses pièces sur le rempart qu'il avait gagné [1]. On faisait royales ou double-royales les batteries (6, 8, 10 pièces avec 50 demi-canons pour faire les taillades, et 6 ou 8 coulevrines pour battre les flancs [2]). On cherchait à faire brèche à coups de canons.

A partir d'une certaine époque, le rôle de l'artillerie change, et l'on s'engoue de la sape et de la mine, qui, inventée au siège de Naples, par Francesco di Giorgio de Sienne, ou par Pietro Navarra [3], après avoir été longtemps à la mode, avait décliné [4].

Ce changement se produisit lorsqu'il fut nécessaire de ruiner non-seulement le bastion mais encore les flancs opposés, et lorsque le soldat devint « guastadour », lorsqu'il travailla à la tranchée. « A présent (1610), les batteries, dit Lelio Brancaccio, ne se font plus royales, car les places se prennent maintenant avec la pelle et la pioche, et il n'est plus besoin, comme autrefois, de faire brèche par le canon pour monter à l'assaut. Le canon sert seulement à gêner l'ennemi, à l'empêcher de se défendre et à protéger les pionniers qui vont en avant. » Le même auteur, pour mieux montrer combien était profond le changement qui s'était introduit dans

[1] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [2] Sardi, *Il capo de' Bombardieri.* — [3] Sardi, *Ibid.* — [4] Lupicini, *Dell' arch. milit.*

l'art militaire, écrit : « Jadis, un capitaine désirait avoir charge de défendre une place assiégée ; il y pouvait montrer de l'énergie, de la valeur, de la constance en repoussant assauts sur assauts ; mais aujourd'hui, par la pelle et par la pioche, on arrive au fossé, au bastion ; le logement s'y fait et la place est rendue avant que le gouverneur s'en doute. » C'est pourquoi, disait Maurice de Saxe, les gouverneurs désiraient autant que l'ennemi que la brèche fût bientôt prête pour pouvoir se rendre honorablement.

On avait beaucoup employé le pétard en France, surtout dans les campagnes de Henri IV, — Joigny, Cahors, Monségur, Saint-Million à deux lieues de Coutras, etc. [1], — et nous savons que l'un des soldats les plus habiles et les plus hardis à le poser, se nommait le capitaine Tessier [2]. Mais le pétard n'avait pas grande action contre un bastion, il fut réservé pour faire sauter les simples murailles, les ponts et les ponts-levis.

La mine faisait plus d'effet, *con terror e danno de' nemici* [3]. L'assiégeant menait sa tranchée jusqu'à la contrescarpe et faisait son logement sur le glacis. Par les galeries, il s'enfonçait sous terre, passait sous le fossé et pénétrait sous le bastion. S'il attaquait la muraille à ciel ouvert, le mineur, couvert par des mantelets et protégé par les batteries qui battaient les flancs opposés et nettoyaient le bastion, creusait son fourneau : la brèche faite, l'assiégeant y faisait des logements pour gagner pied à pied.

Dès lors, les villes qui autrefois se rendaient à condition que l'assaillant leur montrerait du canon, ou qu'il

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] *Lettre* de Henri IV, du 5 octobre 1591. — [3] Colombina.

ouvrirait la brèche, se rendent dès que la mine est commencée [1]. En 1653, Mouzon, défendue « par une enceinte flanquée de tours, par un fossé palissadé par le milieu, par des bastions détachés, des demi-lunes et un ouvrage à cornes », capitule dès que les Français attachent le mineur à la muraille. L'artillerie ne sert plus qu'à protéger les travailleurs, et, après l'explosion de la mine, qu'à finir la ruine et à aplanir ou à élargir la montée [2].

Dans les guerres des Pays-Bas, les Espagnols n'emploient plus que la nouvelle méthode [3].

Au siège de Grolle, huit mines sont creusées. A Luighien, les Espagnols poussent leurs galeries sous les dehors et sous les bastions [4]. Au siège de Maëstrich, les ravelins entiers se résolvent en fumée [5]. Le mineur devient honoré et respecté [6]; il a une solde particulière et reçoit d'énormes gratifications. Le général de l'artillerie, dit Brancaccio, doit faire mener vivement les mines et procurer aux mineurs tous les outils nécessaires.

Plus d'assauts [7]. Le mestre de camp général, dit Basta,

[1] On a des exemples contraires, comme au siège de Péronne, soutenu par Fleurange; mais toutes les villes n'avaient pas un défenseur ni aussi habile, ni aussi résolu. — [2] Le baron de Sciaban. — [3] Les batteries ne se font plus pour faire brèche ; « elles ne se font, dit un contemporain de Vauban, que pour démonter les pièces des assiégés, pour appuyer les pionniers des assiégeants et rompre les défenses de la place ». Elles servent à protéger les tranchées, l'établissement des logements sur le glacis et le creusement des fourneaux. (Mallet-Manesson.) — [4] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [5] G. Basta. — [6] Colombina, Sardi, etc. — [7] *La scuola della Fiandra, ove per tanti e per tanti anni l'isperienza mostra i veri e sicuri modi del guerreggiare e dove sono eserciti veterani e fanterie appropriate a gli assalti, reputa non solamente difficilissima cosa gli assalti; ma giudicandoli propriamente macelli d'uomini, vi adopera nell' espugnazione delle fortezze la pala e la zappa.* (G. Basta.)

doit éviter d'en venir à un assaut; il doit prendre la place avec la pelle et la pioche (*Argomento*). Le mestre de camp général, dit Brancaccio, doit se servir le plus qu'il peut de la pelle, de la pioche et des mines qui épargnent le soldat, et se garder des assauts qui sont la ruine des armées et qui parfois allongent l'entreprise [1]. « Le logement sur la contrescarpe et le travail de la sape pour arriver dans la place est le moyen le plus sûr, le plus commode, encore que parfois un peu long, pour se rendre maître d'une forteresse. » Brancaccio, Basta, Chincherni, Sardi, ne tarissent pas sur l'excellence de la pelle et de la pioche, ces instruments merveilleux, ces armes descendues du ciel, et répètent avec enthousiasme les adages de Corbulon : *Dolabra, id est operibus vincendum*, et *Luto inquinari debent qui madere hostium sanguine volunt*. « Les assauts font perdre du monde, réussissent rarement si l'assiégé est énergique. Se loger sur le bastion et forcer l'ennemi à céder le terrain, dit Basta, est, bien qu'un peu tardif, le plus sûr moyen pour prendre une forteresse. » C'est l'attaque pied à pied décrite par Errard.

Un profond changement s'était donc produit dans l'attaque; la défense dut se modifier et, pour se garder de la sape et de la mine, multiplier les ouvrages en avant du front continu. Elle ne se contenta donc plus du rempart, du fossé et de la contrescarpe; devant ses bastions elle mit à profusion les ravelins, les demi-lunes, les tenailles, les doubles-tenailles, les queues d'aronde, les bonnets de prêtre, les demi-lunes, les demi-lunes à contregarde, les ouvrages à cornes, les cornes à doubles flancs, les cornes

[1] *I Carichi militari*, di Frà Lelio Brancaccio, cavalier gerosolimitano.

couronnées, la couronne, etc. Tous ces ouvrages, défendus par des fossés les uns à sec, les autres remplis d'eau avec écluses et déversoirs, éloignent l'attaque de l'assiégeant, reçoivent le choc et peuvent être pris et repris ; du moins l'enceinte dont ils dépendent n'est pas entamée.

Vint bientôt un temps où cette fortification fut insuffisante. Maurice de Saxe disait que « ces immences forteresses à la Vauban et à la Cohorn avec la misère de leurs petits ouvrages, flancs, surflancs, contregardes basses en amphithéâtre pour pouvoir tirer de tour dans la campagne », etc., ne lui en imposaient pas. Les dépenses étaient énôrmes, la défense n'en était pas plus forte. Il demandait le retour à l'enceinte simple, mais, avant de s'y enfermer, il voulait que l'assiégé fît des sorties fréquentes, qu'il fût assaillant plutôt qu'assailli, qu'il chicanât pied à pied le terrain et luttât d'abord, avant de se résigner à « cuire dans son jus ».

De cette époque (1600), nous avons sur Errard un précieux document. Nous voulons parler de son portrait. Ce portrait montre le caractère d'Errard, « sérieux, grave, têtu et résolu, dit M. Meaume, le vrai type barrisien d'autrefois, aux traits réguliers et bien accentués ».

Voici comment Robert Dumesnil décrit au n° 364, tome X, du *Peintre graveur français*, la gravure après la lettre : « En demi-corps et vu de face, tête nue, vêtu d'un justaucorps que recouvre un manteau garni de fourrure laissant voir la main droite gantée du personnage. Dans une bordure ovale sur laquelle on lit : J. Errard, de Bar-le-Duc, ingénieur ordinaire du tres chrestien roy de France et de Navarre. *Anno D.* 1600. A. T. 46. — Hauteur 0,238. Largeur 0,160. »

Les épreuves avant la lettre sont très rares ; on n'en trouve aucune dans la grande collection des portraits de la Bibliothèque Nationale, qui pourtant possède une contre-épreuve, collection d'Uxelles, t. XV, p. 80. Cette contre-épreuve ne peut reproduire qu'imparfaitement la finesse, le brillant et le velouté du burin.

La seule gravure avant la lettre que l'on connaisse fait partie de la splendide collection de M. Meaume. Cette magnifique pièce porte encore dans l'ovale d'encadrement quelques-unes de ces tailles, au moyen desquelles le graveur essaie son outil. Ce portrait est l'œuvre de Thomas de Leu, le graveur français le plus remarquable de la fin du xvi[e] siècle. « On doit lui savoir gré d'avoir eu soin d'indiquer au bas de plusieurs de ses planches le nom de ceux auxquels il empruntait ces modèles. Cette précaution utile consacre l'authenticité d'ouvrages de maîtres connus et permet de juger la valeur d'artistes dont les travaux, sans elle, fussent demeurés dans l'oubli. Le talent de Thomas de Leu consista d'ailleurs à retracer fidèlement le dessin qu'il avait sous les yeux ; si bien qu'à travers son travail apparaît toujours l'œuvre du peintre, œuvre sincère, dont un des principaux mérites consiste à rendre avec vérité la physionomie du modèle. Dans la série nombreuse des portraits gravés par Thomas de Leu, le choix est difficile. L'habileté de cet artiste est presque constamment la même, l'œuvre ne trahit que de rares faiblesses, et tous les portraits de Thomas de Leu se distinguent par une grande recherche de la physionomie et une remarquable certitude de dessin. Ainsi les portraits de Pierre de Brach et de Barnabé Brisson ne sont point supérieurs à ceux de Gabrielle d'Estrées ou d'Antoine Caron ; la finesse de l'expression fait estimer les uns

autant que les autres, et la propreté du burin est égale partout [1] ».

Le portrait d'Errard ne fera pas diminuer la haute estime où est tenu Thomas de Leu par les amateurs.

[1] Georges Duplessis, *La Gravure en France*.

X

Traité de Cateau-Cambrésis. Changement dans la politique française. Abandon des prétentions sur l'Italie. Acheminement vers le Rhin. Cession du Piémont. Paix de Vervins. Henri IV réclame le marquisat de Saluces. Intrigues du duc de Savoie. Négociations. Errard prépare le matériel et l'artillerie. Guerre. Prise de Bourg, de Montmélian, de Charbonnière. Attaque du fort Sainte-Catherine. Paix entre la France et la Savoie. Destruction du fort Sainte-Catherine. Mariage de Henri IV et de Marie de Médicis. Errard dirige la réparation des villes fortes. V[e] lettre inédite de Henri IV. Errard demande « quelque chose sur un estat vacquant ». VI[e] lettre inédite de Henri IV.

A peine Errard venait-il de faire paraître son traité de *Fortification* qu'il dut mettre de nouveau en pratique les préceptes qu'il avait donnés sur l'art d'assaillir les places.

Henri II avait commencé par suivre la funeste politique de Charles VIII, de Louis XII et de François I[er], et, comme eux, avait voulu conquérir le Milanez et les Deux-Siciles. Ses projets réussirent d'abord. Fondant sa revendication sur les prétendus droits des dauphins du Viennois, il s'empara du marquisat de Saluces, et eut ainsi en sa possession les passages des Alpes. Le désastre de Saint-Quentin et la déroute du maréchal de Termes à Gravelines « mirent sa fortune à bas ». Il fallut faire la paix, mais, en perdant beaucoup, il eut l'habileté de la faire avantageuse.

Catherine de Médicis lui démontra qu'il était absurde pour la France de vouloir tenir des provinces en Italie ; qu'il est toujours difficile de garder un pays dont les habitants sont séparés du conquérant par le sentiment

de leur défaite, le regret de leur indépendance et par une langue, des mœurs, des intérêts différents de ceux du vainqueur ; que ces difficultés étaient encore plus grandes, la France affaiblie « ayant laissé un royaume voisin s'agrandir et pénétrer dans ces provinces ». De telles possessions, disait-elle, disséminent les forces, épuisent les finances, ruinent le conquérant, sont à la merci de la rébellion et sont enlevées en une heure. Il était temps d'en finir avec cette politique qui avait lancé « dans un sépulcre ouvert » tant et de si belles armées.

Philippe II demandait pour le vainqueur de Saint-Quentin la Savoie, le Piémont et la Bresse. Il était en état de tout exiger. Le nouveau duché ne serait pas redoutable, n'ayant ni l'unité ni la cohésion nécessaires à un Etat naissant. Les Alpes le séparaient en deux, et ce qui avait été une cause de faiblesse pour la domination de la France serait pour le duc une cause d'impuissance. Ou il ferait de Chambéry sa capitale, alors il mécontenterait ses sujets italiens et les laisserait à la discrétion de ses voisins; ou il habiterait l'Italie, et il ne pourrait tenir la Savoie. A la première révolte, à la première défaite, l'une ou l'autre province lui échapperait et peut-être toutes les deux. Que pourrait faire le duc ? Réduit à ses seules forces, à peine se soutenir. Allié de l'Espagne, son duché deviendrait pour l'ennemi une base de ravitaillement et d'opérations pour attaquer la France? Mais cette guerre ne serait qu'une guerre d'incursions, une guerre de frontières ; l'effort ne serait ni subit ni violent, n'étant pas direct, et l'envahisseur, bien loin d'atteindre Paris, ne dépasserait guère Lyon.

D'ailleurs, disait encore la reine, cette cession ne serait que provisoire. Pour sauvegarder l'avenir et avoir une

juste cause de rupture, lorsque le royaume serait remis de ses défaites, il suffisait de réserver les droits de la France sur le marquisat de Saluces et d'introduire une clause portant que ces droits seraient décidés juridiquement et soumis à un arbitrage. Alors, pour regagner jusqu'aux Alpes les frontières naturelles de la France, on proposerait l'échange de la Savoie contre les possessions françaises en Italie, et, en cas de refus, les armes à la main, on prendrait le duché. (C'est justement ce que fit Henri IV.) Le danger, continuait la Reine, ne venait donc pas de ce côté : il venait du Nord et de l'Est. Au Nord, les Espagnols, solidement établis dans les Flandres, n'étaient qu'à cinq journées de marche de Paris.

Le mariage de Philippe II et d'Isabelle, fille de Henri II, promise à Don Carlos, donnerait quelque répit. Toutefois, pour couvrir la frontière, il fallait à tout prix conserver Saint-Quentin, Ham, le Catelet qui défendaient la vallée de l'Oise. On livrerait Térouanne et Hesdin, puisqu'il fallait subir la loi du vainqueur, mais on contiendrait ces villes par Calais que l'on promettrait de rendre, mais qu'on ne rendrait pas plus qu'on ne paierait les huit cent mille écus d'or stipulés [1]. De même, le roi pouvait céder pour l'instant Marienbourg, Thionville et Montmédy, pourvu qu'il restât en possession de Metz, de Toul et de Verdun pour contenir, à l'Est, la maison d'Autriche. Philippe II ne s'opposa pas à ce que la France gardât les *Trois-Evêchés*, car il ne prenait pas grand souci des intérêts de l'Allemagne et fort peu à cœur ceux de Ferdinand son oncle auquel il ne pardonna jamais le refus de se démettre de l'empire en sa faveur [2].

[1] Voltaire, *Essai sur les mœurs.* — [2] Voltaire, *Essai sur les mœurs.*

C'est du côté du Rhin que venait le danger. La frontière était ouverte, la Lorraine était chancelante et d'avance suivait le vainqueur; les Allemands avaient appris à passer le Rhin et à marcher sur Paris; les protestants les appelaient. Il fallait à tout prix boucher cette trouée par où des masses d'hommes et l'Europe tout entière peuvent se précipiter; il fallait, « à tout prix, esvader l'invasion, empêcher les Allemands de pénétrer dans le royaume, car tout notre mal est toujours venu de leur avoir permis d'y entrer [1] ». La possession des trois évêchés était un pas de plus vers l'unité nationale et un acheminement vers le Rhin.

On ne peut nier que Catherine de Médicis ne fût dans la vérité. Aux termes du traité de Cateau-Cambrésis, Charles IX rendit Turin, Chieri, Chiva et Asti [2]. Malgré L. de Gonzague, qui disait « vouloir se laisser jeter à bas du château de Pignerol, plutôt que de le bailler à autre quel qu'il fût [3] », Henri III, à son avènement, consentit tacitement à rendre Pignerol, Savillan, Pérouse [4]. Cette cession avait ceci d'avantageux, que faite sans guerre, elle ne coûtait pas, comme il arrive trop souvent, un seul homme à la France; que faite sans traité, elle laissait la porte ouverte aux revendications ultérieures, enfin qu'elle procurait au cédant l'alliance, ou, au pis aller, la neutralité de la Savoie. En somme, elle était sage. Elle était inspirée par ce principe de Catherine : abandonner nos ruineuses prétentions sur l'Italie, faire à la France une frontière du côté menacé; enfin, elle a pour elle l'aveu d'un roi qui, la faute

[1] Avis de Marie de Médicis, dans les *Mém. de Nevers.* — [2] *Mém. de Nevers.* — [3] *Mém. de Nevers.* — [4] *Mém. de Nevers.*

faite, se repentit comme Louis XIV d'avoir trop aimé la guerre.

Dans son testament, Philippe II donnait, en effet, à son fils le « conseil de ne s'embarrasser jamais dans les guerres étrangères, qui ne pourraient être propres qu'à le constituer en des dépenses furieuses et sans fin, à lui attirer l'envie, la jalousie et la haine de leurs voisins qui ne craignent rien tant que le voisinage d'une insatiable ambition, et à le retirer des douces pensées d'améliorer leur royaume et régir amiablement les peuples ». Ces paroles, bien qu'anciennes, pourraient être méditées avec fruit par les modernes.

La maison de Savoie, ne pouvant encore s'étendre en Italie, était obligée de faire refluer son activité sur la Provence, le Dauphiné et le pays de Genève. Elle fut favorisée dans ses entreprises par les troubles et les guerres civiles de France. La forte main d'Emmanuel-Philibert, le vainqueur de Saint-Quentin, avait donné à cette monarchie naissante une vive impulsion et l'ambition des grandes choses. *Casa Savoja*, après le mariage de Charles-Emmanuel avec une fille de Philippe II, devait nécessairement soutenir, bon gré malgré, la politique et les armes espagnoles. Elle les soutint pendant douze ans.

Lorsqu'en 1598, Henri IV, malgré ses alliés, signa la paix de Vervins, la Savoie fut comprise dans le traité. Henri IV était maintenant assez fort pour faire valoir les droits habilement réservés au traité de Cateau-Cambrésis. Il réclama le marquisat de Saluces. L'affaire fut soumise à l'arbitrage du pape. Henri IV était à redouter puisqu'il pouvait tenir l'Espagne en échec. Le pape retarda sa sentence pendant un an et finit par renoncer à prononcer sa décision.

Le duc de Savoie, s'estimant adextre et rusé [1] (de fait, Philippe Hurault le dit très fin [2]), espéra traîner les choses en longueur. Il sentait bien qu'en définitive, Henri IV ne réclamait le marquisat de Saluces que dans le but de s'emparer de ses possessions en France et que pour se venger de l'appui donné à l'Espagne. Il chercha donc à prévenir l'orage. En même temps qu'il rassemblait une « merveilleuse quantité de vivres et de munitions », il fit un voyage en France avec une suite magnifique. Il voulait tâter le terrain et chercher à obtenir des concessions. « Le roy s'estant relasché à dire plusieurs fois qu'il estimeroit plus le duc de Savoie, s'il ne retenoit point son marquisat de Saluces, lequel il estoit résolu de ravoir, le duc avoit dit que lui et son marquisat estoient choses inséparables. » Pourtant le duc fut obligé par traité de s'engager ou à restituer le premier juin suivant le marquisat de Saluces, ou à céder la Bresse, le Bugey et le pays de Gex. « Le voyage ne lui avait pas réussi selon ses intérêts [3] ». On lui avait mis le poignard sur la gorge; il avait consenti à tout et comptait bien ne rien tenir. Il avait eu le temps, pendant qu'il était à la cour de France, d'y faire des « renardes entreprises » et des « menées et cabales pernitieuses avec M. le Maréchal de Biron, le comte d'Auvergne, de Bellièvre et plusieurs grands de la Cour [4] ».

Le roi, prévenu par Sully, se persuadait de plus en plus que « le différend se viderait à bons coups de canon ». Encore fallait-il avoir ces canons. Au mois de janvier 1600, on n'en comptait que six capables de rou-

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Cf. Aurelio Gotti, *La vita di Vittorio Emanuele II.* — [3] Sully, *Œc. roy.* — [4] Philippe Hurault, Cf. *Mém. de Cheverny*, Sully, *Œc. roy.*, etc.

ler et de porter le boulet. Le reste était vieux, usé, ou fondu entre les mains d'officiers infidèles. Ce n'était pas assez pour réduire des villes qui étaient réputées imprenables.

Sully, créé grand-maître de l'artillerie, conclut des marchés, fit fondre de l'artillerie, des boulets, fabriquer des poudres et construire des affûts. On ne peut douter que pour ces préparatifs il ne se soit aidé du concours et des lumières d'Errard, « fort expert au faict d'artillerie ». Il se garde bien d'en parler.

Au mois de juin, Henri IV pouvait disposer de 40 nouveaux canons « garnis », de six mille boulets, de 120 milliers de poudres. Il était prêt à entrer en campagne. Le duc de Savoie ayant refusé de tenir ses promesses, le roi se rendit à Lyon où était déjà une partie du matériel. Charles-Emmanuel en revint aux accommodements et envoya des ambassadeurs chargés de gagner du temps jusqu'au commencement de l'hiver. Il comptait « se faire une alliée de la neige », il espérait que l'Espagne lui enverrait des secours et que la révolte éclaterait en France. D'ailleurs, il cédait en principe le marquisat. Ce n'était pas l'affaire de Sully, qui ne se souciait pas de possessions lointaines, et qui préférait un territoire qui fît corps avec la France. Henri IV, satisfait des intentions de Charles-Emmanuel, ordonna de suspendre les préparatifs. Sully voulait obstinément « sa guerre »; il ne craignit pas de désobéir, fit continuer l'acheminement des troupes et du matériel à Lyon et à Grenoble, et ne tarda pas à rejoindre l'armée « avec ses flustes pour faire danser Savoie en cadence ».

Le 11 août, les hostilités commencèrent. L'armée fut divisée en deux corps. Le maréchal de Biron fut chargé

d'attaquer la Bresse ; le maréchal protestant Lesdiguières marcha contre la Savoie.

Biron prit Bourg malgré lui, s'il faut en croire Sully, et fit commencer le siège de la citadelle (13 août). Le 17 août, Lesdiguières emporta d'assaut la ville de Montmélian (la forteresse restait à réduire) ; les faubourgs de Chambéry furent enlevés par Crillon, la ville par Henri IV, la citadelle par une « curieuse batterie de huit canons [1] » (21 août). Conflans et Miollans se rendirent avant l'assaut. Le château de la Charbonnière résista. Sully parvint à faire commander le fort par une batterie de 12 pièces ; la garnison capitula (2 septembre). Lesdiguières soumit Saint-Jean de Maurienne et le pays jusqu'au Mont-Cenis, prit Moustiers, les forts de Briançon, San Jacomo (ou Saint-Jacomont) et Saint-Michel.

Henri IV laissant Lesdiguières faire les approches de Montmélian, alla à Genève qui lui fournissait « comoditez », c'est-à-dire hommes, vivres, munitions et argent. En retour, il promit aux Genevois de détruire le fort Sainte-Catherine, qui leur était « une maille en l'œil [2], et qui, composé de 5 bastions, situé au-dessus du village de Souzy [3], à deux heures de la ville, incommodoit et pressoit infiniment lesdits Genevois [4] ».

Pendant ce temps, le siège de la forteresse de Montmélian se poursuivait. Sully pensait « qu'il fallait l'emporter de furie, par battre en ruyne et incommoder par abondance du canon ». Il fit donc commander cette forteresse par cinquante canons divisés en huit batteries. Le gouverneur capitula le 16 octobre, en s'engageant à rendre la citadelle s'il n'était pas secouru avant un mois.

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Palma Cayet, *Chron. nov.* — [3] *Mém. de Philippe Hurault.* — [4] Palma Cayet, *Chron. nov.*

Tout manquait au duc de Savoie, les seigneurs mécontents n'osaient se révolter, l'Espagne épuisée ne promettait que des secours, aucune diversion n'était à espérer ; Charles-Emmanuel, arrivé à Aoste avec quinze mille hommes, n'osa hasarder le sort du futur royaume d'Italie dans une bataille, et ne passa pas les Alpes. Suivant les conditions, Montmélian se rendit le 16 novembre 1600.

Sully continua la campagne et « fit mener partie de ses équipages en Bresse pour attaquer la citadelle de Bourg et le fort de Sainte-Catherine que le roi avait résolu d'emporter pour obliger ceux de la République de Genève qui étoient en sa protection[1] ». C'est à ce siège que se rapportent les deux passages suivants des *Œconomies royales*, où Sully cherche à faire croire à la trahison de Biron : « Estant arrivé devant iceluy (le fort Sainte-Catherine), le Mareschal de Biron estoit logé dejà aux environs, lequel vous demanda si vous vouliez venir recognoistre la place tout à cheual ; vous luy respondites : Monsieur, il me semble qu'il fait bien clair pour cela, que nous sommes trop de gens trop enclinquantez et trop empannachez (car il auoit un grand panache et un grand cheual blanc) pour en approcher bien près ; lors il vous dit : Rien, rien ; ne vous mettez point en peine. Morbieu, ils ne nous oseroient tirer.—Allons donc comme vous voudrez, dites-vous, car s'il pleut sur moy il dégouttera sur vous ; et, de fait, il vous mena avec vingt chevaux tout à l'entour du Fort, et en approchiez à deux ou trois cens pas, sans que l'on vous tirast iamais que douze ou quinze meschantes harquebusades. Sur quoy

[1] Sully, *Œc. roy.*

vous dites : Monsieur, il n'y a personne là dedans, ou bien ils dorment, ou ils ont peur de vous. Cette recognoissance faite, vous allastes ensemble trouver le Roy, auquel vous constates cela, lequel s'en esmerveilla, car, dit-il, nous y fusmes hier avec six chevaux, et ie ne vis jamais tant tirer. Avez-vous bien tout reconnu ? — Non, Sire, dites-vous, j'y retournerai demain au matin pour m'en esclaircir l'esprit, mais j'iray seul et à pied, comme vous fistes qu'il n'estoit que la pointe du iour, et n'aviez avec vous que Erard et Furgères. Mais vous ne fustes pas si tost apperçeus sur la campagne (qui est si rare en pante, si douce de tous costez égallement, la place en faisoit le centre et le sommet que l'on y verroit courir un rat) qu'ils vous tirèrent comme en batterie et de pièces et de mousquetades perpétuelles, en telle sorte que le Roy, pensant qu'ils eussent fait une sortie et que ses troupes fussent à l'escarmouche, envoya le sieur de Montespan voir ce que c'estoit, lequel, ne voyant personne dehors, s'en vint à vous et vous demanda : Monsieur, à qui en veulent ces gens? C'est à moy, dites-vous, mais i'ay veu ce que ie voulois voir [1]. »

Pendant que les tranchées se faisaient autour du fort Sainte-Catherine, Sully alla à Genève. Il y fut sans doute accompagné par Errard ; et, en effet, d'Aubigné répara plus tard « au poste Saint-Victor deux cornes que M. de Béthune y avait merveilleusement bien placées, mais qui avoient été faites à la haste et avec trop d'espargne ». Bien que Sully, au dire de son panégyriste, se connût en

[1] Sully, *Œc. roy.;* Cf. *Mém. de Sully.* « ..... et moi-même y estant retourné le lendemain à la pointe du iour à pied, et n'ayant avec moy qu'Erard et Furgères, je fus reçu avec un si grand bruit d'artillerie que le roi envoya Montespan croyant que c'estoit une sortie. »

toutes sortes d'angles [1], il est certain qu'Errard s'y connaissait encore mieux, et il est probable que Sully eut recours à l'ingénieur Barrisien « pour donner ordre à des affaires qui n'eussent pu être arrangées sans lui [2] ».

Après la prise du fort Sainte-Catherine, il ne restait plus que Bourg au duc de Savoie. Selon Sully, « il ne fallait que dix ou douze canons pour prendre cette ville, estant une place régulière qu'il faut attaquer par méthode et pied à pied ». On sent derrière ces paroles la doctrine d'Errard.

Charles-Emmanuel se décida enfin à demander la paix, et, selon l'expression de Hurault, à revomir le *Catholicon*. Les négociations s'entamèrent. Le duc acceptait toutes les conditions. Il cédait la Bresse, le pays de Gex, le Val-Rancy, la citadelle de Bourg qui tenait encore, l'artillerie et les munitions dont il s'était emparé pendant les guerres de la Ligue. Henri IV devait lui remettre ses autres conquêtes. Mais il avait « donné à ceux de Genève sa foi et sa parole » qu'il leur livrerait le fort Sainte-Catherine. Il était pris entre sa promesse et sa loyauté. Sully, qui, plus d'une fois, *vi dominationis convulsus et mutatus* [3], se laissa aller à des actes d'une probité douteuse, se chargea de tirer de ce mauvais pas son maître au moyen d'une « fourbe » qu'il avait « tirée de loin ». Il fit sauter « le plus couvertement possible » les cinq bastions du fort; les Génevois en quelques jours enlevèrent tous les matériaux et firent place nette. L'âme loyale de Charles-Emmanuel se souleva. « Le traité de

[1] *Mém. d'Ag. d'Aubigné.* La corne se compose de deux demi-bastions réunis par une courtine; ses ailes ou grands côtés vont jusque sur la contrescarpe. Comme nous l'avons dit, Errard ne parle pas de cette construction dans sa *Fortification démonstrée.* — [2] *Lettre inédite de Sully.* — [3] Tacite, *Ann.*, VI.

paix en fut un peu accroché », dit Hurault. Mais Henri IV menaçant de passer en Italie et « d'aller baiser les pieds du pape », le duc de Savoie, qui se voyait sans alliés, dut signer la paix[1].

Par cette annexion, la France étendait sa frontière de trente lieues, gagnait le Rhône, couvrait la Bourgogne et le Lyonnais du côté de la Suisse et de l'Italie, et interceptait les communications entre la Franche-Comté, province Espagnole, et la Savoie[2].

Cette campagne est peut-être la plus remarquable des

[1] Sully, *Œc. roy.* Palma Cayet, *Chron. nov.*, *Mém. de Nevers.* — [2] Ces victoires furent suivies d'une autre conquête. Après la mort de Gabrielle, Henri IV, voulant faire souche de rois, résolut de se marier légitimement. Il commença par se débarrasser de sa femme dont il souhaitait depuis quatorze ans d'être délivré. (Sully, *Œc. roy.*) Il trouva des légistes (parmi eux le président de Thou) pour appuyer « d'arguties misérables » sa demande de divorce. Le pape prononça la dissolution du mariage et Henri IV, malgré des promesses écrites à Henriette Balzac d'Entragues, épousa par procuration Marie de Médicis, « admirable en toute grâce, beauté, majesté » *(Mém. de Philippe Hurault)*, « douée de toutes les beautés, mérites et qualités convenables à une grande reine » (Palma Cayet, *Chron. nov.*), « l'ornement de l'Italie, la gloire de Florence, le lustre de sa maison, la consolation de son mary, l'espoir de la France et la tige des rois ». *(Abrégé des exploits de Henri le Grand.)*

Le 9 décembre, Marie de Médicis arriva à Lyon. Le soir, pendant que Sully trouvait plaisant d'enivrer les demoiselles d'honneur de la reine en leur versant dans leur vin du vin blanc en guise d'eau (les pauvres filles ne savaient plus ni ce qu'elles disaient ni ce qu'elles faisaient)

Quid enim Venus ebria curat ?
Inguinis et capitis quæ sint discrimina nescit.

pendant ce temps, « la reine se mit au lit où le roy l'alla trouver une heure apprès, se coussha avec elle, et là accomplirent et consommèrent leur mariage ». Puis le bon aumônier de Henri IV continue en termes de nouvellier : « Ainsi passa le roy ceste nuit dans les premiers contentements et amoureux délices, et, le lendemain, en rapporta tant de satisfaction qu'il ne se put tenir de publier les beautés rares et excellentes qu'il avait trouvées en sa nouvelle épouse. » *(Mém. de Philippe Hurault.)*

campagnes de Henri IV, par la vigueur des préparatifs, la rapidité de la concentration, la décision dans l'attaque des villes et par le développement que prirent presque subitement l'artillerie et le génie. Sully, dans ses *Œconomies*, s'en attribue tout l'honneur. A l'en croire, c'est lui qui a tout fait ; il est partout, il reconnaît les forteresses, indique l'emplacement des batteries, dirige leur construction, rectifie leur tir ; le roi semble un fantôme de roi ; quant à Biron, il trahit, même en remportant des victoires.

Dans le *Parallèle de César et de Henri IV*, Sully cite modestement :

> .... Rosny, Lesdiguières
> Qui prirent Montmélian, Saint-Michel, Charbonnières.

Il fait mention de Chatillon et il oublie Errard : apparemment la rime était difficile à trouver. La participation de l'ingénieur est pourtant certaine. Mais, sauf pour la reconnaissance du fort Sainte-Catherine, grâce au silence de Sully et de ses contemporains, il est impossible de rien préciser.

Après la conquête, il fallut réparer les villes fortes, les tourner vers l'ennemi et en construire de nouvelles. C'est à cette tâche qu'Errard passa toute l'année 1601. On sait qu'il commença à fortifier les villes de la Bourgogne, de la Bresse, du Dauphiné, particulièrement Bourg, Grenoble, Embrun, fort Barrault, fort d'Exiles, Sisteron [1], Antibes, Saint-Tropez.

A Grenoble, il abattit les anciennes murailles à tourelles situées sur la rive gauche de l'Isère, et les rem-

[1] A Sisteron, le front bastionné au nord est d'Errard, de Bar-le-Duc. (*Atlas des places de France*, T. IV, p. 117.)

plaça par l'enceinte nouvelle qui, peu à peu, fut donnée de 1601 à 1610 à la partie de la ville située sur la rive droite. Pour occuper un commandement, un fortin fut bâti à la Bastille. La citadelle élevée près de l'Isère fut construite selon le système d'Errard, mais non par Errard lui-même.

Henri IV, qui semble avoir voulu aider les Pays-Bas dans leur lutte contre l'Espagne, « ou être prêt à tout, au cas que l'Espagne fût victorieuse » (on le voit en effet aller à Calais en août 1601, pour visiter les fortifications, pour observer de plus près ce qui se passait au siège d'Ostende[1], « pour estre plus proche des occasions, dit Sully, ou, selon Mézerai, pour conférer avec la reine d'Angleterre d'une ligue contre la Maison d'Autriche), Henri IV sentant d'ailleurs la nécessité de boucher la trouée par où tant d'armées espagnoles avaient pénétré en France, de couvrir l'Ile de France, et de mettre en état de défense le Calaisis, la Picardie et le Boulonnais, songea à faire travailler de nouveau aux fortifications de ces provinces.

En mars 1602, « le petit M. de Villeroy, fier comme un aspic, et qui volontiers avoit les joues bouffies et les yeux rouges de despit[2] », faisait au nom du roy cette lettre adressante à Sully :

Monsieur, le roy me commande vous envoyer la lettre de M. de Vic que vous trouverez avec la présente, et désire que vous envoyez le sieur Errard à Calais pour visiter et résoudre la proposition qu'il fait, laquelle Sa Majesté dit que le capitaine Gagemont vous a jà représentée.

Mars 1602. *Signé :* DE NEUFVILLE.

[1] Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre.* — [2] Sully, *Œc. roy.*

On voit par cette lettre l'influence qu'avait Errard dans les choses du génie, il résolvait les propositions que Sully approuvait et que le roi signait. Sully, appelé par le roi « et pour cause [1] », dut lui-même aller à Calais. Errard était encore dans cette ville, quand Henri IV lui écrivit la lettre suivante [2], relative aux fortifications de la Capelle :

LETTRE INÉDITE DE HENRI IV A JEAN ERRARD

Sieur Errard, vous scavez mon intention estre que le bourg de la Capelle soit fermé et fortiffié pour d'autant accomoder et assurer la place forte que j'ay au dit lieu. Le temps se préparant au beau et la saison commençant à estre propre à cet ouvrage, je veux et vous mande, que vous transportiez incontinent au dit lieu de la Capelle pour, avec le sieur de Bardes qui y commande pour mon service, faire le desseing et asseoir les mesures du circuit et autres œuvres nécessaires pour la dite closture : à quoy vous ne ferez fautes. Je prie Dieu cependant, sieur Errard, qu'il vous ait en sa saincte et digne garde. Escript à Paris, le xxbij[e] jour de mars 1602.

Signé : HENRY.

Et, plus bas, POTIER.

Errard n'avait pas dû faire fortune en gagnant, pour « ses état et appointements », cent livres par mois. N'étant pas de ces « courtisans âpres et insatiables et à enragées despenses, cajoleurs, marjolets, brelandiers, voluptueux, baguenaudiers et fainéants de cabinet, de

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] *Archives de Benoist.*

cour et de ville, lesquels n'estoient bons qu'à ricasner auprès du roi », il était resté « plus gentilhomme que riche », comme disait Henri IV. Il avait trois enfants. Il pria le roi de lui accorder un bénéfice. Le roi en référa à Sully par la lettre [1] suivante qui, jusqu'à présent, a, croyons-nous, échappé à ses biographes [2] :

Mon amy, je vous envoie la lettre que j'escry à ma femme...... Errard m'a demandé quelque chose sur un estat vacquant, je suis d'avis de faire quelque chose pour luy, mais mandez-moy quoy et vostre avis.

A Verneuil, le 27 août 1602.

Signé : HENRY.

Fut-il donné suite à cette demande ? Malgré nos recherches, nous n'avons pu le savoir. Errard ne figure pas sur les états des rentes du sel et autres.

L'année suivante, Henri IV qui avait été visiter la Bourgogne et prescrit le démantèlement du château de Beaune [3], voulut « pourveoir aux deffaux et manquements de fortifications » de la Bourgogne et de la Bresse. Errard en fut encore chargé, « car il était sans cesse sur les quatre chemins pour le bien de l'Estat et de la France ». C'est à ce propos que fut écrite la lettre suivante que nous tirons des *Archives de Benoist* :

LETTRE INÉDITE DE HENRI IV A JEAN ERRARD

Sieur Errard, mon cousin, le sieur de Belgarde, mon lieutenant général en Bourgogne s'en va de delà pour

[1] *Lettres* missives de Henry IV. Sully, *Œc. roy.* — [2] Il semble bien qu'il s'agisse ici de Jean Errard et non pas de Errard, le médecin de Marie de Médicis. — [3] Sully, *Œc. roy.*

pourveoir aux affaires de ce gouvernement et parce qu'il m'a fait entendre estre nécessaire de pourveoir aux deffaux et manquements des fortifications des villes et places tant de Bourgogne que de la Bresse ; je veux et vous mande par la présente que vous ayez à vous rendre le plus promptement que vous pourez près de mon dit cousin, soit en Bourgogne ou en Bresse la part qui sera [1], pour adviser avec luy et dresser estat de ce qui est nécessaire à la fortification des dites villes et places des dites provinces pour y pourveoir après, ainsy que mon service le requiert. A quoy vous ne ferez faute. Je prie Dieu cependant qu'il vous ayt, sieur Errard, en sa saincte garde.

De Paris, ce biij^e jour de juin 1603.

Signé : HENRY.

Et, plus bas : POTIER.

(Et au-dessus des susd^es lettres est escrit : Au sieur Errard, mon ingénieur ordinaire).

On a peu de détails sur ce voyage. Errard fit quelque séjour à Bourg et mit fin au différend qui s'était élevé relativement à l'église des Cordeliers. Bonnefond, l'un des ingénieurs ordinaires, la voulait jeter bas ; les Cordeliers avaient eu recours au roi, et le roi n'approuvait pas cette démolition [2]. On sait encore qu'Errard fit le choix de Vufflens pour y construire une forteresse destinée à garantir la rive nord du lac Léman contre les attaques de la Savoie. Le refus de l'Etat de Berne, auquel appartenait Vufflens, fit échouer ce projet [3].

[1] C'est-à-dire selon que de Bellegarde sera en Bourgogne ou en Bresse. — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] Fabre de Navacelle, *Revue de la Société des Etudes historiques*, 1883.

XI

Pacification. Mécontents. Biron. Le duc de Bouillon. Sa conduite après l'abjuration de Henri IV. Il reçoit l'ordre de venir à la cour. Il passe en Allemagne. Il fortifie Sedan. Errard employé à Sedan. George, comte palatin, lui demande un plan de forteresse. Lettre inédite de George, comte palatin. Campagne de Henri IV dans le Midi. Conseils tenus sur la guerre à déclarer au duc de Bouillon. Errard « fait le Corse ». Avis de Sully. Le roi marche contre Sedan. Le prince fait sa soumission. I[re] lettre inédite de Sully. Administration des fortifications. Mort de Maximin Errard. Arsenaux, artillerie. Errard fortifie le Calaisis, le Boulonnais, la Picardie, la Bourgogne, la Bresse. Quittance d'Errard. II[e] lettre inédite de Sully à Errard. Citadelle de Verdun. Mort d'Errard.

La pacification était à peu près générale. Par la messe, par l'édit de Nantes, par les honneurs et les pensions, et par ce que Machiavel appelle si bien *un' astuzia fortunata*, le Béarnais était arrivé au trône. Or, « le principat civil court des dangers quand il est pour passer à l'absolutisme ».

Henri IV prouva de nouveau la vérité de cet axiome politique. Il s'était appuyé sur les nobles et sur les réformés. Ceux-ci avaient aidé le roi, pour mettre sur le trône un protestant ; les premiers, parce qu'ils espéraient dominer sous son nom, reprendre les prérogatives que la centralisation tendait à leur enlever, et parce qu'ils voulaient

Se tailler des pourpoints dans son manteau de roi.

Henri IV « ne l'entendoit pas de cette oreille-là ». Il réussit à tromper les uns et les autres. Il abandonna le

protestantisme qui fut obligé de lui arracher ses concessions à la manière anglaise, en lui refusant de marcher à l'ennemi ; « il voulut réduire les seigneurs en une espèce de servitude », et, à part quelques-uns, favorisa plus ses anciens ennemis que ses anciens amis. Ceux qui l'avaient combattu obtinrent plus que ceux qui avaient versé leur sang et dépensé leur fortune à son service. La parabole évangélique des ouvriers de la dernière heure est un fait constant en politique.

Le nombre des mécontents s'accroissait de jour en jour. Les nobles se prétendaient mal récompensés et sacrifiés à Sully ou à quelques favoris ; les réformés en revenaient à leur idée de république fédérative ; les vieux ligueurs s'agitaient, ils prévoyaient que le roi allait mettre un terme à leurs empiétements sur le pouvoir royal ; le peuple lui-même, accablé d'impôts et las d'attendre « la poule au pot », inclinait vers la révolte.

« Lorsque la paix sera conclue », disait Biron, « les mécontentements de plusieurs, les amours du roi, la stérilité de ses largesses, pousseront force divisions et plus qu'il n'en faut pour brouiller les Etats les plus paisibles du monde. Et quand cela manquerait, nous en trouverons en la religion tant que nous voudrons, pour mettre les plus froids huguenots en colère et les plus repentants ligueurs en fureur ». Biron était un des chefs des mécontents.

Henri IV se montra toujours jaloux de son autorité. Roi de Navarre, il s'en fallut de peu que Sully ne payât de sa tête [1] un soi-disant attentat à l'autorité de celui qu'on appelait dédaigneusement le Béarnois.

[1] Sully, *Œc. roy.*

Roi de France, « délibéré de pourveoir en maistre aux affaires et non à demy [1], voyre mesme résolu de ne souffrir iamais qu'il se démembrast aucun des droits royaux de l'Estat, tant pour le spirituel que pour le temporel [2], pour plus d'efficace, il fit exemple d'un de qualité [3] » en faisant monter Biron sur l'échafaud, et, afin d'effrayer le peuple, en envoyant une vingtaine de manants à la potence. Il y a longtemps qu'Eschyle a dit :

ἅπας δὲ τραχύς, ὅστις ἂν νέον κρατῇ [4].

Plus redoutable peut-être que Biron était le duc de Bouillon. Le premier était brutal, violent, emporté; il ne savait rien dissimuler : il s'ouvrait au premier venu. Le second n'était pas moins ambitieux : il était plus défiant et plus cauteleux.

« Eclairé dans ses vues, fécond en expédients, appliqué constamment à son objet, il savait pénétrer les caractères, démêler les inclinations, flatter les goûts et remuer tous les ressorts du cœur humain. La vivacité de son esprit était tempérée par un grand sens qui lui faisait tenir le juste milieu entre la précipitation téméraire et la timide lenteur [5]. »

Brave soldat, capitaine expérimenté, son génie d'intrigues, son habileté de diplomate, son éloquence, sa position de chef des protestants, son duché qu'il avait en toute souveraineté, le rendaient redoutable. Il avait été l'un des plus fermes appuis de Henri IV.

Après avoir embrassé le calvinisme, il avait soulevé le Périgord en faveur du roi de Navarre, assisté à Coutras

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] Sully, *Œc. roy.* — [4] Eschyle, *Prométhée enchaîné.* — [5] De Ramsay, *Hist. du vicomte de Turenne.*

(1587) et au siège de Paris (1590). Servant de la parole aussi bien que de l'épée, il fut envoyé en Allemagne et en Angleterre pour obtenir des secours en un temps où Henri IV était presque perdu sans ressources. Il réussit dans sa mission et, avec une armée de mercenaires, ramena la victoire sous le « panache blanc ». Pour prix de ses services, Henri IV lui fit obtenir la main de Charlotte de la Marck et lui donna le bâton de maréchal de France. De son côté, le duc de Bouillon avait pris Stenay pour le roi, tenu tête à la Lorraine ligueuse, et, en 1592, couvert la retraite de Rouen.

La conversion du roi « frappa au cœur le prince de Sedan ». Protestant, il ne voulut pas servir à augmenter la puissance du catholicisme, et se lassa, prince souverain, de se forger des chaînes.

Xénophon, dans sa *Cyropédie*, raconte que Cyrus, s'étant emparé de Babylone, voulut être traité avec les égards dus à un roi [1]. Il se donna une garde d'eunuques et de doryphores, créa d'innombrables offices de palais, paya les mages et émerveilla le peuple par la magnificence et l'apparat des cérémonies. Comme il se défiait des grands qui ne voulaient reconnaître en lui qu'un égal, il les obligea à venir tous les jours à sa porte. « Eternel retour des choses d'ici-bas! » Henri IV imita en tout la conduite de Cyrus, voulut que ses anciens compagnons d'armes se présentassent tous les jours devant lui, et, comme Cyrus, négligea ou dépouilla de leurs charges les nobles et les officiers qui se refusaient à lui venir faire sa cour [2].

[1] Xénophon, *Cyropédie*, VII, 5. — [2] Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 1. La formation de cette cour marqua le premie, pas vers l'établissement du despotisme, à la façon orientale

Henri de la Tour fut un de ces indépendants. Il se tint à l'écart : le roi lui garda un vif ressentiment de son éloignement.

Dès 1594, Henri IV se plaignait « des procédures de M. le duc de Bouillon. « Le tant sapient », « faisoit des algarades, se vouloit mettre entremetteur de brouilleries, faire durer la besogne pour se rendre nécessaire, éloignoit du roi les huguenots, et témoignoit peu de zèle au service de Sa Majesté de qui il avait reçu ce qu'il appeloit son état [1] ».

Le dépit du roi augmenta quand le duc de Bouillon, de concert avec Biron, à ce que veut faire entendre Sully, refusa d'amener ses troupes au siège de Laon. « Innocence certe fourrée de malice bien noire. » Henri de la Tour prenait pour prétexte la mort de Charlotte de la Marck et la nécessité de veiller sur une succession qui lui était disputée par le duc de Montpensier et par le comte de Maulevrier. Sully vint à Sedan « pour, sur cette affaire, faire son rapport [1] ». Le duc, prévenu, alla à cheval au devant du ministre jusqu'à Torcy, frontière de ses Etats et de la France ; il lui rendit les plus grands honneurs, répondit d'une façon évasive aux demandes

despotisme qui a eu son apogée sous Louis XIV. La noblesse quitta ses châteaux, afflua au lever du « Dieu », et se ligua avec le clergé et le roi pour opprimer le peuple, et vivre à ses frais. Près de deux cents ans de malheur et de ruine sont en germe dans cette pensée de Henri IV, pensée qu'aucun roi en Angleterre n'eût put mener à effet. La noblesse anglaise aima toujours mieux rester dans ses provinces qu'entrer à la cour. De là une plus grande indépendance, une communion de sentiments avec le peuple, et le besoin de faire cause commune avec lui, pour mettre une borne aux empiètements de la royauté, un terme à ses demandes de subsides et assurer de bonne heure toutes les libertés.

[1] Sully, *Œc. roy.*

qui lui furent faites, et refusa tout secours, n'ayant pas, disait-il, trop de troupes pour se maintenir en possession de sa principauté. Sully, qui avait déjà ses vues, « se promena à l'entour des fortifications que le duc faisoit commencer avec grand soin et grandes despenses à son chasteau, lesquelles (fortifications) il exaltoit à merveilles, et en remporta la conviction que ceste place estoit en une tant désadvantageuse assiette qu'il n'y avoit despense, travail ni industrie qui la pût jamais rendre fort bonne [1] ».

Malgré ce refus, Henri IV, « par l'estat de ses affaires, estoit obligé de témoigner estre content des procédés du duc et de le vouloir maintenir en possession [2] ». Il avait donc déjà songé à réunir le Sedanais à la couronne. En attendant, par son intervention, il assura la principauté à Henri de la Tour contre les revendications du comte de Maulevrier et du duc de Montpensier.

Dans la guerre qui suivit, Bouillon tint sa promesse « d'incommoder les Provinces-Unies, de les réduire à la défensive et de faire des progrès dans les pays de Luxembourg, Liège et Namur ». Mais ses forces étaient trop faibles. Après quelques succès, assiégé dans La Fère, il fut obligé de s'ouvrir un passage au travers de l'armée ennemie, et ne put protéger même les environs de Sedan contre les ravages des Espagnols.

Son mécontentement en augmenta, et quand il reçut l'ordre d'aller faire sa jonction avec le duc de Nevers et le maréchal de Villars pour dégager Dourlens, il ne le fit qu'avec une mauvaise grâce visible. Il fut même accusé d'être la cause de la déroute que subit l'armée royale

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Sully, *Œc. roy.*

devant cette ville [1]. Il ne fut pas pour rien, lors du siège d'Amiens, dans les résolutions que prirent les protestants à Chatellerault, et qui poussèrent le roi à faire à tout prix la paix de Vervins. Il trempa dans les intrigues de la Savoie et de Biron [2]. L'avortement des complots des d'Entrague, l'emprisonnement du comte d'Auvergne, de d'Entrague et de « la Verneuil », comme dit Sully, firent comprendre au duc de Bouillon qu'il n'était pas en sûreté.

Le roi lui donna pourtant sa parole de ne lui « faire aucun ennui » s'il venait à la cour lui donner « certaines explications nécessaires ». Bouillon savait que Henri IV prenait goût à « mettre les oiseaulx en cage [3] », qu'il avait pour plus de sûreté donné à Sully la lieutenance de la Bastille, et qu'il était résolu à « couper les racines de toutes les factions et à faire accourcir ceux qui les fomenteraient [4].» Se souvenant de la façon dont on s'était emparé de Biron et du comte d'Auvergne, et pensant, comme un ancien, qu'il ne faut jamais se remettre entre les mains de plus fort que soi [5], il aima mieux « s'excuser d'absence que d'être brûlé en présence ». Il refusa de se rendre à l'ordre du roi et alla visiter ses partisans à Castres, Montauban et Figeac, passa de là à Genève, puis à Heidelberg auprès de l'Electeur palatin, beau-frère d'Elisabeth de Nassau, sa seconde femme. « Il se retira fuitif du royaume et évita la présence et la justice du roy [6]. »

Ces voyages et cette fuite lui servirent à « remuer ceux de la séquelle des d'Entrague et les cendres de Biron », à

[1] Le cardinal de Richelieu. — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] Sully, *Œc. roy.* — [4] *Journal de l'Estoile.* — [5] Xénophon, *Anabase, I.* — [6] Sully, *Œc. roy.*

exciter les protestants du Midi et à chercher des alliances et de l'argent à Genève et en Allemagne. En même temps, pour mieux cacher ses menées, et « comme s'il eût craint bien fort », il faisait intercéder auprès du roi par l'Electeur palatin et par Elisabeth. Celle-ci y consentit, bien que, selon Henri IV, le duc fût entré dans la conjuration du comte d'Essex [1].

De son côté, en 1603, le roi vint dans l'Est « pour calmer les émotions produites à Metz par les violences de Sobolles, réduire Metz et les pays de protection sous son absolue authorité, resserrer les alliances avec les protestants et trouver les moyens propres de rejoindre la Lorraine avec le royaume de France [2] ».

Quand Henri IV fut rentré à Paris, le duc de Bouillon rentra à Sedan dont il se remit à fortifier

le chasteau merveilleux
Avoisinant le ciel de son front sourcilleux.

En 1520, ce château, commencé vers 1440 par Evrard de la Marck, avait plusieurs boulevards ronds (du Gouverneur, du Fer-à-Cheval, des Dames et du Roi) terminés en 1572. En 1575, C. de Navière, poète sedanais, le représente déjà comme imprenable.

Si le canon pouvait de son pied faire approche,
Ce serait pour néant, car son pied est la roche.

Néanmoins, en 1576, la régente fit construire à la moderne les bastions de Bourbon et de la Mark (ou de la Piquerie). Ces travaux, et ceux qui eurent pour but de ceindre le Ménil, furent exécutés sous la direction

[1] Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angl.* — [2] Sully, *Œc. roy.*

d'Adrian Joly et d'Aurelio di Pasino [1], appelé Morel de Pasin par M. l'abbé Pregnon, à qui nous empruntons ces détails [2].

Si l'on s'en rapportait à cet auteur, jusqu'en 1607, ce château n'aurait reçu aucune fortification nouvelle. Pourtant, nous avons dit, d'après Sully, que le duc faisait travailler activement en 1594. Nous savons encore qu'en 1595, Errard y fit l'expérience du canon de casemate en présence du duc [3]. En 1600, selon M. Allent, il y ajouta plusieurs pièces [4]. Nous ignorons lesquelles. Dans son traité, Errard dit seulement y avoir construit des « flancs couverts qui reçoivent une bonne couverture » au moyen d'une sorte de traverse perpendiculaire à la courtine, et des galeries creusées dans la contrescarpe du côté de la montagne. Ces galeries avaient « douze pieds de large et huit de haut, et deux ouvertures vis-à-vis de chacun pan de bastion et un autre à l'endroit de la pointe. Les passages pour y entrer y étoient aussi taillés dans le roc et bien couverts comme il est à désirer [5]. »

Le tracé bastionné d'Aurelio di Pasino se rapprochant beaucoup de celui d'Errard, il est probable que l'ingénieur barrisien se borna à « raccommoder » la place, à faire des travaux accessoires et à remédier aux commandements qui dominaient le château.

Le duc de Bouillon, qui sentait que l'orage approchait, ne se contenta pas de fortifier Sedan ; il engagea l'Electeur palatin « à, sans l'aveu de Sa Majesté, solliciter

[1] Nous avons cité un ouvrage de cet « architecte de Monseigneur le duc de Bouillon » parmi les devanciers d'Errard. Aurelio n'est pas cité dans l'étude, d'ailleurs assez incomplète, de P.-L. Ginguené, sur les architectes militaires italiens. (*Hist. litt. d'Italie*, VII). — [2] Pregnon, *Histoire de Sedan*. — [3] *La Fortification démonstrée et reduicte en Art*. — [4] *Magasin pittoresque*, 20e année. — [5] *La Fortification démonstrée*, etc.

Errard, le premier ingénieur du roi, de venir lui faire le plan d'une forteresse à élever pour la défense de la vraie religion sur le terrain qui sépare l'Electeur palatin de la France [1] ». Cette assertion est confirmée par la lettre suivante de Henri IV à M. de Rosny : « ..... Mais le dict Duc de Bouillon me donne tous les jours quelque nouvelle occasion d'estre plus mal content de luy ; car il fait tout ce qu'il peut dedans et dehors mon Royaume pour mettre mes suiets et mes voisins (faisans profession de la Religion pretendüe réformée [2]) en jalousie de moy. Il a conseillé à l'Electeur Palatin de bastir une nouvelle forteresse en son pays pour la conservation (ainsi qu'il dit) de la pure Religion, ayant sur cela osé escrire à Erard, mon ingenieur principal, sans ma permission de l'aller trouver pour servir le dict Electeur en cette occasion, ainsi que vous verrez par la coppie de la lettre qu'il lui a escrite, laquelle i'ay commandé vous estre envoyée avec un double de certains articles de conféderation contre ceux de ladite Religion que l'on a publiées et respandües en mon Royaume pour altérer mes dits suiets et les mettre en deffiance de ma protection et volonté. Mais, comme ce sont inventions pleines d'impostures et d'impertinences, je me promets aussi qu'elles se destruiront d'elles mesmes à la confusion des autheurs d'icelles..... Escrite à Monceaux, le 3e iour de juillet 1603. »

La lettre dont Henri IV envoyait copie à Sully ne nous est pas parvenue. Par contre, les *Archives de Benoist* nous

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Il est assez curieux de voir l'ancien huguenot Henri IV, écrivant au huguenot Sully, traiter le protestantisme de « religion prétendue réformée ». Cette expression ne tirait pas à conséquence ; elle était, depuis Henri III, l'expression officielle : « En tous actes publics sera usé de ces mots : religion prétendue réformée. » (*Mém. de Nevers.*)

fournissent une lettre [1] qui semble, à mots couverts, faire allusion à cette forteresse et peut-être au refus d'Errard. Suivant la coutume suivie dans les affaires délicates, l'Électeur fait entendre verbalement « les choses », et évite de se compromettre par écrit.

LETTRE INÉDITE DE GEORGE, COMTE PALATIN, A JEAN ERRARD

Monsieur Erard, ayant entendu de Monsieur Benjamin Anguenet la bonne volonté que vous me portez encore, à cause de quoy je vous remercie affectueusement et vous prie de vouloir continuer vostre bonne affection envers moy, et depuis je commande à Monsieur Benjamin Anguenet de vous saluer de ma part et vous faire entendre une chose qui me fasche. Je vous prie de le vouloir prester l'oreille et luy donner bonne adresse. Ce faisant vous m'obligerés de plus vous récompenser vostre bonne affection. Priant Dieu de vous donner prospérité.

Le 25e jour d'octobre 1603.

Signé : GEORGE (*mot illisible*),
Comte Palatin du Rhin.

Cependant le duc de Bouillon persistait « à faire le fol [2] », et continuait à traverser la fortune et le contentement du roi [3], qui, en 1602, avait pourtant été « obligé de lui réclamer un service [4] ». « Il faisait pis que jamais [5] », et avait cherché « à délivrer le comte d'Au-

[1] Cette pièce est mentionnée parmi les « douze lettres originales signées de la main du Roi, et autres signées des sieurs de la Mothe, de Rosny et de George, comte Palatin du Rhin », confiées en 1710 par Jeanne de la Mothe, au sieur de Merles. V. p. 154. — [2] *Lettres missives.* — [3] Sully, *Œc. roy.* — [4] *Mémoires de La Force.* — [5] *Lettres missives.*

vergne par le moyen de cordes et poulies qu'il avait faict faire faire. Il se trouvait tellement meslé à ce projet qu'il ne s'en pouvait excuser [1] ».

En 1604, les conspirations et trahisons se brassaient à merveille [2], et le conseil avait fréquemment à s'occuper de « Bouillon, brouillon d'Estat ». Les protestants « faisoient rage ». Ils travaillaient avec ardeur à « reconstituer l'ancienne union des Calvinistes, le bastiment de l'Union duquel les fondements estoient bien advancés [3] ».

Il s'agissait toujours de fonder une République fédérative. Ce n'était plus le roi d'Angleterre ni l'Électeur palatin qui devait en être le protecteur [4], mais le duc de Bouillon lui-même.

Ses espérances étaient d'autant plus fermes que le roy était gravement malade d'une rétention d'urine, « avec grande apparence que le bon Dieu voulût disposer de lui [5] ». Mais Henri IV guérit rapidement et put reprendre ses projets. « Pour anéantir, non la religion réformée, mais la faction huguenote que M. de Bouillon et de la Trémouille essayaient de rallumer et rendre plus mutine et tumultueuse que jamais [6] », et pour séparer les huguenots d'état des huguenots de religion, Henri IV profita de la rivalité des nobles et des pasteurs. Au synode de Chatellerault, présidé par Sully, il accorda aux protestants la prolongation de la garde des places, dites de sûreté, et promit de payer les ministres. C'était leur fermer la bouche et enlever ses officiers à une armée. Le prince de Sedan se vit abandonné de la moitié de son parti. La précaution de Henri IV ne fut pas inutile,

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] *Lettre* du duc de Bouillon. — [4] *Lettres missives.* Sully, *Œc. roy.* Amelot de la Houssaye. — [5] Sully, *Œc. roy.* — [6] Sully, *Œc. roy.*

car, sous prétexte de venger Biron et de faire diminuer « les impôts que l'on levoit excessifs [1] », avec une violence dont l'histoire offre peu d'exemples, le peuple du Limousin, du Périgord, du Languedoc, de la Provence se révoltait. Le mouvement gagnait de proche en proche. Il fallait l'arrêter.

En septembre 1605, Henri IV quitta Paris avec une armée de sept mille hommes : Sully suivait avec son artillerie. Les rebelles furent effrayés et le duc de Bouillon lui-même manda « à ceux qui gardoient ses maisons [2] (Turenne, Montfort et Sinceray) de les remettre ès mains de ceux que sa Majesté ordonneroit [3] ».

Rien que dans le Quercy, près de deux cents nobles compromis (tant la révolte avait d'adhérents) demandèrent grâce. Elle leur fut accordée ; la clémence du roi s'exerça en outre sur treize gentilshommes qui furent condamnés à mort par une chambre des grands jours — les commissions mixtes d'alors ; — six furent décapités ; les autres avaient gagné la frontière. On y ajouta quelques pendaisons de manants : cela ne laissa pas d'affermir tout à fait l'autorité royale, si bien que les impôts furent augmentés.

Mais cette soumission de Henri de la Tour ne satisfaisait pas Sully. Le grand ministre avait repris avec plus d'âpreté que jamais la politique de Catherine de Médicis, la résistance à l'Allemagne. Le prince de Bouillon, qui

> Ne relevoit en fief de personne vivante
> Fors de rais du soleil et de l'aube levante [4],

était d'un dangereux exemple pour les autres seigneurs :

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Voici encore un exemple du mot *maison* employé dans le sens de place forte. — [3] Sully, *Œc. roy.* — [4] De Navière.

le temps était passé où le Béarnais déclarait Sedan nécessaire aux religions. Henri IV voyait bien que cette ville, aux mains d'un prince souverain, était un point d'étape pour l'ennemi (on en eut la preuve quand, en 1641, Frédéric Maurice s'allia à l'Espagne. — Bataille de la Marphée); il voyait bien qu'il ne fallait pas laisser une ville frontière aux hasards des mécontentements, de l'inertie ou de la trahison, et qu'à la veille de s'allier « avec l'Angleterre, les Vénitiens, les Pays-Bas et les villes d'Allemagne protestantes » pour « diminuer la tant ample domination de la maison d'Autriche [1] », il était imprudent de laisser sur ses derrières une place forte et un prince dont le dévouement était peut-être douteux.

Sully, qui nourrissait ses rancunes à ce point qu'il en voulut toute sa vie à M. de Turenne, « celui-ci ayant dit de Rosny, que si on lui pressait le nez il en sortirait du lait [2] », étudiait, mûrissait et ordonnait de longue main ses projets [3]. Dès 1601, il préparait l'argent et le matériel nécessaires pour faire la guerre au duc de Bouillon.

« Tant par son propre rapport que de plusieurs autres qui se connaissoient en telles matières », il disait que Sedan était « une des plus désavantageuses assiettes de place qui se vît et dont les fortifications étaient si bizarres et si mal désignées que jamais elle ne seroit assiégée par le roi comme il faut, qu'il ne l'emportast dans un mois ».

Avant de résoudre l'expédition, on traita en Conseil des difficultés de l'entreprise. «... Le roi vint à l'Arsenal, et amena avec lui le comte de Soissons, le duc d'Epernon, le maréchal de Brissac, Errard et Chastillon [4] ». Errard

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] Sully, *Œc. roy.* — [3] Sully, *Œc. roy.* — [4] *Mém. de Sully.*

« fit le Corse » en cette occasion et avec Montluc, Lanoue (le fils de Lanoue Bras-de-fer), soutint opiniâtrément que la place était imprenable autrement que par la famine [1].

Sully ne voulut rien répondre en Conseil ; le lendemain il alla trouver le roi. Henri IV avait été frappé des arguments de ses ingénieurs : il revint sur la question et demanda au grand maître de l'artillerie ce qu'il pensait de ces effroyables fossés creusés dans le roc [2]. Sully croyait avec Lupicini que « ce qui est fait avec l'art se peut défaire avec l'art [3] » ; en homme qui connaissait les « aistres » de Sedan, il répondit au roi « être grandement aise de voir que pas un seul de ceux qu'il avait assemblés n'avait remarqué une seule des défectuosités qu'apportait à cette place la Vallée de la Fontaine, ainsi que deux avenues au-dessus et au-dessous de la rivière, lesquelles étaient si grandes qu'il lui répondait de loger, sans beaucoup de danger, toutes les troupes à deux cens pas de la place, voire même sur les contrescarpes des fossés artificiels qui avaient été faits en ces lieux-là, sans qu'on leur pût tirer une arquebusade à cause des tour-

[1] On voit combien est mal fondée l'assertion de M. Peyran, lorsqu'il dit dans son *Histoire de Sedan :* « Rosny, qui était chargé de la direction de l'artillerie, et qui avait pris sur lui la responsabilité de l'expédition, lui répondit : Je prendrai Sedan, fût-elle imprenable, comme vous la faites, et l'ingénieur Errard, qui avait lui-même conduit une partie des travaux de la place, confirma cette réponse. » — [2] Toutefois, Henri IV, que Sully représente très hésitant, affirme au contraire avoir été l'un de ceux qui croyaient à la possibilité d'emporter Sedan. Vous pouvez dire, écrivait-il à la princesse d'Orange, si je suis véritable ou non, ou si je savais mieux l'état de cette place que ceux qui me voulaient dire que je ne la prendrais pas de trois ans. (Lettre du 4 avril 1606.) Comme toujours, *se la cosa passa bene, chi l'ha fatto? Il gran Consiglio Parigino. S'ella va male, chi l'ha fatto, chi l'ha fatto? La furia francese..... Si fa conto del giudizio ed è lodato, quando la sorte ed il successo è buono.* (Giordano Bruno). — [3] Ant. Lupicini, *Archit. milit.*, I.

nants de vallons, et que nul n'oserait se descouvrir dans les éminentes fortifications de la place, commandées par d'autres éminences de tant de côtés, que l'on pouvait voir ceux qui seraient logés dedans par derrière et par les deux côtés quand aussi bien qu'en tête [1] ». Il promettait de « prendre la place dans le huictième jour des logements de son artillerie », mais il n'avait voulu rien dire « devant des gens qui auraient pu en donner avis au seigneur de Sedan ».

La dernière phrase est à remarquer. Elle est relative à Errard, à qui, dit la *Biographie universelle Michau*, « on reproche trop d'attachement à la maison de Bouillon ». L'accusation du grand-maître de l'artillerie est encore plus directe dans les deux passages ci-après :

« ..... Il est très surprenant que des personnes qui n'avaient aucune liaison avec le duc de Bouillon, et d'autres qui étaient même que du métier comme l'ingénieur Erard, ne parlassent jamais de ce projet (du siège de Sedan) que pour y faire voir une impossibilité absolue. J'aurai de la peine à décider que toutes ces personnes fussent bien intentionnées pour le bien de la chose [2]. »

« .... Bouillon ajoutait que je m'étais vanté au roi de prendre Sedan en trois mois du côté du Fer à cheval. Ce dernier fait est vrai..... Lorsque je lâchai cette parole, il n'y avait présents que don Joan et Errard [3]. »

Quels motifs engageaient Errard à soutenir cette opi-

[1] Par contre, « quoique cette ville paraisse accablée de montagnes, les plus proches sont dominées par d'autres plus éloignées, desquelles une armée de secours incommoderait tellement l'assiégeant qu'il ne pourrait demeurer dans son camp. (Vauban.) Cf., pour les temps modernes, la magnifique description donnée par Victor Hugo. — [2] *Mém. de Sully.* — [3] *Mém. de Sully.*

nion? Croyait-il véritablement que Sedan ne pouvait être pris que par la famine? Par reconnaissance pour le duc de Bouillon, son protecteur, voulait-il, en représentant la ville comme imprenable, détourner le roi de cette expédition? voyait-il avec peine le canon français tourné contre la « petite Genève » qu'il avait fortifiée et qui lui rappelait sa jeunesse et la glorieuse résistance de Jametz? prêchait-il la conciliation contre l'avis opiniâtre et violent de Sully? Nous l'ignorons.

Quoi qu'il en soit, l'expédition fut décidée. En février 1606, « amoureux de Sedan », qu'à la veille de la guerre « il ne voulait pas laisser entre mains estrangères », le roi ordonna au grand-maître de l'artillerie, nouvellement créé duc de Sully, de réunir le matériel et de faire les préparatifs de la guerre. La mesure n'était pas sans dangers, elle pouvait indisposer les protestants, dont Bouillon était le chef, et leur persuader que le roi voulait « les traiter catholiquement et leur retirer les places de sûreté ». Le duc de Bouillon, « plus enragé et faisant plus de rodomontades que jamais », se prépara à la défense.

Il ne pouvait espérer tenir la campagne; il était donc obligé de se réfugier derrière ses murailles [1]. La promptitude du roi le surprit, et, bien qu' « en Mars des hommes vinssent en foule tant de l'Allemagne que de la Suisse », la garnison de Sedan était encore trop faible pour soutenir un long siège avcc espoir de succès.

Henri IV arriva à Donchery le 28 mars et fit une dernière sommation à Henri de la Tour. Le duc craignait que le roi ne révoquât les privilèges du vicomte de Turenne, n'achetât les droits des de la Marck sur Sedan [2]

[1] N. Machiavelli, *Il Principe*. — [2] Sully, *Œc. roy.*

et ne lui fît subir le sort de Biron. Il repoussa donc la sommation, et « résolut de sauver au moins sa vie par une capitulation honorable ». La reine s'entremit officieusement ; le duc, qui ne voyait pas venir les secours attendus, accéda à des pourparlers, désavoua son délégué, afin de traîner les choses en longueur et de gagner du temps, et enfin demanda une entrevue. « Il y montra une merveilleuse défiance », disait Villeroy. Enfin, il consentit, ses lettres d'abolition reçues, à se rendre à Donchery et à prêter serment de fidélité entre les mains du roi.

Henri IV, qui, à ce qu'il disait, » n'entendait pas plutôt la repentance dans la bouche du coulpable, qu'il avait le pardon dans le cœur et la volonté de tesmoigner n'avoir plus souvenance des fautes [1] », se hâta de recevoir la soumission du duc et de signer le traité. Aussi bien, il redoutait que cette guerre contre un prince aimé de ses sujets (entreprise toujours malaisée [2]), et appuyé sur une place très forte, ne se prolongeât trop longtemps, et ne permît aux protestants du Midi et d'Allemagne de secourir le duc et de troubler le royaume. « Le principal du traité était que le château recevait un gouverneur qui fut le calviniste de Nettancourt, avec une compagnie de cinquante hommes», et que les « habitants feraient le serment de ne pas obéir au duc de Bouillon, au cas qu'il manquât à ce qu'il s'était obligé par la protection ».

Le roi chanta victoire : « *Veni, vidi, vici*, ou comme la chanson :

> Trois jours durèrent mes amours
> Et se finirent en trois jours [3] ».

Il fit tirer le canon à son arrivée à Paris et voulut une

[1] Sully, *Œc. roy.* — [2] N. Machiavelli, *Il Principe*, x. — [3] *Lettres missives ; Lettre de Henri IV à la Princesse d'Orange.*

entrée triomphale. Sully qui voyait plus loin, disait que le résultat n'était pas en relation avec l'effort, « puisque Henri IV avait acheté par une trop grande crédulité aux fantaisies d'autrui, ce qu'il ne devait tenir que de son courage ». Le duc de Bouillon avait non-seulement sauvé sa tête, mais encore sa principauté. Les choses étaient dans le même état qu'avant la guerre, et l'annexion du Sedanais était reculée.

Elle ne fut réalisée que lorsque, «par contrat d'eschange» en date du 20 mars 1651, Frédéric-Maurice de la Tour, « céda, transporta et délaissa à perpétuité au roy de France et à ses successeurs roys de France, tous les droits, noms, raisons et actions qui, au dit duc de Bouillon, pouvaient compéter et appartenir aux dites Souverainetés, Terres et Seigneuries de Sedan et Raucourt ».

On ne sait si Errard suivit Henri IV dans cette campagne. La défiance de Sully à son égard semble avoir promptement disparu, car les *Archives de Benoist* nous fournissent la lettre suivante dans laquelle le ministre se dit son « plus affectionné amy» :

LETTRE INÉDITE DE SULLY A JEAN ERRARD

Monsieur Errard, le Roy m'ayant commandé de vous escrire que vous le veniez trouver, je vous envoye ce porteur avecq ce mot pour vous prescrire de n'y point manquer. Il en sera fort ayse et le trouverez à Reims où il arrive aujourdhuy ; n'estant donc ce mot à autre fin, je ne vous en dirai davantage sinon pour vous assurer que je suis,

Monsieur Errard,

vostre plus affectionné amy,

Signé : LE DUC DE SULLY.

Rethel, ce 22 aoust 1606.

Sur cette année 1606, nous trouvons encore dans les *Archives de Benoist* la note ci-après : « Il fut honoré de l'amitié de son Prince à un tel point et sy singulier, qu'en l'année 1606, Sa Majesté lui donna un privilège général et absolut pour luy seul faire imprimer, vendre et débiter ses livres, comme aussy de recevoir dans le dit art d'ingénieur et d'examiner ceux qu'il trouvera capables, sçavants et habiles pour entrer et exercer le dit employ, Sa Majesté s'étant remis entièrement à sa conduite. »

Nous avons déjà parlé ailleurs du privilège d'imprimer qui est non pas de 1606, mais de 1604 : il n'a rien d'exorbitant. Le second demande quelques explications.

Dès 1602, lorsque la pacification fut à peu près générale, Sully, passé Surintendant des finances, après la mort de d'Incarville (1599), et qui « s'étoit toujours occupé de subtiliser par quelques inventions l'art d'attaquer et défendre places et gens de guerre », fonda l'Administration des fortifications.

Au-dessous de Sully, qui, sous le titre de grand Maître de l'artillerie, réunissait les maîtrises de l'artillerie et du génie (ce dernier mot n'était pas encore employé), étaient les Ingénieurs du roi. Leur direction comprenait plusieurs provinces. Ils reconnaissaient les emplacements à bâtir, dressaient les plans, « arrestoient les estats des fortifications au commencement de chascune année », et recevaient les ouvrages après les avoir toisés avec l'intendant de la province. (*Réglement que le roy veut dorénavant estre observé pour ses fortifications* [1].) Ils étaient appelés au Conseil. Errard avait la direction de la Picardie et de l'Ile de France ; Chatillon, la direction de

[1] Ce *Règlement* est confirmé par les lettres inédites que nous publions, notamment par les IIIe, Ve et VIe.

la Champagne, de la Brie et des Trois Évêchés ; nous ne connaissons pas celles de Lanoue ni de Montluc qui, cependant, étaient ingénieurs ordinaires, puisqu'on les voit paraître dans le Conseil tenu à l'Arsenal avant la campagne de Sedan.

Au-dessous de ces « directeurs de fortifications », étaient les « contrerooleurs généraux », chargés de la comptabilité et de la surveillance, enfin les ingénieurs. Ceux-ci étaient chargés de la construction.

Comme cela se pratiquait depuis longtemps à Venise et à Ferrare, le recrutement des ingénieurs se faisait par voie d'examen. Mais qui faisait passer cet examen ? Nul ne le pouvait mieux qu'Errard : son système était, en effet, le seul appliqué en France.

Toutefois, ce privilège ne semble pas avoir toujours été aussi absolu que l'on pourrait l'inférer de la note précitée. Et en effet, le 27 juillet, Sully, écrivant à Henri IV, disait : « Plusieurs sont après moy pour supplier Votre Majesté afin d'avoir leurs charges (de Maximin Errard et de Bonnefond), mais je les ay remis à en résoudre quand je seray près d'Elle, et que l'on aura reconnu la capacité des prétendans, vous suppliant de n'engager vostre parole à personne auparavant [1] ». La charge d'ingénieur se donnait donc parfois à la faveur ; quant à cet examen, Sully relatant le même fait, dit dans ses *Mémoires* : « Je priai le roy à qui on demanda incontinent les places, de ne pas en disposer que nous n'eussions bien examiné ensemble la capacité de ceux qui y prétendoient. »

Néanmoins on peut croire qu'il ne s'agit pas ici d'un

[1] Sully, *Œc. roy.*

examen oral ou écrit à passer par le candidat, mais de l'examen de ses titres, de ses services et des notes à lui données par « le premier ingénieur du Roi ».

Toujours est-il que Sa Majesté ne s'en remettait pas entièrement en la conduite d'Errard. Il n'aimait abandonner aucun de ses droits. Pour ce qui est de Sully, il est douteux que le ministre eût consenti à laisser divertir de la grande maîtrise de l'artillerie la maîtrise du génie. Il est donc probable qu'Errard examinait les candidats et les présentait à Sully ; celui-ci les proposait au roi et le roi signait la nomination.

πολλὰ μὲν κακα
γίγνεται θνητοῖς, ὁ μάσσων βίοτος ἤν ταθῇ πρόσω [1]

A la fin de cette carrière si bien remplie, Errard fut frappé par le malheur. En 1607 son fils, Maximin Errard, mourut en enclouant des canons. « Je perdis cette année en Provence, dit Sully, deux excellents sujets en ce genre (dans le génie), Bonnefons et le jeune Errard qui n'étoit pas déjà moins bon ingenieur que son père : leur mort me fit beaucoup de peine [2] ». Dans ses *Œconomies royales*, il rapporte, à la date du 25 juillet 1607, sa lettre au Roi dans laquelle il annonce cette double mort, à peu près fdans les mêmes termes. « Il est arrivé un accident en Provence qui me cause du desplaisir ; c'est la mort de vos deux ingénieurs, à sçavoir Bonnefons et le jeune Errard qui n'en sçavoit guéres moins que son père. »

Jean Errard supporta le coup avec fermeté. *Constans et libens fatum excepit,* pour parler comme Tacite. Il trouva

[1] Eschyle, *Les Perses*. Cf. Juv. Sat., X. — [2] *Mém. de Sully.*

sans doute des consolations dans l'amitié de Henri IV, de Sully et surtout du prince de Sedan, et stoïquement il continua son œuvre.

Le projet du roi exigeait que rien ne manquât dans les arsenaux. De 1601 à 1610, Sully les remplit. En 1610, « il y avoit quatre cens pièces des premiers calibres, montées, affustées, équipées et prestes à entrer en campagne, deux cens mille boulets, quatre millions de livres des trois sortes de poudres encaquées » avec un nombre extraordinaire « d'affuts, de charriots, charrettes et autres ferrailles ». Pour cet armement, Sully dut nécessairement prendre conseil d'Errard et s'aider de ses connaissances spéciales.

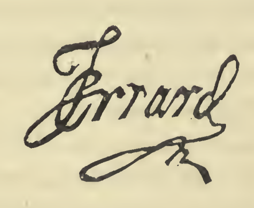
De même, il fallut que les frontières fussent munies de places fortes. Les travaux se faisaient en quelque sorte par roulement de province et jusqu'à concurrence (sauf les cas de nécessité) d'une quotité disponible chaque année. On ne devait pas dépasser « la somme d'argent que Sa Majesté aura particulièrement ordonnée en chascune place, de sorte que les choses soient faictes et exécutées des deniers qu'il faut employer et non autres [1] ».

De 1601 à 1610, Errard fortifia les villes du Calaisis, du Boulonnais, de la Picardie, de la Bourgogne, de la Bresse, du Languedoc, de la Guyenne, sans qu'on puisse bien dire justement ni les ouvrages qu'il fit exécuter, ni à quelle époque ils furent exécutés. En 1608, il était en Picardie, ainsi que le prouve la quittance suivante, que M. Maxe-Werly nous a communiquée et qui est tirée du département des manuscrits (pièces originales) de la Bibliothèque nationale (1052-1054) :

[1] *Règlement que le roy veut estre doresnavant observés pour ses fortifications*, etc., 1604.

QUITTANCE DE LA SOMME DE TROIS CENS LIVRES.

Je, Jean Errard, ingénieur ordonné pour servir en la province de Picardie, confesse avoir reçeu comptant de M. Pierre Dessarron, conseiller du roi, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, par la main de Me Claude Chastelain, trésorier provincial du dit extraordinaire en Picardie, la somme de trois cens livres à moy ordonnés pour mon estat et appointemens susd. du premier mois de la présente année composée de xxxlv jours[1], commencée le premier jour de janvier dernier, de laquelle somme de III livres je me tiens content et bien paié. Tesmoing mon seing cy mis le vingt sixième jour de mars l'an mil six cens huit.



En 1609, l'ingénieur Barrisien fut appelé à Metz par Sully, ainsi qu'il résulte de la lettre suivante :

LETTRE INÉDITE DE SULLY A JEAN ERRARD.

Monsieur Erard, je vous faict ce mot pour vous dire qu'il est nécessaire pour le service du Roy que vous

[1] M. Maxe-Werly fait remarquer avec raison qu'il faut lire lxxxv.

veniez en ceste ville le plus tost que vous pourrez pour donner ordre à quelques affaires qui dépendent de vostre charge ausquelles l'on ne peut remédier sans vous les avoir communiquées. Vous ne manquerez point donc venir à ceste fin. Je vous prye de me croire,

Monsieur Erard,

Vostre plus affectionné amy,

Signé : LE DUC DE SULLY.

Metz, ce 14[e] septembre 1609.

Aurait-il profité de ce voyage pour construire, comme l'affirme M. Allent, la citadelle de Verdun, laquelle, dit M. Cosseron de Villenoisy, « est assez bien placée et justifie la réputation dont Errard a joui de son temps » ? Nous en doutons.

Quant à l'emplacement, il faut avouer qu'Errard n'y est pour rien, puisque le choix de la position fut fait par le duc de Guise, qui bâtit la citadelle en 1552, à la suite de l'occupation française, et reçut pour ce travail une somme de deux cent mille écus [1].

Tout au plus pourrait-on supposer qu'Errard la « raccommoda » et y ajouta quelques pièces. Le savant et modeste fondateur du musée de Verdun, M. Liénard, dont nous avons, en une autre occasion, mis à l'épreuve l'habileté de dessinateur, la science et la courtoisie, a bien voulu nous écrire qu'aux archives du génie militaire de Verdun il n'existe aucun document pour résoudre la question. « Les archives actuelles sont trop récentes, la plupart de celles qui datent de cette époque ont été transportées à Paris : c'est donc au ministère de la guerre

[1] *Mém. de Nevers.*

qu'il faudrait s'adresser. » Mais on sait que l'entrée du ministère est plus difficile à forcer que celle du jardin des Hespérides.

D'ailleurs, M. Liénard croit que cette citadelle était petite ; on ne tarda pas à reconnaître qu'elle ne répondait plus aux besoins de l'époque, et en 1614 une nouvelle citadelle, plus grande que l'ancienne, fut commencée par le maréchal de Marillac, d'après le système de J. Errard. Elle fut continuée selon le système de Vauban [1].

A partir de cette date nous perdons la trace d'Errard jusqu'à sa mort. On peut, croyons-nous, affirmer sans témérité que le duc de Bouillon lui confia les nouveaux ouvrages commencés en 1607 pour couvrir Sedan du côté du Fer à Cheval, justement par où Sully s'était vanté de prendre la ville. Ces ouvrages furent le bastion de Nassau et le bastion de la Tour ; ce dernier, situé entre le Fer à Cheval et la corne de Floing, remplaça le ravelin de Sillery, ainsi nommé de l'ingénieur qui l'avait construit sous Guillaume-Robert (1583).

La date de la mort d'Errard est controversée.

Durival [2], Chevrier [3], Michel [4], placent cette mort le 18 juin 1623, bien que la réimpression de la *Fortification* en 1620 porte : *La Fortification démonstrée et réduicte en Art*, par feu J. Errard, de Bar-le-Duc ; bien que A. Errard dise dans sa préface : « Il lui eût donné la dernière main, si la mort ne l'eût prévenu » ; enfin, bien que Marlorat, en

[1] Félix Liénard, *Dictionnaire topographique de la Meuse.* — [2] *Description de la Lorraine.* — [3] *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la Lorraine. Histoire secrète de quelques personnages illustres de la maison de Lorraine.* — [4] *Biographie des hommes marquants de l'ancienne Lorraine.*

septembre 1622, parle de la veuve de M. Errard, ingénieur du roi de France [1].

M. Ludovic Lalanne [2], le *Dictionnaire Larousse* et le *Catalogue* du Musée de Bar font vivre Errard jusqu'en 1620, Dom Calmet [3] jusqu'en 1619 ; car, selon lui, dans le courant de cette année, Errard aurait donné sa troisième édition de la *Géométrie* à Paris : c'est en quoi il se trompait, puisque cette édition est posthume, et que, dans l'avant-propos, D. H. P. E. M. déclare que l'ingénieur barrisien n'existait plus.

On ne trouve cette date ni dans les archives de l'état civil de Sedan, lesquelles, selon l'obligeante communication de M. Coulon, ne remontent pas au-delà de 1670, ni dans les archives des Ardennes. Ces archives ne possèdent rien sur Errard, nous dit M. Senemaud, et l'histoire chronologique de Sedan du P. Norbert ne fait pas mention de l'ingénieur.

La date nous est fournie par Pierre de Lestoile.

Le 14 mai 1610, Henri IV « tombait sous le poignard des jésuites qui, à peine chassés d'un pays, rentraient discrètement et sans bruit, sous des habits ou des noms différents, profitant sans relâche des moments où la royauté sommeillait et restait, de guerre lasse, indifférente au renouvellement audacieux de leur entreprise, l'asservissement des rois au pape [4] ». Le chagrin qu'Errard conçut de cet assassinat renouvela, selon Lestoile, la douleur de la perte de son fils. Deux mois après il mourut [5].

[1] *Journal de la Chambre des Comptes de Bar.* — [2] *Dictionnaire historique de France.* — [3] *Histoire de Lorraine.* — [4] Jules Honnoré, *Les Jésuites et les congrégations non autorisées devant la justice et la loi.* — [5] Henri IV étant mort avant son premier ingénieur, ne put, comme l'affirme M. Beaupré, s'écrier : « Ah ! j'ai perdu un des plus grands hommes de mon royaume ! » Si

En effet, on lit dans le *Journal du règne de Henri IV* : « .... Ce jour là (21 juillet 1610), sur les six heures du soir, M. L. F.[1], venant de voir M. de Bouillon, me dit la nouvelle qu'il venait de recevoir de la mort de M. Errard à Sedan, ingénieur du roi et son bon serviteur, la mort duquel avait causé en partie la sienne, mais qu'on disait homme de grand esprit et excellent en son art, mais surtout homme de bien et craignant Dieu, qui est le principal et que j'estime plus que tout le reste ».

Cette date est confirmée par le privilège de 1615 accordé par Louis XIII à A. Errard pour la réimpression de la *Fortification.* On lit dans ce privilège le passage suivant qui a été jusqu'à présent négligé par les biographes de l'ingénieur :

« Et depuis longtemps et dès quatre à cinq ans sont, le dict sieur Errard étant décédé ». Cette phrase reporte bien vers l'année 1610.

Errard étant né en 1554, mourut par conséquent à cinquante-six ans. « Il comptait la longueur de sa vie non par le grand nombre des années, mais par la quantité de services [2] ». Il avait fait son devoir, il avait contribué à la grandeur, aux victoires de son pays, donné l'exemple de l'abnégation, du dévouement à la patrie : il mourut, sachant que la frontière était protégée par ses fortifications et espérant que le sol français ne serait plus foulé par l'étranger.

cet *ana* est véritable, l'exclamation n'a pu s'appliquer qu'à Maximin Errard « qui n'était pas moins bon ingénieur que son père ».

[1] Ces initiales sont assurément celles de La Force. — [2] Sully, *Œc. roy.*

Première branche de la famille Errard. Hector Errard. Charles Errard, peintre. Charles Errard, directeur de l'Académie de Rome. Lettre de Louis XIV à Charles Errard. A Errard. Deuxième branche issue de Jean Errard, l'ingénieur. Maximin Errard. Abdias Errard. Louis Errard, capitaine de cavalerie. François Errard, colonel du génie. Marie-Françoise Errard. Extinction de la descendance directe de Jean Errard.

« La famille d'Errard, écrivait Chevrier, subsiste encore en deux branches illustres, comme on le verra dans le volume suivant. » L'ouvrage qu'il annonçait n'a pas paru. Nous essaierons de combler cette lacune à l'aide de la généalogie des Errard, extraite principalement d'un acte généalogique dont l'arbre, paraphé le 29 juillet 1693, se termine aux enfants issus de Louis Errard avec Jeanne de la Mothe, et d'un arbre généalogique qu'on croit avoir été dressé par Louis-François Errard, neveu de Louis-Léopold Errard, vers 1782.

Les descendants de l'ingénieur ont acquis une célébrité qui, toutefois, est au-dessous de leur mérite. Nous croyons intéressant de faire une rapide revue de cette famille Lorraine, qui, après avoir fourni à la France le « Père de la fortification » et un artiste trop peu connu, a produit et produit encore de vaillants soldats.

Jean Errard, secrétaire de René, eut trois filles, Marthe, Françoise et Diane, et deux fils, Hector et Jean.

Marthe Errard épousa « Michel Bonnet, escuyer, conseiller de S. A. le duc de Lorraine, auditeur des comtés du Barrois et prévost de Bar-le-Duc ».

Françoise Errard épousa Jacques de Thionville.

Les *Archives de Benoist* ne nous fournissent aucun renseignement sur *Diane.*

DESCENDANCE DE HECTOR ERRARD

Hector Errard, de son mariage avec Claudon Mangin, eut trois fils, Jean, Charles et Auguste. Il mourut en 1611. « 1611. 25 avril. Le sieur Clément frappa de la crosse de son fusil sur la tête de Hector Errard le jeune, auprès de Savonnières, dont il est mort huit jours après (le 1er mai 1611) [1]. »

Jean Errard, fils aîné d'Hector, « fut perdu entièrement ne s'estant trouvé dans aucuns partages, s'estant fuit et sauvez vers la France à causes du funeste embrasement de la ville de Bar-le-Duc, pays et lieu natal de tous les dits Errards, se trouvant enfin avoir espousé à Paris Catherine Bangard avec laquelle il eut deux enfants, Jean et Magdeleine [2] ».

Ce fils *Jean* épousa Marguerite Maignan ; il n'en eut aucun enfant ; il fit sa résidence à Montmirail, au château de Tichocourt.

Madeleine épousa Bernard Giro de Merles, écuyer, seigneur de la Coste et autres lieux, avec lequel elle eut plusieurs enfants, dont il n'est resté que Charles Giro. Charles Giro épousa Jacqueline Lefebure ou Lefebvre dont il eut trois enfants : Jean-Jacques, Marie-Catherine et Claude.

Charles Errard, premier du prénom, est le deuxième fils d'Hector. Il naquit à Bressuire vers 1570 et mourut vers 1635. « La réputation qu'il s'acquit à Nantes lui valut d'être appelé, en 1615, à Paris, par Marie de Médicis, qui le nomma son peintre ordinaire. On a peu d'œuvres

[1] *Annales manuscrites d'un sieur Remy.* — [2] *Archives de Benoist.*

de cet artiste. Nous citerons de lui deux fresques monumentales, qu'on voit à l'église Saint-Pierre de Nantes et qu'on a attribuées à son fils Charles, et un portrait à l'eau-forte de J. Bachot [1], chef-d'œuvre de finesse, de vie et de vérité [2] ». D'autres croient qu'il est né en Lorraine et qu'il finit par fixer sa résidence en Bretagne.

Il épousa Jeanne Crésure dont il eut : Charles, Paul, Anne et Jeanne.

Charles Errard (deuxième du prénom) est né à Nantes en 1606. Il fut, selon Larousse, conduit à Rome par son père ; il y étudia, et à son retour en France commença sa réputation. Plus tard, le cardinal de Richelieu l'envoya en Italie pour former une collection de statues, de bas-reliefs et de modèles de différents ordres d'architecture moulés sur les plus beaux antiques de Rome et pour faire copier les grands maîtres de la peinture, tâche qu'Errard remplit avec le plus grand zèle. Peu après, le projet fut abandonné. A son retour, Errard peignit plusieurs tableaux qui furent admirés de son temps, et décora au Louvre les appartements de Mazarin et ceux d'Anne d'Autriche ; il orna le petit château de Versailles, le château de Saint-Germain, etc. [3].

En 1648, il fut un des douze anciens qui fondèrent l'Académie de sculpture et de peinture à Paris [4], et fut choisi pour en être le recteur. On a conservé de sa direc-

[1] Jérôme Bachot, ingénieur historiographe du roi, était gendre de Ch. Errard. — [2] Larousse. — Selon d'autres auteurs, cette eau-forte, qui fait partie du cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, représenterait Charles Errard lui-même ; V. sur ce peintre Ph. de Chennevière ; Pointel, *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*, T. III, et Fillon, *Revue des provinces de l'Ouest*. — [3] *Dict. Larousse ;* Grégoire, *Dict. encyclopédique*. — [4] *Dict. Larousse ;* F. de Feller, *Dict. historique*.

tion le souvenir d'un acte de libéralisme qui lui fait le plus grand honneur. Mansard avait obtenu le « privilège d'exercer surveillance et censure sur toutes les productions de graveurs d'estampes ».

« L'Académie s'insurgea et résolut d'agir pour en faire les remontrances convenables. M. Errard, nommé pour porter la parole, se rendit à la tête de l'Académie en corps chez M. de Châteauneuf, alors garde des sceaux de France, et exposa avec tant de force et de solidité l'irrégularité de ce privilège et les inconvénients dont il était susceptible par rapport aux progrès des Beaux-Arts, que ce suprême magistrat s'en fit à l'instant rapporter les lettres qui étaient encore entre les mains de son secrétaire. Il y passa le canif et en arracha le sceau en présence de la compagnie [1] ».

En 1659, il reprit la décoration du Louvre quand Louis XIV, arrivé à sa majorité, se maria à l'infante Marie-Thérèse d'Autriche. C'est à ces divers travaux que se rapportent les trois lettres inédites qui suivent et qui ont été « collationnées aux originaux ; ce fait, rendues par les Conseillers du Roy, notaires au Chatelet de Paris (signature illisible), ce neufviesme jour d'aoult mil six cent quatre vingt sept ».

Lettre du Roy Louis xiiij escrite au sieur Charles Errard, son premier peintre et architecte de ses bâtimens [2] :

DE PAR LE ROY :

Cher et bien amé, désirant que les riches ornemens et ouvrages de peinture, dorure et sculpture qui se font

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture.* — [2] *Archives de Benoist.*

dans les appartemens de nostre chasteau du Louvre soient achevez avec tout la diligence possible, et sçachant combien vous y estes nécessaire, tant pour donner les desseins qui peuvent manquer à ceux qui y travaillent sous vostre conduite que pour y avoir l'œil vous-mesme avec le mesme soin que vous avez accoutumé, nous vous laisons cette heure pour vous dire qu'aussytot icelle receüe, vous ne manquiez de partir de Rennes, où nous apprenons que vous estes à présent, pour vous rendre incessament à Paris, affin de continuer à vous employer à tout ce qui reste à faire dans nos dits appartemens, et particullièrement à celuy que nous faisons préparer pour la Reyne, nostre future Espouse, suivant les ordres qui vous en seront donnez par le sieur Ratabon, surintendant de nos bastimens ; vous asseurant que les services que vous nous y rendrez ne nous seront pas moins agréables qu'ont esté ceux que vous nous y avez rendus jusques icy; ce que nous serons bien aise de reconnoistre quand les occasions s'en présenteront.

Donné à Thoulouze, le 2e décembre 1659.

Signé : Louis.

Et, plus bas, Saint-Mesme.

Et au dos escrit : A nostre cher et bien amé le sieur Errard, premier peintre de nos bastimens.

La seconde lettre relative aux mêmes travaux est ainsi conçue :

Monsieur,

Par l'ordinaire de ce matin, j'ay receü la lettre du roy cy jointe avec ordre de vous la faire tenir promptement.

Sy vous n'estiez absolument nécessaire icy pour les ouvrages de Sa Majesté, je serois ravy de vous voir jouir de la douceur du pays natal ; mais le service du maistre est préférable à tout [1]. Le commandement que vous recevrez de revenir promptement à Paris, est conçeu en termes qui marquent l'estime singullière qu'il fait de vostre personne. C'est pourquoy vous ne scauriez différer un moment à obéir sans vous ruiner entièrement. Sa Majesté a, comme vous scavez, un amour tout particulier pour les ouvrages du Louvre que vostre génie incomparable a mis au-delà de tout ce qui s'est jamais veu de riche et de beau. Venés donc au plustost, je vous prie, et soyés asseuré que personne ne peut estre avec plus de passion et de sincérité que je suis, Monsieur, vostre très humble et très affectionné seruiteur.

Signé : RATABON.

Et au dos escrit : ce 13 decemb. 1659. M. Errard; et sur l'enveloppe est escrit : pour les exprès affaires du roy à Monsieur, Monsieur Errard, premier peintre de Sa Majesté, estant ce présent en Bretagne, à Rennes.

Paris, le 13 décemb. 1659.

La lettre suivante est évidemment de la même date que les précédentes, sous le couvert desquelles elle a été expédiée :

Monsieur mon très cher amy,

Je quitte présentement M. le Surintendant des bastimens qui est allé chez M. De Brienne pour retirer la

[1] Voilà un homme dont « la prompte servitude eût dégoûté Tibère ». « Notre ennemi, c'est notre maître. »

lettre de cachet que le roy lui a commandé de faire expédier pour vostre séjour à Paris. Nous avons icy grand besoin de vous et vous asseure que le service de Sa Majesté soufre de jour en jour par vostre absence; je vous prie, en mon particulier, de revenir au plustost pour donner ordre que Sa Majesté soit contente à son retour et que nostre future reyne trouve la satisfaction dans l'achèvement de vos beaux ouvrages. Loué continue tousjours le travail pour les appartemens d'esté de la reyne mère. En attendant l'honneur de vous voir, je vous prie de me croire avec vérité, Monsieur, vostre très humble et très obéissant seruiteur.

Signé : PETIT [1].

Et au dos est escrit : à Monsieur, Monsieur Errard, peintre et architecte ordinaire du roy à Nantes.

Le plus beau titre de gloire de Charles Errard est la fondation de l'Académie française à Rome [2], destinée à perfectionner les jeunes artistes qui auraient gagné le prix de peinture, sculpture et architecture dans l'Académie de Paris [3]. Il en conçut le plan, le fit agréer à Colbert, et en eut la direction jusqu'à sa mort [4].

« On lui doit les copies ou le moulage des principaux chefs-d'œuvre antiques qu'il envoya successivement à Paris ; entre autres les bas-reliefs de la colonne Trajane et l'Alexandre colossal de la place de Monte-Cavallo ». Il

[1] Petit, intendant des fortifications de France et géographe du roi (1598-1677), renouvela avec Pascal les expériences de Toricelli sur le vide. On a de lui : *Observations touchant le vuide*, 1647. — [2] *Dict. Larousse.* — [3] F. de Feller, *Op. cit.* — [4] Lorsque le marquis de Seignelay fit son voyage en Italie, il demanda « quelque peintre pour dessiner ce qu'il trouverait de bon ». Ch. Errard, sur l'ordre de Colbert, devait « lui en donner

dessina à Rome [1] les plans de « l'église des filles de l'Assomption ou Haudriettes, ainsi nommées en souvenir de Jean Haudry, fondateur de leur monastère, établies par le cardinal de Larochefoucauld en 1622, rue Saint-Honoré ».

Malheureusement, comme il est arrivé souvent, même à Michel-Ange [2], les constructeurs crurent devoir changer les plans et écraser le monument par un dôme, si lourd et si disgracieux, que le public railleur le baptisa du nom de *Sot-Dôme* [3]. Lafosse peignit la coupole (Assomption de la Vierge [4]).

« Ce fut pendant son long séjour en Italie que cet illustre artiste (Charles Errard) fit mesurer et dessiner les plus beaux monuments d'architecture des maîtres modernes de son temps pour en former une suite au *Parallèle d'architecture*, auquel il avait travaillé conjointement avec de Chambray [5]. Mais la mort le surprit

un qui l'accompagnerait jusqu'à Turin et puis s'en retournerait à Rome ». (Lettres de Colbert.)

[1] *Dict. Larousse.* — Grégoire, *Op. cit.* — [2] V. Aurelio Gotti, *Vita di Michelangiolo.* — [3] Grégoire, *Op. cit.* — *Dict. Larousse.* — [4] Viollet-le-Duc.

[5] *Parallèle de l'architecture antique avec la moderne*, avec un recueil des dix principaux auteurs qui ont écrit des cinq ordres. 1re édition. Paris, Edme Martin, in-f°. — Cette première édition a l'avantage de contenir les premières épreuves des 44 planches reproduites dans la seconde. Certains exemplaires portent l'adresse de Fr. Jolin, et la date de 1689. Larousse place l'édition en 1666.

Parallèle de l'architecture antique avec la moderne, avec un recueil des dix principaux auteurs qui ont écrit des cinq ordres. 2e édition. Paris, P. Emery et Michel Brunet, 1702, gr. in-f°, fig. Cette seconde édition a été augmentée en plusieurs parties et principalement de planches relatives à la colonne Trajane.

Une autre édition augmentée des piédestaux de chaque ordre a paru à Paris, chez Jombert, sans date, in-f°. Les planches sont mauvaises, le texte en est inutile.

La quatrième édition est celle de Jombert, Paris, 1766, in-8°. Cf. Brunet, *Dict. de la Librairie.* — *Dict. Larousse.*

avant qu'il pût faire usage des matériaux qu'il avait amassés [1] ».

Roland Fréart, sieur de Chambray, fit paraître le résultat de ces travaux [2]. M. Hauréau, dans sa *notice* sur de Chambray, fait entendre que les planches sont d'Errard et le texte de Chambray.

Suivent les ouvrages de Charles Errard :

1° *Architecture*, traduit de l'italien d'Andrea Palladio, en quatre livres (avec de Chambray). C'est probablement, dit M. de l'Isle à qui nous devons toutes ces délicates recherches, l'édition indiquée de cette façon par Brunet (C. I, IV) : « *L'ancienne traduction française de Palladio*. Paris, 1650, in-f°, fig. » ;

2° *Traité de la peinture*, traduit de l'italien de Leonardo da Vinci, avec de Chambray. — Voici la description de Brunet, t. V : *Traité de la peinture*, donné au public et traduit de l'italien par R. F. S. D. C. (Roland Fréart, sieur de Chambray.) Paris, 1651, in-f°. Réimprimé plusieurs fois ;

3° *Recueil de vases antiques*, *trophées et ornements*, dédié à la reine de Suède, etc. — Brunet n'en fait pas mention.

Nous nous abstiendrons d'analyser ces traités et de juger les peintures d'Errard au Louvre, son dôme de l'Assomption et son influence à Rome. Un pareil sujet demanderait un livre et nous sortirions du cadre que nous nous sommes proposé. Nous nous contenterons de renvoyer aux notices déjà citées, aux *Mémoires inédits sur les membres de l'Académie de peinture et de sculpture*, t. I, 73 à 86, à Guillet de Saint-Georges, à la *Description de Paris ancien et nouveau*, et enfin à Francesco Millizia, *Memorie degli architetti antichi e moderni*.

[1] F. de Feller. — [2] De Lacaze, — *Biographie Didot.*

Charles Errard mourut à Rome, directeur de l'Académie en 1689 ; il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Il avait épousé en premières noces Marie de la Rue, et en deuxièmes noces Marie-Margueritte-Catherine Gay. Il n'eut aucun enfant de ces deux femmes.

Paul Errard, second fils de Charles Errard, premier du prénom, se maria cinq fois : en premières noces avec Marguerite Eturny, et en dernières noces avec Claude Duran. Il eut, de son premier mariage, une fille *Elisabeth*, qui épousa Jean de Meudon, et en secondes noces une fille nommée *Charlotte*.

Anne Errard, première fille de Charles Errard, premier du prénom, épousa « le sieur Jérome Bachot, ingénieur historiographe du roi ». Leur fille *Charlotte* se maria avec « le sieur Albert Nicolas ».

Jeanne Errard, deuxième fille de Charles Errard, premier du prénom, se maria et n'eut aucun enfant.

Le troisième fils d'Hector, le frère de Jean Errard, fut *Auguste-Alexis Errard*. Il est appelé parfois Antoine. Le privilège de la réimpression de la *Fortification* le prénomme Alexis. Il fut ingénieur du roi. Le 13 mars 1612, commission lui fut donnée par Claude de Chastillon pour exécuter des travaux dans plusieurs places du royaume, notamment dans la Champagne. En 1620, après la mort de son oncle Jean Errard, de Bar-le-Duc, il publia une nouvelle édition de ses œuvres. Nous en avons parlé. Il n'a pas laissé d'enfants.

DESCENDANCE DE JEAN ERRARD L'INGÉNIEUR

Jean Errard épousa Barbe de Reince, veuve d'un premier mari. Barbe de Reince appartenait à une vieille

famille qui a résidé à Bar-le-Duc pendant le XVIe siècle et au commencement du XVIIe.

Barbe de Reince survécut à son mari. « Ce 10 septembre 1622, j'ai vu, dit Marlorat, les armes my-parties de la veuve de M. Errard ingénieur du roi de France, que l'on m'a dit être celles des de Rains et de Errard son dernier mari. Celles des de Rains sont *d'or au chef, deux merles de sable et à la pointe une merle*. Celles des Errard sont *d'azur, une piramide et trois étoiles d'or* [1] ».

Jean Errard eut deux fils : Abdias et Maximin, et une fille, Barbe. Barbe se mésallia. C'est le seul détail qui nous reste d'elle.

Maximin Errard, ingénieur militaire, tué en enclouant des canons ennemis, fut regretté de Henri IV et de Sully, comme nous l'avons dit plus haut.

Abdias Errard, écuyer, épousa le 1er mai 1623, par contrat passé à Broussey, Ide de d'Ourches, fille du sieur Louis d'Ourches, seigneur de Broussey. Abdias a pour blason les armes d'Errard et la demoiselle d'Ourches porte de *gueulle au lion d'argent rampant couronné*. Dans le contrat de mariage, on lit : Lesquelles parties ont promis de se prendre en foy et loyauté de mariage si Dieu et notre mère sainte Eglise s'y accordent [2]. Ils eurent deux enfants : Barbe Errard, qui se fit religieuse, et Louis Errard.

Louis Errard, premier du prénom, écuyer, seigneur

[1] Marlorat, *Journal de la Chambre des Comptes de Bar*, msc in-4°, t. I, p. 70. Selon d'autres, les armes des de Reince, ou de Reims, ou de Rains étaient : trois roses, deux et une ; elles seraient placées à côté des armes de J. Errard, l'ingénieur, sur l'édition faite en 1620 par Auguste-Alexis Errard. — [2] *Archives de Benoist*, V. *Appendice*, I.

haut-justicier de Delouze et de Broussey, après avoir servi vingt-quatre ans Sa Majesté, se retira et épousa le 18 janvier 1600, par contrat [1] passé à Jaillon, Jeanne de la Mothe sa cousine, fille du sieur de la Mothe, chevalier seigneur de la Serpente, Ourche et Hamonville et de demoiselle Gabrielle de Chazel de Bettencourt. Louis Errard a pour blason les armes des Errard; Jeanne de la Mothe porte *d'azur aux trois molettes d'argent*.

Ils eurent six enfants : Deux fils, Louis et Nicolas, et quatre filles, Françoise, Louise, Marguerite, Jeanne.

Nicolas Errard, né à Jaillon le 25 mai 1667, servit dans les Cadets de la compagnie du sieur Saint-Léger, régiment du roi; il eut trois enfants : un fils et deux filles.

Le fils se retira du service avec les Invalides, les filles ne se marièrent pas.

Louis Errard, deuxième du prénom, écuyer [2], né à Jaillon le 23 septembre 1666; comme son frère, il servit dans les Cadets du régiment du roi et fut capitaine de cavalerie. Ce dernier grade peut paraître modeste. Il était bien plus important et bien plus prisé en un siècle où les

V. *Appendice*, II.

2 Voici, avec quelques différences de date et de nom, le passage du Nobiliaire de Dom Pelletier. Article Errard, f° 225 :

« Le fils de Jean Errard fut Abdias Errard, seigneur de Broussey, qui épousa, le 1er mai 1623, Ide de d'Ourches, fille de Louis d'Ourches, seigneur de Delouze et de Claude de Marcheville et en eut :

Louis Errard, seigneur de Delouze, qui épousa Jeanne de la Mothe, qui lui donna quatre enfants : 1° Louis, 2° Nicolas, non marié, 3° Louise, et 4° Francoise, non mariée.

Louis Errard (II du nom), lieutenant au régiment de Rougecourt-Cavalerie, épousa, en 1711, Catherine-Nicole Rouyer, fille de Théodore Rouyer, prévôt du marquisat de Remoiville et de Françoise Breton. »

On remarquera que, contrairement aux généalogies de famille, Nicolas Errard, d'après Dom Pelletier, ne se maria pas.

simples cavaliers, encore qu'ils fussent jureurs et blasphémateurs (auquel cas on leur perçait la langue s'ils étaient incorrigibles), étaient appelés maîtres et avaient deux chevaux et un goujat. « La charge de capitaine de cavalerie est très belle, dit Manesson-Mallet (1684), elle demande un homme de mérite, d'autant que les cavaliers se piquent d'un rang plus élevé que les fantassins et qu'on doit avoir pour eux des égards qu'on n'a pas pour un simple soldat. »

Louis Errard épousa en premières noces Anne de la Forge et en deuxièmes noces (1711) Catherine Rouyer, dont il eut Claude-François. De ses troisièmes noces, il habitait alors Barville (contrat passé à Neufchâteau le 20 juillet 1713) avec Marguerite-Bonne Massy, née le 22 avril 1689; il eut deux fils, Louis-Léopold et Aprône.

Claude-François Errard, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 30 août 1749, Françoise-Sophie de Magnenville, de laquelle il eut deux enfants, Louis-François et Gabrielle-Sophie.

Louis-François mourut jeune au service. *Gabrielle-Sophie* n'a pas laissé d'enfants.

Louis-Léopold Errard, né dans la paroisse de Darville, près de Neufchâteau, le 19 avril 1726, fut admis en 1742 dans les Cadets gentilshommes du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar; il fut nommé, le 6 février 1743, lieutenant en deuxième, le 20 mai 1743, lieutenant en pied dans le régiment de Hainault et, le 6 octobre 1747, capitaine dans le même régiment. Il fit toutes les campagnes de Flandre dans ce régiment, et reçut deux blessures à la bataille de Fontenoy. Passé en 1756 à Mahon avec son régiment, il fut blessé au côté d'un éclat de bombe à l'escalade du fort de *la Reine*. Il fut nommé chevalier de

Saint-Louis et épousa, le 15 février 1769, Marie-Jeanne-Antoinette de Cheppe, dont il eut trois enfants : Marie-Sophie, née le 2 décembre 1770, qui mourut le 24 octobre 1774 ; Marie-Françoise, née le 17 octobre 1775, et François, né le 27 avril 1777.

François Errard sortit de l'Ecole polytechnique, devint colonel du génie, commandeur de la Légion d'honneur, et mourut célibataire à Paris en décembre 1851 [1]. On possède de lui des lettres intimes très curieuses.

Sa sœur, *Marie-Françoise Errard*, née à Neufchâteau le 17 octobre 1775, épousa à Morville, le 30 mai 1802, Gaspard de Billaut, écuyer, chevalier de Saint-Louis, chef d'escadrons au régiment de Royal Champagne, né à Bar-le-Duc le 5 juin 1764, mort à Waly le 10 mars 1849. Elle mourut le 10 mai 1835, laissant une fille, Ursule-Célestine-Fanny, née à Paris le 5 novembre 1817, mariée à Waly, le 26 avril 1837, à M. le baron Victor-Louis de Benoist, ancien député. De ce mariage sont nés une fille et six fils, qui continuent avec honneur les belles traditions militaires de leur famille.

C'est dans la personne de Marie-Françoise Errard et dans celle de son frère François Errard que s'est éteinte la descendance directe de Jean Errard, ingénieur d'Henri IV.

[1] M. Maxe-Werly nous signale un Catalogue des tableaux de M. le Chevalier Erard. Paris, 1831. 202 tableaux décrits avec soin. Rien dans l'avertissement, dit-il, ne peut renseigner sur cet Erard, ni sur sa demeure, ni sur sa position, ni sur son origine.

APPENDICE

I

CONTRAT DE MARIAGE D'ABDIAS ERRARD ET DE IDE D'OURCHES

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, noble homme Thiery Poupart, prévost, gruyer, receveur de Gondrecourt et garde du scel de la dite prévosté, salut; Sçavoir faisons que par devant Me Demange-Houzelet et Briu-Cornant, nottaires jurés et établis à ce faire de par l'excellance du très haut et très puissant prince François de Lorraine, Marquis de Hattonchâtel, comte de Vaudémont, de Salm et seigneur de la terre et prévosté du dit Gondrecourt, en son tabellionnage au dit lieu, furent présents en leurs personnes honoré sieur Abdias Errard, escuyer, fils de Jean Errard, escuyer, ingénieur du Roy, demeurant à Bar, assisté de Jean Guérin, escuier, seigneur de Gorsle, Salce, Bernécourt, son cousin, François Damecourt, escuyer, demeurant à Villotte, auprès de Louppy-le-Chasteau, son cousin, d'une part; et Damoiselle Ide d'Ourches, fille d'honoré seigneur Louys d'Ourches, escuyer, quand vivait seigneur de Broussey-en-Blois et de Delouze en partie, demeurant au dit Broussey, assistée de Dame Claude de Marcheville, veuve de feu le dit d'Ourches, sa mère, et de honoré seigneur

Hector Tabouret, escuyer, demeurant à Graffigny, son beau-frère, et Charles de Marcheville, escuyer, sieur de Berniqueville, y demeurant, d'autre part. Les quelles parties ont promis se prendre en foy et loyauté de mariage *si Dieu et notre mère Sainte Eglise s'y accordent*, et, affin que les dits sieur et Dame conjoints puissent mieux vivre noblement et s'entretenir pendant et constant leur mariage, a esté dit et accordé les choses cy après déclarées, etc.

Fait et passé au dit Broussey, le 1 mai 1623.

II

CONTRAT DE MARIAGE DE LOUIS ERRARD, FILS D'ABDIAS ERRARD [1]

Ce jourd'hui dix huit janvier mil six cent soixante, sont comparus, par devant les nottaires jurés au tabellionnage de Pont-à-Mousson et les témoins ci-bas nommés souscripts, le sieur Louis des Errard, escuyer, seigneur haut-justicier de Delouze en partye, fils de deffunt Monsieur Abdias des Errard, vivant seigneur du dit lieu et de Broussey en partye, et de Demoiselle Ide d'Ourches, assistée de la dite Dame sa mère, de Damoiselle Barbe des Errard, sa sœur consanguine, et de Messire Anthoine Dehaut, seigneur d'Andilly en partie, pris et choisis parmi les susnommés à l'effet des présentes.

Et damoiselle Jeanne de la Mothe assistée pareillement

[1] Par deux actes notariés des 23 juillet et 13 août 1787, il est constaté que cet acte de mariage n'a pu être retrouvé dans les minutes des deux notaires qui avaient signé. Ces minutes étaient les seules qui eussent échappé aux guerres, aux pillages et aux incendies qui ont désolé la Lorraine à la suite du règne de Charles III.

de messire François de la Mothe, chevalier, seigneur de La Serpente, Ourche et Hamonville en partie, et de damoiselle Gabrielle de Choisel de Betencourt, ses père et mère; de messire Louis de Venoy, chevalier, seigneur d'Ourche Saint-Germain et Hamonville en partie, et de Me Gaspard de Bourgongne, advocat en parlement, leur conseil et amis d'autre part; lesquels ont déclaré avoir fait et passé entre eux du consentement et pouvoir à eux donnés de la part de leur père et mère susnommé, les conventions et sanctions matrimoniales qui s'ensuivent : scavoir que le dit sieur Louis des Errard et damoiselle Jeanne de la Mothe, espouseront *en face de notre mère sainte Eglise* le plustôt et le plus commodément que faire se pourra, pour auquel mariage parvenir et en contemplation d'icelui, les dits sieur de la Serpente et damoiselle de Choisel son épouse ont donné et cédé à la dite future épouse deux gagnages, l'un situé au ban et finage de Sylmon, rapportant autrefois en temps de paix la quantité de cinq muids mesure de Bar et l'autre au ban et finage d'Andilly, laissé cy devant à neuf paires de béchets, mesure de Toul. Iceux consistant en prés, et terres, etc. Fait et passé au dit Jaillon les an et jour d'autre part.

III

Il existe en Normandie une ancienne famille qui porte le nom d'Erard et dont certains membres ont servi dans l'armée sous Henri IV et Louis XIII. Cette famille n'a aucune parenté avec la famille de l'ingénieur Barrisien, ainsi qu'on s'en convaincra en lisant l'arbre généalogique suivant :

ARBRE GÉNÉALOGIQUE

de la famille des Erard de la branche des barons de Ray.

Louis Erard, premier du nom, seigneur du Tartre, du Buat, de Menilguyon, de Belfond, troisième fils de Jean II et de Robine Bélard, épousa le 27 septembre 1523, Geneviève de Pillois, dont deux fils : 1° Geoffroy, qui suit ; 2° Louis, mort chevalier de Malte.

Geoffroy Erard épousa, le 19 octobre 1561, Jeanne des Moutis dont trois fils : 1° René, qui suit ; 2° Louis, mort chevalier de Malte ; 3° Jacques, allié à Marie de Fontenay (postérité).

René Erard, premier du prénom, capitaine de 50 chevau-légers, au service du roi Henri IV, épousa le 17 février 1594, Marie d'Apres, dame de Ray, de Bérard et Sonière dont six fils : 1° Louis, qui suit ; 2° René, mort chevalier de Malte ; 3° et 4° René et François, ecclésiastiques ; 5° Jean, marié à Marguerite Mallard (postérité) ; 6° Jacques, marié à Françoise Madeleine (postérité).

Louis Erard, deuxième du prénom, baron de Ray et autres lieux, capitaine de cavalerie au service de Louis XIII, conseiller d'Etat et président à Alençon ; obtint en 1660 l'érection de Ray en Baronnie ; marié le 11 janvier 1629 à Madeleine de Montholon, dont deux fils et une fille : 1° René II, qui suit ; 2° Augustin-Louis, prêtre ; 3° Louise, mariée à de Rupière.

René Erard, deuxième du prénom, né le 24 octobre 1634, marié à Renée de Boulemer, dont deux fils : 1° Louis-Jérôme, qui suit ; 2° René-Augustin, colonel au régiment de Vivarais (postérité).

Louis-Jérôme Erard, conseiller au Parlement de

Normandie, marié en 1682 à Marie de Pyré, de Rosnivigem, dame de Chamboy, dont deux fils : 1° *Louis-René*, mestre de camp de cavalerie, marié à Genièvre de Tilly de Blaru, dont un fils et une fille : Augustin-Antoine, capitaine de cavalerie, mort sans alliance, et Marie-Henriette, mariée à Henri de Graveron (postérité).

2° *Augustin-Jérôme Erard*, marié à Antoinette de l'Ange (1718), dont un fils, qui suit.

Augustin-Charles Erard, officier aux gardes françaises, marié à Marie de Marbeuf, dont un fils, qui suit.

Amand-Aimé Erard (comte d'Erard), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, émigré en 1791, marié à Elisa de Mauger, dont un fils et deux filles.

Alexandre-Augustin *Amand-Désiré, marquis d'Erard*, émigré en 1797, marié à Caroline Ruffo, de Calabre, dont un fils et deux filles.

Amand-Aimé, comte d'Erard, capitaine d'état-major, mort en 1815, marié à Louise de Boissière, dont un fils et une fille : 1° Georges, qui suit; 2° Caroline, mariée au comte de Brossard (pas de postérité).

Le dernier comte d'Erard Georges n'est pas marié.

Les armes de cette famille sont : *d'azur aux trois serres d'aigle d'or, 2 et 1.*

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre IV

Chapitre V

Chapitre VI

BAR-LE-DUC. — IMPRIMERIE COMTE-JACQUET

OUVRAGES DE M. MARCEL LALLEMEND

De Tribunicia potestate.

Les Eaux-fortes de J. Ribéra (texte et eaux-fortes).

MÉLANGES. Les Origines de l'école Siennoise. L'Œuvre de Beccafumi. Paolo Uccello. Recherches sur Jacopo Sansovino et sur Francesco Sansovino.

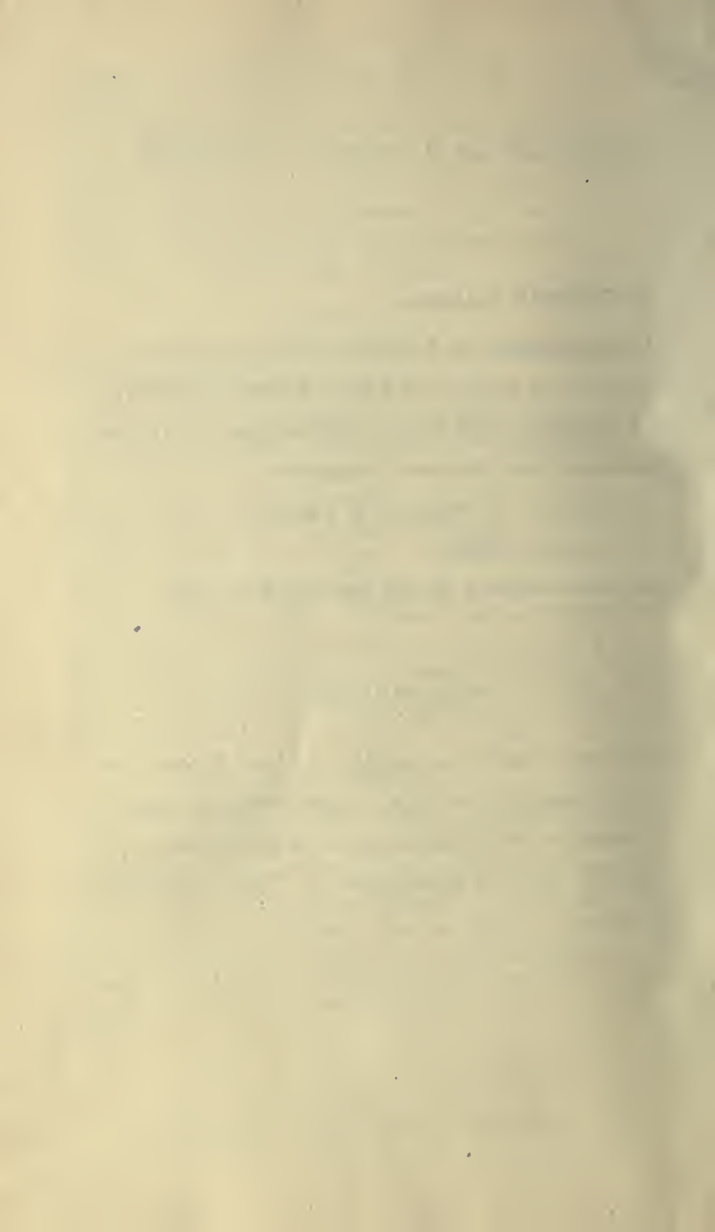
*** Le Rév. P. Sinistrari di Ameno.

*** Laurent Venier.

Nouvelles choisies de Ser Giovanni Fiorentino.

POUR PARAITRE :

Principes d'économie sociale. — Ligier Richier, sa vie, ses œuvres, son école. — Les Satiriques latins. — Catulle. — Le Matérialisme et le Panthéisme dans l'antiquité et à la Renaissance. — Essai sur Catilina ; etc.






COMTE-JACQUET
Bar-le-Duc










PLEASE LEAVE THIS CARD
IN BOOK POCKET
LOCATION

